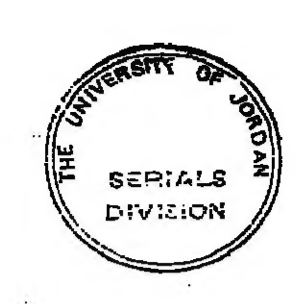


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14018 — 4,50 F — MERCREDI 21 FÉVRIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le Pakistan et le nucléaire

CELA fait des lustres que le Pakistan rêve de se doter de centrales nucléaires. Bien entendu, il n'a cessé de proclamer à ce sujet ses intentions strictement pacifiques. La visite de M. François Mitterrand est, une fois de plus, l'occasion pour les dirigeants de cet Etat qui vit à l'ombre – et dans la crainte – de l'Inde voisine de réaffirmer leurs revendications.

Celles-ci ont d'autant plus de chances d'être écoutées que l'industrie nucléaire – dont la France demeure à l'avant-garde – est en crise. Les centrales se vendent mal : au cours des cinq dernières années, Paris n'en a exporté qu'une, vers la Chine. On ne vend pas des centrales nucléaires comme des centrales thermiques, car chacun sait que ce n'est pas avec le charbon qu'on se dotera de l'arme atomique...

DANS ce domaine, le Pakistan ne fait certes pas figure d'enfant de chœur. Depuis les années 70 il a été accusé, et parfois même convaincu, d'avoir tenté, par tous les moyens – y compris le piratage de technologies sensibles ou le recours à la complicité de la Libye pour tenter de fabriquer une « bombe islamique » – de se doter d'une industrie nucléaire « civile » pouvant aisément s'adapter aux besoins militaires. Les « soupçons » américains avaient conduit Washington à suspendre son aide économique, et la France à geler un contrat pour la vente d'une usine de retraitement des combustibles irradiés. En 1979, un ambassadeur de France trop curieux s'était même fait rosser près de la centrale de Kahuta.

Pourtant, lors des visites à Paris du général Zia en 1982, puis, à Islamabad en 1983, de M. Cheysson et, en 1987, de M. Raimond, la France avait manifesté son désir de vendre au Pakistan une centrale nucléaire, à condition d'obtenir toutes les garanties de non-prolifération et du caractère exclusivement « civil » de l'opération. Comme on pouvait s'y attendre, Mme Benazir Bhutto est revenue à la charge auprès de M. Mitterrand. Jusqu'à présent, le président de la République s'est montré d'autant plus prudent que de délicates négociations financières sont en cours, Islamabad exigeant d'être « dédommagé » pour le gel du contrat précédent.

ON peut penser que M. Mitterrand s'est fait une religion sur cette affaire, un « non » de Paris risquerait de réduire à néant les résultats de sa visite. Il n'en demeure pas moins que, dans ce domaine hautement sensible de la non-prolifération nucléaire, toutes les garanties doivent être prises. Surtout avec des pays à l'avenir politique incertain, situés dans des zones de conflit particulièrement imprévisibles.

Le Pakistan ne se trouve-t-il pas à la frontière d'un Afghanistan en guerre, et surtout d'une Inde qui a fait exploser son premier engin nucléaire en 1974 et fabrique ses propres missiles? Dans ces circonstances, et même si les affaires demeurent les affaires pour une France au déficit commercial chronique, il est souhaitable d'éviter l'émergence de nouvelles puissances nucléaires. *Ces exigences ne sauraient bien évidemment s'appliquer uniquement au Pakistan.*

Lire nos informations sur le voyage de M. Mitterrand p. 7

M 0147 - 221 0 - 4,50 F



Les perspectives de la réunification allemande et leurs conséquences économiques

Les entreprises de RFA investissent la RDA

Le chancelier Helmut Kohl devait intervenir, mardi 20 février à Bonn, devant une assemblée de dirigeants industriels et financiers ouest-allemands et leur confirmer l'importance que doit, selon lui, jouer le secteur privé dans le processus de réunification des deux Etats allemands – processus symbolisé par la destruction, lundi, de 3 kilomètres de mur au cœur de Berlin.

Déjà, les entreprises de RFA, même si elles restent prudentes, multiplient leurs approches en direction d'une région dont plusieurs d'entre elles sont originaires.

Lire l'article de S. GHERARDI, E. LE BOUCHER et C. MONNOT page 25 - section C



Les tensions s'accroissent sur les marchés financiers

La première réunion du comité d'experts mis en place par MM. Kohl et Modrow et chargé de préparer l'union monétaire entre la RFA et la RDA devait avoir lieu mardi 20 février à Berlin-Est. La perspective de la réunification allemande continue de provoquer de vives tensions sur les marchés financiers européens. La hausse des taux d'intérêt à long terme déprime les marchés boursiers. Après un recul de 1,8 % lundi 19 février, la Bourse de Paris était à nouveau en baisse à l'ouverture mardi. M. Pierre Bérégovoy a jugé lundi « excessif » le pessimisme des marchés.

Lire l'article de F. RENARD page 25 - section C

Cuba, « dernière tranchée » du socialisme

I. — *L'heure de la mobilisation générale*

Asphyxié depuis trente ans par le blocus économique américain et menacé à présent directement par la faillite d'un bloc de l'Est avec lequel il effectuait 85 % de ses échanges, Cuba vit dans l'expectative et s'apprête, selon M. Fidel Castro lui-même, à vivre des « lendemains difficiles ». Essoufflée et isolée, la révolution castriste a lancé un appel à la mobilisation générale. Mais la solution choisie, un retour à un « socialisme de pureté » en contradiction avec la perestroïka soviétique, satisfait bien peu une population lassée de l'immobilisme politique et de la pénurie.

LA HAVANE

de notre envoyée spéciale

Le vent a soufflé toute la nuit et des gerbes d'écume arrosent les voitures poussives qui se risquent sur le Malecon, la grande promenade du bord de mer. Il y a pourtant comme une atmosphère de fête, à La Havane, en dépit des rafales qui soulèvent papiers et saletés sur les trottoirs défectueux.

Depuis les premières heures du jour, les queues se forment, patientes, devant les comptoirs d'alimentation : aujourd'hui il y a pléthore de fruits, mandarines, pamplemousses, etc. Un peu avancés, mais qu'importe ! Le cargo soviétique qui devait venir, cinq jours auparavant, les charger à destination de l'URSS n'est pas arrivé et il a bien fallu les mettre sur le marché. Du même coup, il n'a pas apporté le blé, et le pain va manquer.

L'austérité de la *libreta*, la carte de rationnement qui n'autorise qu'une demi-livre de viande de boeuf par mois, va encore s'accentuer. Déjà, l'autre jour, la télévision a annoncé une augmentation sans précédent du pain et des oeufs, nourriture essentielle de la population avec le riz et les haricots noirs, surtout quand le poulet se fait rare lui aussi.

Certes, en quelque trente ans de blocus économique américain, les Cubains ne sont jamais morts de faim, ils ont même appris avec un art consommé à s'accommoder de la pénurie. Mais trente ans c'est long, surtout pour une île maintenue sous perfusion économique par un bloc de l'Est en plein désarroi. Et les premières répercussions de cette tourmente idéologique sont déjà visibles, ici, sur les rayonnages désespérément vides.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 5

Les droits de l'homme au Maroc
Un rapport accablant d'Amnesty international
page 7

Aide à l'agriculture polonaise
L'intervention de la CEE provoque des polémiques à Varsovie
page 25 - section C

Témoignage sur la RDA
Un entretien avec un ancien diplomate est-allemand
page 3

Poubelles de l'atome
La suite de notre enquête sur les déchets nucléaires
page 15 - section B

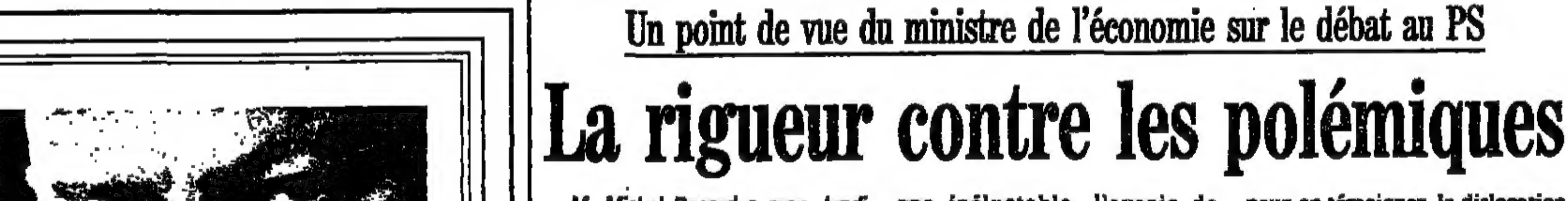
Sécurité sociale
Un « trou » de 4,8 milliards de francs en 1989
page 25 - section C

Chaîne cryptée pour Paris
Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a lancé un appel à candidatures pour le « septième réseau »
page 16 - section B

Les assureurs et le sida
Le Conseil national du sida demande aux compagnies de renoncer aux tests de dépistage de la séropositivité
page 38 - section C

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 38 - section C

Un point de vue du ministre de l'économie sur le débat au PS



La rigueur contre les polémiques

M. Michel Rocard a reçu, lundi 19 février, MM. Laurent Fabius, Lionel Jospin et Pierre Mauroy, et mardi M. Jean Poperen. L'ordre du jour officiel de ces réunions était la préparation de la rentrée parlementaire. Mais tous ces dirigeants sont des personnalités-clés du congrès socialiste qui se réunit à Rennes en mars. Dans la perspective de ce congrès, M. Pierre Bérégovoy explique son engagement aux côtés de M. Laurent Fabius.

par Pierre Bérégovoy

En 1990, il n'y aura pas d'élections en France. En revanche, il y en aura beaucoup en Europe, surtout à l'Est. Le paysage politique s'anime dans les anciennes démocraties populaires après le drame roumain. Chez nous, il n'est pas aussi calme qu'il y paraît. La montée de l'abstention, l'écho que rencontre le discours raciste du Front national, une droite malade de ses ambitions rivales, une gauche en proie au doute, un syndicalisme morcelé, sont des signes évidents du malaise de notre société.

A l'extérieur, l'échec économique et politique du communisme dans les pays de l'Est est sans appel, l'unification de l'Allemagne inéluctable, l'avenir de Michaël Gorbatchev incertain. Tout cela bouleverse les schémas de pensée auxquels nous étions habitués depuis plus de quarante ans.

Que faire ? Que faire aussi pour répondre à l'attente des pays en développement où la misère continue à gagner du terrain, pour enrayer la dégradation de notre environnement naturel à l'échelle du globe, pour en finir avec les méfaits de la drogue, nouvelle source de malheurs et de profits scandaleux ?

On le voit, nous avons du pain sur la planche. En France, nous avons la chance que la barre soit tenue par un capitaine expérimenté. François Mitterrand avait prévu, bien avant 1981, je peux en témoigner, la dislocation du bloc soviétique. La diplomatie active qu'il a menée en direction de l'Union soviétique, les relations de confiance qu'il a tissées avec les Etats-Unis, son audience dans le tiers-monde, lui confèrent une autorité incontestable, fort utile à notre pays dans les circonstances actuelles.

Le président a pu accélérer la construction de l'Europe tout en l'ouvrant à l'Espagne et au Portugal. Il a avancé l'idée d'un cadre ouvert à la démocratisation des pays de l'Est en proposant la confédération européenne de l'avenir. L'on y trouvera la meilleure réponse aux questions que soulève la réunion des deux parties de l'Allemagne.

Lire la suite page 10

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Austin dans la banlieue de la Terre
Au mois de mai, cette comète exceptionnellement brillante nous donnera un somptueux spectacle

Le nitrate dans les eaux potables
La sécheresse a servi de révélateur

La grande faille du Tibet

pages 17 à 19 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Réunification allemande

La « teutomanie » et le pari de Pascal

par Serge-Christophe Kolm

SUR la question curieusement appelée de la « réunification de l'Allemagne », il est temps de raisonner tout haut ce que presque tout le monde ressent tout bas. Tous les hommes publics parlent, sans trop y réfléchir, de *« peuple allemand »*, de *« nation allemande »*, en Allemagne de *Vaterland* (qui chante aussi fort et plus profond et émouvant que « Patrie »), de gens ayant une *« histoire commune »* dont la *« réunification »* serait *« naturelle »*, et ils invoquent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cette *« réunification »* ne *« fait pas peur »* au président de la République française, et elle est bénie par le Conseil de l'Europe si elle est *« démocratique »* (c'est-à-dire par vote à majorité). Seuls M M. Gorbatchev et Shamir expriment leur appréhension (la Pologne ayant reçu juste à temps quelques deutschemarks pour se taire).

Or toute cette agitation semble reposer sur une conception triplement erronée de ce que sont la nature de l'Allemagne, le droit des peuples et la rationalité d'un tel choix. Ce qu'il faut, c'est s'expliquer en profondeur avec les Allemands sur ces sujets et non pas mener la politique à vue courte et superficielle qui consiste à bénir la surenchère électoraliste nationaliste allemande pour le plat de lentilles de vagues déclarations européennes, en risquant de jouer à terme les apprentis sorciers.

La rationalité pertinente est celle du pari de Pascal : si quelque chose n'a que très peu de chances d'arriver mais serait infiniment grave, il ne faut pas prendre le risque, surtout si rien ne le justifie par ailleurs.

Cette justification de l'unité étatique serait qu'une majorité d'Allemands la désire. Il faut donc savoir s'il existe un droit à l'unité étatique, si ce désir est légitime et si cette unité affecterait les autres de façon telle que leur opinion doive être prise en considération.

Le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » désigne une liberté *« négative »* (c'est-à-dire défensive) et non une « liberté positive », selon la distinction du philosophe Isaiah Berlin. C'est le *« droit de résistance à l'oppression »* de l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme, le droit à ne pas être soumis. Ce n'est pas un droit à établir n'importe quelle entité politique.

Sa seule application à la question allemande récente était le droit de la RFA à n'être pas soumise aux Russes . Maintenant, ce droit s'applique par exemple aux Tibétains, plus aux Allemands. Autre exemple, l'Anschluss de 1938, réalisé avec une immense majorité en Allemagne et en Autriche pour constituer la Grande Allemagne, n'était pas une application légitime de ce droit. Autre exemple encore, ce droit des Allemands des Sudètes ne justifiait pas leur annexion (ni bien sûr que les Tchèques voient le leur violé).

D'autre part, pourquoi les Allemands veulent-ils un seul Etat ?

Ce n'est pas pour se défendre puisque la RFA est déjà le pays le plus puissant de la région (économiquement, mais le reste peut venir en un rien de temps). La RDA peut adopter la démocratie ou le marché et ouvrir ses frontières, en restant un Etat. La langue allemande est à Eupen, à Strasbourg, à Zurich, à Vienne, à Bolzano... et sur la Volga. Un sentiment de communauté culturelle, ou d'amour de sa culture, ne requiert en rien l'unité étatique.

Le mono-étatisme allemand n'est pas non plus une tradition historique, mais un court interlude de trois quarts de siècle achevé il y aura bientôt un demi-siècle : il est né à Versailles sur la dépouille de la France en 1870 et mort à Berlin dans les ruines de l'Europe en 1945 (en ayant cependant trouvé le temps d'engendrer trois guerres et les plus grands massacres de l'histoire de l'humanité).

Il ne reste alors qu'une seule réponse possible, confirmée à la fois par le fait que le seul effet propre à l'unité étatique est le surcroît de puissance, et par l'analyse du sentiment sous-jacent. C'est une affection de l'esprit – une incontinence d'adrénaline – apparue après la mort de Goethe, qu'Henri Heine appelle « teutomanie » et d'autres, plus lourdement, idéologie nationaliste pangermaniste allemande . Une enquête récente a montré que sont teutomaniaques de l'unité 82 % des habitants de la RFA et 54 % de ceux de la RDA. L'épidémie est sérieuse mais encore résistible si l'on dépêche assez de l'antidote dont l'Europe centrale a maintenant besoin : la raison plutôt que la nation.

Or aucune idéologie nationaliste n'est un sentiment « bien naturel », recommandable ou anodin, celle-ci pas plus que toute autre. L'idéologie nationaliste, tumeur maligne des sentiments sociaux, est la perversion du sentiment national, la tuméfaction du sens communautaire, auxquels elle ajoute une propension à l'expansion, au sentiment de supériorité *(über alles)* et au désir de puissance en des degrés variables qui se nourrissent de leurs victoires. Plus tôt viennent le frein et la prise de conscience, moindre sont les dégâts. Vis-à-vis de l'extérieur, trois degrés peuvent se présenter : cela ne l'affecte pas, cela l'affecte sans risque de léser ses droits essentiels, ou bien ce dernier risque peut exister.

Les deux effets externes du mono-étatisme

L'unité étatique allemande, vu son poids et sa dynamique,affecte évidemment les autres personnes. Ses conséquences sont de deux ordres,conduisant à deux chemins possibles pour l'histoire. Les intérêts des autres en pâtissent dans les deux cas,mais dans l'un leurs droits fondamentaux ne sont pas en péril.

En tout état de cause,l'Etat pan-allemand (ou confédération germanique,quel que soit son nom)acquiert en quelques années une large hégémonie sur toute l'Europe,sur les plans technique, industriel, économique, monétaire, financier, bancaire, et bientôt culturel et politique . L'opinion la plus commune en Allemagne est que cela serait bon pour tout le monde. Que le mark s'appelle écu-mark ou non n'a aucune importance. L'Europe de l'Est devient une colonie technique et bancaire allemande. La CEE devient essentiellement le levier de la puissance allemande (alors qu'elle fut développée par certains pour jouer ce rôle au profit de la France). La multiplication par toute l'Europe donne à l'Allemagne le poids mondial des Etats-Unis,supérieur à celui du Japon. De toute façon les Européens trembleront de nouveau aux aléas de la politique intérieure allemande ; mais on peut trembler plus ou moins : mieux vaut être réduit au chômage (1)qu'à la guerre.

Quant à ce qu'ajouterait le deuxième scénario,une quelconque quatrième répétition de l'histoire,ce serait faire injure aux Allemands que de penser que ce n'est pas extrêmement peu probable. Mais celui qui se dit tout à fait sûr que le risque du pire est tout à fait nul,comme on l'a si souvent cru par le passé,celui qui sait exactement qui ne défilera pas sous la porte de Brandebourg en l'an 2010,avait-il prévu que le mur tomberait en 1989,avait-il prévu Gorbatchev sous Brejnev,1940 en 1939,la profondeur de la barbarie,1933 en 1932,1929 n'importe quand auparavant ? Celui-là ignore encore la première loi de l'histoire,que la cybernétique nous enseigne : les multiples interactions dynamiques qui truffent l'histoire la rendent fortement imprévisible.

Alors,même si l'extrapolation 1870-1914-1940-2010 est de la statistique douteuse,même si le cousin Hans ne revient sûrement plus nous rendre visite toutes les quelques dizaines d'années – du moins plus avec le même chapeau –,la raison et la sagesse ne résident pas dans la certitude,la confiance et la foi,mais dans le pari de Pascal : il ne faut pas tenter le diable.

Des émotions fortes

Or un problème existe dès qu'existe la question de l'unité étatique allemande, et ce problème – sans doute celui qui a fait le plus de mal au monde – est consubstantiel à cette question à cause de la structure des frontières linguistiques et politiques et de certaines propensions profondes des façons allemandes de penser et de sentir.

Le premier problème est que tous les concepts et termes utilisés – peuple, nation, sang (encore courants en Allemagne), race, pays, patrie, Etat, langue, communauté, union, Allemagne, etc. – nagent toujours dans la polysémie, l'ambiguïté historique et le trouble émotif, de sorte que cette question, une fois ouverte, n'est jamais close et enfle comme une bulle jusqu'à l'éclatement.

« Nous sommes Un peuple » est le slogan politique affiché partout en RFA, parfois suivi de *« Nous voulons Un Etat »*. Mais sont-ils Un peuple, ou plusieurs ? Qui au total est Un peuple ? Sommes-*nous* Un peuple ? Un peuple doit-il avoir un seul Etat ? Et avant tout, sur quels sentiments ces slogans jouent-ils ? Est-ce de l'inconscience ou du cynisme ? A quel genre de personne ces mots ne jettent-ils pas au visage le souvenir de *« Ein Volk, ein Reich, etc. »* hurlé par les millions de voix unanimes d'une même face extatique – une belle majorité pour des élections démocratiques. De même, « nation » désigne plus une émotion qu'une notion.

« Réunification », dites-vous. Ce qui me gêne d'abord, dans ce terme, c'est le préfixe *ré*. Car pour se ré-unifier, il faut avoir été unifié. Or la dernière fois que l'Allemagne a été une entité politique unique, elle s'étendait de Königsberg à Kolmar, de Luxemburg à Posen, de Dantzig à Innsbruck, de Malmedy à Breslau et aux Sudètes. « De la Meuse au Niémen et de l'Adige au Belt », dit l'hymne national.

Les sols actuels de la RFA et de la RDA n'ont jamais constitué un Etat. Un Allemand sur cinq, déjà, réclame la restitution des « Territoires occupés » par la Pologne et la Russie. Silésie, Mazurie, Poméranie, Brandebourg, Prusse, terres de mille ans de civilisation allemande (et constituant le tiers de la Pologne actuelle). Le tribunal de Karlsruhe (Cour suprême) définit l'Allemagne comme le Reich de 1937. Un parti politique allemand de plus en plus puissant, qui sera l'arbitre aux élections et au Bundestag, exige « le retour aux frontières de 1937 ». Pourquoi pas 1942, ou bien 1860 ? Si l'Allemagne est un pays, c'est un pays sans frontières : ou bien nous devenons capables de concevoir cela, ou bien rien n'est impossible.

Aspirations contradictoires, ni sang ni sol, ni lieux ni langue, ni histoire ni destin, l'Allemagne a pour premier problème celui d'apparaître comme un concept particulièrement peu défini. Et le premier problème des autres est que le génie allemand sait admirablement sculpter des concepts de brume en émotions puissantes et, sur des idées indéfinies, fonder des politiques déterminées. Pour Hegel, souvenons-nous-en, l'homme le plus libre est le soldat marchant au pas, parce qu'il va dans le sens de l'Etat, donc de l'Histoire. les manifestants de Leipzig, en transformant leur slogan *« Nous sommes le peuple »* – jolie façon de prendre à son propre piège l'idéologie contestée – en « Nous sommes *Un* peuple », ont en une seconde « remis sur sa tête » le Hegel nationaliste que Marx avait transmué en eschatologie de classe dans *l'Idéologie allemande*. Qu'elle est subtile, qu'elle est populaire, la dialectique de l'après-Kant de la profonde philosophie de la pensée allemande !

Doit-on, de plus, négliger les qualités de caractère plus fréquentes dans les cultures allemandes modernes qu'ailleurs, et évidentes tant à l'expérience quotidienne que dans des études savantes (Adorno, Horkheimer et bien d'autres) : un rapport particulier à l'autorité, pour la rechercher et la respecter, une capacité à moins obtenir « l'ordre par le désordre » que l'inverse, une particulière sûreté de son « surmoi culturel » ?

Les droits naturels des Allemands

Rien,finalement,ne concerne plus les Européens que la structure étatique de la germanité. Comme,dans *Ubu roi*, *« la scène se passe en Pologne,c'est-à-dire nulle part »*, pour l'Europe, « la scène se passe en Allemagne, c'est-à-dire partout ». Pour l'Europe de l'Ouest,à mesure même que l'URSS cesse d'être une menace,l'Allemagne redevient la question continentale. Des deux façons dont l'unité politique allemande affecterait les autres,l'une,par l'économie et les échanges,ne donne sans doute lieu à aucun droit des autres. L'autre,le risque historique improbable mais majeur,leur donne certainement un droit de regard.

Le droit naturel à la liberté justifie la réunion des Allemands, mais pas la « réunification des Allemagne ». Celle-ci serait en effet une association soumise au droit naturel des autres à la sécurité,d'où peut découler,au vu de l'Histoire,un droit des non-Allemands à la non-unification étatique allemande. Le droit de changer son gouvernement n'est pas celui de changer le nombre de gouvernements. Il n'existe pas de droit naturel des Allemands,opposable aux autres,à reconstituer une entité étatique unique.

Même la propagande unitariste officielle actuelle en RFA est d'une légitimité douteuse. Le droit d'opinion,d'expression et de religion existe « à condition que cela ne trouble pas l'ordre public ». Or les religions civiles mono-étatistes,si promptes à l'intégrisme,concernant les institutions détentrices de la force publiquer,ont beaucoup plus troublé l'ordre public mondial que les autres.

Le droit des non-Allemands peut se manifester par un vote, soit entre eux, soit ensemble avec les Allemands, sur cette unification. Voteraient par exemple tous les citoyens de pays qui ont subi une occupation allemande. Une conception de l'Europe plus amnésique,confédérale et pacifique conduirait à un résultat semblable : si deux « Etats et cantons » suisses voulaient fusionner,ils devraient avoir l'accord de tous les Suisses par référendum. D'ailleurs,dans une Europe confédérée,les diverses Allemagnes le seraient en particulier *ipso facto*,quant aux propositions présentes,Mitterrand implique Kohl et devrait lui suffire.

La grandeur de l'Allemagne

Ce qui est juste et sage, c'est que l'existence de l'Allemagne réalise son essence, au lieu de la refouler. Or cette essence n'est pas un territoire (lequel serait-ce ?), ni même une langue (il y en a plusieurs), ni le sol de ces langues (des millions de locuteurs alémaniques sont les gens les plus opposés à l'étatisme allemand), ni un Etat (il y en a eu cent) ni une religion ni un « sang » ou une race (je suppose), ni un « peuple » ou une « nation », termes sans sens que l'on siffle pour faire danser les ours. On ne gagne, en effet, rien à agiter les concepts de nation allemande ou de peuple allemand – à la Fichte ou à la Hitler –, qui ont encore moins de signification que celui de race ni à se laisser agiter par eux. Et on y a tous, par le passé, beaucoup perdu.

Ce qu'est l'Allemagne, c'est, bien au-dessus de tout cela, une civilisation profonde, riche, somptueuse, intelligente et émouvante, l'un des plus beaux et grands produits de l'humanité, et un pôle essentiel de la civilisation européenne. Une dizaine d'Etats-nations se partagent l'honneur d'abriter sa culture, et rien ne justifie de les réduire à un seul. Au contraire, le talon d'Achille de cette force de l'esprit fut de se laisser dévoyer vers la dégradation, la barbarie, le déshonneur et le crime quand elle se vendit à un Etat unique. La grandeur de l'Allemagne n'a pas de plus sûr ennemi que les Grandes Allemagnes. S'il y a une seule leçon à apprendre de l'histoire moderne, quelle autre est-ce ?

La conclusion s'impose. Aidons le droit et la démocratie en Allemagne de l'Est, aidons-y le progrès d'un marché que contrôleront la moralité exigeante du pays de Luther et ce qui reste de l'idéal socialiste, faisons tout pour l'intégrer à l'Europe, ouvrons toutes les frontières, mais laissons les Etats en l'état. Même, favorisons la décentralisation de cette Allemagne en Landers autonomes et le renforcement des pouvoirs des Landers partout. En ce temps où les Etats-nations perdent de leur pouvoir, ne mettons pas un ongle dans l'engrenage qui pourrait recréer celui qui fut le pire de tous. Pas d'Anschluss avec l'Allemagne de l'Est. *Mutatis mutandi*, plus de Munich à Strasbourg. En ce temps où les extrêmes droites remontent en Europe, garantissons que le monde ne tremblera plus aux aléas de la politique intérieure allemande. Et pour montrer que l'on croit ce que l'on dit sur la liberté, retirons sur-le-champ ces absurdes troupes d'occupation.

Peut-être ces raisons, affirmées par l'opinion non-allemande unanime, et d'abord par les germanophiles et les admirateurs de l'alémanité, conduiraient-elles davantage d'Allemands à réfléchir avec plus de profondeur et de lucidité sur leur propre question, sur la nature de leur grandeur, sur leurs propres démons ; à prendre conscience que le premier devoir est de chosir avec justesse et raison son devoir *(erst wagen...)* ; à écouter leurs sages plutôt que leurs politiciens en campagne ; et à résister aux perversions si naturelles de la fraternité en idéologie nationaliste et du désir de liberté en volonté de puissance.

L'Allemagne a maintenant une occasion unique de prendre sa revanche dans le progrès pour la paix et la liberté. Les événements, en effet, lui attribuent la vocation historique de donner à l'Europe les leçons par l'exemple dont celle-ci va avoir le plus besoin : comment oublier les frontières au lieu de les « rectifier », comment approfondir la vraie démocratie par la cogestion dans l'industrie et la décentralisation politique plutôt que par l'unanimisme étatique, comment cultiver les civilisations nationales sans effleurer les boîtes de Pandore des nationalismes antagonistes. Cet exemple commence par avoir l'ouïe assez éduquée pour discerner, sous les chants des sirènes du *Vaterland*, les rythmes trop simples de la teutomanie et les grincements baroques qui leur emboîtent le pas. Alors, oui, *« Am deutschen Wesen soll die Welt genesen »*, ou, du moins, *quelque chose d'allemand* pourrait guérir le monde.

▶ **Serge-Christophe Kolm est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.**

(1) Les parités européennes rigides à mark sous-évalué sont responsables du chômage actuel en France en ayant imposé la déflation et en freinant les exportations,alors que la RFA en retire à la fois de fortes exportations qui réduisent son chômage et la stabilité des prix européenne (voir par exemple notre livre *Sortir de la crise*,Hachette,1984).

TRAIT LIBRE



Dessin paru dans *l'International Herald Tribune* du 16 février

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AU COURRIER DU Monde

Le suicide ou le grabat

Le suicide des personnes âgées (*le Monde* du 14 février) n'est pas un fléau ; c'est la multiplication des grabataires sans espoir qui l'est. J'ai assisté successivement pendant de longs mois un père qui ne me reconnaissait plus, puis une tante qui ne pouvait plus parler ni manger et qui émettait un hurlement rauque toutes les dix minutes. Comment éviter une telle déchéance ? Moi, je veux choisir la date de ma mort. C'est pourquoi j'ai adhéré à l'Association pour le droit de mourir dans la dignité. Vive la vie tant qu'elle peut apporter de petits bonheurs quotidiens et surtout tant qu'elle permet d'être utile aux autres ! Vive la mort quand elle délivre de l'inutilité et des souffrances !

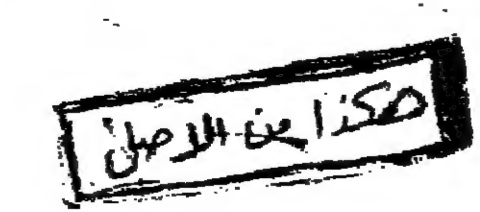
MONIQUE NORRY-MABILE
Bussy-Saint-Georges (Seine-Maritime)

L'Allemagne et son passé

Germanophile reconnu pour tel, fils d'un père germanophile, je ne peux qu'approuver, et en particulier dans l'intérêt bien compris de la nation allemande, les propos de M. Rosenthal dans *le Monde* du 13 février.

Du reste, déjà au cours des années 1948 à 1952, mon père, alors haut-commissaire de la République française en Allemagne encore occupée, a dû, à plusieurs reprises, rappeler à l'ordre et à la décence, dans des termes identiques, le chancelier Adenauer – souvent oublieux d'un lourd passé récent – dans ses récriminations à l'endroit des alliés, appliqués cependant à redresser avec zèle l'économie allemande en ruine !

LOUIS FRANÇOIS-PONCET



ÉTRANGER

URSS

Moscou souhaite des pourparlers directs entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

La séance à huis clos du Parlement soviétique sur la crise du Caucase, ouverte lundi matin, a été suspendue pour vingt-quatre heures faute de résultats et devrait reprendre mercredi 21 février. Moscou souhaite des pourparlers directs entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, mais lundi les députés de cette dernière République ont commencé par quitter la séance du Parlement.

MOSCOU

de notre correspondant

A huis clos de peur qu'une déclaration, une phrase, un mot de trop, ne remettent le feu aux poudres, le Soviet suprême a consacré, lundi 19 février, une entière journée de débats à la crise du Caucase. Faute de résultats concrets, cette séance se prolongera mercredi, mais les dirigeants soviétiques sont cette fois-ci décidés à ne pas laisser députés arméniens et azerbaïdjanais noyer le Parlement dans la polémique.

Ils souhaitent en effet obtenir du Soviet suprême la mise en place d'un processus de négociation permettant l'ouverture de pourparlers directs entre Arménie et Azerbaïdjan. En conflit ouvert depuis deux ans sur la question du Haut-Karabakh, les deux républiques seraient ainsi amenées à rechercher elles-mêmes une solution qui puisse les satisfaire l'une et l'autre.

Il n'est pas du tout certain que l'équipe de M. Gorbatchev parvienne à faire démarrer ce processus et à empêcher surtout qu'il n'échoue rapidement, puisque le Haut-Karabakh est aujourd'hui le ciment des nationalismes arménien et azéri et qu'il y a des siècles que cette terre divise les deux peuples. En tout état de cause, d'éventuels pourparlers directs seraient longs, difficiles et émaillés de ruptures, mais c'est précisément là le premier avantage qu'y verrait le Kremlin. Car s'il n'est pas de solution miracle, la seule chose sur laquelle Moscou puisse vraiment tabler est le temps – le temps qui permettrait d'ouvrir les dossiers, de cerner les arguments et de dépassionner la discussion en contraignant chacun à savoir plaider publiquement sa cause. Et tant qu'on parle, le bruit des armes, à défaut de s'éteindre, s'assourdit.

Deuxième avantage de pourparlers directs : Arméniens et Azéris ne pourraient alors plus accuser à l'unisson Moscou de tous leurs maux présents. Une fois examinée l'Histoire et fixées les responsabilités (elles sont grandes) tant de la Russie impériale que de l'Union soviétique, resteraient en effet à définir les moyens d'un compromis. Or, dès lors qu'il serait conjointement proposé par l'Arménie et l'Azerbaïdjan, non seulement le Kremlin n'aurait pas les moyens de s'y opposer, mais il n'y aurait non plus aucun intérêt puisque, vu de Moscou, le meilleur statut du Haut-Karabakh est celui qui permettrait de régler la crise.

En ce sens, M. Gorbatchev poursuit d'ailleurs à travers cette tentative un objectif beaucoup plus large, puisque la démarche qu'il prône à propos du Caucase est celle qu'il aimerait généraliser à l'ensemble de l'Union. Confronté à l'irréversibilité de la montée des nationalismes au sein de l'URSS et à l'obligation qui s'ensuit de totalement redéfinir les liens entre les républiques actuellement soviétiques, il souhaite en effet désamorcer les conflits en leur proposant la renégociation des traités d'union.

A terme – et à terme sans doute rapproché, – cela signifie que certaines Républiques sortiront de l'Union soviétique mais, que celles qui feront ce choix garderont des liens économiques institutionnels avec l'URSS et que les autres pourront redéfinir la nature de leur appartenance à un futur Etat de type confédéral.

Cette démarche se cherche encore. Rien de très concret ne pourra être fait avant l'été au plus tôt, c'est-à-dire avant que les Républiques n'aient procédé à leurs élections locales et parlementaires, que le régime présidentiel n'ait été institué et le rôle dirigeant du parti abrogé et que n'ait eu lieu, enfin, le congrès du parti.

Dès avant l'été, cette démarche peut en revanche se roder, et la crise caucasienne est à cet égard le meilleur des bancs d'essai, puisqu'elle permet de demander à deux Républiques d'user de leur souveraineté jusqu'à présent théorique et cela pour résoudre un problème de minorité. Car le plus redoutable dans la montée des nationalismes des peuples d'URSS n'est pas la radicale transformation à laquelle elle contraint l'Etat soviétique. Ce siècle, après tout, a déjà appris aux empires que la décolonisation n'était pas leur fin et aux colonisés qu'elle avait aussi ses inconvénients. Il existe des formules de rechange. Elles seront forcément diverses mais toutes se heurteront à deux difficultés fondamentales : la faiblesse (sauf dans les pays baltes) des forces politiques nationales, et les garanties à offrir aux minorités – arménienne d'Azerbaïdjan, russe de partout, abkhaze de Géorgie, etc.

Tout est à inventer et lundi tout a mal commencé puisque les députés d'Azerbaïdjan, au paroxysme des polémiques, ont quitté le Soviet suprême pendant qu'y intervenait le général Iazov, responsable, comme ministre de la défense, de l'entrée, le mois dernier, des troupes soviétiques à Bakou.

BERNARD GUETTA

Dans ses Mémoires

M. Eltsine brosse un portrait peu flatteur de M. Gorbatchev

Les Mémoires de M. Boris Eltsine, l'enfant terrible de la perestroïka, ne sortiront qu'au début d'avril dans plusieurs pays, mais les extraits qu'en publie le *Sunday Times* de Londres ont déja de quoi donner le tournis à la nomenklatura soviétique, et à M. Gorbatchev lui-même.

Dans un premier chapitre, l'ancien premier secrétaire du parti à Moscou avait décrit les privilèges réservés aux dignitaires du régime d'une manière d'autant plus véridique qu'il en a largement profité lui-même, en tant que chef du parti à Moscou et membre suppléant du bureau politique, entre 1985 et 1987. Dans un second, l'auteur raconte ses relations tumultueuses avec M. Gorbatchev pendant cette période. On y apprend qu'avant la session du comité central qui consacra sa chute, en octobre 1987, M. Eltsine avait déja formulé des critiques au cours d'une réunion du bureau politique.

Mal lui en prit : « *Gorbatchev suspendit la séance et sortit de la pièce. Pendant une demi-heure, le politburo garda le silence, ne sachant que faire. Quand il revint, il se lança dans une longue tirade contre moi. Le choix de ses mots était presque hystérique (...) Il parla pendant quarante minutes, presque dans un langage de charretier, et pratiquement sans aborder le fond de mes remarques.* »

On croyait pourtant que c'est grâce au secrétaire général que le disgracié avait pu s'exprimer au dernier jour de la conférence du parti, pendant l'été 1988, dans un discours qui donna lieu à une mémorable passe d'armes avec M. Ligatchev, le chef de file des conservateurs. En fait, M. Eltsine révèle qu'il dut prendre d'assaut la tribune et qu'on essaya, sous prétexte de consultation, de l'attirer dans un bureau d'où il ne serait pas ressorti. On finit par lui donner la parole, mais le geste fut en quelque sorte imposé.

Cela dit, c'est tout de même le secrétaire général qui, en 1987, offrit au disgracié un poste secondaire au gouvernement, alors que ce dernier s'attendait à être exilé comme ambassadeur dans un lointain pays. L'explication, selon lui, est simple : « *Je crois que si Gorbatchev n'avait pas eu Eltsine, il lui aurait fallu l'inventer (...) Il y a le conservateur Ligatchev, qui tient le rôle du vilain. Puis Eltsine, l'enfant terrible, le radical farfelu. Enfin le héros sage et omniscient, Gorbatchev lui-même.* »

Cette description est-elle toujours valable au moment où M. Eltsine, l'un des chefs du groupe interrégional des députés et le seul qui ait voté contre la plate-forme du parti au dernier plénum, a de fortes chances de se faire élire à la tête de la fédération de Russie lors des prochaines élections ? Si oui, elle a pour effet d'entraîner toujours plus sur sa gauche le centriste « *sage et omniscient* » qu'est le secrétaire général.

M. T.

RDA : trois kilomètres du mur ont été démolis à Berlin

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Une unité de pionniers des garde-frontière est-allemands a commencé dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 février à démanteler les installations sur la portion du mur qui va du Reichstag au point de contrôle Check Point Charlie en passant par la Porte Brandebourg et la Postdamerplatz : près de trois kilomètres au total, en plein cœur de ce qui sera peut-être bientôt une ville de Berlin réunifiée.

Dans un premier temps le mur sera remplacé par une simple clôture métallique. Les travaux prendront plusieurs semaines. Le chantier a été ouvert en présence de personnalités des deux parties de la ville dont le maire de Berlin-Ouest, M. Walter Momper, venu faire un tour à pied au milieu de la petite foule de Berlinois rassemblée tout autour de la Porte Brandebourg. L'atmosphère était joyeuse, sans avoir cependant cette intensité qu'on avait connue lors de l'ouverture des premiers points de passage ou de la Porte Brandebourg elle-même. On s'habitue à tout.

Aujourd'hui en RDA, la question n'est plus tant de savoir s'il y aura réunification, mais quand et comment. Tout de suite - et par intégration pure et simple à la RFA - comme le voulait le dernier carré de manifestants de Leipzig qui n'étaient plus qu'une cinquantaine de mille lundi soir ? Le pavé de la « *ville héros* », monopolisé à présent par les formations de droite, est devenu inhospitalier pour beaucoup de manifestants des premières heures. L'arrogance des dirigeants ouest-allemands à l'égard du premier ministre de l'Est, M. Hans Modrow, et des membres de son gouvernement lors de sa visite la semaine dernière à Bonn a provoqué une réaction de sursaut. On prend conscience qu'une absorption pure et simple serait lourde de conséquences pour tout un chacun. Le chancelier Kohl, qui devait tenir mardi 20 février en fin d'après-midi un meeting à Erfurt, en RDA, devra en tenir compte. Commentant sa visite à la « *table ronde* », réunie lundi comme chaque semaine à Berlin-Est, M. Modrow a indiqué que le résultat le plus important était que « *désormais les gouvernements des deux Etats allaient jeter les bases de l'unification de la RDA et de la RFA dans un Etat fédéral* ». Mais il a aussitôt affirmé que cette unification devait être réglée par un traité, que les citoyens de RDA « *quelles que soient les fautes du passé* » avaient des valeurs à défendre et que l'union économique et monétaire ne devait pas se faire au préjudice des épargnants, des retraités, des familles. Tout en regrettant que Bonn ait refusé l'aide immédiate de 1,5 milliard de deutschemarks, le premier ministre a indiqué qu'il n'était pas question de « *mendier à genoux* ». Ce discours a été défendu par la grande majorité des partis représentés à la table ronde qui a par ailleurs décidé de montrer elle-même de quel bois elle se chauffait en demandant au gouvernement, contre l'avis des socialistes démocrates (ex- communistes) et des chrétiens-démocrates, de libérer avant les élections les prix des produits alimentaires. Elle a préconisé de redistribuer les trente milliards de marks de subventions annuelles aux familles sous forme d'une allocation de 150 DM par mois en moyenne, par personne.

HENRI DE BRESSON

TÉMOIGNAGE

« La logique policière l'emportait souvent sur le bon sens et la raison politique »

nous déclare un ancien diplomate est-allemand

M. Armin Riecker, quarante-ix ans, a quitté le Parti communisme est-allemand le 1er décembre 1989. Depuis le mois d'août, il tentait de persuader ses camarades de tenir compte de la réalité et de s'engager dans la voie des réformes. La vague d'émigration avait commencé, et sa position de chef d'un service des affaires intérieures du district de Leipzig lui permettait de percevoir l'ampleur de la crise qui secouait son pays.

Au mois de septembre, avec sa famille, il avait passé deux semaines de vacances en Hongrie où il avait subi un choc : « *Je me suis rendu compte, en voyant les citoyens de la RDA fuir par la frontière qui venait de s'ouvrir, que j'étais le serviteur d'un pouvoir rejeté par le peuple. Je ne voyais plus qu'une issue : que la RDA s'engage dans une réforme radicale du système socialiste, du type de celle que Gorbatchev essaie de mettre en œuvre en URSS.* »

De retour à Leipzig, Armin Riecker vit en direct cette révolution tranquille qui, le 18 octobre, provoque la chute d'Erich Honecker. L'accession d'Egon Krenz à la tête du parti et de l'Etat suscite, chez lui, l'espoir d'un renouveau : Armin, membre depuis vingt et un ans du parti, espère toujours que les idéaux auxquels il a consacré sa vie ont quelques chances de survivre à la débâcle du stalinisme.

Seul un processus démocratique total

L'espoir sera de courte durée. Egon Krenz n'était en mesure que de faire des reformettes. L'appareil stalinien, en revanche, ne désarme pas et s'accroche à son pouvoir, à ses privilèges et à ses postes. Le 30 novembre, on procède, dans les sections de Leipzig du SED, à l'élection d'un délégué au congrès extraordinaire du parti. Son programme de réformes est rejeté, et il en tire les conséquences : un parti stalinien du type du SED, en dépit de la bonne volonté et de l'honnêteté de dirigeants comme Gregor Gysi, est incapable de se réformer en profondeur.

L'accélération de la décomposition du parti et de l'Etat, les risques de radicalisation des conflits politiques et sociaux amènent Armin Riecker à la conviction que seul un processus démocratique total, ne laissant aucune zone d'ombre sur le fonctionnement des rouages les plus secrets de l'ancien pouvoir, est de nature à garantir l'avenir d'une Allemagne sur la voie de l'unité.

Armin Riecker, avant d'être cadre de l'administration territoriale a servi pendant dix-neuf ans dans l'armée nationale populaire et dans la diplomatie de la RDA. Diplomé de langues et de sciences politiques, il est recruté en 1967 par le ministère de la défense pour s'occuper des relations internationales de l'armée et, naturellement de l'aspect « renseignement ».

Ces fonctions l'amènent en 1975 à l'ambassade de RDA à Paris. Officiellement, il occupe le poste de premier secrétaire d'ambassade, mais, en fait, il est là en tant que commandant de l'armée nationale populaire, détournant les préventions de la diplomatie française qui n'admet pas, en tant que puissance alliée de la seconde guerre mondiale, la présence d'un attaché militaire de la RDA à Paris.

« *Décrire aujourd'hui certains mécanismes mis au service d'une politique de sécurité erronée n'est pas un acte de trahison, mais le devoir de quelqu'un qui estime de sa responsabilité d'éviter le retour de telles pratiques. A l'inverse d'un Schalck-Golodkowski, qui, selon les bonnes vieilles méthodes livre ses informations aux services secrets de la RFA, j'ai choisi de m'adresser à l'opinion publique par l'intermédiaire de la presse.*

» *Il est important que deux aspects de cette période passée soient mis en lumière : la toute-puissance de la Sécurité d'Etat (Stasi), et les activités du parti échappant au contrôle démocratique. Cela ne vaut pas seulement pour le territoire de la RDA où chaque jour amène sa moisson de scandales, mais tout autant pour les activités des missions diplomatiques à l'étranger, qui ont été jusqu'à présent épargnées par la critique démocratique. Je ne suis pas pour une chasse à l'homme, mais pour la destruction des structures dont j'ai fait partie lors de mon séjour parisien.* »

Armin Riecker a pu constater comment des postes diplomatiques étaient réservés à des personnages de la Stasi, plus ou moins compétents. « *Lorsque, par exemple un ministre plénipotentiaire et vrai diplomate comme M. Günter Buering, numéro deux de l'ambassade à la fin des années 70, se refusait à executer les ordres du chef de la Stasi à l'ambassade Waldemar Zoerner, pourtant en principe son inférieur hiérarchique, le conflit aboutissait au départ prématuré de M. Buering. La logique policière l'emportait la plupart du temps sur le bon sens et la raison politique.* »

Cette domination de l'appareil de sécurité doit cesser, estime Armin Riecker. Il souhaite que le ministre est-allemand des affaires étrangères, M. Oskar Fischer, l'un des rares survivants de l'ancien gouvernement fasse une déclaration solennelle annonçant que les structures et l'influence de la Stasi dans les ambassades ont été supprimées. « *Cela concerne au premier chef la France et les autres pays de la CEE, car cela n'a aucun sens de poursuivre des activités de renseignements dans une Communauté dont on sera bientôt l'un des membres.* »

De l'argent pour le PCF

Cette lenteur dans la mise au grand jour des tares du système déchu concerne également les activités extérieures du parti communiste SED. Le 5 février dernier, l'organe central du parti, *Neues Deutschland*, publiait pour la première fois les comptes de l'organisation. Un poste de dépense a particulièrement attiré l'attention d'Armin Riecker. Il s'intitule « *aide solidaire aux mouvements progressistes du monde entier* » et son montant s'élève à plus des trois quarts des dépenses en devises fortes du SED. Une somme considérable à laquelle s'ajoute les importations de publications communistes étrangères, en fait des subventions déguisées à ces organes qui s'élèvent à 10,8 % des dépenses totales.

Armin Riecker pense qu'il serait « *nécessaire de connaître dans le détail les bénéficiaires de ces aides* ». Au cours de son séjour à Paris, il a pu en effet constater que cette « aide solidaire » n'était pas seulement destinée à soutenir le combat de mouvements révolutionnaires clandestins ou sans moyens, mais servait aussi à financer des partis ayant pignon sur rue, comme le Parti communiste français.

« *En parlant de cela, je ne veux dans aucun cas faire offense aux militants communistes sincères que j'ai connus en France. J'ai autant d'estime pour eux que pour ceux qui ont combattu dans la Résistance contre l'occupant nazi. Mais, aujourd'hui cela n'a plus aucun sens de poursuivre ces pratiques conspiratrices dans les relations entre partis. C'est pourquoi je regrette d'avoir, au début de l'année 1979, apporté une mallette bourrée d'argent à la secrétaire de Gaston Plissonnier, la « camarade Ghislaine ». Pendant qu'elle faisait compter les coupures par un autre camarade, je m'entretenais de la situation politique en France avec Gaston Plissonnier.*

» *Sur le moment, j'étais fier d'accomplir une telle tâche au nom du parti ; aujourd'hui j'en ai honte. J'attends de Georges Marchais qu'il dise lui aussi aujourd'hui qu'il a honte d'avoir été un bon ami d'Erich Honecker, d'avoir passé d'agréables vacances dans les demeures luxueuses de la nomenklatura de la RDA, et d'être le secrétaire général d'un parti qui a accepté de l'argent, durement gagné par le peuple de la RDA, ou obtenu par des moyens douteux.* »

Il s'est avéré en effet, que les devises généreusement distribuées aux « mouvements amis » provenaient d'entreprises propriétés du parti, comme par exemple « Genex », une société commerciale par l'intermédiaire de laquelle des étrangers ou les possesseurs est-allemands de devises pouvaient acquérir des biens introuvables dans le pays. Ainsi, des Allemands de l'Ouest pouvaient faire cadeau d'une automobile à leur famille en RDA et financer, sans s'en douter les activités internationales du SED.

Les liens entre quelques dirigeants du PCF et des communistes allemands comme Hermann Axen doivent leur solidité au combat commun dans la Résistance sur le sol français. D'autres ont fait connaissance pendant la guerre d'Espagne. « *A cette époque, et plus tard pendant la guerre froide, ces méthodes avaient leur justification. Qu'elles se soient perpétuées pour assurer la préservation d'un appareil stalinien me paraît profondément immoral.* »

Armin Riecker aurait pu se taire et faire comme tant de ses compatriotes, tenter sa chance à l'Ouest. Mais, dit-il, « *d'une manière ou d'une autre la vie ne sera pas facile. Les uns me traiteront de traître, les autres voient en moi un coupable du régime précédent. Je resterai à Leipzig pour tenter de participer à la reconstruction démocratique de mon pays réuni. J'occuperai la place que me confieront les nouvelles instances démocratiquement désignées lors des prochaines élections.* »

Il a l'intention d'exposer son point de vue et ses vérités à l'opinion publique dans son pays, malgré une première expérience décevante. Il s'était en effet adressé à un de ces « comités de citoyens » qui ont fleuri pendant la révolution de novembre, et qui était chargé d'enquêter sur les activités des forces de sécurité intérieure. Or quelques semaines plus tard, il s'avérait que le président de ce comité de citoyens était au service de la Stasi.

Propos recueillis par
LUC ROSENZWEIG

EUROPE

ROUMANIE : après les désordres provoqués par les « hooligans »

Les « gueules noires » ont manifesté à Bucarest pour soutenir les dirigeants

Le président Ion Iliescu a invité les Roumains au calme, lundi soir 19 février, après que plusieurs milliers de mineurs ont manifesté à Bucarest pour prendre la défense du Comité provisoire d'union nationale (CPUN), dont le siège avait été saccagé la veille par des manifestants hostiles au nouveau régime.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« Messieurs les ministres de l'intérieur et de la défense, vous allez jurer, ici, devant nous, de garantir dorénavant la sécurité du gouvernement et du Parlement. Sinon, c'est nous, les mineurs, qui allons prendre l'ordre en main, vous et vos amis irez nous remplacer au fond ». Lourde atmosphère de menace lundi soir 19 février à Bucarest.

Après les violents désordres de la veille, le saccage des locaux du gouvernement provisoire et les humiliations subies par un membre de l'équipe au pouvoir, cinq mille « gueules noires » de la vallée de Giu, dans le centre-ouest du pays, ont, à leur tour, pris possession, lundi vers 19 heures , de la place de la Victoire à Bucarest. Fraternisant avec les soldats à nouveau stationnés dans des blindés depuis la veille au soir sur l'esplanade, les hommes de Giu, « révoltés » par les images télévisées de la manifestation précédente, s'étaient embarqués, dès 8 heures du matin, dans les trains en partance pour la capitale.

Apprenant que d'autres mineurs de la région s'apprêtaient à faire de même, pour venir *« donner une leçon aux hooligans »* qui s'en étaient pris la veille à leur *« gouvernement »*, M. Gelu Voican, vice-premier ministre, s'est rendu en hélicoptère, le matin même, dans le bassin minier pour tenter de stopper le mouvement et, du même coup, faire applaudir à tout rompre l'action gouvernementale entreprise jusqu'ici. Dans plusieurs villes ouvrières de province, des manifestations de solidarité avec le pouvoir en place se sont également déroulées, apparemment sans incident notable.

« Iliescu ! Iliescu ! Nous sommes avec toi ! Nous allons te débarrasser des voyous. » Pas vraiment agressifs mais forts de leur nombre et de la largeur de leurs épaules, les « gueules noires » ont d'abord traversé une grande artère de la ville en hurlant avec un bel ensemble leurs slogans favoris. Trouant la nuit épaisse tombée sur Bucarest, la lueur dansante des lampes de leurs casques de travail leur donnait l'inquiétante allure d'une nuée de lucioles en formation d'attaque. Reçue dans la soirée par leur homme politique préféré - le président du Comité provisoire d'union nationale (CPUN), M. Ion Iliescu - une délégation d'une centaine de personnes a pu ensuite se livrer, deux heures durant, et devant le pays tout entier, c'est-à-dire en direct à la télévision, au petit jeu des questions, des menaces voilées et des procès d'intention.

« Nous viendrons faire le ménage ! »

« Comment peut-on admettre, demande un moustachu en grosse veste de peau, *de voir un homme comme M. Voican, qui était dès les premières heures à la pointe de la révolution, se faire ainsi impunément bousculer par des hooligans? »*

- *« Oui,* s'écrie un autre, *pourquoi demander la démission du président Iliescu alors qu'il n'y a pas mieux que lui pour conduire cette période de transition et peut-être même plus? »*

- *« Nous vous prévenons amicalement une dernière fois,* reprend un « Monsieur » en pull de laine, *c'est la deuxième fois que nous sommes obligés de venir ici, à Bucarest, défendre notre révolution. Qu'on ne nous force pas à revenir encore car, la prochaine fois, nous viendrons faire le ménage avec nos manches de pelle. »*

Retransmises simultanément sur les écrans et à l'extérieur du siège gouvernemental par un système de haut-parleurs - une installation impossible à monter, disait-on hier aux manifestants anti-gouvernementaux - les menaces du mineur sont accueillies sur la place de la Victoire par un tonnerre d'applaudissements. La caméra s'attarde sur une banderole : *« Nous, mineurs, nous voulons travailler en paix pour la liberté du pays. »*

« Ne vous inquiétez pas, dit alors le général Chitac, ministre de l'intérieur, *avec l'aide de l'armée et de tous les Bucarestois de bonne volonté, je peux vous assurer que ce qui s'est passé hier ne se reproduira pas. »* Le général Stanculescu, tout nouveau ministre de la défense, fait une promesse dans le même sens et affirme qu'avec les réformes qu'il envisage : *« Tout le pays sera fier de son armée. »*

La discussion continue. Invités par le président Iliescu à participer au débat, les représentants de quelques partis d'opposition, membres du CPUN (le Parlement provisoire), présents dans la salle, tentent de se faire entendre. M. Cunescu, secrétaire général des sociaux-démocrates, rappelle qu'il dirige un parti vieux d'un siècle et essaie de donner une petite leçon de démocratie. Dialogue, tolérance, liberté. Les mots passent mal. *« Ne croyez pas,* explique-t-il, *qu'une vraie démocratie peut se passer des partis. Il y en a beaucoup, certes - quarante-quatre - mais après une révolution, c'est un mouvement normal. Petit à petit ces organisations vont se regrouper ou disparaître. »*

- *« N'empêche,* rétorque un grand type dégingandé, ingénieur de son état, *nous, nous n'acceptons par le parasitisme des partis. Les critères que vous avez fixés pour les fonder sont trop simplistes. »* Il rappelle qu'il suffit de présenter deux cent cinquante signatures pour légaliser un parti et recevoir automatiquement une somme d'argent de l'Etat et des bureaux . *« A nous seuls ce soir, nous pouvons en fonder vingt ! »*, hurle l'ingénieur.

Dehors, la foule exulte : *« Nous ne sommes pas d'accord pour vous subventionner avec nos impôts. Si vous avez des adhérents, c'est à eux de vous financer. »* Vieux débat pour une démocratie balbutiante. M. Ion Iliescu, toujours aussi calme, souriant et maître de lui, n'intervient pas sur ces questions subalternes . Il se lèvera par contre pour demander aux mineurs de garder leur calme et de traiter les hommes des partis invités par lui *« avec le respect qu'ils méritent »*.

M. Illiescu défend l'opposition

C'est que le ton monte. Certains gros bras apostrophent maintenant les membres de l'opposition avec agressivité. *« Que faisiez-vous les 21 et 22 décembre, hein ! on ne vous a pas vus. » « Et vous ? Pendant que nous mangions du pain noir à la maison, vous étiez bien nourris à l'étranger. »* Impossible dialogue. Sous des airs de grand déballage, c'est une formidable manipulation politique qui se joue en direct à la *« télévision roumaine libre »*.

M. Ion Iliescu sait qu'il lui faut intervenir, à moins de perdre tout le bénéfice du happening en cours. *« Allons, messieurs, ne confondez pas les représentants des partis avec les actes terroristes d'hier (...) Vous avez vu à la télévision les visages de ceux qui se sont livrés aux violences. C'était des gens intellectuellement peu évolués et qui ont sans doute été payés (...) Les membres de l'opposition qui sont ici sont gens de bonne foi qui se sont désolidarisés de ces hooligans et qui sont d'accord pour réprimer sévèrement ce genre d'actions destabilisatrices. »* Chaque fois qu'il prend la parole, la salle et la foule, dehors dans la nuit froide, explosent en *« vivats »*.

Le président du CPUN tente ensuite, en apparence du moins, de détourner l'agressivité de la salle sur *« des éléments déstabilisateurs »* à l'étranger. Il sort un journal de sa poche et accuse les survivants des *« chemises vertes »* roumaines fascisantes, réfugiés depuis la dernière guerre aux Etats-Unis, de chercher à revenir pour semer la perturbation . Mais le poisson est un peu gros et la salle l'ignore pour se concentrer seulement sur les partis.

Finalement, après s'être fait longuement prier par leur cher président, les mineurs accepteront de rentrer chez eux dans le calme. La soirée aura au moins permis au pays de comprendre deux ou trois choses utiles pour son avenir. D'abord, que le président par intérim et son équipe sont loin d'être des enfants de choeur en matière de méthodologie politique préélectorale. Ensuite que, contrairement à ce qu'annonçait la veille le vice-président M. Gelu Voican, les *« événements honteux »* de la veille n'ont fait aucun mort parmi les soldats mais, selon le ministre de la défense, *« une vingtaine de blessés, dont huit sérieusement »*. *« Détail »* important quand on sait l'état de surexcitation passionnelle des foules roumaines en cette période postrévolutionnaire.

On aura aussi appris par M. Iliescu qu'un certain nombre de *« citoyens irresponsables poussent vainement l'armée au coup d'Etat »*. On aura surtout compris que l'installation de la démocratie en Roumanie sera sans doute longue et difficile.

PATRICE CLAUDE

GRÈCE : premier tour sans résultat

La bataille pour l'élection présidentielle a commencé

ATHÈNES

de notre correspondant

Les trois cents députés grecs ont procédé, lundi 19 février, sans grande passion, au premier tour de l'élection du président de la République. L'actuel chef de l'Etat, M. Christos Sartzétakis, seul candidat en lice, n'a pas obtenu, comme prévu, la majorité requise des deux tiers . Cent cinquante et une voix (cent vingt-huit socialistes, vingt et un communistes et apparentés, un député de gauche indépendant et le député musulman de Thrace) se sont portées sur son nom.

C'est la Coalition de gauche et de progrès (dominée par le Parti communiste) qui avait présenté, vendredi 16 février, la candidature de M. Sartzétakis, élu en mars 1985 pour cinq ans.

Le chef du Pasok (socialiste), M. Andréas Papandréou, s'est rallié juste avant le vote à cette candidature, dans un souci évident de recoller les morceaux avec les communistes dans la perspective d'une union de la gauche après les prochaines législatives.

M. Constantin Mitsotakis, président de la Nouvelle Démocratie (conservateur, cent quarante-huit députés), qui a mis fin, la semaine dernière, à l'expérience de gouvernement d'union nationale de M. Xénophon Zolotas (*le Monde* du 14 février) et qui ne pense plus qu'aux élections générales, a décidé de voter blanc au cours de ces trois tours de scrutin prévus car, a-t-il expliqué : *« C'est le moyen le plus sûr d'assurer à 100 % le déroulement des élections le 8 avril. »*

M. Mitsotakis a pris sa décision, après le refus de M. Constantin Caramanlis (ancien président et fondateur de la Nouvelle Démocratie), de briguer, dans cette première phase, le mandat présidentiel. M. Caramanlis, qui reste très populaire en Grèce, tient à rester l'homme du recours, accepté par une large majorité parlementaire, et ne pas apparaître comme l'homme d'un seul parti.

M. Papandréou n'a pas manqué de lancer de vives critiques contre M. Mitsotakis, l'accusant par son vote blanc de *« saper »* l'institution présidentielle et de *« provoquer »* le peuple grec. Le leader socialiste, qui a la possibilité de présenter d'autres candidats au cours des deux prochains tours, le 25 février et le 3 mars, où les majorités requises seront respectivement de deux cents et cent quatre-vingts voix, n'a pas voulu dévoiler ses cartes. Mais il ne fait pas de doute qu'il cherchera, surtout au troisième tour, à présenter un candidat de consensus mettant dans l'embarras les députés conservateurs, mal à l'aise dans leur rôle d'abstentionnistes. M. Papandréou pourrait ainsi, dans cette bataille, marquer un point précieux dans la course aux législatives.

Dans le cas probable où aucun candidat ne serait élu aux cours des deux derniers tours, le Parlement sera dissous, et la nouvelle assemblée issue des élections du 8 avril devra élire le président à une majorité de cent quatre-vingts voix au premier tour, à la majorité absolue au second tour et, en dernier recours, à la majorité relative.

DIDIER KUNZ

SUEDE

Les sociaux-démocrates tentent de former un nouveau cabinet

STOCKHOLM

de notre correspondante

M. Ingvar Carlsson, le premier ministre social-démocrate démissionnaire, a été chargé, lundi 19 février, par le président du Parlement, M. Thage G. Peterson, de tenter de former un nouveau cabinet. Il n'a que deux jours pour constituer une nouvelle équipe et élaborer un programme économique acceptable par un ou plusieurs autres partis. Mercredi soir 21 février au plus tard, il doit présenter les résultats de ses efforts. Sa tâche n'est pas des plus faciles, les éventuels partenaires posant des conditions à une collaboration avec les sociaux-démocrates.

Le premier à tendre la main avait été, dès la fin de la semaine dernière, le leader centriste, M. Olof Johansson, qui estimait, comme M. Carlsson, que dans la situation présente, il était préférable d'éviter des élections anticipées. Mais M. Johansson jugeait aussi que cette même situation exigeait plus qu'une alliance *« rouge-verte »* et il avançait l'idée d'une grande coalition, que le premier ministre devait cependant rejeter, *« seule une situation de crise extrême »* justifiant, à ses yeux, un tel gouvernement. Le dirigeant libéral, M. Bengt Westerberg, dont le soutien avait permis au projet de refonte du système fiscal d'être adopté avant Noël par le Parlement, n'avait pas non plus écarté l'idée de collaboration avec les sociaux-démocrates, mais son parti s'y était opposé. Quant au chef de file des conservateurs, M. Carl Bildt, partisan, lui, de nouvelles élections, il avait déjà été pressenti, samedi dernier, par le président du Parlement pour former une équipe gouvernementale . Comme on pouvait le prévoir, les négociations entre les trois partis dits « bourgeois » n'ont pas abouti, faute d'accord sur le rythme de démantèlement des centrales nucléaires.

Les possibilités de choix de M. Carlsson sont, par conséquent, limitées et M. Lars Werner, le leader du Parti communiste (VPK), hostile aussi à un recours aux urnes, attend patiemment que les sociaux-démocrates sollicitent son aide. Il est apparemment disposé à la donner et a même préparé à cette fin un programme d'austérité *« avec un profil de gauche »*.

FRANCOISE NIETO

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : Le débat sur le statut militaire

Le chancelier Kohl met un terme à la polémique au sein de son gouvernement

La polémique qui avait éclaté ces jours derniers à propos du futur statut militaire de la partie orientale de l'Allemagne entre le ministre ouest-allemand de la défense, M. Stoltenberg (CDU), et le ministre des affaires étrangères, M. Genscher (FDP), est officiellement close. Après que les deux ministres eurent été convoqués ensemble à la chancellerie par M. Helmut Kohl lundi 19 février, une mise au point commune a été publiée. Elle rappelle que le chancelier a déjà repoussé l'idée d'une extension vers l'est du territoire militaire de l'OTAN à l'occasion de la réunification.

Le texte fait référence à une phrase de la déclaration gouvernementale de jeudi dernier dans laquelle M. Kohl disait qu'*« aucune unité ou installation de l'alliance atlantique ne devra être implantée dans le territoire qui est actuellement celui de la RDA »*. Le texte de lundi précise que sont concernées par cette phrase *« les forces de la Bundeswehr* (l'armée ouest-allemande) *qui relèvent de l'OTAN et celles qui n'en relèvent pas »*. Cette mise au point est généralement interprétée dans la presse ouest-allemande de mardi comme donnant plutôt raison à l'approche de M. Genscher. En réalité elle ne tranche pas réellement car elle ne dit rien de l'avenir de l'armée est-allemande (environ 150 000 hommes). Elle rappelle au contraire que c'est la conférence à six - qui rassemblera les quatre puissances responsables du statut de l'Allemagne, la RFA et la RDA après les élections démocratiques - qui déterminera, sous tous les aspects relatifs à la sécurité, le statut de la partie orientale de l'Allemagne.

Il s'agira d'une véritable négociation, et l'URSS entretient encore le flou sur ses intentions. *« L'URSS n'a pas dit son dernier mot »*, déclarait lundi le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze. *« Que personne ne pense que Moscou restera impassible dans le cas où une Allemagne réunifiée ferait partie de l'OTAN. Nous avons quelques variantes en réserve »*, a-t-il prévenu.

C. T.

Une hypothèse à l'étude au Conseil de défense et de sécurité

Paris et Bonn n'excluent pas la création de forces multinationales en Europe

Le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, institué il y a deux ans à Paris, n'exclut pas la perspective de créer des forces multinationales en Europe sur le modèle de ce qu'est déjà, à sa façon, la brigade franco-ouest-allemande en cours de formation.

Le général de division Klaus Naumann, chef du département politico-militaire de l'état-major ouest-allemand et secrétaire du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, et M. Bertrand Dufourcq, directeur des affaires politiques du ministère français des affaires étrangères et secrétaire adjoint de ce même conseil, l'ont indiqué, lundi 19 février, lors d'une réunion de presse consacrée aux travaux du Conseil depuis l'automne dernier, qio a vu le démarrage de cette institution.

Pour le général Naumann, c'est *« une question d'avenir »* que d'*« essayer de créer des forces multinationales »* en Europe, en raison d'une nouvelle situation de sécurité dans cette région du monde, liée aux négociations de Vienne sur le désarmement et au départ éventuel des forces américaines. *« C'est l'un des chemins pour prendre en compte cette situation »*, a expliqué le général ouest-allemand. *« La situation changeante en Europe nous oblige à faire preuve d'imagination »*, a estimé, de son côté, M. Dufourcq. *« C'est une voie à explorer. Nous devons ne nous interdire aucune réflexion, et il est clair que l'idée de forces multinationales est une hypothèse qu'on pourrait envisager. La brigade franco-allemande est un premier modèle de ce que pourrait être une telle force »*, a ajouté le diplomate français.

A propos de cette brigade franco-allemande de 4 200 hommes, en cours de formation, le général Naumann considère que *« tout se déroule selon le plan prévu »*. *« Il n'y a aucun signe qu'on envisage de s'écarter de ce qui a été prévu »*, a-t-il estimé.

« En une période où les mutations à l'Est et la perspective de l'unification allemande exigent la redéfinition d'un ordre de sécurité pour le continent, où la réduction attendue des forces américaines en Europe impose aux pays d'Europe de l'Ouest de prendre davantage en main leur effort de défense, où le désarmement conventionnel, notamment, connaît une dynamique à laquelle personne n'aurait osé croire il y a seulement un an, a conclu le général Naumann, *il est d'un intérêt fondamental que la France et l'Allemagne fédérale se concertent encore plus étroitement sur les sujets intéressant la sécurité de l'Europe. »*

DANEMARK : la féminisation des emplois

Quand une femme pasteur est enceinte...

COPENHAGUE

de notre correspondante

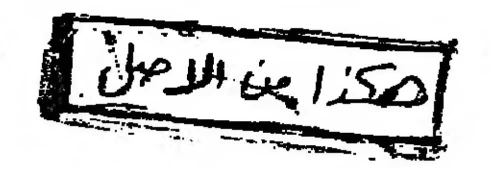
Au Danemark, des métiers jadis exclusivement masculins se féminisent à toute allure. La ville, qui compte pourtant deux cent soixante-dix mille chômeurs, a le plus grand mal à recruter des chauffeurs d'autobus, et on voit donc de plus en plus d'immigrés, mais surtout des femmes, au volant des Volvo jaunes qui sillonnent la capitale. Beaucoup ont largement atteint l'âge d'être grands'mères, mais elles se tirent fort bien de cette tâche, dédaignée par leurs compagnons qui répugnent à travailler le soir ou durant les week-ends et ainsi être privés de football ou de télévision. C'est aussi une femme qui préside actuellement le syndicat des conducteurs de banlieue.

Mais il y a plus insolite au royaume de Margreth II : l'Eglise officielle danoise (évangélique luthérienne) a autorisé il y a quatre décennies l'ordination des femmes. En Finlande, ce n'est possible que depuis quelques mois et en Suède et en Norvège l'opposition de milieux intégristes demeure stricte.

Pendant vingt ans, les candidates étaient peu nombreuses, mais brusquement les étudiantes en théologie désireuses de prendre la charge d'une paroisse se sont multipliées. Elles sont maintenant près de quarante-cinq, la plupart jeunes, n'entendant pas rester célibataires et voulant fonder un foyer, pas nécessairement avec un pasteur. D'où des problèmes : quand une femme pasteur est enceinte, elle n'a pas droit à un congé de maternité comme ses collègues fonctionnaires et aucun crédit n'a été prévu pour les remplacer durant les relevailles.

En haut lieu, on fait la sourde oreille, peut-être avec des intentions cachées. Les jeunes mères pasteurs, qui n'osent pas, par décence, se plaindre trop haut d'une pareille injustice, en sont réduites à écourter le plus possible leur absence. Elles ne peuvent laisser trop longtemps leurs ouailles à l'abandon, les fiancés doivent être mariés, les enfants baptisés et les morts enterrés.

CAMILLE OLSEN



AMÉRIQUES

Cuba, « dernière tranchée » du socialisme

Suite de la première page

Le savon, l'aspirine, le beurre? Tout comme les soutien-gorge ou les chaussures: *« se acabo ! »* il n'y en a plus. *« Même le sucre est rationné, tout va à l'exportation »*, s'exclame une femme, avant d'ajouter avec d'autant plus de conviction qu'elle devient vite le point de mire dans la queue qui s'allonge: *« On s'en sortira cette fois encore; le gouvernement l'a dit: deux autres cargos sont attendus avec 100 000 tonnes de blé; le pain ne va pas manquer! Ce sont les Russes qui ont des problèmes, il paraît que là-bas il n'y a plus assez de wagons pour décharger nos produits quand les bateaux arrivent... »* Mais demain, si ça s'aggrave? Gênée, elle désigne simplement l'un des innombrables panneaux qui, en lettres géantes, proclament à travers la ville: *« Le socialisme ou la mort »*. Une façon radicale d'anticiper toutes les questions, d'éluder toutes les réponses. Dernier cri de ralliement d'un régime crispé à la barre, dans le grand naufrage du camp socialiste, et qui attend que la tempête se calme pour colmater les voies d'eau.

Pour l'heure, en ce mois de février, l'île la plus militarisée du monde est sur le pied de guerre. Retrouvant les accents passionnés et les formules un peu vertes de ses discours-fleuves des années 60, le commandant en chef Fidel Castro a pris la parole à deux reprises en une semaine pour réaffirmer que *« le destin du mouvement révolutionnaire mondial se joue ici »* et que Cuba *« sera la dernière tranchée »* où l'on se battra pour le socialisme et le tiers-monde. A chaque fois,ils sont des milliers à venir l'écouter, alourdi et grisonnant mais pourfendant comme jamais ces *« fils de p... de yankees »* toujours prêts à envahir l'île, ces *« Cucarachas »*, ces cafards de dissidents, qui *« croient pouvoir créer la cinquième colonne de l'impérialisme »* ou même ces socialistes de l'Est qui, abandonnant toute pudeur, *« démolissent les statues de Marx, Lénine, Engels, alors qu'ici, nous, nous les construisons »*. Ils patientent des heures pour voir « Fidel », quitte à s'évanouir parfois sous le soleil. à force de se déhancher au rythme de la salsa généreusement dispensée par les haut-parleurs d'un gouvernement qui s'y entend comme nul autre pour orchestrer en spectacles de masse ses grand-messes politiques. Et Le suivisme d'une population résignée ou le « ramassage » systématique par les autobus d'entreprise et de quartier n'explique pas tout.

Pour l'anniversaire de José Marti, héros de la lutte contre le colonialisme, le 28 janvier dernier, le *« commandante »* avait appelé à lui les jeunes. Ces jeunes qui sont les premiers, y compris au sein des mouvements communistes, à réclamer ouverture et réformes. A l'Université notamment, parmi les classes d'élite de mathématiques ou de cybernétique, dont quatre élèves ont été arrêtés, le 5 janvier, et deux retenus à la « villa Marista », le QG de la police politique, pour avoir adressé aux autorités une plate-formé critique dans laquelle ils évoquaient le culte de la personnalité du *«lider maximo»*. Des jeunes qui faisaient partie des *«seguidores de Mella»*, les adeptes de Mella (du nom d'un des initiateurs communistes de l'autonomie universitaire), un des rares groupes connus. Mais il y en a d'autres dans une Université travaillée elle aussi par le vent de la perestroïka: en philosophie, les cours ne sont plus assurés depuis un mois car on ne sait plus comment enseigner la pensée marxiste-léniniste inspirée jusqu'ici de l'école soviétique, et les graffitis se multiplient. *« Ni socialisme ni mort mais glasnost et vie ! »* disait un tract qui a circulé en fac de lettres. Aussi, en dépit d'un impressionnant quadrillage policier, le pari de ce 28 janvier n'était-il pas gagné. Au cours de l'interminable procession de torches portées à bout de bras, une marée de manifestants, le front ceint d'un bandeau (à l'iranienne?) a pourtant deferlé en proclamant sa foi révolutionnaire. De ce bain de foule chaleureux, on dit que le gouvernement fut le premier surpris et que Fidel en sorti-ragaillardi.

Fibre nationaliste

Le mot-clef de cet état de grâce : Washington. Car en remettant au goût du jour la politique de la canonnière, au Panama en décembre dernier, George Bush a réveillé la fibre nationaliste, engourdie mais bien vivace chez chaque Cubain en dépit de trente ans de pesanteurs bureaucratiques et d'immobilisme politique. Surexploitée sans doute, mais toujours chargée d'émotion, la geste de la Sierra Maestra et de la lutte des *« barbudos »* contre la dictature de Batista ou la tentative de débarquement de la baie des Cochons en 1961, téléguidée par la CIA, donnent une dimension héroïque à une vie de plus en plus étriquée, à laquelle personne ne veut renoncer.

Et puis, émoussé mais encore – oh combien – puissant, le charisme du « Commandante » a fait le reste. Tel étudiant contestataire, exclu de l'Université pour propos subversifs, confiera dans le secret d'une maison amie, entre deux diatribes contre *« ce régime morbide qui va à l'encontre de l'histoire. A la première apparition d'un chasseur américain à l'horizon du Malecon, je serais à mon poste de combat. Nous réglerons ensuite nos histoires entre Cubains...»*

Entraînée depuis l'enfance dans des organisations paramilitaires à jouer « David contre Goliath », la foule s'est rendue trois jours de suite aux abords du bunker du bureau des intérêts américains pour un « sit in » anti-impérialiste auquel ne manquait ni slogan ni rumba. « *Mieux*, explique un diplomate occidental, *au moment où dans le flot des anathèmes du lider maximo, certains ne savaient plus qui finalement, de Moscou ou de Washington, était le plus dangereux, l'affaire de Panama a donné une bouffée d'oxygène au régime en permettant de recentrer le débat.* » En somme, tandis que la Maison Blanche se félicitait de ce que la révolution roumaine « cache » un peu les bavures de Panama, le gouvernement cubain, lui, n'était pas mécontent que Panama occulte en quelque sorte la déconfiture de l'Est... Encore que, si l'on en croit les commentaires narquois de la population, le feu sacré de la solidarité pour Noriega est vite retombé.

Il n'empêche, le ferment révolutionnaire a pris. D'autant mieux que les Etats-Unis ont donné plusieurs autres occasions en or au régime castriste de battre le rappel: le projet de former un blocus naval au large de la Colombie, accueilli par un tollé en Amérique latine, et l'envoi, le 23 janvier, à la base américaine de Guantanamo du cuirassé *Wisconsin* puis d'un navire de transport de troupes avaient été interprétés comme de nouveaux *« préparatifs douteux »*. Le 3 janvier, enfin, les tirs des gardes-côtes américains sur le cargo cubain *Hermann* en route pour le Mexique ont suscité une nouvelle flambée patriotique. Le cuisinier du bateau, exalté et le front ceint du bandeau désormais rituel, a expliqué, sur l'estrade à côté de Fidel lui-même, comment il s'était *« saisi de sa machette et de son couteau de cuisine pour résister aux canons impérialistes »*.

Enfin, dernière bataille, la guerre des ondes qui menace le ciel cubain. Les Etats-Unis qui abreuvent déjà abondamment Cuba de radios clandestines, dont la plus fameuse, Radio Marti, émet depuis quatre ans, ont un projet de télévision, télé marti, qui devrait diffuser depuis un aérostat captif, à 4 300 mètres d'altitude. Ce projet, chiffré d'après les Cubains à 40 millions de dollars, est une *« ingérence grossière »* à laquelle ils s'apprêtent à répondre en brouillant plus de deux mille cinq cents émetteurs à ondes moyennes en Floride. Au point que les Soviétiques, qui maintiennent toujours dans l'île une présence estimée à 9 000 hommes (dont un bataillon de 3 000 hommes,et 2 000 techniciens du renseignement à la station d'écoutes de Lourdes, de source américaine) ont jugé l'affaire suffisamment sérieuse pour s'entremettre.Ils auraient fait savoir à Washington que le lancement de Télé Marti porterait atteinte à la bonne entente actuelle entre super grands dans la région. Appel suivi d'effet ? Les premiers essais, prévus pourjanvier, ont été reportés à la mi-mars.

Pourtant en dépit de cette effervescence anti-américaine,et de ces consignes tonitruantes de *« viser à la tête car les marines portent des gilets pare-balles ! »* qui ont circulé, le péril le plus imminent, c'est l'économie, qui dépend à 85% de l'Est, et se voit momentanément privée, depuis l'affaire de Panama, de son circuit le plus facile pour contourner l'embargo américain. Depuis trois ans, en raison d'achats massifs de pièces détachées en monnaie forte et de son accès réduit au crédit étranger, Cuba a réduit de moitié ses importations en devises. Elle voit à présent s'achever le plan quinquennal de ses accords avec l'URSS, dont l'assistance, y compris militaire, atteint six milliards de dollars par an. Des accords un peu faussés, qui permettaient à Cuba de vendre son sucre plus cher et d'acheter son pétrole à bas prix, voire de revendre le surplus en devises. Ce qu'elle n'a déjà pu faire depuis un an.



L'avenir? Fidel lui-même a prédit *« des temps très difficiles »*. La diversification en direction de la Chine (promue deuxième partenaire commercial en cinq ans) ou d'un tiers-monde attentif à la croisade contre le *« colonialisme économique »* que veut mener Castro, mais asphyxié par la dette, n'est qu'un maigre palliatif. Déjà le COMECON a décidé de s'aligner sur les prix du marché mondial et de réviser ses statuts. Enfin, à plusieurs reprises ont été publiés à Moscou, des articles incitant ouvertement le gouvernement à laisser tomber le « boulet » cubain dont la dette à l'égard de l'URSS se chiffrerait au minimum à 11 milliards de dollars.

Et du coup - ce qui n'est pas l'un des moindres paradoxes de La Havane - voilà les conseillers de l'Est promus maîtres à penser dans l'art du marketing et autres études de consommation: *« Cette année, nous avons pleinement respecté les accords*, affirme ainsi un expert soviétique, *mais avec un peu de retard dans les livraisons. A présent, je ne sais pas, peut-être trouvera-t-on un régime spécial pour la dette cubaine? Nous attendons ce mois ci une délégation de Moscou à haut niveau pour l'élaboration d'un nouveau plan. Le problème, c'est qu'il va bien falloir travailler ensemble. Nous avons évolué chacun en sens contraire. Plus exactement, eux n'ont pas bougé, leur problème c'est l'inefficacité. Nous on décentralise, on pense en argent réel et vers l'horizon des années 2 000...»* Quant aux rapports politiques, officiellement, depuis la visite de M. Gorbachev en avril dernier, il n'y a aucun nuage : *« Tout ne nous plait pas ici*, dit encore cet expert soviétique. *Mais pourquoi faudrait-il que les Cubains nous copient? Copier n'a jamais été un acte créatif, c'est plutôt mauvais en général...»*

Faire la différence

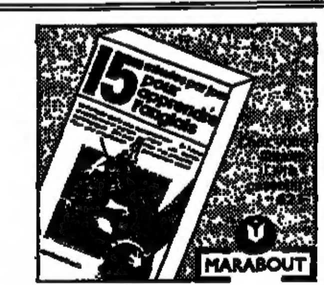
Si tant est que l'association entre La Havane et Moscou ait été un mariage de raison, on assiste en ce moment, sous la retenue de la réthorique unitaire, d'assez belles scènes de ménage. Non contents d'avoir interdit les « Nouvelles de Moscou » et « Spoutnik » la propagande officielle dénonce désormais la subversion *« externe »*, et plus seulement américaine. Un journaliste de la radio Tchèque a été expulsé pour avoir utilisé une comparaison malvenue.avec la Roumanie ; un autre, après un accrochage en voiture avec un fonctionnaire du ministère de l'intérieur, a été proprement rossé par des «passants». Une façon de montrer aux *« frères de l'est »* qu'ils n'ont plus de régime de faveur ?

Quoi qu'il en soit, les dirigeants cubains ont ostensiblement adopté un nouveau slogan, *« faire la différence »*. *« C'est tout de meme insensé, cette vision européenne du socialisme en jeu de dominos qui veut faire de Fidel le dernier des Mohicans !* s'insurge Carlos Salsamendi, membre du comité central et surtout bras droit du vice-président Carlos Raphael Rodriguez, qui passait justement pour être l'homme de Moscou *Le socialisme cubain, il s'est fait de lui-même. il ne nous a pas été imposé. C'est pour cela que ce qui se passe en URSS peut nous toucher économiquement, mais ne met pas en cause l'existence même de notre système. Ici il y a eu une révolution anti-impérialiste, de plus nous sommes liés au tiers-monde et à l'Amérique latine. Et Fidel n'est pas Ceausescu.Il est un des derniers dirigeants vivants à avoir mené une lutte historique. c'est ça, la différence cubaine»*. Et Alfredo Guevara, qui fut le compagnon d'études de Castro avant de créer l'institut du cinéma puis de représenter Cuba à l'UNESCO, de conclure: *« Dans le fond, il s'est passé ce qui devait se passer, à présent c'est catastrophique pour nous, mais c'est clair: il ne reste plus qu'à se défendre contre ce monde unipolaire qu'a dénoncé Fidel, soumis aux Etats-Unis. »* Et il ajoute, goguenard :*« Les Soviétiques , nous n'avons rien à voir avec eux! Heureusement dans le domaine de l'art nous avons toujours reussi, nous qui sommes tellement occidentaux, à échapper à leurs lourdeurs étatiques. Nos partenaires naturels ce sont les américains, dommage qu'ils ne veuillent pas faire un geste... »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Prochain article

Une jeunesse en quête d'identité







LE MONDE-RENNES

ASIE

JAPON : disposant à nouveau de la majorité absolue à la Chambre

Les conservateurs, au pouvoir depuis trente-cinq ans font preuve d'une étonnante capacité d'adaptation

Si l'on ajoute au nombre (275) des députés conservateurs élus le 18 février celui des indépendants (21) qui sont pour la plupart des transfuges du parti gouvernemental, le camp conservateur dispose à la Chambre basse de presque la même majorité absolue qu'à la veille des élections. Compte tenu des ralliements, le Parti libéral-démocrate (PLD) pouvait déjà compter, mardi 20 février, sur 286 députés.

TOKYO

de notre correspondant

Le monopole du pouvoir exercé par les conservateurs depuis trente-cinq ans n'est pas synonyme de monolithisme . C'est à son étonnante capacité à s'adapter aux changements que le PLD doit d'avoir conservé les rênes si longtemps. Cette souplesse tient paradoxalement à ce qui passe pour l'un de ses maux : le jeu des « factions » (*habatsu*), qui le dote en réalité de puissants moyens internes d'épuration et de renouvellement.

Alors que les clans du PSJ l'empêchent de formuler un programme cohérent susceptible de satisfaire l'électorat instruit, ceux du PLD sont perçus comme la garantie de solutions de rechange plus souples qu'une alternance risquée en raison de l'inexpérience de l'opposition.

Il existe cinq grands clans au sein du PLD : par ordre d'importance, ceux de MM. Takeshita, Miyazawa, Abe, Nakasone et Komoto. Loin d'être de simples « clubs » ou des « courants », ce sont des entités fortement structurées, disposant d'une organisation permanente, de fonds propres, de locaux et de publications. Plus qu'un parti, le PLD est une coalition de clans constitués autour de ses « barons ».

« Archaïsme » reflétant la propension au regroupement en clans des Japonais ? Les liens d'appartenance et les effectifs des clans étaient plus fluctuants avant guerre. Ils se sont structurés avec ce qu'il est convenu d'appeler le « régime de 1955 », qui présente deux caractéristiques : un parti dominant confronté à une opposition constituée, au départ, d'un PSJ puissant (le PCJ était alors quasi-inexistant), puis, à la suite de l'apparition de formations centristes (sociaux-démocrates et bouddhistes), de quatre partis cantonnés strictement dans l'opposition ; ensuite une forte imbrication du parti au pouvoir, de la bureaucratie et du monde des affaires.

Le *« régime de 1955 »* est né d'une réaction des conservateurs, alors divisés en deux partis rivaux, destinée à contrer une progression du camp socialiste qui disposait d'une minorité de blocage au Parlement. Le but était d'éviter d'affaiblir le camp conservateur par des rivalités pour le pouvoir en offrant à celles-ci une arène, hors du Parlement, où pourraient jouer les ambitions sans risquer l'instabilité gouvernementale.

Jeu feutré des arbitrages

Depuis, le véritable pluralisme est restreint au champ clos du PLD, c'est-à-dire au jeu feutré des arbitrages entre clans . Leurs rapports de force déterminent une alliance majoritaire et une opposition. Quelle que soit l'âpreté des rivalités, une règle tacite veut que jamais la minorité ne cherchera un appui à l'extérieur de la « famille ». En échange de sa fidélité, elle ne sera pas exclue du pouvoir : tous les clans, selon leur importance, reçoivent des portefeuilles. Des remaniements périodiques du cabinet assurent la rotation des charges. Mécanisme de régulation de la compétition pour le pouvoir, les clans décident la nomination du président du PLD, qui deviendra, *ipso facto*, premier ministre, étant donné la majorité conservatrice au Parlement.

Une démocratie de clientèle

En raison de la crise politique de l'année dernière, les « barons » du PLD avaient exceptionnellement choisi un premier ministre, M. Kaifu, qui n'était pas l'un des leurs et appartenait en outre à un clan mineur. C'est là l'origine de la faiblesse de l'actuel premier ministre. Lui ayant accordé un sursis, les « barons » décideront avant la fin du mois la composition de son second cabinet.

En trente-cinq ans de pouvoir, le PLD est devenu une organisation plus complexe et différenciée qu'une simple coalition de clans : une puissante machine de pouvoir qui contrôle de larges secteurs de l'économie, notamment à travers un usage sans scrupule des commandes publiques.

Les clans sont à l'origine des « lobbies » constitués autour d' *« intérêts spéciaux »*, administrations ou entreprises para-publiques gérant le maximum de fonds d'Etat. Chaque clan a ses réseaux que contrôlent les *« zoku giin »* (les « députés de la famille » du ministère concerné ou de telle entreprise publique). Les *zoku* sont la cheville ouvrière de la collusion entre politiciens, bureaucrates et milieux d'affaires : ces lobbies « ajustent les intérêts », dit-on. En d'autres termes, ils déterminent la politique.

Alors qu'un tel système pourrait conduire à l'asservissement de l'Etat aux intérêts privés et à sa paralysie, la rivalité des factions et le jeu de contrepoids qu'elle suppose a maintenu un caractère pluraliste à la prise de décision. Le PLD est un « parti omnibus » tant il rassemble d'opinions diverses (d'une droite nostalgique jusqu'aux tiers-mondistes). Mais le système des clans empêche les courants idéologiques de s'organiser.

L'idéologie n'est jamais aux commandes, mais aucune option n'est exclue car, chacun en est convaincu, c'est le pragmatisme qui permet de conserver le pouvoir. L'âpreté de la rivalité entre clans assure une souplesse au jeu du pouvoir qui a conféré aux conservateurs le monopole du réalisme, leur permettant notamment cette habile alternance entre des politiques d'expansion forcenée et de concessions dès qu'ils se sentaient menacés par une poussée de mécontentement. Ce qui explique que, lorsqu'une crise menace, il existe toujours une solution de rechange par le remplacement à la tête du gouvernement d'un « baron » par un autre sans compromettre la continuité du pouvoir.

Pour efficace qu'il soit, ce système présente des aspects négatifs : le choix du premier ministre est moins fonction de qualités personnelles d'homme d'Etat que de sa force au sein du parti ; les sommes énormes qu'exige la course au pouvoir accentuent la corruption ; enfin, les électeurs sont appelés à voter moins en fonction de convictions politiques que d'appartenance à des clientèles.

Il faudra cependant du temps pour que change cette « démocratie de clientèles » si rodée et enracinée dans les moeurs : ses avantages en terme de stabilité politique et d'efficacité équilibrent ses travers aux yeux d'un électorat dont les dernières élections démontrent une nouvelle fois qu'il est pragmatique.

PHILIPPE PONS

CHINE : l'agitation s'étend aux frontières

Pékin s'inquiète des troubles ethniques

Le chef du gouvernement chinois, M. Li Peng, a annoncé une révision de la politique d'aide aux populations les plus déshéritées de Chine, et en priorité les régions peuplées de minorités ethniques. Cette mesure est destinée à contrer la résurgence, à peine dissimulée par Pékin, du mécontentement de ces peuples à l'encontre du pouvoir central au moment où l'agitation s'étend à plusieurs régions jouxtant la Chine occidentale.

PÉKIN

de notre correspondant

Après l'Asie centrale soviétique et le Cachemire contesté entre l'Inde et le Pakistan, c'est à présent au Népal, autre pays voisin, que la Chine voit resurgir le risque d'un débordement menaçant ses marches.

La presse n'a que très timidement fait état des émeutes de Katmandou et continue d'observer un silence quasi total sur l'agitation en Asie centrale soviétique. Cependant, pour le cas du Cachemire, région d'une importance stratégique cruciale en raison de l'accès à l'océan indien qu'y fournit le Pakistan à la Chine, Pékin est sorti de sa réserve à la première sollicitation d'Islamabad.

Après la visite-surprise d'un envoyé spécial de Mme Benazir Bhutto à Pékin la semaine dernière, le ministre chinois de la défense, le général Qin Jiwei, s'est envolé lundi 19 février pour Islamabad à la tête d'une délégation militaire en *« visite de bonne volonté »*. Ce déplacement est clairement destiné à faire comprendre à New-Delhi que la normalisation sino-indienne a ses limites dès lors que le contentieux frontalier dans cette région peut resurgir à la faveur des troubles ethniques.

L'annonce d'une redistribution de l'assistance économique figure dans un discours prononcé par M. Li le 15 février, lors d'une conférence sur les relations avec les minorités ethniques dont la presse vient seulement de publier des extraits détaillés. Le premier ministre y manie la carotte et le bâton à l'égard des minorités tentées par l'agitation séparatiste. Il note ainsi, d'une part, que les problèmes ethniques sont, dans le monde, *« relativement communs, complexes et délicats »* et qu'il convient, pour la Chine, de les traiter comme des questions *« relevant des contradictions au sein du peuple »* ; ce qui sous-entend qu'il faut les résoudre par la manière douce tant que l'autorité centrale n'est pas mise en cause.

Mais, d'autre part, M. Li lance également un vigoureux appel à *« éradiquer toute activité séparatiste tant qu'elle se trouve encore au stade embryonnaire »*, dénonçant au passage *« l'impérialisme »* dont les tentatives de déstabilisation à l'encontre des régions de minorités nationales chinoises sont promises à *« la déconfiture »*, comme par le passé.

Le dalaï-lama critiqué

Le premier ministre ne mentionne aucun cas particulier, mais on relève que cette conférence annuelle des organes d'Etat chargés des relations avec les minorités nationales précède de peu le nouvel an traditionnel tibétain, début mars, qui marquera le premier anniversaire de l'instauration de la loi martiale à Lhassa à la suite de troubles répétés.

La revue *Beijing Informations*, destinée au monde extérieur, a vivement critiqué, dans sa dernière livraison, les propos tenus par le dalaï-lama depuis que le chef spirituel tibétain a reçu le prix Nobel de la paix à la fin de 1989 et offert à Pékin de négocier une solution politique au Tibet sur la base d'une semi-indépendance de fait.

M. Li Peng a reconnu dans son discours que les Chinois de souche (les Hans) ont une *« responsabilité particulière »* – c'est-à-dire un intérêt stratégique – dans le développement économique de ces régions, celles-ci représentant *« la plupart »* des zones où sévit encore la pauvreté absolue en Chine. Les cinquante-cinq minorités nationales officiellement répertoriées en Chine représentent 80 millions de personnes, soit 14 % de la population, mais occupent des territoires équivalant à 64 % de la superficie totale du pays.

FRANCIS DERON

Un témoignage sur la situation en Afghanistan

A Kaboul, un régime sous perfusion

Stéphane Thiollier, qui vient de passer deux semaines à Kaboul, a rapporté le témoignage suivant.

Après le départ des Soviétiques, la ronde des avions transportant leur aide militaire et alimentaire a vraiment commencé. Le père Panegati, qui réside à Kaboul depuis vingt-cinq ans, les a comptés un jour : *« J'habite à côté de l'aéroport. J'emmenais mon carnet dans le jardin, la cuisine et même à la chapelle... comme un écolier, je notais chaque atterrissage, ce jour-là il y en a eu deux cents »*. Ce qu'ils apportent ? *« De la farine,* dit-il. *Une farine drôlement escortée, d'ailleurs. Un tank devant, un tank derrière, cette farine mesure 13 mètres de long et 50 centimètres de diamètre... »*

Bien sûr, il y a aussi de la « vraie farine » et du pétrole. A Kaboul, le bois est très rare, les arbres ont été coupés dans les jardins. L'aide soviétique est estimée à 7 millions de dollars par jour, soit environ 300 millions de dollars par mois (un missile Scud coûte près de 1 million de dollars). La « perfusion » ne rend pourtant pas le régime plus populaire. La population ne s'apitoie pas sur le sort d'un « malade » qui a les moyens de s'entourer d'un nombre incalculable « d'aide-soignants » et qui ne se soucie pas du sort des gens.

A Kaboul, pour vivre, il faut avoir des enfants, et des enfants mâles : à partir de quatorze ans, ils peuvent déjà rapporter de l'argent à leur famille. Un jeune *« pionnier de métier »* peut gagner 8 000 afghanis. Avec, en prime, des stages payés de formation para-militaire au sein de l'organisation de la jeunesse qu'il faut suivre si l'on ne veut pas être renvoyés du lycée.

Les militaires et les cadres du parti ont les salaires les plus élevés. Le service militaire est divisé en deux périodes espacées de deux ans : la première de trois ou quatre ans, la deuxième de deux ans, soit un total de cinq ou six ans d'armée. A la suite de quoi, chaque Afghan déclaré physiquement apte, doit suivre une formation militaire annuelle de quinze jours. Le salaire des appelés est misérable.

Tout est cher, et toujours en quantité insuffisante. Avec leurs carnets et leurs coupons, des femmes sous leur tchadri (voile afghan) attendent dès 7 heures du matin. A midi, elles repartent dégoûtées, sans pétrole. Une fois de plus elles n'auront rien pour chauffer leurs maisons de torchis. Elles accusent les gens du parti et les militaires de se servir toujours les premiers. Certaines d'entre-elles font la queue pendant trois jours, pour rien. C'est la même chose pour le pain : des files d'attente interminables et souvent rien au bout, sinon, le recours au marché noir à des prix cinq fois plus élevés.

« Les foulards sont rouges »

Le Père Panegati a vécu sous l'Italie fasciste, et ce qu'il voit aujourd'hui lui rappelle des souvenirs : *« Nous avions besoin d'un carnet fasciste pour aller à l'école, de coupons du parti pour manger, il fallait porter le foulard noir même si nos convictions étaient différentes, il fallait bien vivre. A Kaboul, aujourd'hui, les foulards sont rouges.... »*

On connaît les privilégiés : à Micro-Rayon, cité HLM de Kaboul, in'y a de l'électricité et du chauffage toute la semaine, quand dans un immeuble, un appartement est occupé par un cadre du parti. Sinon... c'est un jour sur deux, ou sur trois. Ceux qui n'ont pas accepté de jouer le jeu du régime en paient le prix. Le docteur Rahimi, professeur, neurochirurgien, qui parle parfaitement le français, donne ses consultations à la lumière d'une bougie, chez lui, lorsqu'il n'est pas à l'hôpital. On l'appelle Mawlânâ, le Bien-aimé. Il est connu de tous les Kaboulis. Il a décidé de rester parce qu'à Kaboul, il pouvait être utile à son peuple.

La réconciliation nationale promise par le régime se fait à coups d'afghanis, d'armes et de munitions. Les gens savent que les roquettes ne sont pas seulement tirées par les moudjahiddine, mais souvent par le gouvernement lui-même, pour discréditer la résistance. Celle-ci n'a rien à offrir à la population avide de paix, sinon la justesse de son combat. Au Bazar, on parle de Nemâeshi théâtre lorsqu'on voit le président Najibullah faire sa prière à la télévision. *« Nous voulons la paix »*, disent les gens.

STÉPHANE THIOLLIER

PROCHE-ORIENT

LIBAN : trêve fragile

La population du réduit chrétien vit dans l'angoisse du lendemain

BEYROUTH

de notre correspondant

Malgré la trêve fragile, maintenue vaille que vaille depuis trois jours, et l'annonce par le comité de médiation de l'acceptation par les deux protagonistes de son plan de paix en six points, la population du réduit chrétien vit dans l'angoisse du lendemain.

La bataille d'Achrafieh aura-t-elle lieu ? Lancinante, la question est sur toutes les lèvres. En principe, malgré la lutte à mort qui les oppose, le général Aoun et M. Geagea ne peuvent refuser un armistice qui prendrait la forme d'un accord de paix, même s'il ne s'agit que d'une pause un peu plus longue. Le général parce qu'il a constaté que la milice des FL n'était pas si facile à réduire et parce qu'il doit commencer à s'inquiéter de la montée du ton « interventionniste » des avertissements proférés par le gouvernement « légal » et par les prosyriens de Beyrouth-Ouest. M. Geagea parce que sa milice est exténuée et que l'intervention extérieure contre le général Aoun se fait attendre.

Tous deux enfin parce qu'ils ont perdu beaucoup d'hommes et de matériel (90 hommes tués selon l'armée - près du double en réalité - et 120 morts du côté des milices). Le bilan total des victimes s'est brusquement élevé de 600 à 764 morts et de 2 200 à plus de 2 500 blessés. Ces chiffres macabres viennent de s'alourdir avec la mort de 19 vieillards foudroyés par les obus dans leur asile d'Ain-Remmaneh.

Le comité de médiation espère surprendre tout le monde en instituant une paix stable, dont la clé de voûte serait le « comité supérieur de référence politique » où le général Aoun et M. Geagea siégeraient côte à côte, avec d'autres éléments modérateurs. Tous deux ont admis le principe de ce comité mais donnent à leur agrément une signification différente. Pour le général Aoun, il s'agit d'obtenir la disparition de la milice FL en tant que force armée, ce que M. Geagea refuse évidemment.

LUCIEN GEORGE

Deux Casques bleus tués dans un bombardement

Deux soldats népalais de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) ont été tués et six blessés dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 février au Liban sud par des obus tirés d'une région sous contrôle israélien, a annoncé mardi le porte-parole de cette force.

Selon M. Timor Goksel, un obus de 120 mm a touché de plein fouet une position du contingent népalais de la FINUL, et 15 autres ont explosé tout autour, dans le secteur occidental de la *« zone de sécurité »* créée et occupée par Israël, dans un hameau à 17 km au nord de Tyr.

IRAK

Amnesty International s'inquiète de « disparitions »

Amnesty International s'est déclarée, lundi 19 février, devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, *« profondément inquiète »* du sort de centaines de personnes revenues en Irak après les amnisties prononcées par Bagdad à la suite du cessez-le-feu conclu avec Téhéran en juillet 1988.

L'organisation a ainsi reçu des *« rapports »* concernant des arrestations et même des *« disparitions »* de personnes qui auraient dû bénéficier de ces amnisties, parmi lesquels des Kurdes et des chrétiens assyriens.

Le régime du président Saddam Hussein est, d'autre part, dénoncé par une organisation américaine de défense des droits de l'homme, Middle East Watch, qui le qualifie de l'un des *« plus brutaux et répressifs »* à l'heure actuelle.

Faisant le bilan de plus de vingt ans de pouvoir du parti Baas, un rapport de ce groupe – branche de l'organisation privée Human Right Watch – qualifie l'Irak d' *« Etat policier bien organisé »* qui a supprimé *« la plus petite expression de dissension »* dans le pays.

En ce qui concerne la minorité kurde, le rapport estime que le gouvernement irakien *« a entrepris à l'heure actuelle des programmes de relogement d'une telle proportion qu'ils menacent l'identité ethnique et la survie culturelle kurdes »* . – *(AFP.)*

SYRIE

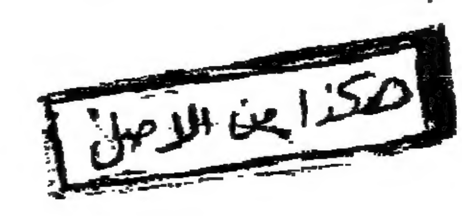
L'économie a souffert de la rétention des eaux de l'Euphrate par la Turquie

L'interruption par la Turquie du cours de l'Euphrate, le 13 janvier dernier, pour un mois, a eu pour la Syrie des retombées économiques négatives et a provoqué dans le pays une certaine inquiétude politique. Prise unilatéralement par la Turquie pour accélérer le remplissage du lac de retenue du barrage Ataturk, pièce maîtresse du projet d'irrigation du sud-est anatolien, cette mesure devait prendre fin lundi dans la soirée.

Cette rétention des eaux *« a contraint »* la Syrie à *« ajourner la production hydroélectrique au barrage de Tabqa »*, ou barrage de l'Euphrate, dans le nord du pays, a déclaré à l'AFP un responsable du ministère syrien de l'irrigation. De 800 mégawatts de puissance, ce barrage qui, avec ses huit turbines, couvrait 60 % des besoins électriques de la Syrie, ne fonctionnait plus qu'avec une turbine et ne fournissait que 2 % de la capacité de production, pendant les quatre heures par jour de sa mise en marche.

Cette coupure du courant a causé de *« grands dommages »* aux industries consommatrices d'électricité, notamment la raffinerie de pétrole de Homs, les usines textiles à Damas, Alep et Homs, et les productions d'engrais chimiques à Homs.

Côté agriculture, la rétention des eaux a provoqué de *« sérieux dégâts »*, selon la source du ministère de l'irrigation, notamment sur les cultures d'hiver en amont du barrage de l'Euphrate. Les surfaces irriguées ont été réduites, et il est encore tôt pour évaluer les conséquences sur les cultures de blé, de coton, de betterave à sucre, de fourrages, ainsi que sur l'élevage des animaux de boucherie. – *(AFP.)*



DIPLOMATIE

Le président de la République au Pakistan

Le désir d'Islamabad d'acheter une centrale nucléaire domine la visite de M. Mitterrand

M. Mitterrand, qui était arrivé lundi soir 19 février à Islamabad, s'est adressé mardi matin au Parlement pakistanais. Mercredi le président de la République se rend à Lahore, après quoi il donnera une conférence de presse au cours de laquelle il devrait annoncer sa décision concernant l'éventuelle livraison d'une centrale nucléaire réclamée par les Pakistanais. Jeudi matin M. Mitterrand quittera le Pakistan pour le Bangladesh.

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

Les Pakistanais sont impatients à l'égard de la France et il suffisait lundi de parcourir leur presse pour s'en rendre compte. La plupart des quotidiens ne relevaient l'aspect « *historique* » de la visite d'Etat de M. Mitterrand que pour mieux insister sur la nécessité pour Paris de « *réparer* » enfin l'affront fait en 1978 lorsque fut dénoncé l'accord portant sur la livraison d'une centrale nucléaire.

Un autre grief est aussi mentionné, mais c'est avec infiniment moins de conviction : la réouverture de la mission diplomatique française à Kaboul. Non, décidément, la grande affaire reste cette centrale nucléaire et on ne parvient pas à penser que M. Mitterrand se soit aventuré ici sans avoir quelque solution à l'esprit, tant un « *non* » catégorique envenimerait encore des relations déjà complexes.

Lundi, au cours du dîner qu'offrait en son honneur le président Ghulam Ishaq Khan, M. Mitterrand n'a cependant rien laissé paraître de ses intentions. Il s'est contenté de laisser la porte ouverte à toutes les hypothèses, affirmant seulement qu'il s'appliquera à donner « *un élan nouveau(...) à la coopération économique, technique et culturelle* ». La formule certes n'exclut rien, mais n'annonce rien de précis non plus. Le président de la République, il est vrai, n'était à Islamabad que depuis deux heures à peine et n'avait eu qu'une quarantaine de minutes d'entretien avec son homologue pakistanais.

Les choses ont dû avancer davantage mardi matin au cours de l'entretien que M. Mitterrand a eu avec Mme Benazir Bhutto, mais rien en tout état de cause ne devrait être connu avant la conférence de presse commune prévue pour mercredi après-midi. Même si M. Mitterrand est prêt à donner satisfaction partiellement aux Pakistanais, il est probable qu'il en réservera le bénéfice à Mme Bhutto et non pas au président Khan, qui ne porte pas spécialement cette dernière dans son coeur et qui ne fait rien pour lui faciliter la tâche.

Flou artistique sur le Cachemire

M. Mitterrand est également resté dans un flou artistique sur plusieurs autres sujets particulièrement importants pour les Pakistanais. C'est ainsi que le président Khan a longuement insisté dans son discours sur la situation au Cachemire, « *dont la population se voit refuser par l'Inde son droit à l'autodétermination* ». Le chef de l'Etat s'est contenté de rappeler à ce sujet que la France « *entretient des relations étroites tant avec l'Inde qu'avec le Pakistan* » et que « *nous souhaitons naturellement que ces deux pays amis puissent surmonter cette épreuve* ». Une épreuve qui n'est cependant pas près de s'achever, comme l'indique la décision indienne, intervenue lundi également, de dissoudre l'Assemblée du Cachemire, sans fixer pour autant une date pour de nouvelles élections.

Sans faire allusion à la réouverture de la mission française à Kaboul, le président Khan n'a pas non plus mâché ses mots à propos de l'Afghanistan ; après s'être félicité des positions anciennes de la France il a affirmé : « *si l'intervention* (soviétique) *était illégale et immorale, ses créatures et ses conséquences ne sont pas différentes* ». Et d'insister une fois de plus sur le poids que constituent pour le Pakistan les trois millions de réfugiés afghans. M. Mitterrand ne pouvait qu'abonder dans son sens et souhaiter « *l'avènement d'un Afghanistan réellement indépendant et non aligné* ».

Si l'hôte de M. Mitterrand a évité toute référence directe à l'affaire de la centrale nucléaire, il n'en a pas moins multiplié les allusions au chapitre de l'aide au tiers-monde, qui risque, selon lui, de pâtir des bouleversements de l'Europe de l'Est. Sa condamnation « *des obstacles aux transferts de technologie* » ainsi que son espoir de voir les relations franco-pakistanaises « *atteindre une ère qualitativement nouvelle de compréhension et de coopération* » étaient clairs pour tous.

Il n'en demeure pas moins que sa faiblesse politique est prise en compte par les experts français : que valent, se demandent certains, les assurances de non-détournement à des fins militaires d'une centrale nucléaire, quand elles viennent d'un gouvernement menacé aussi bien par les militaires que par les forces les plus conservatrices et nationalistes ? Les Chinois, qui viennent de promettre deux centrales au Pakistan et dont le ministre de la défense est en ce moment à Islamabad (*voir page 6.* *l'article de notre correspondant à Pékin*), n'ont pas les mêmes scrupules. La France non plus d'ailleurs, lorsqu'il s'est agi de promettre deux centrales à l'Inde.

JACQUES AMALRIC

Le sommet Moubarak-Kadhafi

Tourisme à l'honneur

LE CAIRE

de notre correspondant

Le colonel Mouammar Kadhafi a quitté l'Egypte, lundi 19 février, à l'issue d'une visite de 24 heures qui a plus pris l'allure d'un voyage touristique que d'un sommet purement politique.

Après la prise de contact de Casablanca en mai dernier, puis le rapprochement prudent de Marsa-Matrouh en octobre, le président Hosni Moubarak et le colonel Kadhafi en sont venus aux relations amicales, le raïs faisant les honneurs de la maison et tenant compte de tous les petits détails dont le numéro un libyen est si friand.

Dès la descente d'avion du colonel – en costume bédouin –, le ton était donné : au lieu de l'accueil protocolaire, il a eu droit à une fête folklorique. Le président Moubarak lui a ensuite fait visiter le haut barrage d'Assouan, cet ouvrage gigantesque construit en coopération avec l'Union soviétique.

Le soir, après des entretiens politiques, M. Moubarak s'est rendu à l'hôtel Old Cataract, où le colonel avait planté sa grande tente bédouine. La présidence avait d'ailleurs dû intervenir pour régler le problème de cette tente, la direction de l'hôtel ayant, dans un premier temps, refusé que la résidence bédouine, venue de Tripoli par avion spécial et qui accompagne Mouammar Kadhafi dans ses déplacements, soit dressée sur la pelouse. La journée du lendemain a essentiellement été consacrée à un survol du Sinaï, jusqu'à l'enclave de Taba, à la frontière d'Israël.

Au plan politique, les deux dirigeants sont convenus de se rencontrer dorénavant tous les deux mois. Les contacts ministériels doivent avoir lieu à un rythme encore plus fréquent pour, notamment, renforcer les liens économiques et commerciaux entre les deux pays. Toutefois, la reprise formelle des relations diplomatiques n'a pas été annoncée, la Jamahiriya restant le seul Etat arabe à ne pas avoir officiellement rétabli ses relations avec l'Egypte.

A. B.

□ **L'Arabie saoudite interdit à ses ressortissants de se rendre en Thaïlande.** – L'Arabie saoudite a décidé, lundi 19 février, d'interdire à ses ressortissants de se rendre en Thaïlande, a annoncé le vice-ministre saoudien de l'intérieur, le prince Ahmed ben Abdel Aziz, qui a précisé que cette décision avait été prise pour « *assurer la sécurité* » des Saoudiens. Cette mesure fait suite à l'assassinat, le 1er février à Bangkok, de trois diplomates saoudiens et à la disparition, deux semaines plus tard, d'un homme d'affaires saoudien. – *(AFP.)*

□ **Israël condamné par la Commission des droits de l'homme de l'ONU.** – La Commission des droits de l'homme des Nations unies a condamné, lundi 19 février, Israël « *pour son occupation persistante des territoires palestiniens* ». Selon la résolution présentée par les pays arabes et adoptée par la Commission actuellement réunie à Genève, cette occupation est « *le principal obstacle à l'exercice par le peuple palestinien de ses droits nationaux, dont le plus important est son droit à disposer de lui-même sur son sol national* ». – *(AFP.)*



AFRIQUE

MAROC

Amnesty International dénonce « le recours systématique à la torture »

Amnesty International a dénoncé, mardi 20 février « *le recours systématique à la torture et aux mauvais traitements contre les personnes maintenues en garde à vue au Maroc* » et a lancé un appel au roi Hassan II pour qu'il mette fin aux « *nombreuses* » violations des droits de l'homme dans son pays.

Dans un rapport de vingt-trois pages, l'organisation de défense des droits de l'homme évoque « *les arrestations arbitraires, la détention prolongée au secret, les enquêtes incomplètes sur la torture et les décès en garde à vue qui ne font que favoriser la torture et les mauvais traitements systématiques infligés aux personnes en garde à vue. Parmi les victimes,* précise le rapport, *figurent des prisonniers politiques dont certains sont des prisonniers d'opinion détenus pour l'exercice non violent de leurs droits fondamentaux* ».

La publication de ce rapport fait suite à la visite au Maroc, sur l'invitation du souverain chérifien, d'une délégation de l'organisation qui l'avait rencontré le 14 février.

Amnesty International fait état de mauvais traitements et de tortures infligés dans les postes de police et les centres de détention secrets, notamment à Casablanca. Le document décrit l'isolement total et prolongé ainsi que les traditionnelles séances de torture qui sont appliquées à certains détenus : passages à tabac, électrochocs, suspensions, asphyxies par immersion ou application de chiffons imbibés de détergents.

Le premier ministre marocain, M. Azzedine Laraki, a rejeté ces accusations de mauvais traitements et la qualification de « *prisonniers politiques ou d'opinion* » donnée par l'organisme . « *On ne peut que rester perplexe devant cette partialité et face à la campagne orchestrée contre le Maroc* », a ajouté le premier ministre.

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk participera à un sommet de chefs d'Etat africains

Le président sud-africain, M. Frédérik De Klerk, participera, samedi 24 février, à un sommet de plusieurs chefs d'état africains qui devrait avoir lieu à Goma, dans le nord-est du Zaïre. Les autorités de Pretoria se sont refusées à préciser quels présidents assisteraient à cette rencontre, se contentant d'indiquer que celle-ci aurait lieu à l'invitation du maréchal Mobutu Sese Seko.

M. De Klerk était déja allé à Goma à la fin du mois d'août dernier pour tenter de renouer le fil du dialogue dans le conflit angolais.

Depuis son élection à la présidence en septembre, il s'est déjà rendu en Côte-d'Ivoire et au Mozambique. D'autre part, des passeports ont été accordés à Nelson et à Winnie Mandela qui leur permettront de se déplacer à leur guise à l'étranger. En attendant, le leader historique de l'ANC (congrès national africain) a annoncé qu'il allait téléphoner au premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, pour discuter de la question des sanctions qui, a-t-il précisé, est « *de la première importance* ». – *(AFP. Reuter.)*

BÉNIN

Ouverture de la « conférence nationale des forces vives » du pays

COTONOU

correspondance

L'ouverture, lundi 19 février, de la « conférence nationale des forces vives » du pays pourrait marquer une étape décisive dans la survie du régime du président Mathieu Kérékou. Confronté à une grave crise économique et sociale depuis plus d'un an, le chef de l'état béninois s'est résolu, sous la pression de l'opposition et des bailleurs de fonds, à une sorte de perestroïka, pour tenter de sauver son régime militaire et marxiste-léniniste en place depuis dix-sept ans.

Cette conférence, qui regroupe quatre cent quatre-vingt-huit délégués appartenant aux multiples formations politiques d'opposition, a très vite pris « un ton 1789 ». « *Nous sommes ici par la volonté du peuple, nous ne sortirons que par la force des baïonnettes* », ont lancé plusieurs orateurs, réagissant devant l'important dispositif de sécurité militaire mis en place dans la salle de l'hôtel où a lieu la conférence. Les débats, qui ont pour but d'élaborer une charte nationale avant la rédaction d'une nouvelle constitution, passionnent les Béninois, qui suivent avec intérêt les joutes oratoires des participants retransmises en direct à la radio.

Une atmosphère de liberté règne depuis quelques semaines dans le pays, caractérisé par le retour des anciens présidents, MM. Hubert Maga, Emile Zinsou et Justin Ahomadegbe. De son côté, le Parti révolutionnaire du peuple béninois (parti unique au pouvoir) se montre très discret.

Le PRPB a abandonné, le 7 décembre dernier, l'idéologie marxiste-léniniste et accepté la séparation de l'Etat et du parti. Les travaux de la « conférence nationale » doivent en principe durer une semaine. L'opinion publique béninoise souhaite que l'on débouche sur la formation d'un gouvernement de transition et que le chef de l'Etat soumette son mandat au suffrage universel. Ce que le président Mathieu Kérékou ne semble guère disposé à faire.

ROBERT MINANGOY

A TRAVERS LE MONDE

BRÉSIL

Week-end de violences à Rio

Au moins soixante-huit personnes ont été tuées à Rio-de-Janeiro au cours du plus violent week-end des trois dernières années, a annoncé la police lundi 19 février. La plupart de ces assassinats ont été commis dans le quartier de Baixada Fluminense où vivent dans des conditions précaires plus de trois millions de personnes. Ils sont l'œuvre d'« escadrons de la mort » qui pourchassent des délinquants ou résultent de règlements de comptes entre bandes rivales.

A quelques jours du carnaval, qui s'ouvre samedi prochain, cette recrudescence de la violence et les attaques à main armée des hôtels de luxe ont découragé bon nombre de touristes. Les établissements hôteliers n'affichent qu'un taux de réservation de 75 % alors qu'il avoisinait les 90 % tout au long de ces dix dernières années. Selon les statistiques de la police, quatre cents personnes sont victimes de meurtres ou d'assassinats chaque mois à Rio. – *(UPI.)*

COMORES

L'élection présidentielle aura lieu les 4 et 11 mars

La nouvelle nouvelle élection présidentielle aux Comores aura lieu les 4 et 11 mars prochains, a annoncé lundi 19 février, soir à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire réuni à Moroni, le président de la République par interim, M. Said Mohamed Djohar.

Dimanche dernier les sept partis de l'opposition avaient décidé d'un commun accord de boycotter les élections afin de protester contre les « *fraudes massives* » constatées dès le début du premier tour *(Le Monde du 20 février)*. Les manifestations antigouvernementales qui ont eu lieu lundi matin dans les capitales des trois îles (Grande Comore, Anjouan et Moheli) n'ont pas été un franc succès. A Moroni seulement quatre à cinq cents personnes, des jeunes pour la plupart avaient répondu à l'appel de l'opposition. Le rassemblement s'est dispersé sans incidents au bout de vingt minutes à peine. – *(Corresp.)*

YOUGOSLAVIE

Reprise des manifestations au Kosovo

Après une dizaine de jours de calme relatif – malgré des grèves dans les entreprises et l'enseignement, – le mouvement de protestation a repris lundi 19 février dans toute la province du Kosovo, pour réclamer la levée des mesures d'urgence et la libération des prisonniers politiques. Des manifestations se sont déroulées à Pristina, le chef-lieu de la province rattachée à la Serbie, à Urosevac, où des milliers de personnes réclamaient la libération d'Adem Demaci, un écrivain emprisonné depuis vingt ans et dont la nouvelle de la relaxation, dimanche *(le Monde* du 20 février), a été démentie lundi. La tension n'a cessé de monter au fil des heures et la télévision de Belgrade a déclaré craindre une nouvelle escalade, en faisant état d'un slogan qui aurait été entendu lundi à Urosevac prévoyant un « *mardi sanglant* ».

Dans un communiqué conjoint, les autorités policières fédérales, de Serbie et du Kosovo ont lancé dans la soirée une mise en garde contre la poursuite des manifestations. Celles qui s'étaient déroulées fin janvier et début février avaient fait officiellement vingt-six morts parmi les manifestants. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ETATS-UNIS : le frère de Bob Marley tué dans une fusillade avec la police.** – Anthony Booker, dix-neuf ans, frère du chanteur Bob Marley (décédé en 1981), a été tué lors d'une fusillade avec les forces de police de Miami (Floride), dimanche 18 février. Le jeune homme avait tiré sur des policiers dans un parking du centre ville où il déambulait une arme à la main en interpellant les passants. – *(Reuter.)*

□ **HAITI : retour du numéro deux du parti communiste.** – M. Max Bourjolly, numéro deux du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), qui avait été expulsé il y a près d'un mois par le gouvernement militaire du général Prosper Avril, a regagné Port-au-Prince, lundi 19 février. M. Bourjolly, qui avait obtenu l'asile politique en France, est le premier à revenir en Haïti parmi les sept opposants expulsés pendant l'état de siège instauré le 20 janvier. – *(AFP.)*

□ **IRAN : trente-quatre pendaisons de trafiquants de drogue.** – Trente-quatre personnes, dont deux femmes, reconnues coupables de trafic de drogue ont été pendues en Iran, a rapporté, lundi 19 février, la presse iranienne, ce qui porte à 1 034 le nombre de « *trafiquants* » exécutés dans ce pays depuis janvier 1989. – *(AFP.)*

□ **Le Prix Onassis à M. Perez de Cuellar.** – Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, s'est vu décerner, jeudi 15 février, le prix Onassis pour sa contribution à la paix dans le monde. Ce prix, d'une valeur de 100 000 dollars, est attribué annuellement par la Fondation Onassis à Athènes. – *(Reuter.)*

POLITIQUE

L'élection partielle de Sarcelles

M. Lamontagne (RPR) confronté à l'union de la gauche et à la division de l'extrême droite

Les scrutins électoraux se suivent mais ne se ressemblent pas. A Sarcelles (Val-d'Oise), où la droite s'était présentée unie et la gauche désunie aux élections municipales de mars 1989, ce sera tout le contraire le 11 mars prochain lors de l'élection partielle qui devrait voir une liste d'union de la gauche affronter quatre listes d'opposition nationale.

Le maire RPR sortant, M. Raymond Lamontagne, investi par l'UDF et le RPR, a décidé de retourner au combat avec son équipe municipale. Mais il trouvera sur son chemin un de ses anciens adjoints, un centriste, M. Jean-Pierre Urviez, qui, lui, entend regrouper autour de son nom des socio-professionnels et des apolitiques. Difficile pour quelqu'un qui a toujours eu un rôle au sein du CDS val-d'oisien et qui, lors du conseil départemental de l'UDF, a voté avec ses collègues en faveur de M. Lamontagne. En fait, M. Urviez accepte mal d'avoir été écarté par le maire sortant des postes à responsabilités. Il avait d'ailleurs terminé avec peine son dernier mandat en qualité de premier adjoint et ne s'était pas présenté aux côtés de M. Lamontagne en mars dernier. Aujourd'hui, il prône l'apolitisme : *« J'ai décidé de quitter le CDS*, affirme-t-il, *et je rejette les alliances du PS avec les communistes comme celle de Raymond Lamontagne avec des sympathisants d'extrême droite. Je ne m'allierai ni avec l'un ni avec l'autre. »* Une petite phrase dont il faudra se souvenir entre les deux tours. M. François Froment-Meurice, président val-d'oisien du CDS, n'est d'ailleurs pas si formel : *« Je ne conseillerai jamais à Jean-Pierre Urviez d'appeler entre les deux tours à voter pour le candidat socialiste... »*

Le Front national, lui, part *« confiant »* avec sa nouvelle tête de liste, M. Jean Germenot, et se crédite déjà de quelque 17 % des voix. Il devra toutefois se mesurer à une autre liste de même sensibilité, menée par le commissaire Jean Darrigues, aujourd'hui à la retraite et qui, en mars 1989, occupait la deuxième place sur la liste FN. Mais, à l'instar de M. Lamontagne, qui ne craint rien du score de M. Urviez, M. Gilbert Cottinet, responsable du mouvement de Jean-Marie Le Pen dans le Val-d'Oise, n'accorde que 1 % à 2 % à cette liste concurrente.

Mariage de raison

Même si, officieusement, il s'agit pour beaucoup de « faire tomber la montagne », cette prolifération de listes pourrait bien servir le maire sortant. Le Front national risque, en effet – à cause de la liste Darrigues – de ne pas atteindre les 10 % au premier tour et donc de ne pas pouvoir se maintenir au second. Quant à la liste « Sarcelles de toutes nos forces », de M. Urviez, elle peut « ratisser » au centre et attirer au premier tour les électeurs gênés par la rigidité de la liste Lamontagne.

Le candidat socialiste, M. Dominique Strauss-Kahn, député, a raté en mars 1989 la mairie de Sarcelles, à cause de dissensions qui l'opposaient à l'époque aux communistes. Mme Marie-Claude Beaudeau, sénateur et conseiller général, tête de liste du PC, s'était d'ailleurs maintenue au second tour. Aujourd'hui, le PS et le PC font – à contrecœur – mariage de raison et liste commune, mais *« rien n'est encore gagné »*, dit-on dans les rangs socialistes. Mme Beaudeau a préféré ne pas se présenter *« en raison du cumul des mandats »*. Un choix qui n'était pas le sien il y a un an mais qui s'explique sans doute par la tactique communiste adoptée après les événements dans les pays de l'Est ces derniers mois.

Une liste PC aurait peu de chances de réaliser aujourd'hui un score équivalant aux 20,64 % du premier tour des élections de 1989. Sur les neuf élus PC – sur trente-trois – retenus en cas de victoire de la gauche, le 18 mars prochain, quatre auront des postes d'adjoint, mais certainement pas celui de premier adjoint et pas, non plus, de postes à grandes responsabilités. Des conditions que Mme Beaudeau ne pouvait accepter, plaidant, une nouvelle fois, pour une liste PC. Mise en minorité sur ce point – on lui aurait même conseillé *« au plus haut niveau du parti »* d'accepter de figurer sur la liste Strauss-Kahn, – elle a choisi de se retirer. Ce qui n'est pas obligatoirement un bien pour le député socialiste, le sénateur communiste étant un élément moteur à Sarcelles. *« Il faut accepter de passer sous les fourches Caudines quand on ne veut pas se compter tout seul au premier tour »*, estime le candidat socialiste.

Mme Beaudeau préside néanmoins le comité de soutien à M. Strauss-Kahn, en compagnie de deux autres parlementaires, M. Louis Perrein, sénateur, et Mme Marie-France Lecuir, député.

JACQUELINE MEILLON

Regroupement de forces dans la majorité présidentielle

Le MRG et l'Association des démocrates concluent un accord pour essayer de constituer un nouveau pôle de rassemblement

L'Association des démocrates et le Mouvement des radicaux de gauche devaient signer, mardi après-midi 20 février, un accord pour essayer de susciter le regroupement des *« démocrates »* qui se reconnaissent dans les *« grandes orientations tracées »* par M. François Mitterrand mais qui *« ne se reconnaissent pas dans les formations politiques existantes »*.

Autrement dit, comme l'avaient décidé les radicaux de gauche lors de leur congrès de Toulouse, en octobre dernier, et comme l'avait accepté l'Association des démocrates à la fin janvier, cet accord pourrait constituer le *« socle »* d'un deuxième pôle de la majorité présidentielle, la première pierre dont la pose est censée être indispensable pour permettre l'association des *« non-socialistes »* qui soutiennent le président de la République.

Les signataires de cet accord, M. Michel Durafour, ministre d'Etat, président de l'ADD, et M. Michel Zuccarelli, député de Haute-Corse, président du MRG, partent d'une analyse convergente : l'écart existant entre les 54 % des Français qui ont voté le 8 mai 1988 pour confier un deuxième septennat à M. Mitterrand et les scores obtenus aux scrutins organisés depuis lors par les représentants du PS ou de l'ensemble de la majorité présidentielle est trop important pour qu'on ne tente pas de le réduire. Mais comment le combler pour obtenir une majorité législative en 1993 ? Telle est la préoccupation stratégique des auteurs de cette initiative. Et leur conviction est que face, au PS, il vaut mieux se présenter unis qu'atomisés. D'où cette idée d'un rapprochement des deux formations qui pourrait servir de base de départ à un rassemblement plus vaste et plus attractif.

Une preuve à faire

D'un côté, le MRG, dont les élus ont tant bien que mal survécu à l'hégémonie socialiste ; de l'autre, l'ADD, qui n'a pas encore apporté tout à fait la preuve que l'armée de généraux qui la dirige depuis le gouvernement dispose de quelques troupes sur le terrain. La simple addition des deux formations n'est pas suffisante pour créer la dynamique escomptée. Comme le dit M. Jean-François Dauriac (MRG), cette association sera surtout attractive *« pour ceux qui veulent faire la politique autrement »*.

Cette première initiative constitue, en fait, le préalable d'un *« appel »* qui doit être lancé dans les tous prochains jours. Il s'agit moins d'offrir une référence ou un cadre à ceux qui appartiennent déjà à la majorité présidentielle que de relancer l'idée d'ouverture. L'accord conclu cite comme familles politiques susceptibles d'y répondre *« les écologistes constructifs, les sociaux démocrates, les radicaux, les gaullistes de progrès et les démocrates chrétiens »*.

Le MRG et l'ADD n'écartent pas la possibilité, à terme, de la constitution d'une confédération de l'ensemble de la majorité présidentielle mais préalablement, ils aspirent – et ils y sont obligés au nom de leur propre crédibilité – à faire la preuve qu'ils sont capables d'apporter « un plus » à la majorité présidentielle. Pour cela, ils comptent sur l'appel qui va être lancé a l'adresse de ceux qui campent de l'autre côté de la « ligne de démarcation », ceux-là mêmes qui sont réputés être déçus par l'évolution d'une opposition qui n'en finit pas de chercher les voies d'une rénovation ou qui s'inquiètent d'un Front national dont l'audience reste forte.

Les responsables socialistes, pour leur part, se sont jusqu'à présent montrés plutôt compréhensifs à l'égard de cette initiative prise à la veille de leur congrès de Rennes.

ANNE CHAUSSEBOURG

La déclaration commune

« Conjuguer morale et politique »

Le texte de l'accord conclu entre le Mouvement des radicaux de gauche et l'Association des démocrates *« pour la France unie »* commence par une constatation : *« Les années 90 s'ouvrent, pour la France et pour le monde, sur de grands espoirs et de redoutables incertitudes »*. *« La France,* ajoute-t-il, *doit tout d'abord renforcer sa cohésion sociale par la justice et la solidarité (...) ; ensuite poursuivre la modernisation de ses institutions, de son économie, de ses grands équipements, de son administration (...) ; enfin consolider les trois cercles de ses relations internationales privilégiées par l'intégration accélérée dans l'Europe beaucoup plus large et par une aide active au monde en développement. »* Ces enjeux, qui sont considérés comme *« primordiaux »*, appellent, selon les signataires, *« le rassemblement d'une très large majorité de Français »*.

« Aujourd'hui, déclarent-ils, *le pays s'épuise en querelles partisanes alors que l'union des Français est plus que jamais nécessaire : les divisions lassent nos concitoyens, qui se désintéressent de la vie publique et s'éloignent de notre tradition de civisme : une telle évolution porte en elle les plus graves dangers pour la démocratie. (...) Tous les démocrates doivent réagir d'abord en se regroupant. (...)*

» Le PS demeure notre allié privilégié et la perspective est la constitution d'une confédération de toute la majorité présidentielle. Mais, dès maintenant, à côté du PS, un grand nombre de Français aspirent à se rassembler. Soucieux de liberté et de progrès social, ils appartiennent à tous les courants de la tradition républicaine et aussi de la réflexion la plus moderne (écologistes constructifs, sociaux-démocrates, radicaux, gaullistes de progrès, démocrates-chrétiens, etc.). Ils peuvent être engagés dans le monde économique, dans la vie associative ou dans l'action syndicale. Tous attendent de notre vie politique qu'elle rende compte des grands enjeux du pays plutôt que des chocs d'ambition ; tous attendent que le débat public devienne enfin concret et positif. »

L'ADD et le MRG, expliquent ensuite leur objectif : *« Développer la deuxième force de la majorité présidentielle »*, et leur méthode : *« La démarche sera collective. »* Les choix et les engagements de chacun seront respectés et la volonté commune est de *« rénover les méthodes de l'action publique par une action vigoureusement décentralisée »*. Il s'agit de *« conjuguer morale et politique »*. Il s'agit aussi d'*« ouvrir un large débat, sans tabou, sur les questions qui préoccupent vraiment nos concitoyens »*, à savoir, *« un meilleur partage des revenus du travail par une solidarité accentuée et par une fiscalité modernisée ; une amélioration de la justice et de la sécurité ; une croissance plus respectueuse de l'environnement ; une approche généreuse et réaliste des questions d'immigration ; un renforcement de la position de la France à l'horizon rapproché du marché unique européen »*.

Les deux partenaires veulent, *« par le débat et la concertation, par une action pragmatique, en un mot par la raison, contribuer à la nécessaire réconciliation de la France et de sa vie politique »*.

Souhaitant ne pas laisser passer *« l'occasion d'un vaste rassemblement »* , l'Association des démocrates et le Mouvement des radicaux de gauche appellent les Françaises et les Français à *« se rassembler pour accroître encore passionnément, obstinément, les chances d'une France unie »*.

Le débat au sein du PCF

Divergences entre M. Fiterman et M. Lajoinie sur la réunification allemande

Le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a adressé, lundi 19 février, une lettre au président de la République dans laquelle il exprime son inquiétude devant les perspectives de la réunification allemande.

« Le droit à l'autodétermination existe pour le peuple allemand comme pour les autres. Mais les conditions de celle-ci concernent les peuples voisins dont, en premier lieu, celui de notre pays », écrit M. Lajoinie. Or *« la réunification (...) représente un grave danger »*, estime-t-il. *« D'une part, elle accroîtrait considérablement l'hégémonie industrielle et financière de l'Allemagne sur notre pays, avec de terribles conséquences sur le niveau de vie et l'emploi »*, indique-t-il. *« D'autre part, cette réunification projetée au sein de l'OTAN, avec l'énorme potentiel militaire ouest-allemand et alors que le chancelier Kohl se refuse à reconnaître les frontières actuelles, constituerait une très grave menace pour notre sécurité et la paix »*, affirme-t-il. *« Ce danger est d'autant plus grand que le chancelier allemand, ainsi que les chefs d'Etat occidentaux, sont défavorables à la perspective d'une neutralité de l'Allemagne réunifiée, ce que souhaitent pourtant les peuples des deux Etats allemands actuels »*, ajoute M. Lajoinie, qui conclut sa lettre en demandant à M. François Mitterrand de convoquer le Parlement en session extraordinaire pour débattre de *« la politique française face aux perspectives de la réunification de l'Allemagne »*.

De son côté, M. Charles Fiterman, ancien ministre communiste des transports, a indiqué lundi 19 février qu'*« il partage les inquiétudes des communistes et de beaucoup de Français »* devant les perspectives de réunification de l'Allemagne, mais que la situation en Europe n'a pas *« que des aspects négatifs »*.

Pour M. Fiterman, qui s'exprimait sur la Cinq, il existe, en effet, en Europe *« des possibilités nouvelles de rapprochement, de coopération dans l'intérêt réciproque »*. La situation comporte donc à la fois un *« risque »* et la possibilité *« d'aller vers l'organisation d'un continent européen de paix, de sécurité, de coopération »*, a-t-il noté, citant à l'appui *« les processus de désarmement engagés »*. M. Fiterman a toutefois jugé *« désastreux »* le fait que *« le président de la République, faute d'initiatives, faute d'adopter une attitude vigoureuse »*, apparaisse à la remorque de la RFA et du chancelier Kohl. Il a enfin souhaité que la France ne s'enferme pas *« dans des institutions politiques contraignantes à douze, qui seraient dans le cadre d'une Allemagne unifiée totalement dominées par cette Allemagne »*, et donne *« la priorité à l'organisation de la grande et véritable Europe »* pour laquelle il a appelé à *« un nouvel élan national, économique, culturel »*.

La situation sociale en Martinique

Treize mille bénéficiaires du RMI mais « l'insertion » ne suit pas...

FORT-DE-FRANCE

de notre correspondant

En Martinique, l'institution du revenu minimum d'insertion a remporté un gros succès. On s'est bousculé aux guichets : trente-sept mille demandes ont été déposées (soit 11 % de la population, forte de 354 000 habitants), seize mille cinq cents examinées après un premier tri, et finalement treize mille personnes (soit 12,5 % de la population active) touchent effectivement l'allocation, chaque bénéficiaire recevant en moyenne 1 349 F par mois compte tenu de l'écart entre le SMIC métropolitain et celui appliqué aux Antilles.

En revanche, le volet « insertion » du dispositif gouvernemental, en principe inséparable du versement de l'allocation, ne suit pas le mouvement. Seuls 6 à 7 % des allocataires sont impliqués dans des actions d'insertion, mais si cette distorsion existe les bénéficiaires du RMI ne peuvent en être tenus pour responsables. L'enveloppe de 64,5 millions de francs affectée par l'Etat à cette entreprise n'a pas encore été mandatée. Quant au département, qui avait manifesté une égale générosité en inscrivant à son budget la somme de 37 millions de francs, il ne tiendra cette promesse que... lorsque l'Etat aura tenu la sienne.

Il n'y a pour l'instant aucun programme départemental d'insertion. Or, dans ces conditions, il est devenu impossible d'appliquer la règle qui voudrait que l'allocation soit supprimée après trois mois si celui ou celle qui en bénéficie n'est pas en voie d'insertion sociale.

Il est vrai que cette notion d'insertion sociale demeure extrêmement floue et que les orientations relatives à l'insertion professionnelle par la formation ou par l'emploi renvoient à des culs-de-sac dans un département où le taux de chômage dépasse les 30 % sans que les organismes *ad hoc* y aient pu grand-chose depuis vingt ans. Alors, les services administratifs chargés d'imaginer des solutions ingénieuses envisagent surtout de pratiquer l'insertion sociale par l'amélioration du logement des Martiniquais les plus démunis, même si, sous les cieux antillais, le fait d'être mal logé ou non logé ne suffit pas, comme en métropole, à faire des intéressés des marginaux ou des exclus.

« Nous sommes prêts à traiter huit cents à mille dossiers par an si nous recevons des demandes », affirme le directeur départemental de l'équipement. Mais les demandes ne peuvent pas être déposées puisque l'indispensable bilan social de chaque « RMiste » n'est pas dressé. Pourtant, si les demandes de logements sociaux se multipliaient jusqu'à un tel niveau, leur satisfaction absorberait une portion considérable des crédits prévus au titre du RMI.

ETIENNE MARIE

POLITIQUE

En réponse au gouvernement

L'Assemblée de Corse tente de reprendre en main la question du schéma de développement

Par 49 voix (droite, PS, MRG) contre 12 (PCF, UPC, Cuncolta), l'Assemblée de Corse a décidé de *« mettre sans délai à l'étude un projet de loi cohérent de développement économique, social et culturel, en vue de le proposer au gouvernement avant la session d'automne du Parlement »*. Une telle décision avait déjà été prise le 13 octobre 1988 et un délai de six mois fixé pour la préparation du texte, mais elle était restée sans suite.

AJACCIO

de notre correspondant

« Il serait préjudiciable à la dignité de l'institution régionale et surtout aux intérêts de la Corse que des dispositions aussi essentielles soient examinées, proposées ou négociées sans que l'ensemble des représentants légitimes de la région aient à en connaître », souligne la motion adoptée sur la proposition de MM. François Piazza-Alessandrini (RPR) et Philippe Ceccaldi (div. dr.), après que le gouvernement, lassé par les atermoiements de l'assemblée régionale, eut décidé de la désaisir *de facto* de l'élaboration de ce schéma.

En fait, une course de vitesse semble engagée entre différentes sensibilités politiques insulaires. D'un côté, les nationalistes, forts de la trêve que le FLNC observe globalement depuis vingt mois, et du *« projet de société »* de celui-ci qu'ils s'attachent à soumettre au débat public ; de l'autre, ceux qui pressent le gouvernement d'agir durablement pour que soient réunies les conditions du retour définitif à la paix civile (on les trouve à gauche et certains à droite), d'une part, et, d'autre part, ceux qui – RPR ou UDF – se sont d'ores et déjà placés dans la perspective des élections régionales de 1992 et militent, comme M. José Rossi, député, président du conseil général de Corse du Sud (UDF) ou François Musso, député européen (RPR), pour une majorité nouvelle.

Conciliabules de « carbonari »

M. Piazza-Alessandrini, quant à lui, écarte résolument ces considérations, affirmant que la légitimité de l'Assemblée de Corse doit nécessairement la conduire à *« dire enfin clairement ce qu'elle demande à l'Etat pour sortir de l'ornière où la Corse est enlisée »*. Il écarte l'hypothèse de *« je ne sais quelle recomposition du paysage politique »* comme celle d'*« une nouvelle table ronde dont la légitimité serait contestable si toutes les forces politiques n'y étaient représentées »*.

Le gouvernement ne reste pas inactif mais, en attendant un prochain voyage dans l'île de M. Pierre Joxe, la rumeur alimente les conversations au point que l'on est allé, lors de la session de l'Assemblée de Corse (14-16 février) jusqu'à parler de *« conciliabules de carbonari »* qui auraient lieu dans le secret des cabinets et réuniraient des élus socialistes, autonomistes, nationalistes et même de droite. *« Les consultations menées par le ministre de l'intérieur établiront si un projet de loi rassemblant ces adaptations [au statut particulier] et un ensemble de dispositions en faveur du développement économique, social et culturel de la Corse peut être élaboré avant la session de printemps du Parlement »*, avait indiqué le communiqué du comité interministériel qui avait été réuni le 16 janvier.

Les parlementaires de l'île – cinq sur six ne siègent pas à l'Assemblée de Corse – réclament inlassablement, en particulier MM. José Rossi (UDF) et Pierre Pasquini (RPR), d'être associés à son élaboration. Aujourd'hui, après le vote de l'Assemblée, la question se pose de savoir si l'exécutif régional les associera, ainsi que le député européen, M. François Musso (RPR), à la préparation du projet. *« Je prendrai l'initiative de réunir des collègues que je choisirai pour leur compétence et leur disponibilité »*, a dit le président, M. Jean-Paul de Rocca-Serre (RPR), après le scrutin.

Peut-être le gouvernement lancera-t-il quelque avertissement : il ne pourra faire sien un projet de loi devant nécessairement comporter trois volets (institutions, fiscalité, développement) que si toute démagogie et tout corporatisme en sont bannis, ce qui n'était pas le cas, loin s'en faut, pour le projet de nouveau régime fiscal adopté en avril 1985 par 30 voix (la droite) sur 61 conseillers, au point que le gouvernement Chirac n'y avait pas accordé plus d'intérêt que les gouvernements Fabius, puis Rocard.

PAUL SILVANI

BIBLIOGRAPHIE

« L'Autre Monde. Un passage en Kanaky », d' Anne Tristan

La déchirure canaque

Elle était là, solitaire dans la foule rassemblée aux abords du stade, frêle silhouette au teint clair plantée parmi les femmes mélanésiennes comme une marguerite blanche dans un bouquet d'hibiscus. Elle était là, hiératique, et personne ne la remarquait. La suite ministérielle et son arrogante cohorte de policiers et de journalistes n'avaient d'yeux que pour le premier ministre. Auréolé des accords de Matignon, Michel Rocard venait de débarquer, en grandes pompes, dans le sanctuaire des guerriers de Kanaky. Elle était présente, elle aussi, pour assister discrètement à l'événement, toute menue dans sa robe « mission » aux couleurs indépendantistes, mais aucun des « observateurs » patentés ne la voyait.

C'était le *matin* du 26 août 1988, à Canala. Depuis un mois, Anne Tristan partageait la vie de la tribu de Gelima. Elle ne savait pas encore qu'elle sortirait déchirée du sentier qui l'avait conduite là. De la Nouvelle-Calédonie et des Canaques, elle ne connaissait *rien quand elle avait décidé de « fuir la France »*, quelques semaines auparavant, écoeurée par la tragédie d'Ouvéa, parce qu'elle n'arrivait plus à voir le drapeau de son pays *« autrement qu'en bleu-blanc-rouge sang »*. Angoissée par son voyage à l'intérieur du *Front national*, où elle s'était infiltrée, en 1987, pour en rapporter un superbe document d'entomologie politique (1), elle avait brusquement choisi d'aller vivre *« chez ceux contre qui venait de s'exercer le nationalisme français »*, de partir à la rencontre de ce monde dont le nationalisme lui apparaissait *« comme l'exact opposé de l'univers lepéniste. »* Mais d'y vivre, cette fois, démasquée, la sensibilité à fleur de peau, avec *peut-être*, inconsciemment, le désir de laver cette répulsion du proche passé à l'eau d'une cause *a priori* romantique.

De cette démarche initiatique, Anne Tristan rapporte un autre livre, lancinant comme une blessure d'amour. Elle a vécu pendant neuf mois, en Kanaky, la vie quotidienne des femmes canaques. D'abord à *Canala*, le fief orgueilleux de l'Union calédonienne. Elle y a partagé le travail des champs et les réunions militantes. Puis, fatalement, elle a suivi la racine magique du grand banian qui, selon la légende, court sous la mer jusqu'à Ouvéa *et elle s'est retrouvée à Gossanah*, le temple intransigeant de l'ancien pasteur Djubelly Wéa, qui n'était pas encore l'assassin de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné. Fascinant regard d'un *« oiseau de passage »* sur l'histoire d'un peuple en quête d'une lueur d'espoir au moment où cette histoire s'apprêtait à basculer dans le néant...

Ces carnets calédoniens valent donc, bien sûr, par leurs apports inédits sur cette période qui vit, de juillet 1988 à mai 1989, à l'intérieur du FLNKS, les signataires des accords de Matignon cloués au pilori par les partisans, minoritaires, de la *lutte à outrance* contre le colonialisme français. Assise, silencieuse, au milieu des femmes attentives qui l'avaient adoptée, Anne Tristan a entendu, lors de la convention d'Ouvéa, le secrétaire général du FULK, le sentencieux Yann Céléné Uregeï, accuser Jean-Marie Tjibaou d'avoir *« trahi »* les dix-neuf morts de la grotte de Gossanah. Elle a vu, au congrès de Hienghène, Djubelly Wéa plaider contre l'exclusion de Yann Céléné Uregeï et asséner ses certitudes, de sa voix syncopée de tribun, sur *« le piège »* des accords de Matignon. *« L'argent des accords va diviser le pays*, disait-il. *Il y aura bientôt une poignée de grands bourgeois kanaks, les rares qui auront réussi à prendre des participations dans l'exploitation du nickel. Il y aura un tas de petits bourgeois qui achèteront des voitures et des maisons à coups de subventions. Il restera enfin une masse de chômeurs qui, comme maintenant, traîneront dans les brousses. »* Elle a vécu la solitude de Jean-Marie Tjibaou devant ses partisans moroses. *« Je vous assure que j'ai demandé 1992 pour l'indépendance*, plaidait le président du FLNKS, *mais je ne l'ai pas obtenu ; ils n'ont pas voulu (...) Vous savez bien qu'on est tout petit face à la puissance du pouvoir colonial (...) Les routes, les écoles, là-bas, en Afrique, ça n'existe pas... Vous voulez que Kanaky soit comme ces pays qui sont sortis de la France par la grande porte puis sont rentrés par la petite porte pour quémander des sous ? C'est toutes ces pensées-là qui m'ont fait accepter, mais c'est moi qui ai accepté, c'est moi, c'est pas vous... »* Elle a surpris Jean-Marie Tjibaou souhaiter qu'après l'indépendance il n'y ait plus *« de tribunaux populaires comme ça... »*

Le coeur en écharpe

Mais l'on ne s'immerge pas *impunément* dans l'univers des Canaques, cet *« autre monde »* où il est difficile de tricher tant la parole et le regard pèsent plus qu'ailleurs. Ce qui fait surtout la densité de ce témoignage, c'est l'émergence d'une poignante prise de conscience, exprimée sans fard. Anne Tristan était partie à la rencontre d'un *« mouvement de libération »* en espérant y trouver un havre de fraîcheur : elle a peu à peu découvert, derrière le miroir des solidarités militantes, toutes les ambiguïtés, les contradictions, la fragilité d'une société éclatée sous le télescopage des rivalités ancestrales, des clanismes politiques, des séquelles des guerres coloniales de religion, des querelles subalternes. Les reproches muets de ses compagnes de Canala l'ont tourmentée quand elle a eu l'impression de *« changer de camp »* en se rendant à Gossanah : les efforts de Djubelly Wéa pour *« inventer une nouvelle société »*, plus unitaire, plus libre, dégagée des influences partisanes, l'ont troublée ; les ostracismes réciproques lui ont broyé l'âme. Elle chérissait les uns autant que les autres, mais ses amis s'entre-déchiraient sans qu'elle pût comprendre pourquoi leur affrontement semblait inscrit dans l'ordre des choses. Alors, son rêve s'est brisé. Elle a déserté *« ces inévitables haines germées dans un lointain passé »* en se disant que *« choisir l'un était trahir l'autre »*. Elle a fui parce qu'elle ne pouvait pas assumer *ces héritages qui n'étaient pas les siens*.

Anne Tristan est *rentrée* à Paris, le coeur en écharpe. Les morts de la grotte de Gossanah avaient balisé son départ ; celles de Jean-Marie Tjibaou, Yeiwéné Yeiwéné, Djubelly Wéa ont suivi son retour. Par respect pour ces hommes qu'elle venait de côtoyer, elle a failli se murer dans le deuil, céder à la tentation du silence. *« Comment dire que la bête accouche de la bête ? Que le nationalisme, en réaction à l'exaspération du nationalisme français, ne peut être que porteur d'exclusion ? Qu'une lutte, avant de libérer, oppresse ? »* C'est une autre mort, celle du vieux Sébastien, dont les récits désespérés lui fouaillaient le ventre chaque fois qu'il racontait la détresse de ses ancêtres à l'arrivée des Blancs aux longs fouets dans la vallée de Canala, qui lui a donné la force d'exhaler sa douleur. Son cri reçoit l'écho des tiraillements qui engluent aujourd'hui le FLNKS. Il résonne comme la plainte d'une conque qui ne sait plus si elle annonce l'aube ou le crépuscule.

ALAIN ROLLAT

(1) *Au Front*, Gallimard, 1987.

► ***L'Autre Monde. Un passage en Kanaky***. **Gallimard. 294 pages, 87 F.**

PRESSE

Demandant au groupe Maxwell de faire une nouvelle proposition

Le tribunal de commerce donne un préavis de quinze jours à l'ACP

Le tribunal de commerce qui examinait lundi 19 février la situation de l'ACP a donné quinze jours de sursis à l'agence de presse.

Le tribunal a demandé à Maxwell Médias, filiale française du groupe britannique qui détient depuis 1987 les deux tiers du capital de l'ACP, de faire une ultime tentative pour sauver l'entreprise, qui a déposé son bilan en novembre 1989. Rendez-vous est pris pour le 5 mars, date à laquelle le tribunal devrait prononcer la liquidation de l'agence si aucune solution économiquement viable n'était trouvée.

A l'audience du 19 janvier, Me Jean-Marc Varaut, avocat du comité d'entreprise, a demandé qu'en cas de liquidation le tribunal ouvre une *« procédure d'extension de liquidation de biens à l'encontre de Maxwell Médias »*. L'avocat estime en effet que MM. Ian et Robert Maxwell *« ont poursuivi abusivement une exploitation déficitaire qui ne pouvait conduire qu'à une cession de paiement »*.

Les deux candidats à la reprise de l'ACP ont retiré leurs propositions. Après l'abandon de M. Georges Goshn, patron de la Cote Desfossés, c'était au tour, la semaine dernière, du groupement Bernard et Associés qui a déploré de ne pas avoir reçu *« les concours nécessaires »* qu'il attendait des quotidiens de province.

Il semble que la pression juridique exercée *par l'avocat du personnel*, Me Varaut, ait incité *les responsables* de Maxwell Medias à accélérer une solution de reprise prévue initialement pour suivre la liquidation.

On parle d'un projet mené par M. René Tendron, PDG de l'agence économique Telpress. Mais on ne dispose d'aucune information sur la nature de ce projet ni sur son financement.

« Eviter une liquidation »

D'autres sources font état de l'intérêt manifesté pour le sort de l'ACP par M. Charles-Emile Loo, ancien responsable du bureau central des ports et docks de Marseille, qui fut longtemps trésorier du P arti socialiste et très proche de Gaston Defferre, fondateur de l'ACP. M. Loo aurait récemment approché M. Maxwell.

Au ministère de la communication, on affirme n'être au courant d'aucun de ces projets de reprise, mais *on insiste sur le « caractère déterminant »* de l'attitude du personnel de l'ACP face aux éventuelles propositions du groupe Maxwell.

Dans une motion adoptée le 19 février, le personnel de l'agence se dit prêt à *« toutes discussions permettant d'éviter une liquidation »* et souhaite qu'une rencontre ait lieu dans les plus brefs délais dans le cadre du comité d'entreprise pour prendre connaissance des projets.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Bouygues achète 50 % de l'édition française des « Nouvelles de Moscou »

Le groupe Bouygues va prendre 50 % de la société qui édite la version française des *Nouvelles de Moscou*, hebdomadaire soviétique particulièrement *engagé* dans le soutien à la perestroïka. Le capital de cette société, actuellement détenu par des mutualistes, dont le président des Mutuelles de France M. Calisti (qui est directeur de la publication), sera doublé pour atteindre 100 000 F. Tirées à 20 000 exemplaires dont 7 000 sont *diffusés*, les *Nouveller de Moscou* en français voudraient doubler leur lectorat par des campagnes de promotion.

M. Martin Bouygues avait récemment déclaré que son groupe étudiait des opérations de diversification dans la presse écrite. Mais la modestie de l'investissement de Bouygues incite à penser que, plus qu'une nouvelle incursion dans le secteur de la communication – où il possède déjà 25 % de TF 1, – le groupe cherche par cette opération à renforcer ses liens commerciaux avec l'URSS.

Premier groupe de BTP à avoir formé une société d'économie mixte en URSS (pour la construction d'une *clinique* ophtalmologique d'une valeur de 430 millions de francs), le groupe Bouygues a récemment signé des protocoles pour la construction d'hôtels et d'aéroports, d'une valeur de 4 milliards de francs.

CORRESPONDANCE

L'affaire des « vedettes de Cherbourg »

M. Roland Roques, de Siouville-Hague (Manche), nous écrit :

Evoquant la prise de contrôle du quotidien *la Presse de la Manche* par *Ouest-France* (*le Monde* du 7 février), vous indiquez que le premier s'est illustré *« il y a trois ans »* en révélant le départ des « vedettes de Cherbourg ». C'est faux, doublement faux. D'abord, les cinq vedettes lance-missiles israéliennes, qui ont bravé la *mesure* d'embargo prise par le général de Gaulle, ont quitté Cherbourg dans la nuit du 24 au 25 décembre 1969, il y a donc vingt ans. Ensuite, *la Presse de la Manche*, bien que ses journalistes en aient été les premiers informés, n'a pas révélé cette affaire. Elle a même été la dernière à en parler. Il faut attendre, en effet, son numéro du lundi 29 décembre 1969 pour en trouver mention. Cela avait fait scandale à l'époque. Plusieurs années après, cet énorme « ratage » était encore étudié dans les écoles de journalisme.

POLITIQUE

Le débat au Parti socialiste

La rigueur contre les polémiques

Suite de la première page

C'est en fonction de ces données que se prépare le congrès du Parti socialiste. Solidaire du gouvernement de Michel Rocard et signataire de la motion de Laurent Fabius, je retiens de l'exemple de François Mitterrand qu'il faut voir loin pour voir juste. On l'a constaté en 1971 et en 1979.

En 1971, il fallait recréer un Parti socialiste apte à rassembler l'électorat populaire dont la neutralisation partielle par le Parti communiste assurait le maintien au pouvoir des conservateurs. « *Nous sommes là pour trente ans* », prophétisait Alain Peyrefitte. Je me souviens du message de reconquête lancé par François Mitterrand en juin 1971. Il est plus que jamais d'actualité. Que disait-il ? Il appelait le Parti socialiste à être « soi-même » pour rassembler les déçus du socialisme, du communisme, du gauchisme et du christianisme social. Il voyait loin et il voyait juste.

Le succès fut tel que, en 1974, tous les socialistes se retrouvèrent dans la même formation politique. Le doute n'était plus permis, le renouveau du socialisme lui ouvrait les portes du pouvoir. Le Parti socialiste débattait, les idées s'entrechoquaient, la synthèse s'opérait entre l'expérience et l'imagination. Un programme commun était conclu avec le Parti communiste sur la base du socialisme démocratique. C'est à cette prospective unitaire, lucide et déterminée, seule susceptible de remettre en cause les dogmes staliniens et léninistes, que l'on doit la place déterminante occupée depuis par le Parti socialiste sur la scène politique française.

La capacité de gouverner

On connaît les aléas qui suivirent. La direction du Parti communiste déchira en 1977 le pacte de la gauche lors de l'actualisation du programme commun, préférant déjà le repli sur soi à l'exercice redouté du pouvoir. L'heure de la perestroïka n'avait pas sonné à Moscou, encore moins à Paris, ce fut l'échec de 1978. Il suffisait de tenir bon. C'est ce que fit le congrès de Metz, et c'est ainsi que furent préservées les conditions d'une accession de la gauche à la présidence de la République en la personne de François Mitterrand, garant de l'union des forces populaires sans laquelle l'alternance n'eut pas été possible.

Depuis, les socialistes ont assumé la responsabilité du gouvernement, sauf entre 1986 et 1988. Les communistes ont réintégré la communauté nationale en 1981. Pour un temps seulement, ce qui explique la crise grave que traverse le PC . En 1988, la réélection de François Mitterrand a assuré à la gauche la durée qui lui avait si souvent manqué dans le passé . Après Pierre Mauroy, Laurent Fabius et Michel Rocard ont démontré, chacun dans un contexte international différent qui rend vaines les comparaisons chiffrées, la capacité des socialistes à gouverner.

Nul ne conteste les conquêtes sociales réalisées, la retraite à soixante ans, les lois Auroux, la démocratisation du secteur public, le revenu minimum d'insertion, la sauvegarde de la Sécurité sociale. Nul ne nie le redressement économique auquel les socialistes ont contribué en modernisant l'industrie et les circuits financiers. Sur les places internationales, le franc n'est plus objet de dérision. Au contraire, notre détermination a fini par convaincre les sceptiques que l'on ne construit pas une économie puissante sur une monnaie fondante. D'où vient alors le doute que l'on constate dans nos rangs ? Cette interrogation est réelle et je conjure tous les dirigeants du PS, dont je suis l'ami, de n'y voir aucune mise en cause particulière. Nous sommes tous responsables du piétinement de nos forces et du tassement de notre électorat dont une partie vote « Vert ». Nous sommes tous responsables des dissonances observées entre l'action du gouvernement et les appréciations du parti. J'ai pu en juger par moi-même : gardons-nous des polémiques personnelles et des procès faciles. La rigueur de la pensée est aussi nécessaire que la rigueur de la gestion.

Les formations politiques sont des corps vivants. Elles ont besoin d'être régénérées périodiquement. Pour qu'elles jouent pleinement leur rôle, elles se doivent d'être des animateurs d'idées. Les phénomènes sociaux couvent lentement. Je prendrai l'exemple de l'écologie qui surgit d'un besoin, celui d'un environnement humain, et d'une inquiétude, celle d'une détérioration inexorable de nos équilibres naturels. Il faut du temps pour lui apporter une réponse politique qui concilie à la fois le progrès social, le progrès économique et la préservation de notre univers. A toutes les époques, il en a été ainsi. Autre exemple, l'idée d'autogestion. Expression du refus d'une hiérarchie trop centralisée, elle a donné naissance bien plus tard à la décentralisation et aux lois Auroux. Il faut du temps ; encore convient-il d'avoir l'intuition du mouvement de l'histoire. Voilà pourquoi le PS doit être le reflet de tout ce qui bouge dans la société, sans craindre les contradictions et les incertitudes qui accompagnent toute évolution.

J'en viens à la réduction des inégalités, c'est-à-dire à un meilleur partage des fruits de la croissance. Celle-ci est encore fragile. Elle décline en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. La crise de l'endettement du tiers-monde la menace toujours. A côté de cela, les événements de l'Est et les efforts accomplis pour une plus grande stabilité monétaire internationale ouvrent des perspectives plus souriantes.

Quoi qu'il en soit de l'environnement mondial, en économie ouverte, la priorité numéro un pour la France est de maintenir une croissance économique soutenue. Il n'est donc pas question de prendre le risque de la casser. J'ajoute, pour les bonnes âmes, qu'il est plus aisé de mieux répartir quand on produit plus. Cette donnée étant acquise, il est évident que nous devons tenir le plus grand compte des impatiences sociales que le retour à la croissace suscite. C'est pourquoi j'ai avancé l'idée d'un partage en trois tiers des fruits de la croissance : un tiers pour l'investissement des entreprises, un tiers pour l'emploi et les dépenses d'avenir, un tiers pour les gains de pouvoir d'achat. Le premier ministre l'a intégrée dans le « *pacte de croissance* » qui s'apparente au contrat imaginé par Jean Poperen. Autour de ces idées, la discussion peut s'organiser.

Un partage de la valeur ajoutée favorable aux entreprises est largement accepté par nos compatriotes dès lors qu'ils en voient la contrepartie concrète en termes d'emploi et d'investissements. Ce formidable progrès dans la compréhension des phénomènes économiques, la réconciliation des citoyens avec les entreprises, sont des acquis essentiels du premier septennat de François Mitterrand.

Les trois tiers

Confrontées à une concurrence très âpre, les entreprises françaises ont besoin d'investir massivement pour créer de nouvelles capacités de production et moderniser les installations existantes. Un tiers au moins du surplus généré par la croissance doit aller à l'investissement productif . Pour une croissance du PIB marchand de 3 %, cela correspond à une augmentation d'environ 8 % à 10 % en volume des investissements productifs qui ont atteint 650 millions de francs l'an dernier.

Le deuxième tiers des fruits de la croissance doit aller à l'emploi. Cela représente un peu plus de 50 milliards de francs, ce qui signifie une progression de 1 % de l'emploi total et de 1,5 % des effectifs du secteur privé. Un tel effort a conduit à la création de 250 000 emplois en 1988 et de plus de 300 000 en 1989.

Les choix faits en matière de dépenses publiques visent le même objectif : favoriser les emplois de demain. Les dépenses d'avenir font l'objet d'un effort considérable dans le budget de 1990 : elles se sont accrues de 21 milliards de francs (+ 8,2 % pour l'éducation nationale, + 7 % pour la recherche).

La priorité donnée à l'emploi entraîne une dépense budgétaire importante contre le chômage d'exclusion et en faveur de la formation professionnelle, secteur où beaucoup d'initiatives intelligentes sont mises en œuvre par Jean-Pierre Soisson et André Laignel.

Le troisième tiers du surplus de croissance doit servir à améliorer le pouvoir d'achat à travers les augmentations générales et individuelles des rémunérations. C'est à nouveau une enveloppe de plus de 50 milliards de francs qui doit lui être affectée, soit 1 % du PIB, qui autorise une augmentation en valeur réelle de 1,5 % du salaire brut moyen.

L'Etat, en sa qualité d'employeur, a appliqué, pour sa part et même au-delà, cette règle de répartition des fruits de la croissance. En effet, la rémunération moyenne des personnels en place dans la fonction publique a progressé en pouvoir d'achat de plus de 2 % l'an en 1988-1989.

La réforme de la fiscalité

Est-ce assez ? Comment répondre à cette question ? Ce n'est jamais assez, ni pour les uns ni pour les autres, mais est-il possible de faire plus immédiatement ?

Chacun sait qu'une hausse excessive des coûts de la main-d'œuvre renchérirait les prix de nos productions et compromettrait le redressement opéré. A plus ou moins long terme, nous en subirions les conséquences. Il nous faudrait resserrer la demande avec son effet négatif qui s'appelle un plan de rigueur. On a déjà connu cela en 1976 et 1983, je préfère ne pas y être contraint.

Réduire les inégalités sociales est une tâche journalière qu'il faut sans cesse remettre sur le métier.

Retenons que la réforme de la fiscalité doit être un élément décisif de notre politique sociale. J'entends déjà de nombreuses suggestions. Ecoutons-les avec intérêt. Déjà des contradictions apparaissent. Faut-il réduire l'impôt sur les hauts revenus, au risque d'aggraver les inégalités, et alourdir ceux qui pèsent sur le patrimoine, au risque de décourager l'épargne ? Je suis ouvert à la discussion, convaincu qu'il s'agit d'une matière sensible où l'improvisation n'est pas de mise.

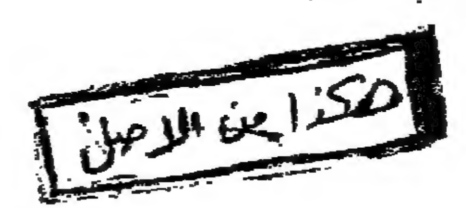
Ecologie, immigration, désarmement, inégalités (ma liste n'est pas exhaustive), ayons l'audace du choc des propositions, fussent-elles en avance sur l'état de l'opinion . Lieu des controverses sur le fond, provocateur d'idées et unitaire dans l'action, voilà ce que je souhaite pour le PS . Qui peut le mieux créer le mouvement ? Le congrès de Rennes le dira. Pour ma part, je fais confiance à Laurent Fabius. Avec d'autres, il peut être le fédérateur des temps nouveaux. Il faut voir loin pour voir juste.

PIERRE BÉRÉGOVOY

M.Rocard consulte les principaux dirigeants du PS

A moins d'un mois du congrès socialiste de Rennes, M. Michel Rocard a reçu, lundi 19 février à midi à l'Hôtel Matignon, MM. Laurent Fabius, Lionel Jospin et Pierre Mauroy (nos dernières éditions du 20 février) . Cette réunion est due notamment à l'annulation, cette semaine, compte tenu de l'emploi du temps de M. Rocard, du petit déjeuner du mardi qui réunit le premier ministre, quelques ministres et les principaux dirigeants socialistes. Néammoins, cette rencontre n'était pas inscrite à l'agenda officiel de Matignon, rendu public chaque fin de semaine et semble avoir été organisée lundi matin. A 11 h le même jour, M. Rocard avait reçu M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

A la sortie de cette réunion, à laquelle assistait (comme c'est généralement le cas pour les petits déjeuners du mardi), M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, M. Mauroy a indiqué : *«nous avons eu un échange de vues sur l'organisation de la prochaine session parlementaire. Nous avons un peu parlé de tout, accessoirement du congrès du PS»*. Le premier secrétaire du PS a ajouté que la question de la synthèse entre les motions en compétition à Rennes n'a pas été évoquée.Aucune indication plus précise n'a filtré, l'Hôtel Matignon se contentant d'affirmer également que cette réunion a été consacrée à la préparation de la rentrée parlementaire d'avril et à un *«tour d'horizon général d'actualité»*.



12 Les études photographiques de José-Maria Sert
13 « Le Malade imaginaire » vu par Hans-Peter Cloos
14 Le procès d'un policier corrompu
— Un conseil des « sages » pour la communauté musulmane
16 La mort de Jean-Marc Boivin
— Une chaîne cryptée à Paris

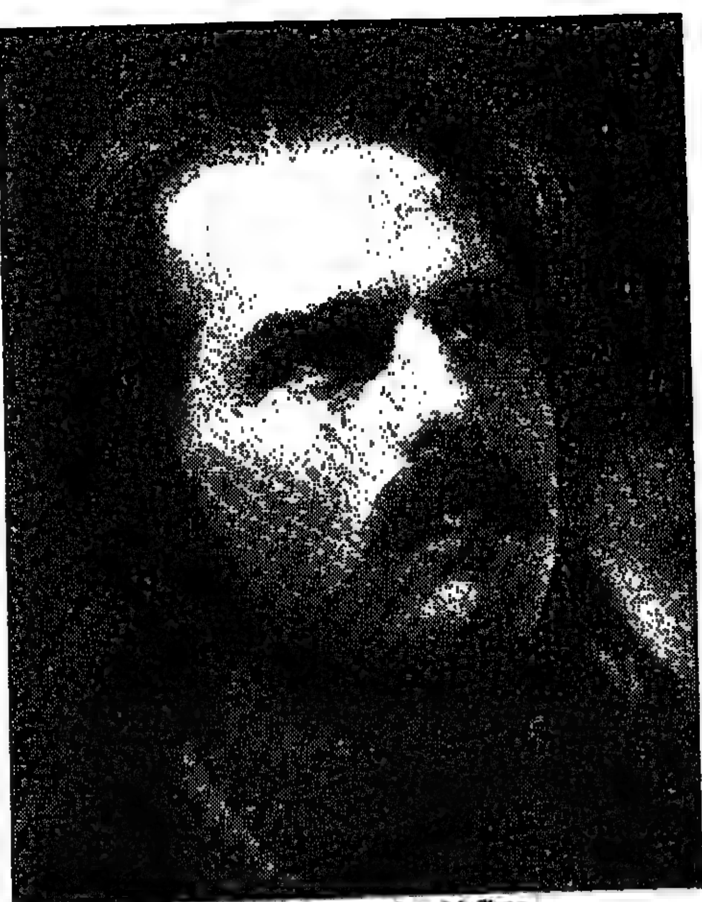
Le Festival international du film à Berlin

Les yeux et les contrats tournés vers l'Est

Le 40e Festival de Berlin s'achève mardi 20 février. Il y aura eu beaucoup de films hollywoodiens, quelques-uns plutôt légers, d'autres « à message ». Il y aura eu un colloque très important, pour mettre sur pied une coopération européenne, et tenter de prendre les Américains de vitesse... Mais ils sont là.

Le cinéma français n'aura pas eu la part belle, mais on attend hors compétition le dernier Rohmer : *Conte du printemps*. On aura regardé avec voracité des films venant de l'Est, on était venu pour ça. On aura traversé le *no man's land* de la frontière pour communier avec ceux de là-bas dans l'amour du cinéma... Et on se sera rendu compte que rien n'est simple. Mardi soir, les derniers pans du mur devaient être détruits. Le mur d'habitudes, de méfiance, de différences est à peine ébranlé.

[redacted]



Tom Cruise, dans « Né un 4 juillet », était l'un des mieux placés pour le prix d'interprétation.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Avec, pour *Driving Miss Daisy*, la présence de Jessica Tandy et de Morgan Freeman (également présent pour *Glory*, d'Edward Zwick, présenté dans la section Panorama), avec le débarquement d'Oliver Stone et Ron Kovic pour *Né un quatre juillet* et l'arrivée de Martin Landau pour *Crimes et délits* de Woody Allen, le dernier week-end de la sélection officielle aura marqué le 40e Festival de Berlin d'un regain d'activité — et des rancœurs face à la part trop belle faite au cinéma américain.

Protégé par une allée de gardes du corps et maniant son fauteuil roulant à une vitesse grand V, Ron Kovic volait la vedette à Oliver Stone et, confirmant l'authenticité et l'exactitude du film, clouait le bec à ceux qui, n'ayant pas peur de la contradiction, lançaient dans une même phrase : *« Encore un film sur le Vietnam ! »* et *« Pourquoi vous autres Français n'avez jamais traité l'Algérie avec autant d'ampleur ? »*.

Décrivant vingt ans de relations entre une vieille dame juive du sud des Etats-Unis et son chauffeur noir, *Driving Miss Daisy* est un bijou de travail et d'intelligence d'acteurs. La critique et le public exprimaient à l'égard de Jessica Tandy (la mère dans *les Oiseaux* de Hitchcock) et de Morgan Freeman (le proxénète de *Street Smart* de Jerry Schatzberg) un sentiment pour le moins inattendu dans cette foire d'empoigne que représente un festival international : le respect.

« Fort mais très démonstratif », disaient les uns de *Né un quatre juillet* ; *« subtil mais terriblement léger »*, ajoutaient-ils sur *Driving Miss Daisy* — et la plupart de trouver en *Crimes et délits* (hors compétition) la combinaison idéale du fort et du subtil, de la rhétorique et de l'humour.

C'est d'ailleurs que venaient les surprises. Première coproduction entre Hongkong et la Chine populaire, durant 1 h 45 (et non 145 minutes, comme l'indique un programme non exempt d'erreurs), *le Guerrier de terre cuite* (compétition) de Ching Siu Tung (rebaptisé Ching Tung Yee dans le catalogue pour des raisons qui échappent à tout le monde) se situe entre *Indiana Jones* et *Highlander*. Ample, luxueux, somptueux, spectaculaire, ne cherchant pas midi à quatorze heures. Une histoire d'amour et d'immortalité entre un jeune officier de la garde impériale et une jeune vestale qui mettront deux mille ans à se retrouver, permettant de passer du pur film d'aventures semi-médiéval à une satire du cinéma des années 30 puis à un regard drolatique sur la révolution culturelle.

Comédie noire sur le retour, après treize ans, d'un *desaparecido* dans son petit village peuplé uniquement, en apparence, d'excentriques (mais peut-on vraiment échapper à son passé ?), financé par l'Argentine et les Pays-Bas, *Noces secrètes* devrait confirmer publiquement l'excellence du jeune (vingt-neuf ans) cinéaste argentin Alejandro Agresti. On se demande en revanche si, à part l'étincelante stroboscopie d'un tango filmé en gros plan sur les jambes, la chorégraphe Pina Bausch a, dans *la Complainte de l'impératrice* (sa première réalisation), compris le parti qu'elle pouvait tirer du langage cinématographique.

Un premier bilan

Comme on l'imagine, la course aux pronostics pour le palmarès va bon train. Tom Cruise (*Né un quatre juillet*) part favori pour le prix d'interprétation masculine (mais Morgan Freeman — *Driving Miss Daisy* — pourrait bien le coiffer au poteau), et celui d'interprétation féminine ne devrait pas échapper à Jessica Tandy (à moins que Jessica Lange pour *Music Box* de Costa-Gavras ou Isabelle Huppert pour *la Vengeance d'une femme* de Jacques Doillon...). Pour le « haut » du palmarès (Ours d'or, Ours d'argent), si l'on donne *Né un quatre juillet* gagnant, talonné par *Une sale gamine* de Michael Verhoeven, nombreux sont ceux (journalistes américains en tête) qui verraient d'un bon œil un prix majeur attribué à l'un des deux films interdits depuis vingt ans — *les Alouettes un fil à la patte* du Tchécoslovaque Jiri Menzel (1969) ou *Traces des pierres* de l'Allemand de l'Est Frank Beyer (1966) — et surtout au premier film est-allemand sur l'homosexualité (*Coming out* de Heiner Carow) ou à *la Patrouille* du Soviétique Aleksander Rogoschkin.

On déplore l'absence totale du cinéma africain et on s'interroge sur le jeu des majors américaines, qui, apparemment, tiennent de plus en plus Berlin pour une simple rampe de lancement des films-à-sortir-la-semaine-prochaine. Les rivalités entre différents clans de publicistes — celui du distributeur international, celui personnel de la star, celui du distributeur local, etc., — près de sept entités démontrant clairement que l'univers clos de Hollywood supporte mal le voyage.

Enfin, la réputation bien établie de « parfaite organisation » a pris du plomb dans l'aile. Instauré l'an dernier, un système de billets à réserver quarante-huit heures à l'avance (pour le Panorama et les différentes rétrospectives) provoque le chaos et empêche d'observer dans le détail (un des traits marquants du Festival de Berlin pourtant) une sorte de continuité culturelle dans la création cinématographique.

HENRI BÉHAR

Cinq milliards de spectateurs

BERLIN

de notre envoyée spéciale

L'intérêt particulier du Festival de Berlin, par rapport aux autres, tient à sa situation géographique, qu'il a su utiliser en se spécialisant dans la confrontation Est-Ouest. Bien entendu, cette année était celle de la grande rencontre. On dénombrait plus de journalistes que de coutume, y compris les Soviétiques — pour la première fois une traduction simultanée était donnée en russe dans la compétition. Et surtout se pressaient les acheteurs, les programmateurs, qui viennent régulièrement se fournir au marché, au forum, dans les différentes sections, plus les producteurs, distributeurs, et encore les import-exportateurs... Les yeux et les contrats étaient tournés vers l'Est.

La direction du festival avait organisé un colloque centré sur les thèmes de la distribution, des coproductions, du rôle de la télévision. Les pays du pacte de Varsovie étaient représentés, plus la Yougoslavie, moins la Pologne ainsi que le Conseil de l'Europe, la RFA et c'est un Suisse qui dirigeait les débats. Myron Collins, qui préside aux exportations américaines, a repris l'éternel argument de ses compatriotes : le cinéma est un divertissement de masse, les spectateurs du monde entier veulent Hollywood et *« si on veut les faire changer d'avis, les cinéastes n'ont qu'à copier Hollywood. Quant aux histoires d'identité culturelle, ce sont des plaisanteries réservées à une petite élite »*.

Eviter des pièges

Dominique Wallon, directeur du Centre national de la cinématographie (CNC), a expliqué l'action de la France et comment elle allait participer à la production européenne. Jack Lang, ministre de la culture, avait été invité, mais n'est pas venu. Il avait préféré le retour de Rostropovitch à Moscou. Il n'était pas non plus à l'ouverture de ce 40e Festival où il était attendu. Pourtant, il y a une demande très forte de la part d'intellectuels et d'artistes qui, plus que les industriels, se sentent attirés vers l'Ouest et sa culture.

But du colloque, définir des stratégies permettant d'éviter quelques pièges : l'instauration d'un capitalisme sauvage qui pare au plus pressé, mais à moyen terme détruit les structures de la production nationales. Moritz de Hedeln, directeur du festival, organisateur du colloque, a cité en exemple Budapest, où les Américains auraient acheté les droits de programmation des salles, si bien que les films hongrois en ont pratiquement disparu. Piège également les « europuddings » où les nationalités se mêlent sans autre nécessité que l'échafaudage du budget — ainsi *les Anges*, film suisse tourné à Barcelone en anglais, avec un acteur américain et des personnages rajoutés pour donner un rôle à deux vedettes espagnoles.

« Les coproductions ne doivent pas être la mise à l'encan des équipements et des talents », a dit Moritz de Hedeln. Dans les pays ex-socialistes, on espère que la crise économique va se résorber, que les monnaies deviendront convertibles à des taux raisonnables, mais, en attendant, on peut surtout offrir des services et des studios à bon marché. Les représentants de ces pays ont exposé leur situation particulière, leurs manques, leurs vœux. Ce qui manque le plus, et qu'en dehors de l'argent, d'une seule voix, ils appellent de tous leurs vœux, c'est l'information. Un organisme centralisateur et diffuseur, une coordination, une banque de données, un marché permanent européen. En fait, si la coopération Est-Ouest (ou vice-versa) n'a pas été jusqu'à présent positive, c'est pis entre les pays de l'Est eux-même, a-t-on appris. Tout au moins au-delà des relations plus ou moins obligées avec l'URSS.

On parle globalement des pays ex-socialistes, mais chacun a vécu différemment le socialisme, s'y est adapté, l'a contourné et détourné à sa façon. D'autre part, on ne peut pas comparer la situation en Roumanie et en RDA, par exemple. La RDA où c'est plutôt l'organisation trop rigide qui pose des problèmes, où la coopération avec la RFA existe depuis longtemps (*le Monde radio-télévision* daté 18-19 février) où la solidarité européenne, tant réclamée peut s'exercer sans modification importante. Impossible également de comparer l'ensemble de ces pays à l'URSS, dont la position reste dominante.

Dans l'ensemble de ces pays, y compris l'URSS, les recettes comptent pour rien dans la rentabilité d'un film, car le cinéma ayant été subventionné à 100 %, les places tournent aux environs de 5 ou 10 F, et on ne dispose pas de moyens suffisants pour contrôler le nombre de billets vendus. L'URSS a ouvert la voie des coopératives privées qui travaillent parallèlement aux organismes d'Etat, et qui permettront d'assouplir le système. Les studios soviétiques possèdent des circuits de salles : *« Paradoxalement ils sont plus libres que les studios hollywoodiens, dans la mesure où n'existe pas chez nous de loi anti-trust, pas encore*, a précisé le délégué russe. *Nous avons à oublier soixante ans de monopole, particulièrement peu efficace, peu malléable. Nous devons organiser un système alternatif, détaxer le cinéma d'auteur, réorganiser la distribution. Auparavant, la Sovexport diffusait ses achats dans toutes les républiques. A présent, nous les avons régionalisés : les Baltes et les Asiatiques n'ont pas nécessairement envie des mêmes œuvres... »*

Pourtant, si l'URSS achète un film, les entrées se comptent par millions. Les entrées d'un film soviétique en France se comptent par milliers en cas de succès. Les Russes ont donc tendance à négocier avec les Américains, qui sont *« riches, rapides, concrets*, constate le délégué du Conseil de l'Europe. *Notre terrain est celui d'un fonds commun de culture, d'une histoire commune. Mais il nous faut modifier nos structures et nos habitudes, faire fonctionner les marchés intérieurs, régler la question des droits d'auteur et des copyright qui n'existent pas entre Est et Ouest, aider à mettre sur pied la production vidéo, qui désormais complète obligatoirement le cinéma. »*

Agent de liaison

Les cassettes pirates, les copies retournées usées jusqu'à la trame et portant la mention *« non diffusé »* représentent une pratique suffisamment courante pour décourager les investisseurs. Enfin, on doit créer de toute pièce les relations avec la télévision, car dans les pays ex-socialistes elles ne dépendent pas du même ministère que le cinéma, et ne participent pas à la production.

Malgré les décalages et les difficultés, l'Europe occidentale se tient prête, car dans l'état actuel des économies, étant donné la différence des niveaux de vie, les sommes à investir sont plus rentables. La participation de 1,5 million qu'offre par exemple la France pour une coproduction possède une valeur beaucoup plus importante que dans n'importe quel pays de la CEE. Les représentants de l'association Eurimage, coproductrice de films inter-européens, financée par les pays qui en font partie, ont donné à Berlin une conférence de presse, exposé leurs buts et leur désir d'élargir leurs activités.

C'est que le marché européen représente pour l'heure environ 5 milliards d'entrées par an. Les habitants de l'Est vont beaucoup au cinéma. En gros, cinq fois plus que ceux de l'Ouest. Le champ est énorme, et le restera même quand les télévisions joueront la carte de la démagogie commerciale, quand l'économie de marché aura fait augmenter le prix des places et que comme nous, là bas, ils hésiteront à sortir sauf peut-être pour une superproduction hollywoodienne. Il apparaît clairement en tout cas, que Berlin Ouest-Est a bien l'intention de consolider grâce à sa position géographique, son rôle d'agent de liaison.

COLETTE GODARD

Scènes de l'autre côté

Le 40e Festival de Berlin s'est vu baptiser par le *Berliner Zeitung* (Berlin-Est) le 1er Festival international de Berlin-tout-entier (*« Ganz Berlin »*). La formulation, non dépourvue d'espoir, n'est cependant pas dénuée d'ironie. Non, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des nouveaux mondes berlinois.

Observant une cargaison de journalistes internationaux descendant de leur autocar officiel les yeux écarquillés, Dietmar, vingt-sept ans, lance : *« Vous venez donc voir les aborigènes ? »* (Curieusement, une scène de *Jahrgang 45*, film est-allemand interdit depuis 1965-1966 décrit une situation similaire).

Après la projection de *The Music Box* au Kosmos de Berlin-Est, Gunther, trente et un ans, ingénieur en informatique, est troublé. *« Qui est Jessica Lange ? »* Comment trouve-t-il le film ? *« Plus hollywoodien que* Missing. *Mais complexe. Evoque certaines situations très proches de nous. »* D'autant plus, finit-il par avouer, ce que vit Jessica Lange défendant son père accusé de crimes de guerre, il l'a en partie vécu : son grand-père était officier dans la Wermacht, il s'est toujours interrogé à son égard, il n'a jamais osé lui poser la question, il ne le fera jamais, son grand-père est mort. Il a du mal à parler librement à un étranger : quarante ans de prudence ne disparaissent pas en un jour. Compte-t-il voir d'autres films au Festival ? *« Peut-être. Dix marks, c'est cher* (le prix moyen d'une place de cinéma est de 2 marks est-allemands et 35 pfennigs, soit environ 3 francs). *A ce compte-là, je préfère aller voir* Carmina Burana *à l'Opéra ou une pièce de Brecht. »* Et il ajoute, après un temps : *« Au moins, ici, nous avons réussi la culture. »*

Dirk est munichois. C'est pourtant en anglais que dans un bar on refusera de le servir ; c'est pourtant en anglais qu'il se verra interdire l'entrée d'une discothèque : *« Vous ne vous sentirez pas à l'aise. »*

Apprenant que le tronçon du mur allait sauter entre le Reichstag et Potsdammerstrasse, au-delà de la porte de Brandebourg, une vieille dame réplique : *« Un : il sera remplacé, pour l'instant, par une clôture ; deux : il y a deux murs séparés par un no man's land, un à l'Ouest, l'autre à l'Est, lequel va-t-on démolir ? »* Les choses prendront certainement plus de temps que les lyrismes de l'Ouest le donnent à croire.

H. B.

CULTURE

CINÉMA

Le commencement de l'apocalypse

Revoir « Mourir à Madrid » de Frédéric Rossif, c'est retrouver une vérité

Le 27 mars 1939, Madrid, dernière ville de l'Espagne républicaine qui ne s'était pas encore rendue, tombait. Franco et ses troupes allaient y faire leur entrée. La démocratie était morte en Espagne.

C'était le jour de mon anniversaire. J'avais douze ans. Ce fut, dans ma famille, un jour de deuil et de consternation. Depuis l'été 36, les informations et les photographies des journaux, les images des actualités cinématographiques avaient fait entrer dans la vie quotidienne des Français, cette guerre civile qui avait commencé par une rébellion militaire et s'était terminée par le triomphe d'un fascisme, appuyé, aidé, par Hitler et Mussolini.

Lorsque *Mourir à Madrid*, film de Frédéric Rossif produit par Nicole Stéphane, sortit en avril 1963, bien des mémoires s'étaient endormies, et l'Espagne franquiste était si bien acceptée – *sauf pour les opposants politiques* – que pas mal de Français en avaient fait une terre de vacances. On y achetait des maisons sur la Costa Brava.

Le film eut maille à partir avec la censure, qui fit supprimer du commentaire de Madeleine Chapsal certains propos concernant le général Franco. N'empêche que *Mourir à Madrid*, comme, en 1961, *le Temps du ghetto* sur l'histoire du ghetto de Varsovie, vint secouer la tranquillité et la bonne conscience.

Célèbre pour ses émissions de télévision sur les animaux, Frédéric Rossif s'affirmait, alors un auteur passionné, lyrique dans un genre jusque-là papillonnant dans l'air du temps : le film de montage historique. Il avait eu accès à toutes les archives cinématographiques, sauf à celles, cadenassées, de l'Espagne franquiste. Les documents qu'il avait pu réunir étaient, de toute façon, extraordinaires et, ce qu'il ne pouvait montrer avec des preuves filmées, il l'avait suggéré avec des images de paysages, des textes.

Sans masquer les erreurs et les divisions du camp républicain, les responsabilités partagées de certains massacres, Rossif avait choisi de rendre justice, par l'ordonnance limpide des faits, à ceux qui s'étaient battus, dans des conditions parfois effroyables, pour leur nation et leur liberté, contre le fascisme. Le film reçu le prix Jean Vigo et le prix du Chevalier de La Barre.

Revoir *Mourir à Madrid* aujourd'hui, c'est retrouver la vérité maintenant enfouie – cinquante ans ont passé, Franco est mort, l'esprit des générations a changé – d'une époque ; c'est assister, avec la mort d'un monde, à la répétition générale de la guerre totalitaire qui allait se déchaîner en Europe. C'est assister à la reconstruction intérieure d'un conflit où un peuple combattait contre lui-même dans l'horreur, la folie, les villages pris et repris, détruits. C'est compter les ruines et les morts, prendre parti pour le bon droit contre la haine et la tyrannie, accepter et comprendre les leçons de l'histoire, la façon dont le passé se relie au présent.

C'est aussi admirer un art dramatique du film de montage que Frédéric Rossif a continué de pratiquer *« pour réveiller les mémoires »*. Témoin son grand film de trois heures en deux époques, *De Nuremberg à Nuremberg* (texte de Philippe Meyer), l'histoire du nazisme, de son triomphe en 1933 à sa défaite et son jugement en 1945-1946 qui a été présenté sur Antenne 2 l'an dernier et vient d'être mis en circulation en deux cassettes vidéo par les éditions Montparnasse. On y retrouve la même vision de l'histoire, la même façon de secouer l'oubli par le choc de documents étonnants et vrais. C'est, au fond, la suite logique de *Mourir à Madrid*, qui lui aussi devrait bien aboutir un jour dans les vidéothèques personnelles.

JACQUES SICLIER

PHOTO

Un ascète lyrique

Les études photographiques de José Maria Sert, révélées par Michèle Chomette, s'opposent à l'emphase de sa peinture

Dodu, barbu, chapeauté, José Maria Sert portait presque toujours un appareil photographique au cours de ses voyages. Mais s'il agissait en chasseur à l'affût, il ne se disait pas photographe et se gardait bien de montrer ses images qu'il considérait comme un secret d'atelier.

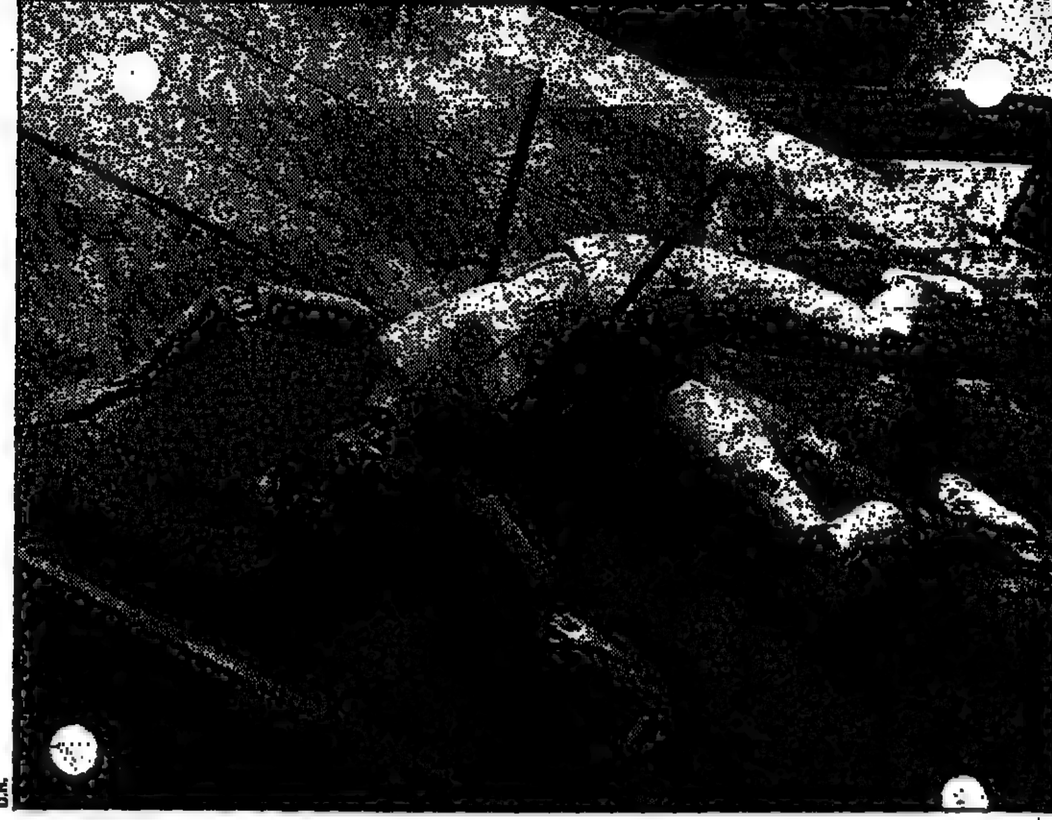
Né à Barcelone en 1874, Sert a vécu toute sa vie à Paris. Il y arrive à vingt-cinq ans et habite un luxueux appartement rue de Rivoli. Il fréquente Gide, Proust, Valéry, Colette, Cocteau et Claudel qui voit en lui *« le dernier représentant de la grande peinture »*.

Estimant les fresques peu durables, il ne les réalise pas directement sur les murs, mais les conçoit d'abord en atelier. Pour atteindre à une reconstitution plus vraie que nature, il utilise des mannequins articulés de bois qu'il aligne et perche sur des échafaudages, plateformes et praticables. Sculpture mobile en trois dimensions, modèle postural, le pantin inanimé, à la gestuelle mécanique – remplacé parfois par des santons, – est l'objet de véritables tableaux miniatures. Drapé d'étoffe, percé de piques, il mime d'extravagantes scènes épiques que sous-tend tout un appareillage (mat, rampe, poulie), rouage d'une machinerie apparentée aux coulisses d'un théâtre.

Admirateur de Piranèse, Sert est fasciné par les acrobates, aéronautes, équilibristes. Il saisit donc ses compositions sous des angles chahutés, en contre-plongée, par des perspectives renversées nécessaires à l'appréciation de l'échelle. Destinées à donner le point de vue de l'architecte mais aussi du public, elles créent l'impression d'être à bord d'un bateau qui chavire.

Formes pures ployant à la tâche, les pantins dociles servent de croquis préparatoires. Parés de traits, d'accessoires et de mouvements, ils se muent en héros mythologiques, archanges, chevaliers conquérants et anges déchus. Déployant un sens de l'éclairage inutilisé dans sa peinture, Sert se délecte visiblement de ces « installations » celle de *Sinbad le Marin* (1923) où la maquette d'un trois mâts tangue, seigneuriale, sur une mer houleuse de terre glaise.

Ogre à l'activité titanesque, Sert alterne les sujets religieux, historiques, symboliques – pour le siège de la Société des Nations à Genève, en 1934, la salle des pas perdus du palais de justice de Barcelone, la crypte de l'Alcazar de Tolède, où la cathédrale de Vich, travail de toute sa vie, qu'il reprend entièrement quand elle brûle en 1936.



D.R.

Crayonnés, quadrangulés, annotés, punaisés, maculés de peinture, d'esquisses au fusain et de pastels sur calque, ses essais photographiques restituent l'intimité du processus créatif.

Dans une salle attenante sont exposées des « études photographiques avec modèles » (1900-1945), polyptiques d'hommes nus prenant des poses. Et de bambins potelés qui dansent. Ces recherches sérielles sur la décomposition du mouvement sont contemporaines de celles d'Albert Londe et Muybridge. L'emploi des automates annonce Man Ray et prévient surtout la poupée de Bellmer.

Sert meurt le 27 novembre 1945 à Barcelone. Ses photographies ont été retrouvées par hasard en 1985 dans son atelier. Le maître l'avait légué à ses assistants avec ordre de tout détruire. Fruits d'une pratique occulte, elles sont d'une beauté brute, barbare, provocante. Et ont une modernité, une pureté esthétique dont ne peut se prévaloir le pompiérisme baroque et grandiloquent de sa peinture.

PATRICK ROEGIERS

▶ *Sert photographe ou l'artificier piégé*, études photographiques et dessins 1905-1945, galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, 75003, jusqu'au 23 février.

VENTES

Avant-garde russe à Londres

Vers de nouveaux sommets chez Christie's et Sotheby's

Le mois d'avril à Londres s'annonce bien. Au menu des ventes aux enchères, deux ensembles exceptionnels d'avant-garde russe. Christie's dispersera les toiles, collages et compositions mixtes d'Alexandra Exter, Rodchenko, Liubov Popova et Vladimir Vasilevich Lebedev de la collection de Kurt Benedikt, codirecteur de la galerie Van Diemen à Berlin dans les années 1920-1930.

Avant de fuir l'Allemagne hitlérienne, l'organisateur de la première exposition du genre (1922) dissimule ses archives et sa collection dans une cave de la région de Scheunenviertel. Après la guerre, Kurt Benedikt se défait de sa collection au profit d'un amateur d'origine balte, qui les cède aujourd'hui.

Sotheby's, pour sa part, mettra en vente des Rodchenko, Kliun, Popova (au total, vingt-deux œuvres) de la collection Georges Costakis. En 1977, ce russe d'origine grecque négocie son départ de la mère patrie en léguant aux autorités soviétiques une partie importante de sa collection, mais il s'agit ici d'une partie des œuvres que Costakis a emmenées avec lui en Grèce.

Pour Julian Barran, directeur de Sotheby's Paris, les estimations élevées de la collection Costakis sont justifiées : *« Non seulement ces œuvres sont sorties légalement d'Union soviétique, mais, de plus, leur provenance est connue. »* Une remarque qui n'est pas superflue étant donné le nombre impressionnant de faux en circulation depuis le début des années 70 et qui viennent pour la plupart d'Union soviétique. Sont plus particulièrement concernés les dessins de Stepanova, Lebedev, Popova et Rodchenko. *« Si un dessin rayonniste de Larionov n'a pas été exposé pendant au moins dix ans, il est considéré comme douteux et pratiquement invendable »*, commente Alexis de Tiesenhausen, expert chez Christie's.

Le marché des artistes soviétiques des années 20 en a souffert. En 1974, Sotheby's doit interrompre ses ventes. *« Les faux sont difficilement identifiables*, explique Asya Chorley, expert chez Sotheby's, *car l'avant-garde russe s'est développée en vase clos, sans l'aide de marchands qui auraient pu aujourd'hui apporter des précisions sur ces œuvres. Quant aux experts qui pourraient en parler, ils se trouvent toujours en Union soviétique. »*

Pourtant, depuis la vente historique de Sotheby's à Moscou en juillet 1988, les prix flambent. Un Rodchenko estimé à 70 000 livres (700 000 F) part pour 300 000 livres (3 millions de francs). En avril dernier chez Sotheby's, une toile de Popova est adjugée à une galerie londonienne pour 264 000 livres (plus de 2,5 millions de francs) en dépit de doutes sur son authenticité. Six mois plus tard, cette toile est proposée à la FIAC de Paris pour 11 millions de francs. Les Japonais, qui avaient pu se familiariser avec ce genre de peinture grâce à l'exposition « Dada et Constructivisme » organisée au Japon, participent activement aux enchères. Les ventes des collections Costakis et Benedikt devraient marquer de nouveaux sommets.

ALICE SEDAR

▶ Sotheby's, le 4 avril, et Christie's, le 5 avril, à Londres.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Tout à fait

QU'EST-CE que c'est que ce trafic ? On ne peut plus s'absenter quinze jours loin de Paris, ou dans les lointains d'un manuscrit, on ne peut plus couper le son des téléviseurs et des conversations, sans qu'au retour, allons bon, de nouveaux tics verbaux aient envahi la parlote générale, infecté les esprits les plus immunisés ; au point, non mais écoutez-les, qu'on se sent tout drôle de ne pas recourir à leurs gadgets passe-partout et qu'à la fin, à son tour, on cède.

Ne parlons même pas de la jactance politique. Celle-là, tant de sclérose s'y est mise, d'où qu'elle vienne, que les nouvelles manies n'y poussent plus. Tous ces leaders interchangeables et incoercibles, on pourrait leur ôter les piles, on a l'impression qu'ils continueraient quand même. « Un certain nombre de mesures », « soyons clairs », « ça veut dire quoi, concrètement », « problème fondamental », « enjeu majeur », « secousses à l'Est », « menaces japonaises », « fin des idéologies », « mort de l'Histoire », « 1992 va venir très vite », « le troisième millénaire » ne va pas tarder non plus et il « sera religieux ou ne sera pas »... Pouh, la, la ! Mais ils nous prennent pour des arriérés, ou quoi ?

Si j'étais les partis politiques, j'enverrais en vitesse quelques-uns des plus futés et des moins m'as-tu vu dans une ferme de la Mayenne ou du Lot avec un sac à dos de mots *AUTRES*, la Bible, le Coran, Kant, Einstein et quelques « Pléiade », avec interdiction d'ouvrir aucun poste après le dîner ; et on verrait bien, après quelques mois, si ces ermites recyclés aux vraies sources inventeraient enfin de quoi faire remonter la confrérie dans les estimes et les sondages.

PENDANT qu'ils y sont, ils devraient emporter les essayistes récents et moins récents susceptibles d'éclairer notre avenir. On leur souhaite, à ces visionnaires, d'égaler en prophétisme et limpidité le penseur relu ces jours-ci grâce à une réédition. Ecoutez :

« Les sociétés ont pris leur dernière forme ; on n'y change plus rien qu'avec du canon et des écus, et comme on n'a plus rien à dire au peuple sinon DONNEZ DE L'ARGENT, on le dit avec des placards au coin des rues et des soldats dans les maisons ; il ne faut assembler personne pour cela : au contraire, il faut tenir les sujets épars ; c'est la première maxime de la politique moderne. »

De qui est-ce ? Rousseau, dans *l'Essai sur l'origine des langues* (« Folio-Essais », page 143). La remarque date de 1754. Vous avez bien lu : *« tenir les sujets épars »*. A quoi s'emploie la communication d'aujourd'hui sinon à assurer cette docilité des foules par l'éparpillement ? Qu'un philosophe point si philosophe ait pressenti la chose il y a deux siècles et demi, quarante ans avant l'invention du télégraphe, voilà qui donne envie de savoir si, à l'heure où nous bafouillons sur tout, un auteur méconnu, d'aventure, fait montre dans son coin, d'autant d'intuition.

Vous n'avez pas rêvé : Rousseau parle aussi de *« placards au coin des rues »* pour récolter de l'argent, avec un siècle et demi d'avance sur la publicité !

Ce qui nous ramène aux dernières sornettes langagières en vogue, de plus en plus d'origine commerciale. Je pense au mot *SUR*. Tendez l'oreille : il est en train de supplanter toutes les prépositions de lieu. Non seulement on rentre *SUR* Paris, mais on travaille *SUR* la capitale à la façon dont les vendeurs, jamais en retard d'une métaphore guerrière, mettent le paquet *SUR* une région, *SUR* un produit.

LES adverbes d'acquiescement, en quelques semaines, ont encore proliféré. On ne répond plus : « oui », aux questions de toute sorte, mais : « absolument », « totalement », « complètement ». « Tu déjeunerais, mardi prochain ? – Complètement. » Il ne s'agit plus de superlatifs tels que la langue parlée a toujours cherché à les renouveler – voir le *« furieusement »* des *Précieuses ridicules*. Cette fois, il s'agit de se montrer résolu et maître de varier, croit-on, son vocabulaire. *TOUT A FAIT* conjugue tous les avantages recherchés : cela vous donne un air compétent et disert d'assureur-conseil pour film publicitaire, de patron sachant gérer son temps (très *in*, de gérer toute chose, ses loisirs, son couple, etc.). « On te verra, vendredi ? – Tout à fait. »

Il y a aussi de l'aplomb style présentateur télé, dans ce « tout à fait ». Ces messieurs-dames sont pour beaucoup dans l'éclosion des modes verbales, soucieux qu'ils sont de ne jamais laisser un blanc.

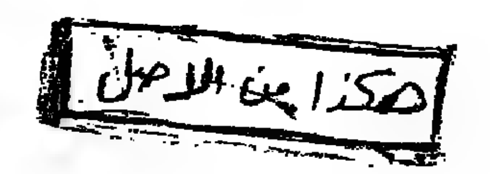
Les mêmes qui, par incapacité ou commisération pour nos cervelles réputées chétives, n'articulent plus aucune amorce de raisonnement. Le moindre énoncé se veut basique, fragmentaire, sans lien de causalité ou de succession. Les expressions « c'est » et « il y a » garantissent la parfaite pasteurisation du produit mental pour enfants attardés. Exemple : « Les prochaines informations (on préférera « infos », l'impérialisme des métiers se mesurant, c'est connu, à l'extension de leur argot)... c'est à 23 heures. » Un présentateur connoté intellectuel ne parcourt plus les biographies et bibliographies de ses invités qu'à force d'« il y a ». « Et puis, cher Alighieri, permettez que je vous appelle Dante, il y a *la Divine Comédie*... »

LES mêmes qui, tout en meublant à tout prix, ne laissent plus l'interlocuteur en placer une. Le questionné ne s'entend plus demander : « Qu'en pensez-vous ? » mais, « ne pensez-vous pas ? », façon, pour le questionner, de s'exprimer à sa place et de lui couper la chique. Plus couramment, injonction d'avoir à faire très court éclate d'entrée de jeu : « Dernière question, très vite, en une minute » ; de préférence on emploie la troisième personne, pour économiser l'annonce de fin. Cela donne : « Très vite, que répondrait Untel (l'invité présent) si on lui proposait... » Suit une série de jolis postes nullement vacants et dont le faire-valoir, de plus en plus enclin à échanger les rôles, laisse ainsi entendre qu'il a le pouvoir de les attribuer.

Pourquoi nos chaînes n'arrêtent-elles pas de « rendre » en vitesse cette satanée antenne, à peine prise ? Parce que le compteur tourne ? Une minute plus tard, c'est le tarif publicité qui s'applique. On ne plaisante plus. Rappelez-vous Rousseau : nos sociétés n'ont plus rien à dire au peuple que : *« donnez de l'argent »*.

« C'est pour ça, cette hâte, vous croyez ?

– Absolument. Tout à fait. »



CULTURE

THÉATRE

Un comique qui se renouvelle

Avec la complicité d'un musicien, Reinhardt Wagner, Ged Marlon trouve ses marques

Ged Marlon a commencé par rejoindre une troupe d'amateurs à Antibes, le Théâtre de la Marguerite, avec laquelle, pendant trois années, il a sillonné la Côte d'Azur en habit de clown ou de cracheur de feu. Puis il a rencontré Farid Chopel et a imaginé avec lui le tandem burlesque des Aviateurs. Avec le compositeur Reinhardt Wagner (auteur de musiques de films pour *Roselyne et les lions*, de Jean-Jacques Beineix, et *Maman*, de Romain Goupil), dont il fait la connaissance presque au même moment, Ged Marlon réinvente le show musical, dans un jaillissement continu de gags visuels, d'humour, de parodies délirantes.

L'association Marlon-Reinhardt Wagner est fructueuse, et ce dernier devient bientôt l'accompagnateur et le compère de Marlon, un peu dans la tradition de Laurel et Hardy.

Le rire de Ged Marlon repose sur un mélange particulier de verbe – jamais un mot plus gros que l'autre – et de gestes empruntés à la fois au cinéma muet, à la commedia dell'arte, au rock n'roll et à la lutte gréco-romaine pratiquée à haut niveau durant l'adolescence. Marlon a adopté l'axiome anglais qui dit qu'un humoriste ne rit jamais de ses propres plaisanteries. Sa tête rigide, avec son masque immobile, a l'air d'avoir été mise par inadvertance sur un corps vivant et élastique qui saute et danse.

Français moyens

Ged Marlon ne caricature pas. Ses sketches mettent en scène, avec un léger décalage, et une perspective surréaliste ou absurde, divers personnages de Français moyens, fragiles derrière leurs apparentes certitudes et qui parlent de tennis, de chasse, de football, de moto. Partenaire muet dans certains sketches, Reinhardt Wagner forme un étonnant couple avec Ged Marlon quand il accompagne celui-ci au clavier, à la guitare ou avec la voix dans des chansons *(Sauvons la Suisse)* elles aussi décalées et irrésistiblement drôles.

Testé au théâtre du Tourtour il y a plus d'un an, le spectacle a trouvé sa pleine efficacité comique au Splendid grâce à l'apport de Jean-Michel Ribes, qui a signé les « *garnitures et les finitions* ».

CLAUDE FLÉOUTER

▶ Théâtre du Splendid, 21 h.

Rétrospective René Féret

Les Films Alyne et Gaumont organisent au Gaumont-Parnasse, à Paris, et dans plusieurs villes de province une rétrospective des films de René Féret.

Histoire de Paul (1975), prix Jean Vigo, *la Communion solennelle* (1977), *Fernand* (1980) ; *le Mystère Alexina* (1985), *l'Homme qui n'était pas là* (1987) et *Baptême* (1989), qui vient d'obtenir trois nominations aux Césars du cinéma français.

Baptême est par ailleurs un roman le premier roman de René Féret, commencé avant même l'écriture du scénario et qui vient d'être publié aux Editions Robert Laffont (312 p., 85 F). Si l'on y retrouve tout ce qui fait le charme mélancolique et la vérité humaine du film, c'est à travers une vraie création littéraire.

Un vaudeville hanté par la mort

« Le Malade imaginaire » de Molière vu par Hans-Peter Cloos : la cruauté du burlesque, des comédiens formidables

C'est une pièce bizarre que *le Malade imaginaire*. C'est une farce construite par-dessus la jambe, une comédie de caractère dont les personnages ont du mal à tenir la route tant les péripéties sont invraisemblables, un vaudeville hanté par la mort. Molière est mort en jouant Argan, un culte entoure le fauteuil où il a toussé pour la dernière fois, et qui reste la propriété de la Comédie-Française, son logo, la marque de sa permanence.

Mourir en scène : le rêve de tout comédien. Argan est devenu une sorte de rôle-fétiche – comme Hamlet ou Don Juan mais pour d'autres raisons, parce qu'il en appelle à la fréquentation très intime que chacun entretient avec non pas « la » mort, mais avec « sa » mort. Les acteurs sont rarement mauvais dans *le Malade*, et jamais semblables. Parmi les récents, Michel Bouquet en faisait un Lear bafoué et dérisoire, Marcel Maréchal un vieil enfant terrifié par la camarde et jouant avec sa peur.

Les références du présent

Dans la mise en scène de Hans-Peter Cloos, salle Gémier, Jean-Pol Dubois est un homme obsédé, fasciné par l'invisible travail destructeur à l'intérieur de son corps, de ses viscères, de ses vaisseaux, de tout ce paysage inconnu. Glissant doucement vers la paranoïa, il est magnifique.

Il ne faut pas compter sur Hans-Peter Cloos pour donner une couleur historique à un spectacle, quel qu'il soit. Il n'actualise pas, il utilise les références du présent, dans le cas du *Malade imaginaire*, celles du cinéma burlesque. Des allusions plus que des références, sans insistance. En tout cas, avec cette histoire irréaliste, il est dans son élément, organise une sorte de carnaval qui tourne au noir tandis qu'Argan perd le sens de la réalité, qu'il se laisse déborder par ses hallucinations.

Dans une chambre vide, semble-t-il dévastée, Argan, longue silhouette emmitouflée, visage creux de somatique, s'agite nerveusement. Ses gestes fébriles, son incapacité à se détendre disent une angoisse dangereuse, qui peut le porter à la plus froide cruauté. Il ne trouve de repos que face à Beline, Marie-Christine Conti. C'est formidable la manière complètement désarmée dont il susurre « *m'amour* » à la garce en robe noire sexy, qui tient de Chas Adams et de la Louve des goulags. L'attirance du Malade pour cette figure morbide est d'une implacable logique.

Le spectacle commence presque feutré, s'intensifie insensiblement, et quand il atteint la violence, devient vraiment drôle, par les décalages entre les comportements et les situations, avec l'arrivée de Diafoirus (Marc Chickly) en chirurgien-boucher. De Cléante (Denis Lavant) voyou acrobate et insolent qui entraîne Angélique (Nathalie Richard) derrière un rideau pour lui donner une leçon de chant et d'amour. Et Béralde (Eric Prat), le raisonneur devenu ici une sorte de beauf' bouffi, avec un œil malin et un côté gentil pour son frère malade.

Fantaisie et folie

Le spectacle de Hans-Peter Cloos, qui se confirme grand directeur d'acteurs, tient sur la fantaisie, la folie personnelle de ses comédiens, tous impeccables, en particulier Catherine Jacob, Toinette lucide, pulpeuse, le seul personnage sain et frais de toute la pièce. Tellement bien dans sa peau, tellement vitale qu'elle traverse cette fête louche sans être atteinte le moins du monde. Et pourtant elle en profite. Elle tire les ficelles, mène son monde avec générosité sans indulgence, une sorte de joie charnelle, émouvante.

A dire vrai, ce spectacle pèche dans son milieu par un trop-plein de petites actions finalement inutiles – ce qui est tout à fait inhabituel avec Hans-Peter Cloos – qui retiennent un moment le délire carnavalesque, et entravent les comédiens. C'est ennuyeux, mais c'est peu, l'essentiel est sauvegardé : le plaisir et sa lutte contre la mort.

COLETTE GODARD

▶ Théâtre de Chaillot, salle Gémier. Jusqu'au 24 mars. Du mardi au samedi 20 h 30, matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Minitel : COM 21/CH.



TSE
LES ESCALIERS DU SACRE-CŒUR

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Un policier corrompu jugé au tribunal de Versailles

L'inspecteur providence et « l'argent des vieux »

Un inspecteur divisionnaire du commissariat de police de Courbevoie (Hauts-de-Seine) a comparu pour « vols, contrefaçon ou falsification et usage de chèques, abus de confiance », lundi 19 février, devant la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles (Yvelines). Chargé principalement des enquêtes sur les décès de personnes âgées, Christian Champmartin avait récupéré, à son profit, les biens et les valeurs de plusieurs d'entre elles. Entre 1986 et 1988, 2 ou 3 millions de francs furent ainsi détournés par le policier.

Les méfaits de l'inspecteur Champmartin gâteraient la bande-annonce d'un énième film sur les « ripoux ». Trop sordides, ces « enquêtes-décès » au domicile de défunts sans héritiers. Trop impudente cette avidité à fouiller leurs affaires au cours des inventaires, à éplucher leurs livres de comptes et à dérober leurs chéquiers.

L'officier de police judiciaire avait vite fait d'imiter les signatures des défunts pour libeller à son bénéfice des chèques de plusieurs dizaines de milliers de francs. 32 000 F sur un chèque d'Hélène Rebour, décédée à Courbevoie le 14 janvier 1986. Un total de 200 000 F sur le compte d'une autre disparue, quelques mois plus tard. Les chèques anti-datés étaient établis soit directement à l'ordre de Christian Champmartin, soit au nom de M. Robert Lintignat — un « débile léger » et un « *quasi-clochard* », selon la présidente, Mme Suzanne Muller — que la famille Champmartin avait pris sous sa protection. L'inspecteur, qui a reconnu ces détournements de fortune, a commis une vingtaine de délits en trois années.

Les « *drôles de pratiques* » de l'inspecteur divisionnaire furent dénoncées en 1988 par une lettre anonyme, sans doute adressée par un de ses collègues. L'enquête de l'inspection générale des services (IGS) permit ensuite d'établir le train de vie hors du commun de ce policier de quarante-trois ans : villa avec piscine sur la Côte d'Azur, appartement à la montagne, pavillon de banlieue, voiture de standing, gros bateau et 13 000 F mensuels de remboursement d'emprunts (pour un revenu de 15 000 F). La police des polices devait relever une vingtaine de délits, et l'inspecteur fut inculpé et incarcéré en juillet 1989.

« Avec leur consentement »

Le système était simple : des captations d'héritage rondement menées aux dépens de personnes seules et très âgées, qui avaient placé leur confiance en ce faux bon Samaritain policier.

Ce fut le cas, par exemple, à l'occasion du décès du frère de Mme Marie-Thérèse Clave. Le policier fit connaissance de cette dame âgée de quatre-vingt-six ans, et un rapide examen des livres de comptes du défunt permit au policier de découvrir l'ampleur de la fortune de l'unique héritière. Il gagna la confiance de cette vieille dame aveugle, impotente et atteinte d'un cancer. Désigné comme son mandataire spécial par un juge d'instance, le policier s'occupa ainsi des comptes en banque de l'héritière et détourna 225 000 F à son profit. Trois mois après le décès de la vieille dame, Champmartin devait même fabriquer un testament olographe qui faisait de lui le légataire universel de Mme Clave, « *en remerciement de son comportement et de ses soins* ».

Autre exemple : la famille Hasselain. Là encore, l'inspecteur jette son dévolu sur le richissime frère d'une défunte. Sous prétexte de payer les obsèques, il commence par soutirer au vieillard un chèque de 100 000 F. Prenant en charge le grabataire, l'inspecteur obtient des « *prêts* » considérables ; une somme de 1,9 million de francs. Pas assez méfiant, l'inspecteur divisionnaire se serait, à l'en croire, fait voler cette somme par une « *bande d'escrocs* ». Voilà pourquoi, plaide le policier, il n'a pas pu rembourser le « *prêt* ».

A entendre l'inspecteur Champmartin, « *tout s'est d'ailleurs fait avec le consentement* » des personnes âgées. Sauf dans le cas de la famille Colin, pour laquelle l'inspecteur avait été désigné administrateur de biens. Une fille, héritière, s'est portée partie civile, accusant le policier d'avoir empoché quelque 200 000 francs tirés des loyers d'une maison appartenant à cette famille.

« *C'était de l'argent de vieux qui n'avaient plus personne au monde* », a soufflé le policier pendant l'audience. Piètre système de défense pour un fonctionnaire d'autorité : « *Je ne volais personne puisqu'il n'y avait plus d'héritier. Je n'ai volé que le fisc et l'Etat.* »

« Recalé » trois fois

Policier depuis 1970, l'inspecteur Champmartin avait pourtant de bons états de service. Affecté à Ajaccio jusqu'en 1984, il avait fait partie de l'équipe de Robert Broussard. Il avait été nommé divisionnaire à titre exceptionnel pour deux actes de bravoure (des interventions au cours desquelles il avait été blessé). Mais l'inspecteur a « *craqué* » en 1985 : « *Je voulais changer de service et j'ai été refusé trois fois au poste de commissaire* », assure-t-il. « *Alors j'ai basculé de l'autre côté.* » Ex-chef de la sûreté urbaine à Courbevoie, il a été révoqué de la police. Aucun de ses collègues n'a témoigné en sa faveur, aucun n'a assisté au procès.

Le procureur de la République a requis une peine de quatre années d'emprisonnement, une amende de 1,5 million de francs, ainsi que l'obligation d'indemniser les victimes, contre Christian Champmartin dont la qualité d'OPJ motive des circonstances aggravantes. Une peine de douze mois avec sursis et une amende de 100 000 francs ont été demandées à l'encontre de son épouse, inculpée de complicité.

Jugement le 19 mars.

ERICH INCIYAN

Le procès de Mme Elisabeth Kopp à Lausanne

La carrière brisée d'un ministre et l'image ternie de la Suisse

Une controverse a marqué le début du procès, lundi 19 février, devant le tribunal fédéral à Lausanne, de l'ancien ministre suisse de la justice et de la police, Mme Elisabeth Kopp, et de deux de ses collaboratrices, poursuivies pour violation du secret de fonction.

BERNE

de notre correspondant

D'emblée, de sérieuses divergences sont apparues entre Mme Kopp et son ancienne conseillère personnelle, Mme Katharina Schoop, sur les circonstances exactes du fameux coup de fil passé le 27 octobre 1988 par l'ex-ministre à son mari, M. Hans Kopp, pour le prévenir des soupçons de blanchiment d'argent de la drogue qui pesaient sur la société Shakarchi de Zurich, dont il était vice-président du conseil d'administration.

Le débat n'est pas uniquement académique, il constitue en fait le point central du procès. C'est à la suite de ces appels téléphoniques que M. Kopp, avocat d'affaires au passé déjà controversé, s'était précipitamment retiré de la Shakarchi une semaine avant que n'éclate le scandale de la « filière libanaise », un réseau qui a recyclé plus d'un milliard de narcodollars. Eclaboussée par cette affaire, Mme Kopp avait ensuite été amenée à démissionner, quelques jours à peine après son élection à la vice-présidence du gouvernement helvétique.

« *Je n'ai pas pensé une seconde que je pouvais commettre une violation du secret de fonction en téléphonant à mon mari* », a réaffirmé l'ancien ministre lors de son interrogatoire. « *J'étais persuadée que les informations que m'avait transmises ma collaboratrice provenaient de sources extérieures à mon département, probablement de milieux bancaires.* »

Mme Kopp a expliqué que les révélations de sa collaboratrice avaient été pour elle un choc et qu'elle s'était laissée « *contaminer par la panique* » quand Mme Schoop les lui avait communiquées. Aussi a-t-elle immédiatement téléphoné à son époux pour lui demander de démissionner sans plus attendre du conseil d'administration de la Shakarchi. Mme Kopp a encore tenu à préciser que, si elle avait su que cette information provenait du ministère public, elle aurait agi autrement et n'aurait pas manqué de consulter le procureur ou ses collègues du gouvernement avant d'en parler à son mari.

Loyauté

Auparavant les deux coïnculpées avaient justifié leur comportement par loyauté envers leur supérieur. Juriste à l'Office fédéral de la justice et spécialisée dans les affaires de blanchiment d'argent sale, Mme Renate Schwob avait montré à Mme Schoop des documents du ministère public. Cette dernière a alors pris l'initiative d'avertir Mme Kopp des soupçons pesant sur la société Shakarchi. A la demande du ministre, Mme Schoop avait également fourni des renseignements supplémentaires à M. Kopp, qui l'avait rappelée par la suite.

L'ancienne conseillère du ministre a réaffirmé que Mme Kopp devait connaître la provenance des informations transmises sur la Shakarchi et sur son époux et se douter qu'elles émanaient de son propre département. Mme Schoop a encore fait part de la déception qu'elle avait ressentie quand M. Kopp avait déclaré dans une interview n'avoir jamais reçu de « *tuyaux* » du ministère de son épouse et quand, dans des déclarations à la presse, Mme Kopp avait tenté de « *lui faire porter le chapeau* ». Pour sa part l'ancien ministre est resté silencieux pendant l'interrogatoire de ses deux anciennes collaboratrices.

Plus encore que le procès lui-même, dont le verdict est attendu pour vendredi, ce sont les conséquences de l'affaire Kopp qui retiennent l'attention. Avec le recul, le coup de fil passé par l'ancien ministre à son mari peut paraître aujourd'hui dérisoire par rapport à la cascade de révélations qu'il a déclenchée. Politiquement, Mme Kopp a déjà payé son imprudence en voyant sa carrière brisée. Tout au plus risque-t-elle d'être condamnée à une amende ou à une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison avec sursis.

Dans le sillage de l'affaire Kopp, les Suisses sont en train de découvrir, avec stupéfaction, qu'un grand nombre de citoyens étaient systématiquement fichés. Venant s'ajouter aux précédentes révélations, il a été reconnu lundi que la police fédérale fichait méticuleusement toutes les personnes qui se rendaient dans les pays de l'Est. « *La belle Suisse démocratique des trente années d'après-guerre était apparemment un pays gangrené par la peur du non-conformisme*, écrit le quotidien *24 Heures*, de Lausanne, *un pays craignant le mouvement, redoutant le vent du large, détestant les remises en cause. La Suisse ne pensait plus, elle comptait son argent.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **Ouverture d'une information judiciaire après la disparition de M. Charles Pollet.** — Une information judiciaire contre X... pour arrestation illégale et séquestration de plus de cinq jours a été ouverte, lundi 19 février, par le parquet du tribunal de grande instance de Lille au sujet de la disparition, le 8 février, de M. Charles Pollet, le fils aîné de l'un des fondateurs de La Redoute. L'ouverture de cette information devrait permettre aux policiers du service régional de police judiciaire (SRPJ) d'élargir leurs investigations. Ils pourraient ainsi se rendre dans la région de Cannes et en Corse, où l'homme d'affaires possède des biens immobiliers. Toutes les activités de Charles Pollet, qui est âgé de soixante-neuf ans, seront passées au crible afin de découvrir un début de piste à sa disparition. Aucune demande de rançon n'est parvenue à sa famille.

A Marseille

L'Union régionale hospitalière privée conteste l'existence d'une « guerre des cliniques »

Marseille n'est pas en proie à une « *guerre des cliniques* », mais à une « *simple émulation professionnelle* », ont déclaré, lundi 19 février, les responsables des syndicats de propriétaires de cliniques de la région de Marseille. Une émulation liée, disent-ils, à l'arrivée de groupes importants sur le marché de l'hospitalisation privée. Selon le Docteur José Eynaud-Bo, président de l'Union régionale hospitalière privée, la rentabilité des cliniques marseillaises reste « *aléatoire* ». « *La lourdeur des investissements médicaux condamne à terme les petits établissements familiaux*, a-t-il expliqué. *Elle favorise la constitution de chaînes de cliniques nationales sous l'égide de grands groupes.* »

Les responsables régionaux sont revenus sur des informations avancées lors de l'arrestation de Jean Chouraqui, inculpé de complicité d'assassinat pour le meurtre, le 18 mai 1988, du gérant de la Polyclinique Nord, Léonce Mout. Lors des opérations de rachat d'établissements réalisées par Jean Chouraqui, les lits des cliniques se négociaient, disent-ils, entre 150 000 et 350 000 francs. « *Le chiffre de 1 million de francs n'a aucune signification économique* », a déclaré le docteur José Eynaud-Bo.

Quant au président du Syndicat régional de l'hospitalisation privée, le Docteur Vincent Giordano, il s'est dit « *stupéfait* » par les rumeurs concernant les opérations de blanchiment de narcodollars dans les cliniques marseillaises. « *Le contrôle très strict des comptes des cliniques par les pouvoirs publics et la Sécurité sociale interdit ce genre de pratiques* », a-t-il conclu.

FAITS DIVERS

□ **Un mort dans l'explosion de Gennevilliers.** — L'explosion qui s'est produite lundi 19 février dans un hôtel meublé de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) a fait une victime, et non deux, comme nous l'avions annoncé (*nos dernières éditions du 20 février*). L'explosion s'est produite alors que des travaux étaient effectués sur le réseau des eaux de la ville. La victime serait l'employé de la Suburbaine des eaux qui avait percé la canalisation de gaz, une heure et demie avant la déflagration qui a ravagé plusieurs bâtiments de la rue.

RELIGIONS

Pressentis par le ministre de l'intérieur

Six « sages » musulmans vont proposer la création d'un conseil communautaire

Les six « sages » musulmans, auxquels M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, avait fait appel, le 6 novembre dernier, pour une mission de réflexion sur l'organisation de la communauté islamique en France, ont mis fin, samedi 17 février à Lille, à leurs travaux. Après cinq réunions à Paris, à Lyon, à Marseille et à Lille, ils vont rédiger un rapport de synthèse, ainsi qu'un certain nombre de propositions, qu'ils remettront à M. Joxe.

Ces six « sages » sont MM. Tedjini Haddam, recteur de la Mosquée de Paris ; Hadj Halili, président de l'Association de la mosquée du Bon-Pasteur à Marseille ; le professeur Lahneche, président de l'Association culturelle lyonnaise islamo-française (ACLIF) ; le colonel Hocine Chabaga, adjoint au maire de Villeurbanne et trésorier de la même association lyonnaise ; Khalil Merroun, président de l'Association des musulmans d'Ile-de-France, responsable de la mosquée d'Evry (Essonne) ; et Omar Lasfar, président de l'Association culturelle de la mosquée de Lille.

Soucieux d'affirmer sa représentativité dans la communauté musulmane, ce comité de six « sages » a décidé d'ouvrir le dialogue avec les associations locales, région par région, au cours des prochaines semaines, jusqu'au mois de ramadan. Il prévoit de s'élargir à des personnalités musulmanes religieuses, scientifiques et culturelles. Dans un communiqué, ce comité lance « *un appel pressant à tous les musulmans pour qu'ils l'aident à réaliser leur programme ambitieux de concorde, de fraternité et de compréhension mutuelle, dans l'esprit d'un islam authentique, tolérant et constructif* ».

L'autorité de ces six personnalités vient à la fois de leur position locale et de leur choix par M. Joxe. Elles espèrent la mise en place d'un véritable comité consultatif de l'islam en France, servant d'interlocuteur aux pouvoirs publics sur des questions aussi délicates que les agréments administratifs pour la distribution de la viande hallal, les constructions de mosquées ou d'écoles.

Jamais un gouvernement n'avait été aussi loin pour encourager une entreprise de structuration de la communauté musulmane par les musulmans eux-mêmes. Mais ce travail de longue haleine suscite déjà bien des suspicions, notamment de la Fédération nationale des musulmans de France (qui représente environ cent cinquante associations), présidé par un Français converti, M. Daniel Youssouf Leclerc.

H. T.

A propos de la « connivence » de l'Eglise avec le marxisme

Le cardinal Decourtray estime avoir été mal compris

En recevant les responsables de l'Action catholique ouvrière, mardi 13 février, et en rendant publique, une semaine plus tard, une lettre à tous les évêques français, le cardinal Decourtray, président de la conférence épiscopale, entend dissiper les remous suscités par une interview récente au *Figaro*, dans laquelle il évoquait une « *certaine connivence* » passée d'une partie de l'Eglise catholique avec le marxisme (*le Monde* du 6 janvier).

Dans sa lettre aux évêques, Mgr Decourtray admet la « *souffrance* » ressentie par les catholiques, prêtres et laïcs, engagés dans les milieux populaires. « *Ce qui leur pose question*, écrit-il, *c'est que le président de la conférence épiscopale semble donner à un journal connu pour son conservatisme un moyen de poursuivre son dénigrement de la démarche missionnaire de l'Eglise en monde ouvrier.* » Il admet avoir été « *trop rapide pour être compris et constructif* » et n'avoir pas « *vérifié le contenu de cette interview avant sa publication* ».

L'archevêque de Lyon reconnaît la réalité d'« *un problème de communciation dans l'Eglise (...), qui paraît sans cesse être enfermée dans des condamnations, des restrictions, des négations* ». Il entend « *encourager et confirmer la démarche missionnaire de l'Eglise en monde ouvrier* » et annonce une réflexion plus large de l'épiscopat sur « *l'évangélisation du monde ouvrier, compte tenu de l'évolution de la société française et des pays de l'Est* ».

ENVIRONNEMENT

Alerte à la pollution au Canada

Pneus en feu

MONTRÉAL

de notre correspondant

Un incendie ravage depuis plus d'une semaine un gigantesque amas de quatorze millions de pneus usagés dans un dépotoir situé non loin du village de Hagersville, au sud-ouest de Toronto, mais les autorités canadiennes doutent de pouvoir rapidement venir à bout de l'impressionnant brasier, d'où se dégagent des flammes chaque jour plus hautes. Elles avouent même volontiers leur impuissance, au grand dam des quelque mille quatre cents habitants de cette région rurale, inquiets pour leur santé.

Au cours des derniers jours, environ six cents personnes ont été évacuées dans un rayon de 3 kilomètres autour du brasier, d'où s'élèvent d'épaisses fumées noires et nauséabondes, dispersées au gré des vents sans cesse changeants. Le reste de la population est prié de se tenir en alerte en attendant que les experts envoyés sur place se prononcent sur la toxicité de l'air ambiant.

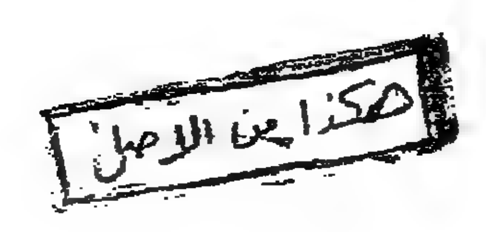
Les plus graves inquiétudes concernent toutefois la pollution du sol et du sous-sol, qui risque fortement d'atteindre la nappe phréatique. En fondant sous l'effet de la chaleur, les pneus brûlés ont déjà produit plus de 200 000 litres d'une huile noire et bouillante, que les pompiers s'efforcent de contenir et de pomper le plus rapidement possible dans des camions-citernes.

L'arrosage de la montagne de pneus a été considérablement ralenti ces derniers jours, pour ne pas faciliter la pénétration des substances polluantes dans le sous-sol. Une fois le gros du travail de pompage effectué, les avions Canadair seront appelés à la rescousse, à condition toutefois que l'Ontario, qui grelotte par moins dix degrés, connaisse une petite vague de chaleur. Sous zéro, ces appareils ne peuvent opérer, l'eau qu'ils transportent se transformant en glace.

Plus le temps passe, plus la colère monte parmi la population, qui avait multiplié les démarches, ces dernières années, pour dénoncer l'accumulation dangereuse de ces vieux pneus. Le ministère de l'environnement de l'Ontario avait bien ordonné, il y a trois ans, à la société Tyre King Recycling, propriétaire du dépotoir, de diviser sa montagne en tas de cent pneus séparés par des coupe-feu et de construire un réservoir d'eau de 160 000 litres. Le propriétaire de la société a toutefois contesté cette décision devant les tribunaux, où l'affaire est toujours en instance.

« *Nous avons fait tout ce que nos lois nous permettaient de faire* », affirment les autorités de l'Ontario, tandis que les gouvernements des autres provinces canadiennes relisent les leurs pour voir s'il n'y aurait pas lieu de les rendre plus contraignantes.

MARTINE JACOT



SOCIÉTÉ

Les cimetières de l'atome

Des centrales sous sarcophage pour un demi-siècle

Les équipements nucléaires dont la France s'est dotée – les plus complets du monde et, toutes proportions gardées, les plus importants – laisseront des « friches » et des rebuts non moins exceptionnels. Lorsqu'il devient obsolète, chacun des maillons de la chaîne radioactive – exploitation minière, produits et appareils médicaux, engins militaires, moteurs de sous-marin – pose un problème particulier (*le Monde* du 20 février). Mais le défi majeur est celui posé par les usines de recyclage des combustibles et par les mégacentrales électriques. Les ferrailleurs y sont déjà au travail, et la facture sera lourde. Quant au problème des déchets résiduels, il n'est toujours pas résolu.

[redacted]

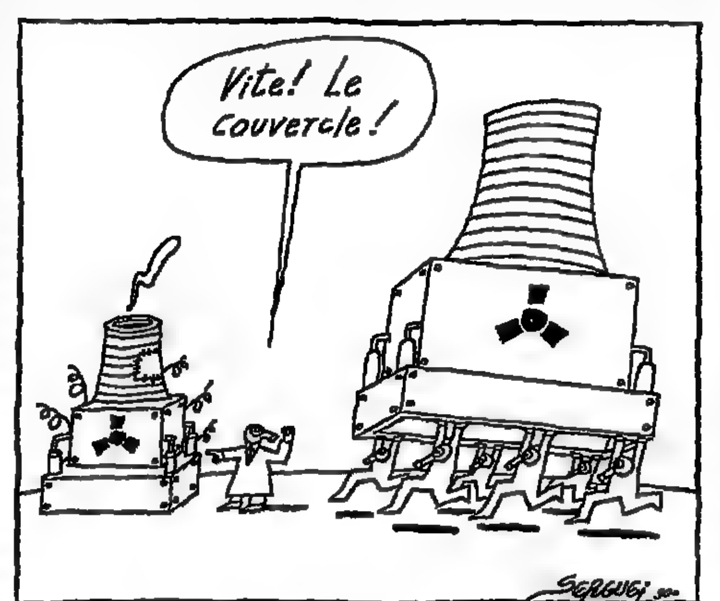
Que faire des laboratoires et des ateliers du cycle de fabrication des combustibles nucléaires lorsqu'ils arrivent, comme toute installation industrielle, en fin de vie ? La question ne s'était guère posée durant les premières décennies de l'essor nucléaire. Elle constitue aujourd'hui un véritable casse-tête. *Ces équipements occupent* des bâtiments encore solides et stérilisent des surfaces utiles. En outre ils *sont contaminés par des radionucléides* dont la durée de vie est telle qu'il est inimaginable d'attendre *qu'ils n'aient plus d'effets nocifs.* Rappelons que le plutonium 239 n'est inoffensif qu'au bout de deux *cent quarante-quatre mille* ans ! Enfin ces installations vieillissent mal. Il faudrait continuer à les ventiler, à *les surveiller* et même à les entretenir. La maintenance de l'atelier de métallurgie du plutonium *de Fontenay-aux-Roses,* stoppé depuis des années, coûte au CEA 7 millions de francs par an. *« Je ne veux pas que mes centres de recherche deviennent progressivement des cimetières »*, dit Philippe Rouvillois, le nouvel administrateur général du Commissariat.

Aussi est-on obligé de passer assez vite à la phase 3 du démantèlement, c'est-à-dire au démontage total. Plusieurs ateliers sont actuellement dans ce cas en France. C'est chaque fois un chantier sur mesure, plein d'embûches, interminable (*parfois plus de dix ans*) *et par* conséquent coûteux.

Pour des raisons de sécurité, les usines de fabrication et de recyclage des combustibles sont compartimentées *en cellules hermétiques* aux épais murs de béton, à l'intérieur desquelles les opérations mécaniques et chimiques se font automatiquement. On imagine l'embarras des ferrailleurs devant ces bunkers hyper-pollués. Malgré des rinçages qui durent plusieurs mois et des injections répétées de produits décapants, il faut bien un jour pénétrer dans la caverne du diable.

L'un des techniciens qui, à Marcoule, *a démonté les ateliers* 82 et 100, d'où est sorti le plutonium de la première bombe A, se souvient de cet instant. Les *hommes en scaphandre* se trouvèrent devant un trou noir au fond duquel apparaissait une jungle de conduites, de *cuves* et *d'appareils métalliques.* « *Nous avons eu un coup au cœur,* raconte-t-il. *Devant l'ampleur de la tâche – il y avait 1 000 mètres cubes à sortir – nous avons douté d'y parvenir.* » Pour rassurer ces pionniers, il fallut installer derrière eux une antichambre fortement éclairée, d'où leurs camarades les encourageaient par gestes, puis construire un atelier de décontamination et d'emballage relié par tunnel aux bâtiments à démanteler.

Devis initial : 50 millions de francs ; facture finale : 88 millions. On justifia le dépassement en affirmant – ce qui était exact – qu'il s'agissait d'une première mondiale. Le démantèlement d'un atelier du même genre, AT 1, *qui ne contient* que trois cellules contaminées, est actuellement en cours à La Hague. Il aura duré dix ans *et coûtera* 200 millions de francs, soit autant que sa construction. Là, il a fallu imaginer et construire sur mesure *un robot télécommandé qui ne servira jamais plus.*



Ces expériences donnent le vertige quand on songe que l'ensemble des trois usines de retraitement des *combustibles* usagés installées à Marcoule et à La Hague sont composées de sept mille cellules qui, *une fois stoppées et rincées, émettront* encore des millions de curies. Pourtant, il faudra bien en extraire les entrailles contaminées, soit 120 000 tonnes de métaux, de ciment et de déchets divers. L'étude de démantèlement demandée au *constructeur se présente* sous la forme de douze gros volumes bourrés de chiffres. Conclusion : selon que l'on pousse la démolition plus ou moins loin, les devis vont de 6 à 20 milliards de francs. Dans son budget, la Cogema vient donc de faire passer la *provision pour démantèlement* à 1 milliard de francs par an. Quant au CEA, il a inscrit 186 millions de francs pour ces travaux à son budget 1990.

L'énorme parc des réacteurs

Reste l'énorme parc des réacteurs, qu'ils soient de recherche (une trentaine), militaires (seize) ou producteurs d'électricité (soixante et un). A ce jour, seules cinq petites piles de laboratoire ont *été complètement démantelées*, six autres sont sous cocon et six réacteurs de puissance sont arrêtés et murés (G1, G2, G3 à Marcoule, Chinon 1 et 2, EL4 à Brennilis). Nous avons déjà examiné le sort des moteurs de sous-marin, le plus facile à régler en raison de leur faible encombrement. *Déjà plus* ardue est la démolition des réacteurs de recherche, massifs et souvent fort pollués. Celle de Rapsodie, stoppée depuis 1983, est en cours à Cadarache. Elle doit durer quatre ans, et on ne sait trop que faire des parties métalliques, encore très actives. Il semble hors de question d'imiter *l'administration américaine* et son démantèlement-démonstration de *la centrale de Shippingport* (70 MW), dans l'Ohio. Le réacteur a été entièrement démonté en trois ans *et tous ses composants* gênants (produits chimiques, amiante, débris contaminés, cuve d'un *seul bloc) inhumés sur un terrain* gouvernemental désertique. Le tout pour la modique somme de 92 millions de dollars (550 millions de francs).

C'est moins encore que ce qu'on envisage pour les chaudières électrogènes, véritables cathédrales hautes de plusieurs dizaines de mètres et pesant 150 000 tonnes. On estime que leur cœur, une fois stoppé et vidé de son combustible, dégagera encore des millions de curies. Après des décennies de fonctionnement, c'est-à-dire de bombardement neutronique, les pièces métalliques et la surface du béton de l'enceinte sont devenues à leur tour radioactives. On y trouve alors une foule de radionucléides, dont le cobalt 60, qui reste dangereux pendant au moins cinquante ans.

De leur côté, la cuve, les pompes et les tuyauteries sont salies par des boues ou des poussières contenant une dizaine de produits, parmi lesquels le césium 137, dont l'activité ne s'apaise qu'au bout de trois siècles. Framatome, le constructeur, estime que, pour chaque réacteur, les masses à traiter atteindront *14 000 tonnes, dont 8 000 tonnes,* vraiment trop polluées, devront être placées en conteneurs et stockées.

« Wait and see »

Pour toutes ces raisons, la stratégie d'EDF est actuellement celle du « wait and see ». A Chinon 2, *réacteur de moyenne puissance* (210 MW, soit le quart des monstres actuels) n'ayant tourné que vingt ans, *et peu pollué,* on en reste à la phase numéro un du démantèlement. On a démonté et vendu aux *récupérateurs* la turbine, l'alternateur, le condenseur, la station de pompage en Loire, le transformateur *et le départ de ligne. Le combustible* a été expédié à La Hague. Actuellement, on découpe les grosses *conduites, qui, transformées* en conteneurs, sont bourrées de ferrailles faiblement contaminées. *Le tout est empilé* dans la centrale. Coût : environ 100 millions de francs et cinq ans de travail par petites équipes.

Mais, hermétiquement colmatés et surveillés, le cœur plein de graphite et les quatre échangeurs de *chaleur, soit 8 170 tonnes* d'acier, sont en place. Le gigantesque sarcophage restera debout pendant un *demi-siècle, le temps que* l'activité réduite à une centaine de curies permette enfin d'y pénétrer pour le *démolir. On estime que la dernière* opération coûtera encore 15 % du prix de construction. EDF a déjà *constitué* un trésor de démantèlement de 11,4 milliards de francs, auxquels elle a ajouté 2,4 milliards en 1989.

Après avoir largement profité du pactole de la taxe professionnelle, les municipalités qui vont subir le *séisme de la fermeture* des centrales (amputation budgétaire, départ du personnel, suppression de classes dans les écoles, chute du commerce et de la vie associative) supporteront-elles pendant cinquante ans la vue de ces tombeaux nucléaires devenus improductifs mais encore dangereux ? *Pour* démanteler plus vite et à un moindre coût, certains experts du CEA, comme Claude Lafaille, ingénieur nucléaire chevronné et spécialiste de la sécurité, proposent une technique révolutionnaire : faire fondre les masses métalliques des réacteurs. On en profiterait pour brûler *les milliers* de tonnes de graphite contaminé des centrales de la première génération. Même si elle est encore *faiblement radioactive,* la fonte ainsi obtenue pourrait être réutilisée par l'industrie nucléaire *et même par les fabricants de rails.* Ainsi économiserait-on à la fois sur la durée de la surveillance des *réacteurs déclassés et sur le volume des* déchets à stocker.

Même si nos ingénieurs parviennent à rendre les démantèlements *plus expéditifs, ceux-ci laisseront* des masses de résidus dont la forte radioactivité perdurera des siècles et, pour certains, *des millénaires.* Un héritage tel qu'aucune génération depuis le début de l'humanité n'avait eu le culot d'en laisser à ses descendants. Non, décidément, le nucléaire n'est pas une technologie comme les autres.

MARC AMBROISE-RENDU

Comment s'en débarrasser ?

Eleveurs contre gendarmes mobiles dans les Deux-Sèvres, jacquerie dans la Bresse, coupures d'autoroute en Maine-et-Loire, les provinciaux et leurs élus se sont opposés aux prospecteurs de l'ANDRA, l'agence qui doit installer et gérer les décharges radioactives de demain. Ils ont remporté une bataille puisque le premier ministre a décidé de « geler » tous les travaux préliminaires. Mais où sont donc les résidus accumulés depuis quarante ans ?

Les déchets nucléaires français, quelle que soit leur provenance, n'ont actuellement qu'une seule et même destination : La Hague (Manche). Qu'il s'agisse des déchets d'hôpitaux, des vêtements des manipulateurs (gants, blouses, surbottes) ou des combustibles *irradiés,* tout est dirigé vers cette pointe de la presqu'île du Cotentin où ne paissaient naguère *que des moutons* et des vaches.

Au début de l'ère nucléaire, vers 1960, on envisageait d'immerger ces *déchets* en Méditerranée. Simple commodité. Les usines étaient concentrées dans la vallée *du Rhône* (Marcoule, Pierrelatte, Cadarache) et les bombes atomiques explosaient au Sahara. *Mais l'opposition de* Nice, de Monaco et surtout du commandant Cousteau, alors directeur *du Musée océanographique,* obligèrent le gouvernement français à renoncer. En *1967 et 1969, la France a* balancé ses résidus nucléaires dans une fosse atlantique désignée par l'Organisation *pour la coopération* et le développement économique (OCDE), à mi-chemin entre l'Irlande et le Finistère *espagnol,* à plus de 4 000 mètres de profondeur. Elle a ensuite renoncé à l'immersion en mer, en même temps *que l'Italie,* la RFA et la Suède.

Depuis vingt ans donc, nos déchets atomiques sont entreposés *à terre, d'abord dans* les centrales elles-mêmes, puis à La Hague, où existent deux dépôts. *Les déchets dits « à vie courte »* ou « moyenne » (jusqu'à trois cents ans d'activité) sont *entassés sur une aire* de 12 hectares en bordure de la gigantesque usine de retraitement des combustibles *irradiés.*

Une surveillance de trois cents ans

Les résidus compactables, comme les vêtements de protection et les emballages, sont réduits en « galettes », enfermés dans des fûts métalliques et *enrobés de béton. Les « incompactables »* (ferrailles ou gravats) sont déversés dans des caissons, *noyés sous le ciment, le bitume* ou la résine, puis recouverts d'une chappe de béton qui transforme *l'ensemble en « monolithe ».* Fûts et caissons sont entassés sur plusieurs épaisseurs, *recouverts de gravier puis* de terre végétale, formant autant de « tumulus ». La décharge *devra être surveillée* pendant trois cents ans, le temps que la chaleur et la radioactivité se dissipent.

Après celle de la Manche, arrivée à saturation, on a d'abord songé à ouvrir *une* deuxième décharge aux confins de la Loire et de l'Allier, à Saint-Priest-la-Prugne. *Mais, en raison de* l'opposition locale et aussi de considérations techniques, on y a *renoncé en 1984. C'est finalement* la commune de Soulaines-Dhuys, dans l'Aube, qui a été *retenue en 1987 pour recevoir le* nouveau dépôt de surface des déchets radioactifs à vie courte. *Les travaux y sont menés bon* train. Les premiers « colis » devraient arriver à la fin de 1990 ou au *début* de l'année suivante. Sur les 113 hectares de Soulaines, on compte entasser en surface 1 million de mètres cubes de résidus en trente ans.

Pour les déchets à vie moyenne ou longue, c'est-à-dire essentiellement les combustibles irradiés, la France a choisi de les *récupérer,* autrement dit de les retraiter. Après trois ans de service dans un réacteur, tout « crayon » combustible est retiré du chaudron nucléaire pour être *expédié à l'usine de retraitement* de La Hague. Là on le débarrasse de sa gaine de zirconium, on le *soumet à la morsure d'acides* qui séparent les matériaux réutilisables (uranium et plutonium) des déchets *stricto sensu.* Ceux-ci sont vitrifiés, *c'est-à-dire* inclus *dans une pâte de verre,* puis enfermés sur place dans des puits constamment ventilés. Au *bout d'une dizaine d'années,* ils seront remis à l'ANDRA qui doit leur trouver une « dernière demeure ».

Quatre sites

En 1987, cette agence a repéré quatre sites souterrains possibles, dont un seul, théoriquement, devrait être finalement *retenu. Il s'agit* de Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres), dans le granite ; de Montcornet (Aisne), dans l'argile ; de Montrevel (Ain), dans le sel ; et de Segré (Maine-et-Loire), dans le schiste. Pour chacun, *la consistance,* la nature et le comportement des terrains sur une très longue période (plusieurs millénaires) *seront* soigneusement étudiés avant que l'un d'eux soit retenu.

Si le calendrier de l'ANDRA *avait été respecté* – il ne le sera pas en raison des oppositions locales et des hésitations du gouvernement, – le choix du site d'enfouissement profond aurait *été annoncé* cette année ou l'an prochain, l'agrément administratif accordé vers 1995 et la mise en service vers 2010. Faut-il prévoir un enfouissement irréversible (on referme définitivement le trou) ou un entreposage récupérable (on garde la possibilité de *reprendre éventuellement* les déchets) ? Comme plusieurs associations écologistes, l'administrateur *général du Commissariat* à l'énergie atomique (CEA), M. Philippe Rouvillois, penche pour la deuxième formule, *« bien que la sécurité du site puisse en être affectée »*. Il n'est pas impossible en effet qu'on parvienne *à retraiter les déchets de* l'industrie nucléaire. Au Japon et en Allemagne, on explore la possibilité d'incinérer *les transuraniens* à vie longue, comme le plutonium, pour les transmuter en éléments à période plus courte. Le Japon souhaite collaborer avec les chercheurs du CEA pour mener à bien ces travaux, *forcément longs et coûteux.*

ROGER CANS

Un casse-tête mondial

● **Etats-Unis.** – De 1945 à 1982, les Américains ont immergé leurs déchets nucléaires civils et militaires en mer. En 1983, ils ont envisagé un stockage souterrain dans un dôme de sel du Nouveau-Mexique pour y renoncer ensuite. *Actuellement,* les déchets à vie longue sont entreposés dans le désert du Nevada. Ceux à vie courte *(600 000 mètres cubes) restent* en attente sur une multitude de sites.

● **Grande-Bretagne.** – Jusqu'en 1983, les Britanniques ont immergé leurs déchets nucléaires en mer. En 1986, ils optent pour *un stockage en souterrain.* En attendant sa réalisation, les déchets à vie courte s'accumulent près de l'usine de retraitement de Windscale-Sellafield, *et les déchets à vie* longue resteront *cinquante* ans en surface avant d'être vitrifiés et enfouis.

● **Allemagne fédérale.** – Après l'immersion en mer, les Allemands ont décidé en 1977 *de stocker leurs déchets à terre.* Pour les plus radioactifs, après retraitement à l'usine française de La Hague, *ils devraient être enfouis dans* le dôme de sel de Gorleben (Basse-Saxe). Les travaux, commencés en 1984, sont arrêtés *depuis* en raison *d'une* opposition farouche. Les débris de la centrale nucléaire de Niederaichbach, démantelée à partir de 1983, *ont été enfouis* à 1 200 mètres de profondeur dans une ancienne mine de fer.

● **Suède.** – Comme les Etats-Unis, la Suède ne retraite pas ses combustibles irradiés. *Elle a inauguré, en 1988, le premier site au monde* de stockage souterrain de déchets radioactifs, à 140 kilomètres de Stockholm, dans le granite et sous la Baltique.

● **Suisse.** – Quatre sites de surface sont retenus pour les déchets à vie courte, mais l'opposition a jusqu'ici empêché les prospecteurs de travailler. Pour les déchets à vie longue, des forages profonds sont en *cours.* En attendant, le combustible irradié refroidit en piscine.

● **Espagne.** – Un site de surface pour 50 000 mètres *cubes est prévu à Cabril, dans la* province de Cordoue.

● **Japon.** – Les Japonais coopèrent avec la Suisse pour trouver de nouvelles techniques *d'enfouissement en site profond.*

● **URSS.** – Officiellement, il existe en 1989 trente-cinq dépôts de surface de déchets radioactifs.

R. C.

COMMUNICATION

Le CSA lance un appel à candidatures

Une nouvelle chaîne cryptée pour la région parisienne

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a annoncé, le 19 février dans un communiqué, le lancement prochain d'un appel à candidatures pour l'exploitation d'une chaîne de télévision hertzienne terrestre cryptée, touchant environ trois millions d'habitants en région parisienne.

Vitrine ou pas vitrine hertzienne pour les chaînes du satellite TDF1 ? Le CSA a tranché dans le vif débat qui opposait les partisans des deux thèses. Il précise que *« deux impératifs guideront ses choix : ne pas entraver le développement du câble et du satellite, et instaurer une véritable communauté d'intérêts entre les différents types de diffusion »*. Un tel schéma semble taillé sur mesure pour la candidature de Canal Enfants, une des chaînes de TDF1 dont Canal Plus, Antenne 2, la Caisse des dépôts, la CEP, Bayard, la Générale des eaux, bientôt Europe 1, et des banquiers sont actionnaires.

La chaîne sera cryptée : cela élimine d'emblée les projets de chaîne musicale Euromusique, de chaîne par syndication régionale RCL-TV (soutenue par des quotidiens régionaux), ou de la SEPT. Outre Canal Enfants, la chaîne sportive Sports 2/3 pourrait être candidate. Son principal actionnaire, le groupe Chargeurs, doit prendre une décision rapidement. Quant à Euromusique, son conseil d'administration du mercredi 21 février doit examiner le maintien, dans ces nouvelles conditions, de sa présence sur le satellite TDF1.

La décision du CSA va à l'encontre des désirs de France Télécom et de l'opérateur du réseau câblé parisien, la Lyonnaise des eaux, qui a immédiatement demandé à être entendue par le Conseil. Dans sa décision, celui-ci indique que la nature et la durée de l'autorisation *« tiendront compte notamment de l'avancement du plan de câblage de la zone concernée »*. Une précision importante, alors que les promoteurs de Canal Enfants entendaient plutôt faire dépendre cette durée du rythme d'équipement des foyers en réception directe par satellite.

Un nouveau décodeur

L'appel à candidatures qui sera publié dans les jours qui viennent devra préciser quel canal sera exactement affecté à la nouvelle chaîne et les conditions techniques d'émission. Si elle émet en Secam, la nouvelle chaîne pourra être reçue par l'ensemble des foyers de la zone, comme les chaînes actuelles. Seuls pourront toutefois la regarder ceux qui disposeront d'un décodeur – par exemple l'actuel appareil des abonnés de Canal Plus. Mais dans divers laboratoires, on expérimente de nouvelles normes, comme le D 2 MAC en diffusion hertzienne. Si le CSA entérinait un tel choix, seuls des téléspectateurs équipés d'un décodeur de type nouveau seraient en mesure de capter la nouvelle chaîne.

Dans la foulée, le CSA va-t-il aussi lancer d'autres appels à candidatures pour des fréquences hertziennes en province ? Canal Enfants comme Sports 2/3 demandaient en effet une couverture minimale de cinq millions de foyers. Mais France Télécom et certains opérateurs n'y sont pas favorables. Ils craignent là aussi une concurrence à l'extension du câble, que le gouvernement a décidé d'accélérer.

M. Cl.

□ **Poursuite de la grève de l'audiovisuel public.** – La grève, lancée lundi 19 février par trois syndicats de journalistes (SNJ, CGT, CFTC) dans les sociétés publiques d'audiovisuel FR 3, RFO, RFI et Radio-France, a été prolongée dans l'attente de négociations prévues mardi 20 février dans l'après-midi. Plus largement suivie en province qu'à Paris à FR 3 et à Radio-France, cette grève a empêché la diffusion du nouveau journal décentralisé à RFO. A RFI, la grève est suspendue mardi 20 février en raison d'une opération spéciale « anti-drogue » prévue de longue date. La CFDT – qui n'appelait pas à la grève – attend des employeurs un engagement ferme et pluri-annuel de résorption des inégalités salariales, faute de quoi elle demandera aux journalistes de durcir le mouvement.

Par un recours auprès du Conseil d'Etat

Les producteurs audiovisuels veulent obtenir l'annulation des décrets sur la télévision

L'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA) a déposé, mardi 20 février, un recours auprès du Conseil d'Etat visant à l'annulation des deux décrets du 18 janvier portant sur les obligations des chaînes en matière de production et de diffusion. *« Des décrets rétrogrades qui hypothèquent l'ouverture des producteurs français vers l'Europe »*, juge M. Jacques Peskine, président de l'USPA.

La publication, après maintes péripéties, des deux décrets avait dans l'ensemble été bien accueillie par les professionnels. Mais la violente opposition des producteurs audiovisuels appartenant à l'USPA (75 sociétés représentant 85 % à 90 % de la fiction produite hors des chaînes) ne s'était en revanche pas émoussée. Elle se traduit aujourd'hui par un recours en Conseil d'Etat.

« Ces décrets, estime M. Peskine, *témoignent d'une totale ignorance des mécanismes et de l'économie de l'audiovisuel. Ils vont contre l'idée européenne et vont isoler et asphyxier la production française qu'ils étaient supposés protéger.* » Le décret concernant les obligations de programmation est le premier visé. Et d'abord la nouvelle définition de l'*« œuvre d'expression originale française »* qui exige que celle-ci soit *« intégralement en version originale en langue française »* ou *« principalement réalisée »* en français *« dès lors que le scénario original et le texte des dialogues ont été rédigés en langue française »*. Une conception *« d'un passéisme sidérant*, note M. Peskine. *Car il faut être réaliste : une œuvre tournée en français est une œuvre intégralement financée par des Français ! Cela exclut toute collaboration de partenaires étrangers, lesquels exigent toujours – c'est normal – une contre partie à leur apport financier : l'engagement d'un ou plusieurs acteurs de leur pays, la participation à l'écriture du scénario, etc. »*.

« Exiger 50 % d'œuvres d'expression française quand le quota des œuvres est de 60 %, continue M. Peskine, *c'est nous forcer à produire franco-français en renonçant pour l'essentiel aux coproductions européennes qui étaient autant de chance d'exporter notre culture et nos images à l'étranger. »*

A l'inverse de leurs confrères du cinéma, les producteurs de télévision iraient-ils jusqu'à souhaiter la disparition du quota français ? Non, proteste le président de l'USPA, en admettant pourtant accorder beaucoup plus d'importance au quota européen, *« incitation au melting-pot, mais protection indispensable contre les produits américains »*. Encore suggère-t-il de modifier le rapport entre les deux quotas pour faire en sorte que le quota français ne dépasse pas la moitié du quota européen : *« Le seuil de 50 % nous appauvrit et nous isole. 30 % nous laisserait une marge appréciable pour les coproductions européennes. »*

L'obligation des tournages en français relève pour M. Peskine de la même méconnaissance du marché. *« Son seul effet est de rayer du marché de l'exportation 80 % de nos œuvres ! Cessons donc de confondre défense de la langue française et défense de la culture. »*

Enfin, axé sur les rapports entre producteurs et diffuseurs, le deuxième décret n'agrée pas davantage l'USPA. *« Offrir aux chaînes la possibilité de faire passer un tiers de leurs investissements dans la production* [obligatoirement 15 % de leur chiffre d'affaires] *par des sociétés qu'elles contrôlent aboutit à appauvrir la production indépendante »*, affirme M. Peskine, convaincu que les deux décrets annoncent pour les indépendants *« une formidable régression »*.

ANNICK COJEAN

POINT DE VUE

FR 3, la SEPT et la culture

par Michel Guy

JE ne mets pas un instant en doute les qualités professionnelles de Mme Dominique Alduy, directeur général de FR 3, et je ne sous-estime pas les difficultés de sa tâche. Mais comme vice-président du conseil de surveillance de la SEPT, j'ai été véritablement choqué par la thèse qu'elle a cru devoir soutenir dans un entretien au *Monde* du 10 février à propos de la place de la culture dans une télévision de service public. Cette culture, décidément peu aimée, devrait être soumise à *« une dynamique commerciale et gestionnaire »*. Si c'est cela, les privées suffisent.

La vie culturelle nationale et internationale est une suite d'ensembles au milieu desquels sont implantés les médias. J'ai souvent observé les hésitations et même les rejets pratiqués par les télévisions à l'égard des milieux culturels, et j'ai toujours estimé nécessaire et urgent que de si puissants moyens de communication communiquent, précisément, ces aspects de la vie à tous ceux qui souhaitent sincèrement les connaître. Et ils sont nombreux.

Car ce qu'on appelle le « grand public » ne se confond pas nécessairement avec le « grand nombre ». On trouve dans ce « grand public » une composition sociale aussi variée que celle qui existe dans le « grand nombre ». Lorsqu'un ballet moderne, comme le *Cendrillon* de Maguy Marin, voit son audience passer de quelques milliers de spectateurs à huit cent mille personnes, on voit bien que le ghetto culturel a été brisé. Le service public a joué son rôle.

Au moment où les succès de la technique de communication ouvrent pour tous le chemin du plaisir et du savoir, il serait navrant, par une accumulation de réticences, de voir le service public renoncer à sa mission la plus originale.

On est quand même étonné de lire, dans l'entretien accordé au *Monde*, que la présence de la SEPT aurait amené FR 3 à réduire ses programmes culturels, sous prétexte que les cultures sont pour des médias une menace et qu'elles représentent, comme le dit Mme Alduy, *« un risque qu'il ne faut pas multiplier »*. Voici la culture assimilée à une maladie contagieuse...

Je ne peux partager un raisonnement purement commercial, s'agissant d'une chaîne de service public. Au demeurant, FR 3, avec une politique culturelle plus marquée, en accord parfois avec la SEPT, n'avait perdu aucun terrain devant *« la grande offensive des privées »*.

Le 3 février dernier, la SEPT a diffusé sur FR 3 une émission consacrée au peintre Pierre Bonnard. J'en extrairai une phrase : *« L'homme n'a qu'une spécialité : l'intelligence. L'âme, la conscience, sont données à une grande partie de l'univers. »* C'est à cette spécialité que le processus de création des programmes de la télévision publique pourrait se consacrer, au moins en partie. C'est tout le sens du combat que Georges Duby et l'équipe de la SEPT mènent inlassablement depuis quatre ans.

► **Michel Guy est vice-président du conseil de surveillance de la SEPT.**

SPORTS

ALPINISME : la mort de Jean-Marc Boivin

La dernière cascade

Le guide de haute montagne Jean-Marc Boivin est mort en sautant en parapente au-dessus des chutes du Salto-del-Angel (Venezuela) pour l'émission de TF1 « Ushuaïa ». Agé de trente-neuf ans, Jean-Marc Boivin avait réalisé des enchaînements ultra-rapides escalade-ski extrême-vol libre dans les Alpes et détenait les records d'altitude en delta-plane et en parapente. Une alpiniste, qui avait précédé Jean-Marc Boivin dans la descente des chutes, s'était déjà fracturé la jambe en atterrissant dans une forêt. Boivin a tout de même sauté. Blessé, il a demandé à l'hélicoptère de l'équipe de tournage de secourir d'abord la jeune femme. Quand les secours sont revenus pour lui, il était mort.

Pour tous ceux qui sont essoufflés en montant deux étages d'escaliers, pour tous ceux qui ont le vertige en regardant du haut d'un tabouret, Jean-Marc Boivin a été un extra-terrestre. Dans ce monde de silence et de fureur alternatives qu'est la haute montagne, il a été l'homme des ascensions express et des descentes extrêmes.

Avec sa mort, une question, toujours la même en pareille circonstance, sera une fois encore posée : un homme peut-il mettre sa vie en danger au point de la perdre pour un plaisir aussi futile que celui de planer au dessus d'une chute d'eau, fût-elle la plus haute du monde ? Guide de haute montagne, Jean-Marc Boivin appartenait à la nouvelle génération d'alpinistes qui, empruntant les voies médiatiques ouvertes par René Desmaison naguère, vivent désormais leur passion sous l'œil des caméras dans des montagnes où la compétition, pour n'être pas officielle, n'en est pas moins féroce.

C'est ainsi que pour les besoins d'une publicité il avait posé son parapente au sommet d'un pic des Andes, pas plus large qu'une table de bridge, d'où il avait lancé un pneu dans la vallée. Il a aussi donné le frisson aux habitués des « Nuits de la glisse » en descendant à ski l'aiguille des Drus, qui est pour beaucoup d'honnêtes varappeurs le comble de la difficulté.

Jean-Marc Boivin a donc été ce qu'il est maintenant convenu d'appeler un professionnel du vide. Mais dans cet alpinisme de haute performance où l'épaisseur du press-book tient parfois lieu de morale, Jean-Marc Boivin a acquis l'estime de ses pairs sans faire d'esbroufe, en capitalisant sympathie et amitié.

Il a été l'un des premiers à faire de la vitesse un facteur de réussite grâce à un entraînement d'athlètes : le 10 août 1983, il a réalisé l'arête intégrale de Peuterey en dix heures et trente minutes. Mais, surtout, il a été le premier a utiliser systématiquement les plus légers que l'air – aile delta d'abord, parapente ensuite – dans l'approche de la haute montagne : avec Patrick Berhault, il a enchaîné en août 1981 la face sud de l'aiguille du Fou et la directe américaine des Drus en passant du sommet d'un pic au pied de l'autre en vol libre.

Des défis aux lois de la pesanteur

Jean-Marc Boivin a ensuite établi des records d'altitude en deltaplane des flancs du K2 en septembre 1979 (7 600 m) et du sommet du Gasherbrum II (8 053 m), puis en parapente du sommet de l'Everest en septembre 1988 (8 848 m). Car il avait le goût de la performance.

En mars 1986, alors que la France ne semblait plus connaître en fait d'alpinistes de pointe que Christophe Profit et Eric Escoffier, ce fut lui qui réalisa l'exploit de l'hiver en grimpant en dix-huit heures quatre des plus célèbres faces nord des Alpes, la Verte, les Droites, les Courtes, et le Cervin. L'année suivante, plutôt que de monter, Jean-Marc Boivin choisit d'enchaîner les cinq pentes les plus folles du massif du Mont-Blanc.

Chaque hiver, en dépit des années qui passaient, Bourguignon d'origine et Chamoniard d'adoption, il arrivait à surprendre les amateurs de montagne par l'originalité de ses défis aux lois de l'équilibre et de la pesanteur. Mais cet hiver 1990 était décidément trop pourri pour tenter quelque chose. Il a donc saisi une occasion de changer d'air. Mais il ne reviendra pas poser son regard d'oiseau migrateur sur les neiges éternelles de nos Alpes. Son vol s'est arrêté pour toujours.

ALAIN GIRAUDO

HOCKEY SUR GAZON : Coupe du monde

L'avatar des Français

L'équipe de France dispute depuis lundi 12 février et jusqu'au vendredi 23 la Coupe du monde de hockey sur gazon à Lahore (Pakistan). Après dix-huit années d'absence des compétitions de niveau mondial, elle peut entrer dans les six meilleures nations si elle bat l'Angleterre mercredi 21 février. Les demi-finales de la compétition opposeront Allemagne de l'Ouest et Pays-Bas d'une part, Australie et Pakistan de l'autre.

LAHORE

correspondance

A l'heure où M. Mitterrand doit visiter le Fort-Rouge, orgueil architectural et touristique de Lahore, dans le cadre de sa visite officielle au Pakistan, onze Français seront mercredi 21 février à quelques centaines de mètres de là, crosses à la main, en train de disputer le match de leur carrière.

Face à l'Angleterre, patrie du hockey moderne où les règles furent inventées l'équipe de France jouera son entrée dans le club des six premières équipes mondiales, celles qui sont automatiquement qualifiées pour la Coupe du monde suivante et disputent le très recherché Trophée des champions.

Sous le ciel pakistanais, la formation française a connu une métamorphose spectaculaire. *« Avant la compétition, personne ne nous prenait au sérieux*, raconte Gaby Van Hout, le Franco-Néerlandais de l'équipe. *L'entraîneur national des Pays-Bas m'a assuré que nous allions terminer derniers de la compétition. »*

Absente de la Coupe du monde depuis la première édition, en 1971, absente des Jeux olympiques depuis 1972, la France s'était fait oublier des autres nations. Jusqu'en juillet dernier : près de New-York et dans l'indifférence générale, elle décrocha une place qualificative pour cette Coupe du monde 1990.

Réputée la plus faible des douze équipes présentes à Lahore, l'équipe de France a disposé des Indiens et des Argentins, fait match nul avec les Soviétiques et accroché les Néerlandais et les Allemands de l'Ouest, demi-finalistes de l'épreuve, pour terminer troisième sur six de sa poule. Cela lui permet de disputer les rencontres de classement pour les places de cinquième à huitième.

La victoire devant l'Inde a particulièrement retenu l'attention. Soutenus par des spectateurs pakistanais peu nombreux mais très hostiles à leurs voisins, les Français se sont imposé deux buts à un. *« Tous les Pakistanais que nous rencontrons depuis nous parlent de cette victoire »*, affirme Obe Postma, l'entraîneur néerlandais de l'équipe de France. Bien qu'en net déclin, l'Inde a remporté dans le passé neuf titres olympiques (dont sept consécutifs) et n'avait jamais été battue par la France lors d'une compétition internationale.

« L'attitude de nos adversaires à notre égard a changé du tout au tout, explique Christian Viala, l'auteur du but décisif face à l'Inde. *Jusqu'à la Coupe du monde, ils répondaient à peine à nos « bonjour ». Depuis, ce sont les premiers à nous saluer. Ils viennent nous féliciter, échanger les maillots. Et nous commençons enfin à être invités à jouer à l'étranger, ce qui n'était jamais le cas auparavant. »*

Le résultat d'une politique

L'entrée de la France dans le concert du hockey international est le résultat d'une politique mise en place il y a huit ans. Election d'un nouveau président, nomination d'un directeur technique national (DTN) extérieur au monde du hockey et issu du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, recrutement d'un entraîneur étranger, rajeunissement de l'équipe de France : tout est parti d'un renouvellement des hommes.

Sous la direction des Néerlandais Ton Van Gins puis Obe Postma, l'équipe de France a fortement été marquée par l'influence batave (les Pays-Bas, doubles champions d'Europe, ont terminé troisième des Jeux olympiques 1988) : l'entraîneur, le préparateur physique, un défenseur (Gaby Van Hout, de mère française mais évoluant dans le club de nationale 1 néerlandaise de Tilburg) viennent des Pays-Bas, et l'un des joueurs-vedettes de l'équipe, Stéphane Mordac, évolue dans un club d'Amsterdam avec lequel il est devenu vice-champion des Pays-Bas l'an dernier.

« Quand je suis arrivé en équipe de France, après avoir fait acte de candidature auprès de l'entraîneur lors d'une participation de celle-ci au tournoi de Tilburg, j'ai trouvé une formation évoluant au niveau de la deuxième division néerlandaise, se souvient Gaby Van Hout. *A tel point que j'avais du mal à adapter mon jeu à la baisse en arrivant de mon club. Je crois qu'en travaillant sur un groupe de joueurs à peu près stable, nous sommes parvenus à un jeu plus construit, qui passe par des changements d'aile que nous ne maîtrisions absolument pas par le passé. »*

L'équipe de France est en train de démontrer qu'avec un minuscule réservoir (8 000 licenciés contre environ 150 000 aux Pays-Bas) et une culture du hockey quasiment inexistante, il n'est pas impossible de monter une équipe qui « tienne la route ». Mais les Français sont aussi redevables de leur réussite actuelle à un homme hors du commun : l'abbé Guisembert.

Dans son collège Saint-Riquier, école privée d'Amiens, cet homme d'église et de sport a initié au hockey près de la moitié de l'équipe de France. C'est le cas de Stéphane Mordac, comme des cinq autres Amiénois présents à Lahore : *« Tous les temps libres à l'école étaient occupés par de l'initiation au hockey, dispensée par l'abbé lui-même. Et ce dernier affrétait un car tous les mercredis après-midi pour nous emmener au club de hockey. »*

GILLES VAN KOTE

□ **ATHLÉTISME : la sélection française pour les championnats d'Europe en salle.** – A l'issue des championnats de France d'athlétisme en salle de Bordeaux (*le Monde* du 20 février), le directeur technique national (DTN), Serge Bord, a sélectionné vingt-cinq athlètes pour les championnats d'Europe de Glasgow, les 3 et 4 mars. Voici les sélectionnés :

Messieurs

60 m : Bruno Marie-Rose (Racing CF), Antoine Richard (CS Fontainebleau), Max Morinière (CC Fort-de-France) ; *200 m :* Rodolphe Rosillette (Mairie Fort-de-France) ; *400 m :* Olivier Noirot (ASPTT Bordeaux) ; *3000 m :* Eric Dubus (Stade Bordeaux UC), Jacky Carlier (SCA 2000 Evry) ; 60 m haies : Philippe Tourret (US Créteil), Dan Philibert (US Créteil), Sébastien Thibaut (Entente Mauge) ; *Hauteur :* Jean-Charles Gicquel (ACR Locminé) ; *Perche :* Philippe Collet (ASPTT Grenoble), Thierry Vigneron (Racing CF) et un troisième à désigner ; *Poids :* Luc Viudes (Racing CF).

Dames

60 m : Patricia Girard (Neuilly Plaisance), Laurence Bily (Stade français), Odiah Sidibe (AMLS Fréjus) ; *200 m :* Marie-Christine Cazier (Racing CF) ; *60 m haies :* Anne Piquereau (Stade clermont), Monique Ewanje-Epée (US Créteil), Christine Hurtlin (ASPTT Strasbourg) ; *1 500 m :* Véronique Pongérard (Stade rennais) ; *Hauteur :* Maryse Ewanje-Epée/Maury (US Créteil) ; *Poids :* Annick Maurice (Racing CF).

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Une comète à un cheveu de la Terre

Au mois de mai, la comète Austin visitera la banlieue de la Terre. Toute neuve, exceptionnellement brillante, elle nous promet un somptueux spectacle.

LES astronomes pourront à nouveau tirer des plans sur les comètes. Depuis le dernier passage de Halley en 1986, ils s'étaient résignés, oubliant peu à peu ces chevelures pour d'autres attraits célestes. Mais l'espoir renaît : découverte il y a trois mois à peine, la comète Austin sera visible à l'œil nu, en France, dès la fin du mois d'avril. Et, tous l'affirment, ce sera peut-être la plus belle que les cieux nous aient donnée depuis plus de quinze ans.

Pour la contempler, les spécialistes n'auront que le temps de ressortir leurs télescopes. Impossible de lancer à sa rencontre une flottille de sondes spatiales internationales, comme il y a quatre ans avec le retour – prévu de longue date – de la comète de Halley après soixante-seize ans d'absence. Car la nouvelle venue, cette fois, fait une visite surprise.

Pour son découvreur, Rodney R. D. Austin, la rencontre commence dans la nuit du 6 décembre 1989 : l'été dans l'hémisphère Sud. Comme tant d'autres soirs, cet astronome amateur néo-zélandais s'installe derrière son télescope. A l'affût de l'astre inconnu, de la lumière vagabonde qui lui fera l'honneur, comme le veut la tradition, d'inscrire son nom sur le grand livre des étoiles. Dans la constellation du Toucan, à plus de 350 millions de kilomètres de la Terre et autant du Soleil, l'œil de l'appareil s'immobilise soudain sur une petite tache floue, non répertoriée. Photographies, vérifications, calculs d'orbite : en quelques jours, Austin confirme son intuition. Une nouvelle comète est née.

Une de plus, pourrait-on dire. Les progrès des techniques d'observation aidant, il ne se passe plus guère de semaine sans qu'un nouvel objet céleste, comète ou astéroïde, soit découvert quelque part dans le monde. Mais l'on n'apprivoise pas si vite les astres du bout de la nuit : le temps de les apercevoir, et leur trajectoire, le plus souvent, les dévie de notre planète. Austin, moins farouche, fait figure d'exception : très brillante, arrivant tout droit des confins du système solaire, elle devrait passer, aux alentours du 25 mai, à 37 millions de kilomètres de la Terre.

Habitués aux caprices des cieux, les astronomes, certes, affichent encore une certaine prudence. « *L'histoire récente ne manque pas de comètes annoncées comme spectaculaires et qui, tout compte fait, se soldèrent pour le grand public par une belle déception* », rappellent-ils (1). Mais ils cachent mal leur enthousiasme. « *Nous avons la sensation d'être en présence d'un événement exceptionnel* », reconnaît Jean-Louis Heudier, astronome à l'Observatoire de la Côte-d'Azur.

A la jumelle

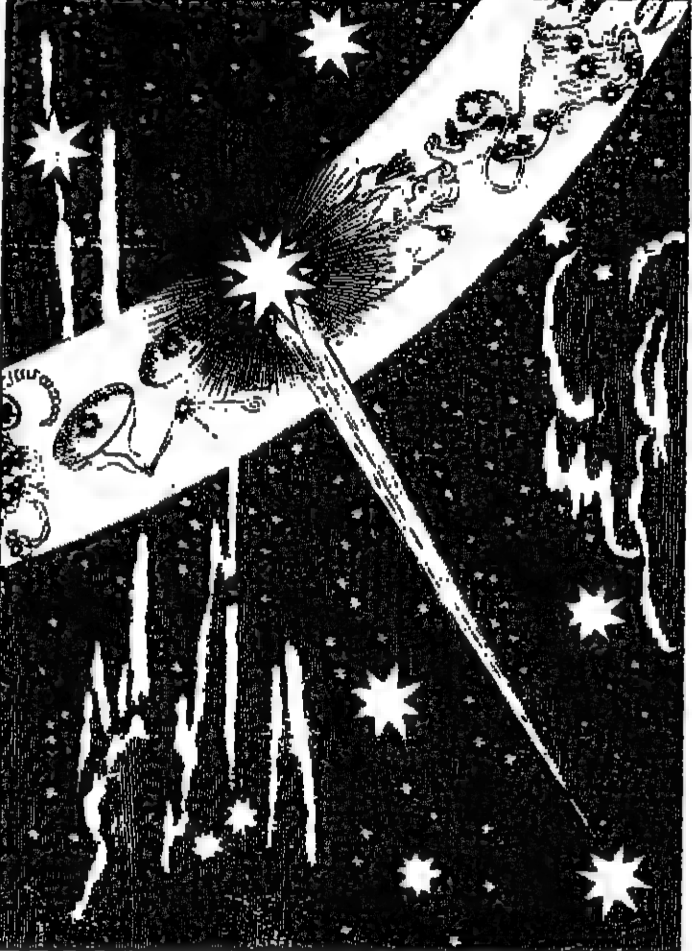
Si elle garde toute sa brillance, la comète Austin devrait être visible en France à partir du 23 avril, et le rester jusqu'au début du mois de juin. Pour peu qu'ils s'éloignent des lumières de la ville, les amateurs pourront la voir, armés d'une simple paire de jumelles, et guetter la queue cométaire, dont on sait déjà qu'elle s'étire sur plusieurs dizaines de millions de kilomètres.

Pour les astronomes, le spectacle se doublera d'une émotion particulière : ainsi que l'ont montré les calculs de sa trajectoire, Austin constitue en effet ce qu'ils appellent une comète « neuve ». Alors que la comète de Halley, depuis sa formation, revient tous les soixante-seize ans se chauffer aux feux du Soleil, celle-ci proviendrait directement – ou presque – de son lieu d'origine, le nuage d'Oort. Un immense réservoir situé au-delà de l'orbite de Neptune, aux confins du système solaire.

Là seraient réunies des milliards de comètes, gigantesques icebergs cosmiques dont la masse totale égale sans doute celle de la Terre. Un berceau à l'abri du temps, à l'intérieur duquel ces grosses boules de « neige sale » – c'est là tout leur intérêt – n'ont pratiquement pas évolué depuis leur formation. Leur température approche le zéro absolu (– 273 °C), et leur très faible gravité les préserve des fortes pressions caractéristiques des grandes planètes. Nées en même temps que le Soleil, les comètes nous offrent ainsi, à l'état congelé, une matière presque identique à la matière primordiale à partir de laquelle s'est formé notre système solaire, il y a de cela 4,6 milliards d'années.

Un planétoïde primitif

C'est donc ainsi que les comètes vivent... du moins la plupart du temps. Car parfois, sous l'effet de perturbations gravitationnelles, l'une d'entre elles quitte son nuage d'origine. Entrant dans la fournaise solaire, elle sort de l'enfance : sublimée par la chaleur, une partie de son noyau de glace devient alors chevelure, laquelle se transforme à son tour en une queue de gaz et de poussière sous l'action du souffle solaire. A chacun de leurs passages auprès de l'astre du jour, les comètes perdent ainsi un peu de leur matière primordiale, poussière d'étoile si précieuse à ceux qui tentent de retracer les origines de notre système planétaire. D'où l'intérêt d'Austin : apparemment préservée de la chaleur solaire depuis sa formation, cette comète conserve sans doute une composition très proche de celle des planétoïdes primitifs, ces agrégats de grains cosmiques et de particules à partir desquels se sont formées les planètes.



La comète apparue à Rome en l'an 1680.

S'ils se réjouissent d'avance de ce spectacle venu du fond des âges, et s'ils préparent leurs télescopes aux quatre coins du monde, les scientifiques ne se font cependant guère d'illusion : faute de temps pour préparer son exploration, Austin risque de bien peu faire progresser nos connaissances. Impossible, sur ce chapitre, de soutenir la comparaison avec Halley, dont l'auscultation à distance par plusieurs engins spatiaux, la sonde européenne Giotto en tête, continue aujourd'hui encore d'alimenter les recherches. La moisson de données collectées lors de son dernier passage a permis d'effectuer une étude systématique des poussières, des atomes et des ions produits par son passage auprès du Soleil. De révéler dans son noyau – plus grand et plus sombre qu'on ne l'imaginait jusqu'alors – une teneur étonnamment élevée en hydrocarbures gazeux. D'échafauder, enfin, de nouvelles hypothèses.

Les comètes auraient-elles, par exemple, influencé les atmosphères planétaires ? Voire contribué à la présence d'eau sur la Terre ? A n'en pas douter, il faudra bien d'autres observations, bien d'autres missions spatiales pour répondre à ces nouvelles questions. Certaines se préparent déjà *(voir encadré)*. Mais, en attendant, ne boudons pas notre plaisir. Si la visite de la comète Austin se confirme aussi somptueuse qu'on le prédit, le spectacle du ciel, le temps de quelques semaines de printemps, vaudra les plus belles explications...

CATHERINE VINCENT

(1) Témoin Kohoutek, qui promettait, lors de sa découverte, en 1973, d'être une *comète très brillante et aisément observable*, et dont la luminosité s'atténua considérablement lors de son passage au plus près du Soleil. Témoin également la comète de Halley, la plus célèbre d'entre toutes : si on lui doit l'essentiel de nos connaissances actuelles sur ces énormes icebergs cosmiques, son dernier passage, malheureusement, resta sous nos latitudes inobservable à l'œil nu.

L'œil de Giotto

GIOTTO va-t-elle reprendre du service ? Depuis son survol kamikaze, dans la nuit du 13 au 14 mars 1986, à 605 kilomètres de distance du noyau de la comète de Halley, la petite sonde européenne n'avait guère fait parler d'elle. Premier satellite européen à échapper à l'attraction terrestre, elle tourne actuellement autour du Soleil, à une distance comprise entre 100 et 200 millions de kilomètres de notre globe. Aura-t-elle résisté aux intempéries du cosmos ? Au Centre européen d'opérations spatiales de Darmstadt (ESOC), en Allemagne fédérale, les experts de l'Agence spatiale européenne (ESA) sont en train de le vérifier. Après avoir rétabli, le lundi 19 février, le contact avec la sonde grâce aux antennes paraboliques du réseau NASA de poursuite dans l'espace lointain, ils espèrent découvrir que sa caméra multichrome fonctionne correctement, ainsi que les instruments de bord.

Si tel est le cas, Giotto sortira l'été prochain de ses quatre années d'hibernation forcée. Le 2 juillet, elle passera à 22 000 kilomètres de notre planète. Grâce à la force d'attraction terrestre, sa trajectoire sera alors réorientée vers un nouvel objectif : la comète Grigg-Skjellerup. Une « vieille » comète qui, en raison de sa courte période orbitale, a passé une grande partie de sa vie dans les régions proches du Soleil. La plupart de ses matériaux volatils ayant probablement disparu sous l'action du rayonnement solaire, son orbite, à l'abri des accélérations non gravitationnelles, peut donc être calculée de façon assez précise. Et son exploration par Giotto pourrait donner des images bien différentes de celles collectées sur la comète de Halley.

Mais la meilleure façon d'étudier une comète... c'est encore de se poser dessus. Tel est précisément l'objectif du projet Rosetta, retenu par l'Agence spatiale européenne dans le cadre de son programme à long terme « Horizon 2000 ». Certes, aucune décision de financement n'a encore été prise, et la mission, sur le plan technologique, n'en est qu'à ses balbutiements. Mais le projet, à lui seul, a de quoi faire rêver.

Réalisée en coopération avec la NASA, la sonde Rosetta devrait quitter la Terre en 2001. Destination : la comète Chourionov-Guerassimenkov – du nom de ses deux découvreurs soviétiques. Un caillou de glace situé au-delà de l'orbite de Jupiter, à plus de 800 millions de kilomètres de notre planète, sur lequel la sonde automatique devrait se poser en 2005. Atterrissage, carottage, prélèvement d'une vingtaine de kilos de matière cométaire, le retour sur Terre des échantillons est prévu en 2009. Conduite par Matra, la première phase d'évaluation de la mission s'est achevée en janvier dernier. La pierre de Rosette avait permis à Champollion de déchiffrer le sens des hiéroglyphes égyptiens. La mission Rosetta, si elle a lieu, nous donnera-t-elle un vocabulaire pour interpréter l'histoire de notre origine cosmique ?

Ca. V.

Les académiciens le pied sur l'accélérateur

Pour pénétrer au cœur de l'atome, les physiciens français voulaient une machine modeste. L'Académie des sciences les invite à plus d'ambition.

L'ART de la critique est un art risqué. L'Académie des sciences ne s'y est guère trompée et a préféré en éviter les pièges en rédigeant son rapport sur l'état de la physique nucléaire française.

On attendait une vaste fresque sur les points forts et les points faibles de cette discipline.

Il n'en a rien été, et ce court texte d'une quarantaine de pages apparaît plutôt comme un plaidoyer pour la construction – de préférence en France bien sûr, mais dans un cadre européen – d'un accélérateur d'électrons d'une puissance d'au minimum 4 Gev (1).

Ce texte, dont on aurait souhaité qu'il mît aussi en scène les hommes, leurs moyens et leurs conditions de travail, ne retient finalement que le côté grand équipement des choses.

Priorité doit être donnée à la machine. D'elle seule paraît dépendre l'avenir de la physique nucléaire française. Non pas que les hommes soient méprisés dans ce rapport. Bien au contraire. On a l'impression que les rapporteurs ont découvert des chercheurs plutôt actifs alors que beaucoup les croyaient endormis.

D'où un ton relativement amène mais qui manque de nerf. Une preuve ? « *La commission*, écrivent les quatre rapporteurs (2), *a constaté que la communauté française de physique nucléaire est, dans son ensemble, vivante, dynamique et ouverte, et qu'elle effectue des recherches originales et de qualité dont les résultats sont souvent mal connus en dehors de la spécialité.* » Et d'ajouter que « *la physique nucléaire a beaucoup diversifié son champ d'activité* ». On ne saurait être plus accommodant.

Une communauté de six cents personnes

C'est en effet un peu court pour passer en revue une communauté de six cents personnes (3) dont il est impensable qu'elle n'ait pas, comme les autres, ses faiblesses, ses besoins ou ses motifs de satisfaction.

Dommage, car on aurait aimé que soient développées, par exemple, les comparaisons que le rapport souligne justement. Si la communauté des physiciens nucléaires français, écrit-il, « *se compare à la communauté japonaise* », force est de reconnaître que « *la communauté allemande est environ 1,5 fois plus forte et que la communauté américaine est un peu plus de deux fois plus forte* ».

Les Français sont-ils ou non assez nombreux ? Le rapport n'y répond pas. De même qu'il ne se risque pas à évaluer l'impact des choix faits pour la physique nucléaire sur la disponibilité des fonds libres pour d'autres disciplines de la physique. « *Nous avons considéré*, écrivent les rapporteurs, *que nous n'étions pas habilités à faire une évaluation de l'importance relative des divers domaines de la physique, car pourquoi alors se limiter à la physique, voire à la science ?* »

Si les rapporteurs se refusent à cette analyse, ils sont en revanche plus nets sur ce qu'il convient de construire pour maintenir la physique nucléaire française dans le peloton de tête de l'élite mondiale et font même preuve, dans ce domaine, d'une indépendance d'esprit qui a dû surprendre une partie de la communauté scientifique.

Pas question pour les rapporteurs de s'engager dans la construction de nouvelles machines destinées à l'étude de la matière nucléaire aux moyens de faisceaux d'ions lourds. « *La France et l'Europe ont déjà tout ce qu'il faut* », remarque un physicien.

Manque d'ambition

Il paraît cependant nécessaire, écrivent-ils, de faire un effort dans le domaine de la structure fine des noyaux d'atomes où la communauté française a eu une place enviée jusqu'au début des années 80. Les scientifiques français avaient d'ailleurs envisagé la construction à un coût raisonnable – 1 milliard de francs – d'un accélérateur d'électrons de puissance modeste (4 Gev) qui leur aurait permis de continuer au niveau national leur recherche.

Manque d'ambition, ont dit les rapporteurs, qui, s'ils sont d'accord avec ces objectifs permettant de mieux comprendre la structure fine du noyau des atomes et de mieux pénétrer ainsi dans l'univers étrange des quarks et des gluons, souhaitent plus de gloire pour nos chercheurs. Les Américains, disent-ils, ont lancé la construction d'un accélérateur de 4 Gev, le CEBAF, dont la mise en service doit avoir lieu en 1993. Or, s'il est construit, le petit accélérateur projeté par les Français arrivera bien tard pour faire les plus belles découvertes.

Alors, pourquoi ne pas voir grand, demande l'Académie des sciences, en se penchant dès maintenant sur la réalisation en Europe d'une machine d'au moins 10 Gev qui permettrait de brûler les étapes et de coiffer les Américains sur le poteau. Le débat est ouvert et il n'est pas impossible, murmure-t-on au ministère de la recherche et de la technologie, que l'on demande à la Fondation européenne de la science « *d'abriter ou d'encadrer les réflexions européennes sur ce sujet* ».

J.-F. AUGEREAU

(1) 1 gigaélectronvolt équivaut à 1 milliard d'électronvolts. L'électronvolt représente l'énergie acquise par un électron accéléré par une différence de potentiel de 1 volt.

(2) G. Charpak (président), P. Darriulat, M. Goldman, M. Jacob.

(3) Il s'agit d'équivalent-chercheur à plein temps. Sur ce total, on compte selon les rapporteurs quelque 200 chercheurs dépendant du CNRS et 75 appartenant à l'Institut de recherche fondamentale du CEA.

Boire en eaux troubles

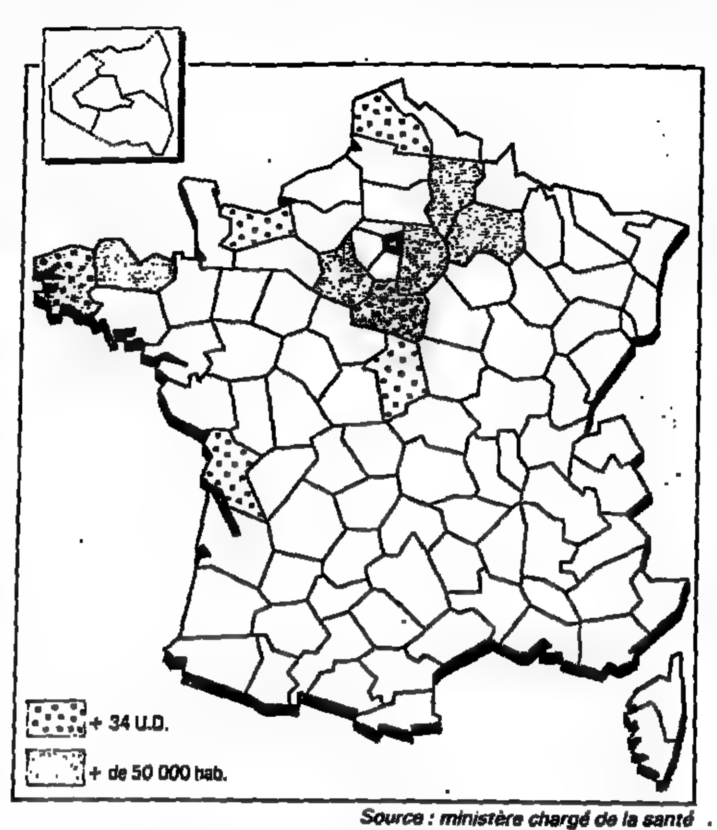
La sécheresse a servi de révélateur, mais elle n'explique pas la montée des taux de nitrates dans les eaux potables

C'EST l'alerte générale en Bretagne : le taux de nitrates dans l'eau « potable » a brusquement monté ces dernières semaines avec les pluies qui ont succédé à plus d'une année de sécheresse. Dans les départements bretons et en Vendée, des dizaines de communes ont dépassé le seuil de 50 milligrammes par litre, fixe comme limite maximale de potabilité par la Communauté européenne. Même les fabricants d'eau minérale, qui exploitent des eaux de source, connaissent quelques déboires. Au moment où Perrier perdait des millions de bouteilles pour quelques flacons suspects, Katell Roc, un petit exploitant breton, a dû fermer son usine. Et Vittel doit racheter les prairies qui entourent ses puits de captage pour éviter les pollutions agricoles !

Faute de pluie, les engrais se sont accumulés à la surface du sol, sans être absorbés par une végétation en manque d'eau. Et lorsque les pluies sont revenues, brutalement, les nitrates des engrais azotés et des lisiers ont été lessivés. Une partie a été drainée vers les rivières, une autre a pénétré dans le sol et atteint la nappe phréatique.

« C'est une véritable bombe à retardement », constate M. Michel Moussel, directeur de l'eau et de la prévention des pollutions au ministère de l'environnement. L'augmentation des taux de nitrates dans l'eau, du fait des lenteurs de la percolation à travers le sol, pourrait en effet connaître une croissance continue alors même que toute pollution de surface aurait été supprimée – ce qui n'est pas le cas. En quarante ans, la teneur en nitrates des eaux a doublé en Alsace et quintuplé en Bretagne. On prévoit que la moitié des puits de captage devront y être fermés d'ici à 2020 !

Mais d'où viennent ces nitrates que tous les distributeurs d'eau redoutent comme la peste ? Pour l'essentiel, des engrais azotés (chimiques), mais aussi des déjections animales (bouse, crottin, lisier de porc et fiente de volailles), qu'elles soient utilisées ou non comme fertilisants. La carte le montre bien : les zones les plus contaminées se trouvent dans les régions de grande culture comme la Beauce, la Brie ou la Champagne, et dans les régions d'élevage intensif comme la Normandie ou la Bretagne.



Source : ministère chargé de la santé

Départements où le taux de nitrates atteint ou dépasse 50 milligrammes par litre

Selon les derniers chiffres connus, qui totalisent les résultats de l'année 1987, quelque 1 700 000 habitants étaient alimentés en eau « potable » d'une teneur comprise entre 50 et 100 mg/litre. Toutes les données concordent, qu'elles soient réunies par les DASS (directions départementales de l'action sanitaire et sociale), le BRGM (bureau de recherches géologiques et minières) ou les distributeurs d'eau : le taux de nitrates monte, alors même que le niveau des eaux baisse. Car la consommation d'eau, qui atteint aujourd'hui en France 1 500 litres par habitant et par jour – toutes utilisations mêlées, y compris industrielles, – oblige les fournisseurs à s'approvisionner toujours plus loin et toujours plus profond.

C'est justement dans les profondeurs que naît l'inquiétude. En surface, la surcharge en nitrates – et phosphates – se traduit par un phénomène d'eutrophisation : « soupe d'algues » dans les étangs et les rivières, « marées vertes » sur le littoral. Mais en sous-sol, où la prolifération végétale est impossible faute de lumière, on croyait l'eau « pure », à tout le moins plus propre qu'en surface. Erreur ! Les éléments chimiques, par percolation, rejoignent les nappes aquifères et contaminent l'eau de manière invisible. *« La percolation est lente,* souligne M. Michel Moussel. *Il faut donc craindre un effet retard comme pour l'ozone avec les CFC. »*



ANNE JOUDIOU

Comme remède, on ne connaît pour l'instant que des procédés de dénitrification – ou de dénitratation – difficiles à mettre en œuvre et extrêmement coûteux. On s'oriente donc plutôt vers la dépollution « à la source », c'est-à-dire ce qu'on appelle la « fertilisation raisonnée » des sols. On encourage les pratiques qui évitent de laisser les sols nus pendant l'hiver et on incite les cultivateurs à doser leurs engrais au plus juste, en tenant compte des prévisions météorologiques.

Un « programme Bretagne » vient d'être lancé en janvier pour tenter de remédier à l'afflux des nitrates. D'ici à 1996, 1,3 milliard de francs vont être dépensés pour mettre en œuvre trois types d'action, concernant l'épandage des engrais et le traitement du lisier, l'assainissement du littoral et l'interconnexion des réseaux d'eau pour d'éventuels « coupages » en cas de trop forte contamination. On s'achemine vers une réglementation qui obligera les établissements d'élevage à se doter de bacs de rétention, comme les usines soumises à la directive Seveso. Et l'on verra peut-être bientôt des mouchards électroniques sur les tracteurs !

ROGER CANS

La guerre des phosphates

LA « guerre des lessives », déclenchée entre Rhône-Poulenc, grand producteur de phosphates, et le groupe allemand Henkel, qui commercialise la poudre à laver Le Chat machine, a soulevé un problème scientifique qui n'est toujours pas réglé en France, en l'absence du rapport que doit remettre incessamment le professeur Carbiener, de Strasbourg, chargé par le secrétariat d'Etat à l'environnement d'une mission d'expertise sur *« l'impact des lessives et de leurs composés sur les milieux naturels »*.

Sans attendre la remise de ce rapport, le groupe Rhône-Poulenc et la nouvelle organisation des producteurs de phosphates intitulée SCOPE (Scientific Committee on Phosphates in Europe) sont passés à l'offensive pour expliquer que les détergents phosphatés sont moins nocifs que les lessives sans phosphates. Selon le professeur Paul Chambon, directeur scientifique du service d'hygiène appliquée de l'Institut Pasteur de Lyon, dont les études ont été financées par Rhône-Poulenc, *« les lessives sans phosphates sont beaucoup plus toxiques que les autres »*.

Il fonde ses affirmations sur des essais de laboratoire où toutes sortes de lessives ont été testées. Les résultats feraient apparaître, d'une part, une *« écotoxicité aiguë »* des lessives sans phosphates sur les daphnies (minuscules crustacés d'eau douce), cette toxicité étant multipliée par quatre lorsque la poudre est remplacée par une lessive liquide. D'autre part, la demande chimique en oxygène serait beaucoup plus élevée sans les phosphates qu'avec, ce qui revient à dire que les eaux de lessive sans phosphates sont beaucoup plus chargées en matières organiques, et donc plus polluantes.

« Dès le début du siècle »

Les chercheurs du SCOPE avancent, pour preuve de cette réalité, la prolifération des algues dans l'Adriatique alors même que l'Italie a interdit les poudres à laver phosphatées. Certains affirment même que l'absence de phosphates dans les eaux littorales norvégiennes – la Norvège a elle aussi interdit les lessives phosphatées – a rendu les algues toxiques pour les élevages de saumons. Le « stress » des algues ainsi privées d'un élément nutritif indispensable aurait déclenché une production anormale de toxines...

Et qu'on ne vienne pas parler du lac Léman, sauvé par l'interdiction des phosphates, à Philippe Crouzet, directeur de projet, qui a longtemps travaillé pour l'agence de bassin Loire-Bretagne. *« La demande biologique en oxygène a augmenté de 15 % dans les stations d'épuration suisses depuis l'interdiction des phosphates en 1986,* observe-t-il. *Cette augmentation est due à une plus forte consommation de lessives, entraînée par le passage à des détergents moins performants. La propreté du Léman vient des énormes investissements faits pour épurer les eaux usées et non de l'interdiction des phosphates à la source. »*

Les phosphates, qui participent à l'eutrophisation de l'eau – prolifération d'algues en surface qui asphyxient la vie aquatique – proviennent pour un tiers des engrais agricoles, pour un tiers des rejets industriels et pour un tiers des agglomérations urbaines. Et les phosphates des lessives ne représentent que la moitié des produits phosphorés rejetés par ces agglomérations, soit moins de 20 % de tous les phosphates relâchés dans le milieu.

« La dégradation des rivières et des lacs a commencé dès le début du siècle, observe le professeur Ulrich Hasselbarth, directeur de l'Institut de l'eau à l'Office fédéral de la santé à Berlin. *Mais on ne s'en est aperçu que vers 1960, lorsqu'on a commencé à utiliser les lessives avec phosphates. On a donc établi un lien qui est trompeur. »*

S'il est vrai que l'utilisation de lessives sans phosphates ne règle pas à elle seule les problèmes d'eutrophisation, elle ne peut que contribuer à leurs solutions. Car s'il est vrai que l'on peut aisément retenir 95 % des produits phosphorés dans une station d'épuration qui fonctionne bien, il faut admettre que beaucoup de stations épurent mal, par surcharge ou au contraire par manque de matière. Et la majeure partie des eaux usées n'est toujours pas traitée du tout (64 % en France).

L'autre faiblesse de l'argumentation de SCOPE, c'est que personne n'explique pourquoi les substituts du phosphate seraient ainsi polluants et toxiques. *« Les produits qui remplacent les phosphates sont des complexants très hétérogènes »*, dit-on au comité en manière d'excuse. Mais l'incertitude ne vaut pas preuve.

R. C.

Le taux d'alerte

EN matière de pollution des eaux de boisson, il faut savoir ne pas céder à l'amalgame. Pour spectaculaires qu'ils soient, les quelques cas récents de micropollutions d'eaux vendues en bouteilles (Perrier et le benzène, Hépar et la paraffine, Katell Roc et les hydrocarbures) ne représentent pas l'essentiel du problème. En termes de santé publique, c'est la concentration en nitrates dans les eaux distribuées en France qui continue de soulever *a priori* les questions les plus importantes.

La présence de nitrates en quantités importantes peut d'abord être à l'origine d'accidents aigus touchant le nourrisson et connus sous le terme de méthémoglobinémie. Les troubles observés (équivalents à ceux d'une asphyxie) sont la conséquence de la transformation, sous l'effet des nitrites, de l'hémoglobine du sang en méthémoglobine, molécule incapable de fixer l'oxygène. Certaines caractéristiques particulières du sang des nouveau-nés font qu'avant l'âge de six mois une consommation d'eau contenant des nitrates en quantités même légèrement supérieures aux doses réglementaires expose le nouveau-né à un accident qui peut avoir des conséquences mortelles. Le risque existe aussi pour l'enfant, dès lors que sa mère consomme avant la naissance des eaux anormalement nitratées.

En pratique, on considère que les concentrations de nitrates dans l'eau ne doivent pas dépasser 50 milligrammes par litre pour que ces eaux soient potables et que l'eau de coupage des biberons ne doit pas dépasser des concentrations de 25 milligrammes par litre.

L'autre risque moins bien connu concerne les liens entre nitrates et cancers digestifs. Le danger ici tient à la transformation dans l'organisme de l'ion nitrate en nitrite sous l'effet d'enzymes présentes au niveau du tube digestif. Une série de réactions chimiques peut ensuite conduire à la formation de nitrosamines, substances dont on connaît parfaitement les propriétés cancérigènes.

Si le schéma théorique du risque cancérigène est parfaitement connu, il est plus difficile, en revanche, pour des raisons d'ordre épidémiologique, de démontrer en pratique l'existence d'une corrélation entre consommation d'eaux légèrement nitratées et cancers digestifs.

Selon le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, les quelques études préliminaires qui ont pu être menées en France sur ce thème n'ont pas permis de conclure. Il n'en est pas moins vrai que le risque cancérigène n'est plus à démontrer et qu'il y aurait pour le moins quelque insouciance à ne pas tout entreprendre aujourd'hui pour le prévenir.

JEAN-YVES NAU

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

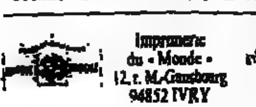
Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

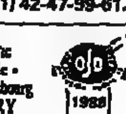
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY



Dans les coulisses du Tibet

Une des plus grandes failles du monde entraîne le glissement du plateau tibétain vers l'est

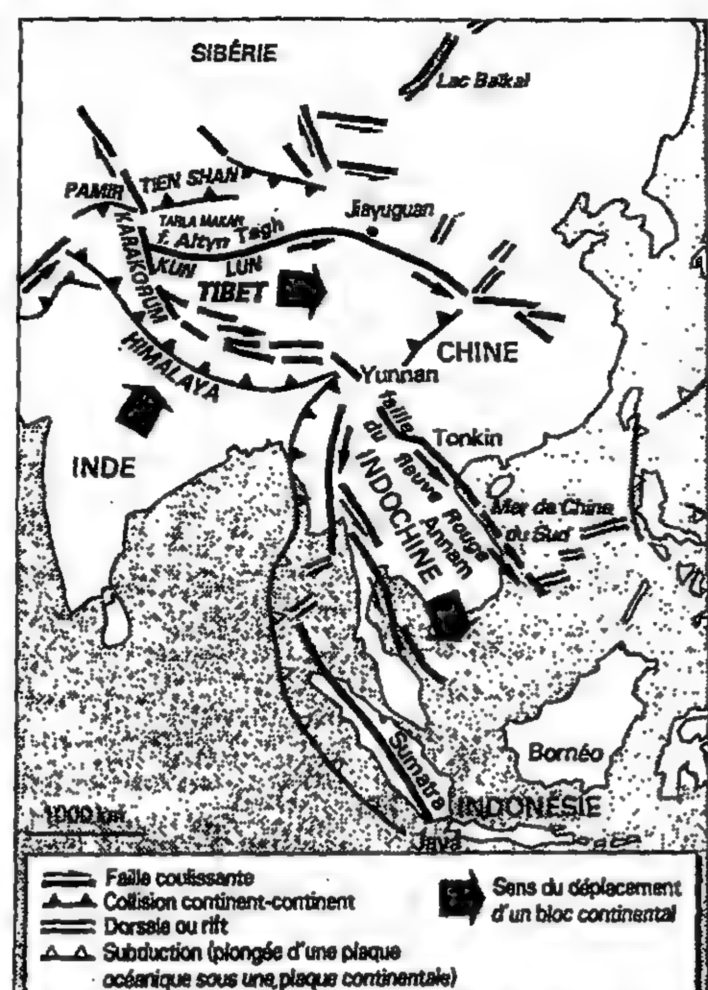
LA rivière Karakax descend du plateau du Tibet pour aller se perdre dans le désert de Takla Makan, cœur du Turkestan chinois. Dans la partie amont de son cours, elle reçoit de nombreux torrents affluents qui dévalent sur leurs cônes de déjection. Rien de plus banal pour une rivière de montagne. Mais là où la haute vallée de la rivière suit les monts Kun Lun, tous les cônes de déjection présentent une rare singularité : sur une longueur de 100 kilomètres ils sont coupés en deux compartiments par un escarpement rectiligne parallèle à la vallée. Les compartiments situés au sud de cet escarpement sont tous décalés vers l'est de 200 mètres environ par rapport aux compartiments situés au nord.

Cette singularité a été repérée en 1987 sur les images noir et blanc du satellite français Spot par Gilles Peltzer, Paul Tapponnier et Rolando Armijo (Institut de physique du globe de Paris). Ces images, en effet, ont une résolution au sol de 10 mètres, bien supérieure à celle des autres satellites civils d'observation de la Terre. Elles permettent pour la première fois de « voir » depuis l'espace les déplacements relatifs des deux côtés d'une faille de coulissage avec une grande précision, alors que les premiers satellites américains Landsat, dont la résolution était de 80 mètres, ne « voyaient » que le tracé et la nature des failles, sans permettre de mesurer les déplacements.

Encore faut-il savoir à quelle vitesse se sont produits ces déplacements. Là intervient un raisonnement fondé sur l'histoire climatique de la Terre. La dernière grande glaciation que notre planète a subie a commencé il y a 120 000 ans et s'est achevée il y a 10 000 ans. Pendant toute cette période la haute vallée de la Karakax, située à 4 000 mètres d'altitude, était à la limite des neiges éternelles, et les montagnes environnantes étaient recouvertes d'épais glaciers. Peu d'eau de fonte à cette époque froide. Donc peu d'alluvionnement. Ce n'est que pendant le recul des glaciers que tous les torrents montagnards ont été alimentés en abondance par la fonte due au réchauffement climatique brutal. Ils ont alors pu charrier d'innombrables débris de roches arrachés aux montagnes. Ainsi se sont rapidement formés les cônes de déjection lors de la période de fonte accélérée des glaciers.

Le déplacement relatif de quelque 200 mètres des deux compartiments des cônes de déjection s'est donc produit en moins de 10 000 ans, soit à une vitesse moyenne supérieure à 2 centimètres par an. Et ce coulissage rapide n'est pas limité aux 100 kilomètres de la haute vallée de la Karakax. Il se poursuit sur 2 000 kilomètres de long depuis le Pamir jusqu'aux environs de Jiayuguan, à l'extrémité occidentale de la grande muraille de Chine.

Une des plus grandes failles du monde, la faille de l'Altyn Tagh, plus longue que la faille de San Andreas en Californie, est responsable de ce mouvement qui affecte la croûte terrestre sur toute son épaisseur. Cette faille marque le bord nord du plateau tibétain et permet le glissement de celui-ci vers l'est. Les images de Spot ont d'ailleurs permis de « voir » toute la longueur de la faille qui coulisse encore plus vite (3 centimètres par an) à l'est qu'à l'ouest dans la vallée de la Karakax. Au sud du Tibet existe une zone de faille de coulissage « conjuguée » (dont la faille du Karakorum constitue le segment le plus occidental). Là, c'est le compartiment nord qui se déplace vers l'est par rapport au compartiment sud. Ainsi « voit »-on toute la masse du plateau tibétain expulsée vers l'est sous la poussée de l'Inde qui télescope la masse continentale asiatique depuis 50 millions d'années.



Toutes ces informations fournies par Spot (*Science* du 8 décembre 1989) confirment une hypothèse élaborée en 1975 à partir des images des premiers Landsat. Et elles ont été vérifiées sur le terrain pendant l'été 1989 par une expédition franco-chinoise, dirigée par Paul Tapponnier et Zheng Du (Institut de géographie de Pékin) et financée par l'Institut national des sciences de l'univers (CNRS) et par la Fondation nationale chinoise des sciences. Cette expédition était la première au cours de laquelle des spécialistes occidentaux (ici treize Français) pouvaient étudier la structure de l'ouest du plateau tibétain, ce depuis les années 30.

La faille du fleuve Rouge

Les effets actuels de la collision de l'Inde débordent largement le plateau tibétain. Au sud, ils ont créé l'Himalaya ; en Asie centrale, les monts Tien Shan ; en Sibérie, le fossé du Baïkal, entre autres ; plus à l'est, ils sont à l'origine des grands tremblements de terre terriblement meurtriers de Chine.

Dans un passé récent (20 à 30 millions d'années), les effets de la collision Inde-Asie se sont même fait sentir dans toute l'Asie du Sud-Est. Avant le Tibet, des coulissages de grande ampleur ont expulsé vers le sud-est l'Indochine et avec elle tout le plateau continental qui porte Bornéo, Java et Sumatra. Il y a 40 millions d'années, le bloc Indochine-Indonésie se trouvait en effet sur le chemin de l'Inde. C'est le long de la vallée du fleuve Rouge que l'on retrouve la trace la plus spectaculaire de ce premier coulissage. Celui-ci est moins visible sur les images de Spot parce qu'il s'est produit il y a longtemps, alors que celui de la faille de l'Altyn Tagh est encore en cours. Sur le terrain, en revanche, il est marqué par une zone de roches métamorphiques (c'est-à-dire de roches sédimentaires et cristallines transformées) que le coulissage a écrasées, étirées et chauffées au point de les fondre et de les transformer localement en granite, sur plus de 1 000 kilomètres de long.

Dans la province chinoise du Yunnan, un autre programme de recherche franco-chinois (IPG de Paris et Institut de géologie de l'Academia Sinica) a permis de préciser l'âge et la grandeur du coulissage. L'âge de cristallisation des granites est de 23 millions d'années et le coulissage a déplacé le bloc Indochine-Indonésie d'au moins 500 kilomètres vers le sud-est par rapport à la Chine du Sud (*Nature* du 1er février 1990).

Une conséquence étonnante de l'expulsion de ce grand bloc continental semble avoir été l'ouverture de la mer de Chine du sud, qui sépare aujourd'hui l'Indonésie de la masse continentale chinoise. La faille du fleuve Rouge, qui se prolonge au Tonkin jusqu'au delta du fleuve Rouge puis longe la côte de l'Annam, rectiligne et orientée nord-ouest sud-est, va en effet se terminer dans cette mer, à 1 000 kilomètres au sud-est de Hanoï. Cette faille majeure est donc longue, elle aussi, de 2 000 kilomètres.

Au milieu de la mer de Chine du Sud, la faille du fleuve Rouge rejoint une dorsale océanique (1) qui a fonctionné de – 35 à – 17 millions d'années, d'après les anomalies magnétiques de la croûte océanique « fabriquée » par cette dorsale. Ainsi l'ouverture de la mer de Chine du Sud, le coulissage de la faille du fleuve Rouge et les premières phases de la collision Inde-Asie sont-ils contemporains. En définitive, la collision de l'Inde avec l'Asie, conséquence de la disparition du grand océan qui les séparait autrefois (la Téthys), a fait naître un « océan » plus petit (la mer de Chine du Sud, deuxième des mers du monde par la surface après la Méditerranée).

YVONNE REBEYROL

(1) C'est le long de l'axe des dorsales océaniques que se forme la croûte océanique faite de basaltes et de gabbros. En se refroidissant, les laves basaltiques acquièrent une aimantation parallèle à la direction du champ magnétique terrestre de l'époque. Le champ magnétique s'inverse à intervalles irréguliers, ce qui crée des anomalies magnétiques durables sur les fonds océaniques.

Médecins : la querelle des secteurs

Un accord se dessine entre l'assurance maladie et les syndicats CSMF et FMF

LES Caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de praticiens avancent à petits pas vers un compromis qui pourrait rapidement déboucher sur un accord partiel. Au cours de la séance de négociation du lundi 19 février, un nouveau rapprochement s'est dessiné entre la Confédération française des syndicats médicaux (CSMF), la Fédération des médecins de France (FMF) et les caisses d'assurance maladie. Les partenaires devaient se retrouver mardi matin.

Pendant au moins un an, les médecins actuellement installés dans le secteur 1 (tarifs de la sécurité sociale) ne pourraient choisir le secteur 2 (honoraires libres), en attendant que des règles du jeu définitives soient adoptées. Par ailleurs, les cabinets médicaux exerçant dans le secteur 2 seraient contraints d'effectuer une proportion de leur activité (30 %, estime l'assurance maladie, 20 % selon les syndicats) en tarifs conventionnels. D'autre part, la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) propose qu'un millier de jeunes médecins pourraient, grâce à leurs titres, s'installer en 1990 dans le secteur 2. En pratique, il s'agirait des huit cents chefs de clinique et d'une petite partie des mille internes qui parviennent chaque année dans le secteur libéral. Pour le secteur 1, la CNAM propose des prêts bonifiés. *«Les points de vue se sont considérablement rapprochés»* a souligné M. Maurice Derlin, président de la CNAM alors que le docteur Jacques Beaupère (CSMF) a considéré que *« l'hypothèse d'un accord n'est pas à exclure »*. Par contre, les généralistes de MG-France ont dénoncé *« un mauvais coup porté à la médecine »*.

Ces propositions comportent deux avantages: ralentir le développement du secteur 2 et donner satisfaction à une partie des jeunes médecins en grève. En revanche, elles ont un caractère inégalitaire: les avantages acquis du secteur 2 ne sont pratiquement pas atteints alors que l'accès à ce secteur est interdit aux praticiens déjà installés en secteur 1 et, virtuellement, aux jeunes généralistes.

Quelles sont en pratique les difficultés d'exercice dans l'un et l'autre secteur ? Portrait de deux spécialistes.

Les quarante patients du docteur Ferrasson

Psychiatre exerçant en secteur 1, il soutient aujourd'hui sans ambiguïté ni illusion les internes et les chefs de clinique en grève. Par solidarité confraternelle d'abord – il se souvient d'avoir, lui aussi, usé de cette arme, – et sur le fond, parce qu'il sait bien que le mot n'a de valeur que symbolique. *« On peut dire que l'on fait grève parce que l'on sait bien qu'à l'hôpital d'autres font le travail à notre place. »* C'est si vrai que, mercredi dernier, il a laissé son cabinet ouvert – contrairement aux mots d'ordre syndicaux, – *« parce qu'on ne peut pas dire à des gens que l'on suit en psychothérapie qu'on ne les verra pas pour cause de grève de soins... »*.

A bientôt cinquante ans, le docteur François Ferrasson souffre à sa manière des incohérences du système de distribution des soins et des couvertures sociales. Sans exagération ni catastrophisme – *« Je ne suis pas smicard »*, dit-il, – mais parfaitement lucide quant aux difficultés qui l'attendent dès lors qu'il continuera de chercher à concilier sa pratique avec une certaine morale de la psychiatrie et de la médecine. Tiraillé entre l'idéal d'une *« gestion sociale »* de sa discipline et les contraintes de rentabilité de son cabinet, refusant toute adhésion syndicale comme toute compromission directe ou non avec les laboratoires pharmaceutiques, correspond-il tout à fait au portrait robot du psychiatre exerçant dans le secteur libéral ? Arrivé plus tardivement que la moyenne sur le « marché » de la psychiatrie, il ne regrette nullement les dix années passées dans les hôpitaux psychiatriques de sa région. Un temps nécessaire, confie-t-il, pour parfaire une formation difficile, et suffisant pour ne plus être tenté par la carrière hospitalière, son fonctionnarisme et ce qu'elle impose dans les relations avec les supérieurs hiérarchiques.

« Psychiatre des champs »

Sans reprendre, faute de moyens, un cabinet déjà existant, il vissa sa plaque pour la première fois en 1981, à trente-neuf ans, dans l'un des quartiers populaires de Tours. *« Il y avait déjà les psychiatres de ville,* explique-t-il. *Je me suis dit que je pouvais être, moi, une sorte de psychiatre des champs. »* Mais il doit bientôt quitter l'appartement HLM dont il est locataire, ses voisins et quelques confrères lui ayant fait comprendre de diverses manières que ce psychiatre-là était indésirable. Les premiers *« parce qu'il n'y avait pas de fous dans le quartier »*, les seconds parce qu'il était, selon eux, de trop. Il est depuis, moyennant 6 000 francs par mois, propriétaire de son cabinet dans un immeuble moderne du nord de la ville. En 1981, il était le trente-cinquième psychiatre du département d'Indre-et-Loire. Ils sont aujourd'hui, ville hospitalo-universitaire oblige, une soixantaine. Lorsque tout allait bien, le docteur Ferrasson voyait environ cinquante patients par semaine. Premiers effets sans doute de la concurrence quasicommerciale à laquelle se livrent un peu partout en France les médecins et qui frappe plus les psychiatres que d'autres spécialités, la moyenne aujourd'hui, pour lui, est tombée à quarante. Une consultation de psychiatre exerçant en secteur 1 étant fixée à 195 francs, avec deux demi-journées de vacation dans un institut spécialisé, quatre journées et demie de consultations par semaine, quinze jours de vacances par an et des séances oscillant entre 1 heure (les premières fois) et 30 minutes, il gagne aujourd'hui suffisamment pour vivre, mais pas assez pour ne pas s'inquiéter de sa retraite. *« Au départ,* dit-il, *je n'ai pas pu m'installer en secteur 2 parce que je n'étais pas connu. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. »* A dire vrai, il ne pense pas, même si elle est souhaitable, que l'augmentation du tarif conventionnel soit la seule solution. *« Il faudrait revoir le système dans son ensemble, comprendre que, bien souvent, les psychiatres, qui prescrivent peu, travaillent lentement et évitent bien des hospitalisations injustifiées, participent de manière importante à l'économie des dépenses de santé. Pour exercer comme il convient la psychiatrie, il faut une totale indépendance. Je ne veux pas penser à la psychiatrie comme à un commerce. Je refuse d'en arriver à faire revenir plus souvent qu'il ne faut mes malades pour boucler mes fins de mois. Mais pour refuser tout cela, je n'ai aucune autre solution que de continuer à voir quarante patients par semaine. »*

JEAN-YVES NAU

Une gynécologue aux actes lents

« Pas question de faire, comme certains, trente ou quarante consultations par jour. J'en réalise treize ou quatorze en moyenne et jamais plus de dix-huit. Pas question de faire de la médecine rapide. C'est pour cela que j'ai choisi les honoraires libres. » Quarante-trois ans, gynécologue dans un cabinet de groupe à Elancourt (Yvelines), le docteur Martine Vincent-Bosquet estime que l'appartenance au secteur 2 implique un *« accord tacite qui vise à faire de la médecine lente, de qualité »*. *« Hélas,* regrette-t-elle, *le secteur 2 a été dénaturé. Certains n'ont pas respecté ce contrat moral. »*

« En gynécologie, on ne peut pas multiplier les actes comme en ophtalmologie ou en dermatologie », considère le docteur Vincent-Bosquet. Ses tarifs varient (entre 125 francs et 250 francs) en fonction des actes pratiqués (*« un bilan de stérilité ne doit pas être rémunéré comme une ordonnance de pilule contraceptive »*) mais aussi du niveau de revenus, connu ou supposé, des patients.

Installée depuis 1977 dans le secteur libéral, le docteur Vincent-Bosquet avoue sa *« grande inquiétude »* face à l'évolution du corps médical et aux négociations avec les caisses d'assurance-maladie. *« Si l'on continue comme cela, on va à l'explosion du système »*, assure-t-elle. Aucune solution technique ne paraît vraiment l'inquiéter. Elle préfère plutôt insister sur la nécessité de *« responsabiliser les médecins et les assurés »*.

« Il faut que les médecins se rendent compte du rapport coût-utilité des examens complémentaires qu'ils prescrivent, même si certaines professions médicales ont tendance à pousser à la consommation. Par ailleurs, nous ne sommes pas informés que des écarts de prix allant du simple au double séparent certains médicaments ayant le même principe actif. Mais il faut surtout que les praticiens acceptent de suivre une véritable formation continue, y compris économique. Ils ne sont pas assez nombreux à le faire. » Selon elle, la lecture de revues théoriques ne suffit pas. Il faut un renouvellement pratique des connaissances. *« Bien sûr, tout cela coûte cher : lorsque je vais à l'hôpital de Poissy pour suivre une formation ou lorsque je participe à des séminaires, je ne fais pas de consultations ! Mais les techniques bougent tellement qu'il est impératif de se maintenir à niveau. Personnellement, je suis d'ailleurs favorable à ce que les médecins subissent tous les cinq ans un contrôle de leurs connaissances »*, lance le gynécologue.

Et les patients ? Ils doivent également changer certaines de leurs habitudes. *« La surconsommation de médicaments, cela suffit ! Et certains assurés ne sont pas satisfaits lorsqu'ils n'ont pas leur radio ou leur scanner. »* Pourtant, il est parfois difficile de résister à la pression du patient-consommateur. *« Une circulaire de la Sécurité sociale précise qu'au cours de la grossesse deux échographies suffisent, mais certaines femmes me font des scènes ! Elles en exigent une troisième, à six mois, dans le seul but de voir leur bébé... »*

Non syndiquée mais en grève le mercredi 14 février, le docteur Vincent-Bosquet *« comprend »* le malaise des internes, même s'ils *« voient les choses par le petit bout de la lorgnette »*. Et elle ne craint pas de se montrer iconoclaste : *« Finalement, ce qui compte, ce ne sont pas les années d'étude. C'est l'énergie que le médecin déploie pour se former et renouveler ses connaissances. »*

JEAN-MICHEL NORMAND

AGENDA

CINÉMA

MARDI 20 FÉVRIER

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Ressortie des dictionnaires de Georges Sadoul : *le Dernier des hommes* (1924), de Friedrich Wilhelm Murnau, 16 h ; Rétrospective Rudolf Thome : *Stella* (1966), de Rudolf Thome ; *Detektive* (1968), de Rudolf Thome, 19 h ; Rétrospective Rudolf Thome : *la Réconciliation* (1964), de Rudolf Thome ; *Soleil rouge* (1969, v.o.), de Rudolf Thome, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : *Clandestinos* (1987, v.o. s.t.f.), de Fernando Pérez, 14 h 30 ; *Realengo 18* (1961, v.o. s.t.f.), d'Oscar Torres ; *Cuba si* (1961), de Chris Marker, 17 h 30 ; *El Alma tremula y sola* (1983, v.o. s.t.f.), de Tulio Raggi ; *la Rosa blanca* (1954, v.o. traduction simultanée), d'Emilio Fernandez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Les Métiers de Paris : Jeune public : *Publicités Publicis*, *Trafic* (1971) de Jacques Tati, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; les Halles : *les Halles, le marché* (1969) de Gérard Chouchan, *le Nouveau Ventre de Paris* (1979) de Claude Robrini, 18 h 30 ; Blanchisseuses : Portraits -*la Repasseuse* (1986) d'Alain Cavalier, *Gervaise* (1955) de René Clément, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADRÉNALINE, LE FILMS (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CRIMES ET DÉLITS. Film américain de Woody Allen, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DINDON DE LA FARCE. Film américain d'Anthony Perkins, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

NÉ UN 4 JUILLET. Film américain d'Oliver Stone, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NIKITA. Film français de Luc Besson : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHACUN SA CHANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ENSORCELÉS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FORÊT ARMÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LEVIATHAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAMAN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EN SI MINEUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUTRAGES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr., v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOCKER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE SILENCE D'AILLEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SIMETIERRE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THE MAD MONKEY (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN AMOUR DE TROP (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GRANDES REPRISES

BACH ET BOTTINE (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEL AMI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CHÉRIE JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRIN BLANC (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

MON ONCLE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

MOURIR A MADRID (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES NUITS BLANCHES (It., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PEAU D'ANE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE ROMAN DE RENARD (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA RONDE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SANDRA (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TÉMOIN A CHARGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

UCCELLACCI E UCCELLINI (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 14 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim., mar. à 15 h 15, jeu. à 13 h 40, lun. à 17 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., lun. 22 h 20, dim. 14 h.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 21 h.

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 20 h, 22 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim., avec ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., dim., lun., mer..

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. à 12 h 20.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30, ven. 18 h.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 20 h 30, jeu. 18 h 45, sam. 18 h 15, mar. 16 h 45.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 17 h, sam. 13 h 40.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 16 h, lun. 20 h 30.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It.-Fr., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

KES (Brit., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h (15 F pour les moins de treize ans).

LA LECTRICE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., jeu., sam., lun., mar. 14 h.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 10.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., lun., mar. 16 h, ven., sam., dim. 15 h 40 ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., mar. 14 h, ven., sam., dim., lun. 16 h.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 16 h 30, ven., mer. 18 h 45, dim. 22 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 18 h 45.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., lun., mar. à 10 h, 14 h, ven. 10 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 40, jeu., sam. 15 h 15.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, ven. 17 h 20, dim. 15 h 15, lun. 19 h, mar. 17 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., lun., mar. 22 h 30, sam. 22 h 30, 0 h 20, dim. 20 h 15.

LE PRINCE NEZHA TRIOMPHE DU ROI DRAGON (Chin., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven. 15 h, jeu. 13 h 45.

RAIN MAN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., sam., lun., mar. à 22 h 30, dim. 22 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., mar. 16 h 30, lun. 14 h 10.

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 18 h 45, sam. 15 h.

SCARFACE (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h.

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 18 h, ven. 15 h 30, sam. 14 h, lun. 16 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TOP GUN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 30, jeu. 17 h, ven. 20 h 35, sam. 18 h 45, lun. 15 h, mar. 15 h 15.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam. 16 h dim. 15 h 30, mar. 22 h.

UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h, jeu. 18 h 30.

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu. 16 h, dim. 18 h 30.

LES FESTIVALS

CYCLE WOJCIECH J. HAS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). *La Poupée*, mer. 14 h ; *Une histoire banale*, mer. 20 h ; *l'Art d'être aimé*, jeu. 18 h ; *les Tribulations de Balthasar Kober*, jeu. 16 h, sam. 14 h, 18 h, 18 h, 20 h 15, 22 h 15 ; *les Tribulations de Balthasar Kober*, mar. 17 h ; *le Manuscrit trouvé à Saragosse*, jeu. 20 h, ven., dim. 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45 ; *la Clepsydre*, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *les Codes*, mer. 17 h, 22 h ; *l'Ecrivain*, mer. 14 h ; *Adieu jeunesse*, mer. 18 h 30, jeu. 22 h 30 ; *Journal intime*, jeu. 14 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). *La Poisse*, sam. 13 h 30 (14 F) ; *Bérénice*, dim. 13 h 30 (14 F).

FESTIVAL LOVE KILLS, Confluences, 20e (42-62-87-31). *Où est passé Stéphane ?*, *Envers et contre tous*, *Retour de voyage*, *Les Aventures de Félix*, *Love Kills*, lun., de 20 h 30 à 23 h. Entrée libre.

GABIN, UNE GUEULE..., Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). *Pépé le Moko*, mer., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Touchez pas au grisbi*, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Rue des Prairies*, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Remorques*, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Razzia sur la chnouf*, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *le Jour se lève*, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

HOMMAGE A ANATOLE DAUMAN (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). *Roméos et Jupettes*, *Masculin-Féminin*, mer. 19 h, 21 h ; *Cinéma différent*, *Piège*, *Deux Hommes et une Armoire*, *Quand les anges tombent*, jeu. à 19 h, 21 h ; *l'Horrible, Bizarre et Incroyable Histoire*, *La Pendaison*, ven. à 19 h, 21 h ; Hommage à Wim Wenders, sam. ; *les Ailes du désir*, sam. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; *America, America*, dim. à 15 h, 18 h, 21 h ; *Muriel*, mar. à 19 h, 21 h.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). *La Comtesse aux pieds nus*, mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; *Pandora*, jeu., sam., lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; *le Privé*, séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). *La Croisée des destins*, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *les Tueurs*, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Mogambo*, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *la Comtesse aux pieds nus*, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

JEAN-JACQUES ANNAUD, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). *L'Ours*, mer. 15 h 30, sam. 17 h mar. 19 h.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). *La Femme du boulanger*, mer., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *le Christ s'est arrêté à Eboli*, jeu., séances à 12 h, 15 h, 18 h, 21 h ; *l'Espoir*, *L'Affaire est dans le sac*, ven. à 12 h (20 F) 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 (précédés d'attractions) ; *les Dames du bois de Boulogne*, sam. à 12 h (20 F), 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; *Pandora*, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Bienvenue M. Chance*, lun. à 12 h (20 F) 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *les Noces de sang*, mar. à 12 h (20 F) 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). *La Mère*, mar. 20 h 30.

RÉTROSPECTIVE GILLES CARLE, Lucernaire, 6e (45-44-57-34). *La Guêpe*, film à 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; *les Mâles*, mer. à 14 h ; *la Vraie Nature de Bernadette*, jeu. à 14 h ; *la Mort d'un bûcheron*, ven. à 14 h ; *O Picasso*, sam. à 14 h ; *Vive Québec*, dim. à 14 h ; *le Viol d'une jeune fille douce*, lun. à 14 h ; *la Vie heureuse de Leopold Z*, mar. à 14 h.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 FÉVRIER

« Histoire de l'ébénisterie chinoise et technique du bois laqué-peint », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Le néo-byzantin : Saint-Pierre de Chaillot par E. Bois », 14 h 15, 35, avenue Marceau.

« Le Marais aristocratique », 15 heures, façade de l'église Saint-Paul-Saint Louis, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Promenade de Saint-Germain-des-Prés à la rue Saint-André-des-Arts », 14 h 30, parvis de l'église Saint-Germain des Prés (Sauvegarde du Paris historique).

« Eglise et hôtels de la Chaussée d'Antin », 14 h 30, 65, rue Caumartin (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salles restaurées de la Conciergerie. De Philippe le Bel à la Terreur », 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Le Louvre médiéval », 14 h 30, passage Richelieu, entrée des groupes (Mme Cazes).

« La Conciergerie restaurée », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Connaissance de Paris)

« Objets d'art au Musée du Louvre : Boulle et Crescent », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« Exposition : Henri IV et la reconstruction du royaume », 15 heures, 87, rue Vieille-du-Temple, à la caisse (Approche de l'art).

« La mort baroque. Peinture française du dix-septième siècle. Religion et philosophie », 18 h 30, sous la Pyramide du Louvre, escalator Sully (L'art et la manière).

« La peinture hollandaise », 19 h 30 ; « L'ex-voto de 1662 », de P. de Champaigne », 20 h 15, sous la Pyramide, accueil des groupes (Musée du Louvre).

Pour les jeunes

« *La Défense et la grande Arche* », 14 h 30, RER La Défense, sortie K (Monuments historiques).

« Découverte des collections du Musée d'art moderne » (8-12 ans), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson.

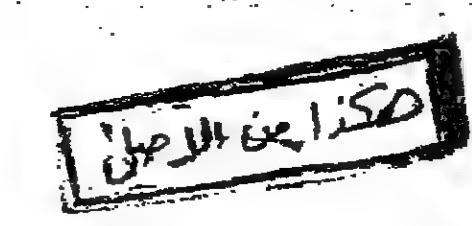
« La Révolution » (12-14 ans), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Séance de contes », 14 h 30, Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

CONFÉRENCES

1, rue des Fossés-Saint Bernard (salle du Haut Conseil), 18 h 30 : « Ben Jelloun : « Jour de silence à Tanger », avec J. Bencheikh, R. Jaccard, J.-M.-G. Le Clézio et T. Ben Jelloun. Débat animé par T. Fabre (Institut du monde arabe).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Le chantier et l'entreprise », par H. Rochefort (Société française des architectes).



AGENDA

PARIS

Sévérité accrue dans la capitale envers les automobilistes contrevenants

Stationnement gênant ou dangereux, excès de vitesse et franchissement de feux rouges : les infractions des automobilistes parisiens seront de nouveau réprimées sans indulgence. La sévérité est de retour.

Le Conseil de Paris a adopté lundi 19 février l'aménagement dans la capitale de 27 kilomètres « zones rouges » sur lesquels tout arrêt et stationnement de véhicules seront interdits (*le Monde* du 20 février). Le préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, a profité du débat pour annoncer la reprise immédiate, « *avec une sévérité accrue* », des mesures de verbalisation contre les automobilistes qui entravent le trafic.

En novembre dernier, la rigueur appliquée contre les stationnements en double file, sur des passages pour piétons, dans les couloirs d'autobus et sur les aires de livraison avait apporté quelque amélioration à la circulation. Le nombre de contraventions était passé de 60 000 habituellement chaque semaine à 94 896 entre le 20 et le 26 novembre. Dans le même temps, la vitesse moyenne des véhicules avait grimpé de 17,5 kilomètres à l'heure en moyenne sur l'ensemble du réseau à 20,5 kilomètres à l'heure. Les bus, qui perdaient jusqu'à 25 143 kilomètres par semaine en équivalent de distance non parcourue à cause des embouteillages, n'en gaspillaient plus qu'à peine 8 000.

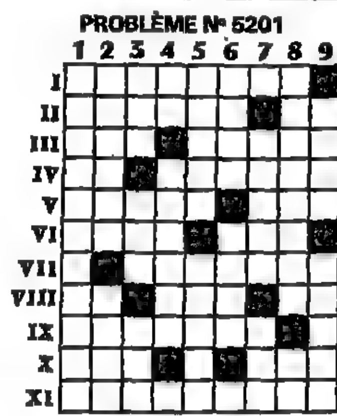
Et puis, les fêtes de Noël ont amené le préfet de police à modérer l'ardeur de ses troupes. L'indulgence, la mesure plutôt ont prévalu quelque temps dans la répression, et la circulation s'est de nouveau dégradée. D'où la décision annoncée lundi. Elle s'accompagnera, a prévenu M. Verbrugghe, d'un enlèvement accru des véhicules en stationnement gênant. La mise en fourrière des poids lourds devra bientôt être au point.

Une nouvelle réglementation est aussi à l'étude pour les livraisons. Enfin, le préfet de police a l'intention d'accélérer l'augmentation du nombre des taxis. La mise en service de 600 véhicules supplémentaires devrait prendre moins de temps que les trois ans initialement prévus (*le Monde* du 9 février).

C. V.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5201



HORIZONTALEMENT

I. Il lui arrive de travailler au lit. – II. Est au départ. Démontre. – III. Permet un changement de côté. Fait des heureux. – IV. Fait aussi des heureux. Peuvent appartenir à un capitaine. – V. Il y a du monde à sa sortie. Est destinée à la consommation. – VI. Fut amené à quitter le foyer (inversé). Ses coups sont donnés sans frapper. – VII. Grâce à elles, on a les yeux en face des trous. – VIII. Quelque chose de dément. Voyage incognito. Note. – IX. Quelqu'un qui se mouille. – X. Pousse à éliminer. Lettre grecque. – XI. Répondent à nos besoins.

VERTICALEMENT

1. Moyens de transporter ou de soulever. – 2. On y suit des cours. Une ville et une île. – 3. N'échappa pas à une punition. Aurait fait une bonne compagne pour Nérée. Elément d'une chaîne. – 4. Conjonction. Est très fade parce que sans sel. – 5. Fut victime de la chaleur. Aurait été bien utile au précédent. – 6. Réussit à s'échapper. Pas bêtes du tout. – 7. Faisait de la place. Se mange à de nombreux râteliers. – 8. N'échappent pas toujours à la purée. Interjection. – 9. Façon de parler. Peuvent être utiles à ceux qui ont du blé.

Solution du problème n° 5200

Horizontalement

I. Attention. – II. Routier. – III. Clin. Lent. – IV. Hélas ! – V. Ire. Œufs. – VI. Vaseux. La. – VII. In. Orties. – VIII. Scander. – IX. Tés. Énoue. – X. Es. Un. – XI. Serinées.

Verticalement

1. Archivistes. – 2. Tolérance. – 3. Tuiles. Aser. – 4. Etna. Eon. Si. – 5. Ni. Sourde. – 6. Tel. Exténué. – 7. Ire. Irone. – 8. Nèfle. – 9. Net. Sasser.

GUY BROUTY

CAMPUS

Langues à domicile

L'enseignement des langues à distance a été largement évoqué au cours du Salon Expolangues, à l'occasion d'un colloque européen organisé sur le thème « Babel à domicile » par la Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance (FIED). L'Association européenne des universités d'enseignement à distance (EADTU), dont fait partie la FIED, a pris l'initiative d'un certain nombre d'actions destinées à entrer dans le cadre du programme communautaire Lingua, qui vise à développer les échanges linguistiques et la formation des enseignants. Des programmes de formation courte sont notamment en voie de développement dans les universités d'enseignement à distance, ce qui nécessitera de lourds investissements pour l'application des technologies éducatives nouvelles telles que les systèmes vidéo interactifs. L'offre de formations ouvertes et à distance en langues répond particulièrement aux besoins des petites et moyennes entreprises.

M. Ricardo Charters d'Azevedo, directeur responsable de l'enseignement à distance à la Commission européenne, a annoncé que le conseil des ministres de la Communauté débattrait, au cours de sa réunion de mai, de la mise en place d'une université ouverte européenne fondée sur le réseau existant de l'EADTU.

▶ **FIED. Présidente : Mme Christiane Guillard, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex. Tél. : 40-97-75-51.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 18 février 1990 :

DES DÉCRETS

● N° 90-153 du 16 février 1990 portant diverses dispositions relatives au régime des produits explosifs ;

● N° 90-154 du 16 février 1990 modifiant le décret n° 71-753 du 10 septembre 1971 pris pour l'application de l'article premier de la loi du 3 juillet 1970 portant réforme du régime des poudres et substances explosives ;

● N° 90-155 du 16 février 1990 modifiant le décret n° 81-972 du 21 octobre 1981 relatif au marquage, à l'acquisition, à la détention, au transport et à l'emploi des produits explosifs.

UN ARRÊTÉ

● Du 15 janvier 1990 portant modification du chiffre de la population et attribution de population fictive à certaines communes.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 20 février

TF 1

- 20.40 *Cinéma :* **Le corps de mon ennemi.** ■■ *Film français d'Henri Verneuil (1976). Avec Jean-Paul Belmondo, Bernard Blier, Marie-France Pisier.*
- 22.45 **Magazine : Ciel, mon mardi !** De Christophe Dechavanne.
- 0.35 **Journal, Météo et Bourse.**
- 0.55 **TF 1 nuit.**
- 1.25 **Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

- 20.40 **Les dossiers de l'écran : Tandem.** ■■ Film français de Patrice Leconte (1987). Avec Jean Rochefort, Gérard Jugnot, Sylvie Granotier.
- 22.10 **Débat : ▶ La radio d'hier ou les voix sans visages.** Avec Jean-François Remonté, réalisateur à Radio-France, Marcel Fort, présentateur de jeux radiophoniques, Jacqueline Cartier, journaliste, Jacques Antoine, producteur, Henri Kubnick, inventeur du Jeu des 1000 francs, Jean-Pierre Farkas, journaliste, José Sacré, Philippe Despont, animateurs.
- 23.35 **Informations : 24 heures sur la 2.**
- 23.50 **Météo.**
- 23.55 **Magazine : Du côté de chez Fred.** L'éloignement du monde.

FR 3

- 20.35 **Magazine : La marche du siècle.** *Présenté par Jean-Marie Cavada.* Thème : Passion, un délicieux poison ? Avec Daniel Gélin, Peter Ustinov, Annie Fratellini, Robert Hossein, Juliette Binoche, Mireille Nègre, Gianfranco Ferré, Eugène Riguidel, Rosana Maiorca, Jacques Hassoun.
- 22.15 *Journal et Météo.*
- 22.40 **Cinéma : L'autre.** ■ *Film américain de Robert Mulligan (1972).* Avec Uta Hagen, Chris Connelly, Diana Muldaur.
- 0.15 **Musique : Carnet de notes.** Feeling Station, de et par le Quartet Jean-Louis Chautemps.

CANAL PLUS

- 20.30 **Cinéma : L'ouragan vient de Navarone.** □ Film britannique de Guy Hamilton (1978). Avec Robert Shaw, Harrison Ford, Edward Fox.
- 22.25 **Flash d'informations.**
- 22.30 *Cinéma :* **Deux.** ■■ Film français de Claude Zidi (1989). Avec Gérard Depardieu, Maruschka Detmers, François Cluzet.

LA 5

- 20.40 **Cinéma : On l'appelle Trinita.** □ Film italien de E.B. Clucher (1971). Avec Terence Hill, Bud Spencer.
- 22.40 **Série : China beach.**
- 23.30 **Magazine : Réussites.**
- 0.00 **Journal de minuit.**

M 6

- 20.35 **Feuilleton : Les aventures de Pinocchio.** De Luigi Comencini, avec Nino Manfredi, Gina Lollobrigida (5e et 6e épisodes).
- 22.15 **Magazine : Ciné 6.**
- 22.30 **Cinéma : Les aventures de Marco Polo.** ■ Film américain d'Archie Mayo (1938). Avec Gary Cooper, Basil Rathbone, Sigrid Gurie.
- 0.10 *Six minutes d'informations.*

LA SEPT

- 21.00 *Documentaire :* **Steelband of Trinidad.** De Daniel Verba.
- 21.50 **Film d'animation : Une légende américaine.** De Mario Rivas.
- 22.00 **Documentaire : Douady Adrien, mathématicien.** De Monique Sicard et Jacques Brissot.
- 22.30 **Magazine : Imagine.**
- 23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
- 23.45 **Jazz soundies collection.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Archipel science.** Les revues de mathématiques.
- 21.30 **Débat.** L'autre Allemagne (2e partie).
- 22.40 **Nuits magnétiques.** Loin de Hambourg (rediff.).
- 0.05 **Du jour au lendemain.**
- 0.50 **Musique : Coda.** Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert.** Quatuor à cordes n° 2 en la majeur op. 68, de Chostakovitch ; Quatuor à cordes, de Vercken ; Quatuor à cordes n° 3 en fa majeur op. 73, de Chostakovitch par le Quatuor de Manhattan (Eric Lewis, Roy Lewis, violons ; John Dexter, alto ; Judith Glyde, violoncelle).
- 22.30 **Récital.** Robert Cohen, violoncelle. Suite pour violoncelle n° 3 op. 87, de Britten ; Passacaille pour violoncelle, de Walton ; Suite pour violoncelle n° 1, de Bloch ; Suite pour violoncelle n° 1 op. 72, de Britten.
- 0.00 **Club d'archives.** Hommage à Henri Sauguet.

Mercredi 21 février

TF 1

- 13.35 **Série : 21 Jump Street.**
- 14.30 **Club Dorothée.**
- 17.45 **Le top jeune.**
- 17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
- 18.50 *Avis de recherche.*
- 18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
- 19.20 *Jeu : La roue de la fortune.*
- 19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
- 19.55 **Le bébête show.**
- 20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
- 20.45 **Variétés : Sacrée soirée.** Invités : Patrick Sébastien, François Périer, Michel Galabru, Clémentine Célarié. Variétés : Les Folies-Bergère, Françoise Hardy, Marie-Paule Belle, Jimmy Sommerville, Felicia, Eva Gambus et Calypso, Dee Dee Bridgewater, Rita Mitsouko.
- 22.35 **Série noire : La louve.** Téléfilm de José Giovanni, avec Mimsy Farmer, Georges Corraface.

A 2

- 13.40 *Série : L'homme qui tombe à pic.*
- 14.30 **Eric et Noëlla.**
- 17.05 *Magazine : Giga.*
- 18.10 **Série Mac Gyver.**
- 18.55 **INC.**
- 19.00 **Jeu : Coupe des champions des chiffres et des lettres.**
- 19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
- 20.40 **▶ Série : Contre-jour.** Six crimes sans assassin, de Bernard Stora, d'après Pierre Boileau, avec Jean-Pierre Marielle, Fabrice Luchini. *Des victimes sans ennemis connus.*
- 22.15 **Magazine : Fruits de la passion.** De Gérard Holtz.
- 23.10 **Informations : 24 heures sur la 2.**
- 23.25 **Météo.**
- 23.30 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Le procès Tolstoï – Lord Aldington.

FR 3

- 13.30 **Magazine : Montagne** (rediff.).
- 14.03 **Magazine : Fidélio.**
- 14.30 **Jeu : Cherchez la France.**
- 15.03 **Magazine : Dans la cour des grands.**
- 17.05 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
- 17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
- 17.55 **Dessin animé : Denver.**
- 18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
- 18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
- 20.05 **Jeux : La classe.**
- 20.35 **Variétés : Les grands.** De Jean-Pierre Cottet, Jean-Pierre Dusseaux et Maxime Le Forestier.
- 22.15 **Journal et Météo.**
- 22.35 **Magazine : Mille Bravo.** Présenté par Christine Bravo.
- 23.35 **Musique : Carnet de notes.** Sonate n° 59 (sans le final), de Haydn, par Catherine Collard, piano.

CANAL PLUS

- 13.30 **Téléfilm : La lutte acharnée de Ryan White.** De John Herzfeld, avec Lukas Haas, Judith Light.
- 15.05 **Documentaire : Terre fragile.**
- 15.35 **Téléfilm : Le dernier western.** De Burt Kennedy, avec Willie Nelson, Richard Widmark.
- 17.00 **Pochettes surprises.** *At sea, on land, on the air, de Paul Driessen.*
- 17.20 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 21.00

- 18.15 *Dessins animés : Ça cartoon.*
- 18.30 **Top 50.**
- 19.20 *Magazine :* **Nulle part ailleurs.** Invité : Costa-Gavras.
- 20.30 **Bandes-annonces.**
- 21.00 **Cinéma : Pacte avec un tueur.** □ Film américain de John Flynn (1987). Avec James Woods, Brian Dennehy, Victoria Tennant.
- 22.30 **Flash d'informations.**
- 22.35 **Cinéma : Colère en Louisiane.** ■■ Film américain de Volker Schlöndorff (1987). Avec Louis Gossett Jr, Richard Widmark, Holly Hunter (v.o.).
- 0.05 **Cinéma : Nous ne vieillirons pas ensemble.** ■■ Film français de Maurice Pialat (1972). Avec Jean Yanne, Marlène Jobert, Macha Méril.

LA 5

- 13.35 **Série : 200 dollars plus les frais.**
- 14.40 **Série : L'inspecteur Derrick.**
- 15.45 **Série : L'homme qui valait trois milliards.**
- 16.45 **Dessins animés.** Les triplés (rediff.) ; Les Schtroumpfs ; Bosco.
- 17.35 **Magazine : En route pour l'aventure.**
- 18.05 **Dessin animé : Le petit lord.**
- 18.30 **Série : Arnold et Willy.**
- 18.50 **Journal images.**
- 19.00 **Magazine : Reporters.**
- 19.40 **Drôles d'histoires.**
- 19.45 **Journal.**
- 20.30 **Drôles d'histoires.**
- 20.40 **Histoires vraies : La délivrance.** Téléfilm de Mike Robe, avec Linda Hamilton, Richard Thomas. *Un couple a trois fils hémophiles. L'aîné, huit ans, tombe malade...*
- 22.20 **Débat : Le sida.**
- 23.30 **Magazine : Nomades.**
- 0.00 **Journal de minuit.**

M 6

- 13.20 **Série : Madame est servie** (rediff.).
- 13.20 **Feuilleton :** *Dynastie.*
- 14.35 **Téléfilm :** *Lucas Tanner, un homme à part.* De Richard Donner, avec David Hartmann, Kathleen Quinlan. *Un prof de gym pas comme les autres.*
- 15.45 **Chasseurs d'images** (rediff.).
- 16.05 **Jeu : Match music.**
- 17.25 **Informations : M 6 info** (et à 18. 25).
- 17.30 **Série : L'homme de fer.**
- 18.30 **Série : Incroyable Hulk.**
- 19.25 **Série : Roseanne.**
- 19.54 **Six minutes d'informations.**
- 20.00 **Série : Madame est servie.**
- 20.35 **Téléfilm : Le complot du silence.** De Gene Levitt, avec Louis Jourdan, Mary Tyler Moore. *Autour d'un témoin gênant.*
- 22.10 **Série : Le Saint.**
- 23.05 **Documentaire :** *Succès.* 1. La vie de château. *Dans la haute aristocratie britannique.*
- 0.00 **Six minutes d'informations.**
- 0.05 **Variétés :** *Fréquenstar.*
- 0.35 **Boulevard des clips.**

LA SEPT

- 14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
- 15.00 **Documentaire :** *Les voisins de Joe Leahy.* De Bob Connolly et Robin Anderson.
- 16.30 **Documentaire : Chefs-d'œuvre immortels en péril.** Ce qui meurt, de Cédric Klapish.
- 17.00 *Danse : Dionysos suite.* Ballet de Maurice Béjart.
- 18.00 **Cinéma : Dandin.** ■■ Film français de Roger Planchon (1987). Avec Claude Brasseur, Zabou, Daniel Gélin.
- 20.00 **Documentaire : Roger Planchon.** De Fabienne Pascaud et Dominique Gros.
- 21.00 **Téléfilm : Sandra.** De Guido Hendrickx.
- 21.50 **Téléfilm : Un ange passe.** De Christina Ehm.
- 22.45 *Magazine : Dynamo.* De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
- 23.15 **Documentaire :** *Cuba, personne ne voulait entendre.* *De Nestor Almendros et Jorge Ulla.*

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Tire ta langue.**
- 21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
- 22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
- 22.40 **Nuits magnétiques.** Nîmes (rediff.).
- 0.05 **Du jour au lendemain.**
- 0.50 **Musique : Coda.** Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 8 novembre au Grand Auditorium) : Musique traditionnelle de l'Inde du Nord par Om Parkash, vièle, Mukund Narain Bhale, tabla, Amitabh Misra, tampura, et Sheila Dhar, chanteuse de Khyal.
- 23.07 **Jazz club.** En direct du Petit Opportun à Paris : le Quintet de Daniel Huck, saxophoniste et chanteur, Philippe Milanta, pianiste, Christophe Le Van, contrebassiste et François Laudet, batterie

Audience TV du 19 février 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55,9	Roue fortune 17,7	INC 11,0	Actual. région 18,8	Nulle part 2,3	Pub 4,0	Incroy. Hulk 2,1
19 h 45	58,8	Roue fortune 30,5	Dessinez 12,8	19-20 infos 4,4	Nulle part 3,9	Bde annonce 3,4	Roseanne 3,2
20 h 16	72,0	Journal 31,2	Journal 18,3	La classe 11,4	Nulle part 2,8	Journal 5,1	Mme servie 5,3
20 h 55	73,0	Années infer. 21,7	L'ex-femme 20,5	Le magnifique 15,4	La maison de 3,1	Sabre brisé 6,9	Le clochard 8,6
22 h 8	63,8	Années infer. 22,8	L'ex-femme 15,7	Le magnifique 13,9	Lundi sport 1,1	Sabre brisé 6,5	Le clochard 7,5
22 h 44	27,2	Sirocco 7,8	Amour France 11,5	Tempsions 1,0	Lundi sport 0,6	Vendredi 13 3,6	Mme Sourdis 2,3

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Gabriel Berteaux,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
font part du décès, le 18 février 1990, de

M. Gabriel BERTEAUX,
ingénieur des Arts et Métiers (Lille 23),
ingénieur ESE,
ancien directeur
aux usines Jeumont-Schneider,
chevalier du Mérite social.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 février, à 14 h 30, en l'église de Bucilly.

13, avenue de la Motte-Picquet,
75007 Paris.
14, rue de Verdun,
02500 Bucilly.

– On annonce la mort du

docteur Jacques-Sylvain BOURDIN,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, le 8 février 1990.

Selon sa volonté, ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, dans la plus stricte intimité.

Il était le frère de Mme Gustave Rouëssé, l'oncle de M. Philippe Rouëssé, du docteur et Mme Jacques Rouëssé, le grand-oncle d'Alexis, Charles, Isabelle et Ghislain Rouëssé.

Il avait fondé le centre René-Huguenin, de lutte contre le cancer de Saint-Cloud, dont il a été directeur pendant dix-huit ans.

53, rue Joachim-du-Bellay,
49000 Angers.
6, hameau Béranger,
75016 Paris.
21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Le centre René-Huguenin
a la tristesse de faire part du décès de son fondateur et premier directeur, le

docteur Jacques-Sylvain BOURDIN,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 8 février 1990.

– Mlle J. Diligence,
M. et Mme Y. Sosthènes
et leur fils,
Le baron et la baronne Geoffroy de Luze,
Mlle Olivia Droin de Buhan,
M. Jean-Stanislas Droin de Buhan,
Mme Pierre Cuchet,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Domec,
Sœur Christine Buhan,
Mlle Brigitte Buhan,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean BRETHE de la GRESSAYE,
professeur honoraire
à la faculté de droit de Bordeaux.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 21 février 1990, à 10 h 15, en la basilique Saint-Seurin, à Bordeaux, où l'on se réunira.

Les Jardins d'Arcadie,
70, rue de Turenne,
33000 Bordeaux.

– Mme Pierre Dambeza,
son épouse,
Mme Elizabeth Dambeza,
M. Hervé Mannevy et Mme,
née Anne Dambeza,
M. Hubert Dambeza,
M. Philippe Dambeza,
ses enfants,
Carl Stephan, Guillaume et Antoine,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DAMBEZA,
ancien élève
de l'Ecole nationale d'administration,
ancien directeur
au ministère de la défense,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu en son domicile, le 17 février 1990, muni des sacrements de l'Eglise,

et rappellent à votre souvenir

sa fille

Odile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 février, à 13 h 45, en l'église Saint-Charles-de-Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue de Prony,
75017 Paris.

[Né le 3 juillet 1914, à Paris, et ancien élève de l'ENA, Pierre Dambeza a notamment dirigé, entre septembre 1963 et février 1968, la Mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées et, à ce titre, il a été associé aux négociations qui ont abouti, pendant le mandat du général de Gaulle à l'Elysée, au départ de France des troupes américaines. A son poste, Pierre Dambeza a organisé le retour sous souveraineté nationale des installations militaires américaines. En 1970, il a été directeur des affaires administratives, juridiques et contentieuses au ministère de la défense. Entre 1976 et 1980, il fut contrôleur général des armées en mission extraordinaire.]

– Françoise Donskoff,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marthe GIGNOUX,
née Hentschel.

Une messe sera célébrée le mercredi 21 février, à 12 heures, en l'église Sainte-Clothilde (chapelle de la Sainte-Vierge).

Rue Las-Cases,
75007 Paris.

– Le Seigneur a rappelé à Lui dans Sa Lumière et dans Sa Paix, le

docteur Emile GILBRIN,
médecin honoraire de l'hôpital
Notre-Dame-de-Bon-Secours
et de la Croix-Saint-Simon,
expert national honoraire,

le 17 février 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale, à Servon (Seine-et-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

De la part de
Mme Emile Gilbrin,
son épouse,
M. et Mme Gérard Laude,
Mme Solange Fontana,
M. et Mme Paul Gilbrin,
M. et Mme Jean Laveissière,
M. et Mme Denys Denant,
Sœur Marielle Gilbrin, o.s.b.,
ses enfants,
Vincent et Benoît Laude,
Sébastien et Odile Fontana,
Bénédicte et Jean-Pierre Delbar,
Charles-Henri et Thomas Fontana,
Pierre, Odile, Lucie et Marie Gilbrin,
Véronique, Géraud, Matthieu et Stéphane Laveissière,
Frédéric, Sophie, Charlotte, Alexandra et Dorothée Denant,
ses petits-enfants,
Sylvain et Ombeline,
Stéphanie, Sandrine et Emmanuelle,
ses arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

38, rue Lacépède,
75005 Paris.

– M. et Mme Jean-François Heyman,
M. et Mme Louis Gondran,
ses enfants,
Sophie Heyman,
Isabelle, Claire et Bruno Gondran,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henry HEYMAN,
née Suzanne Brisac,

survenu le 6 février 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Marseille dans l'intimité familiale, le 9 février 1990.

334, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
Le mail des Abbés C3,
rue Max-Mousseron,
34000 Montpellier.

– Nîmes, Béziers, Paris.

M. et Mme Antoine Houspic,
M. et Mme Jean Houspic,
M. Pierre Houspic,
Hélène et Xavier Nouaille,
Yves Houspic et Annie Mardel,
Edith Houspic et Jacques Aberlenc,
Colette et Andrzej Starkowski,
Sylvie Houspic,
Henri Houspic,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Marie-Antoinette HOUSPIC,
née Papini,

dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

– Mme Janine Meseguer,
son épouse,
Sylvie et Claire,
ses filles,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François MESEGUER,

à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le 8 février 1990, au cimetière d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).

10, rue de Champagne,
Tremblay-en-France,
93410 Vaujours.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janine PERSON,
veuve de M. Yves Person,
née Campaignolle,

à la suite d'une longue maladie, le 18 février 1990, à Marly-le-Roi.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi, le 21 février, à 9 heures, suivie d'une bénédiction au cimetière de Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord), à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Person,
6, rue Carnot,
78160 Marly-le-Roi.
Tél. : 39-58-81-36.

– La maison Yves Saint Laurent,
a la douleur de faire part du décès de

M. Stephen de PIETRI,
chevalier des Arts et Lettres,
directeur international des expositions,

survenu à Paris, le 17 février 1990.

– Bordeaux.

Mme Jean Sarrade,
son épouse,
Ainsi que ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean SARRADE,

survenu à l'âge de soixante-quatre ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 21 février 1990, à 14 h 15, en l'église Saint-Bruno de Bordeaux, où l'on se réunira.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Poitiers, Saint-Florent-le-Vieil.

Mme Marie-Thérèse Camus,
M. et Mme Hervé Guézengar,
M. et Mme Gildas Simon,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Georges SIMON,
née Jeanne Strowski de Lenks,

le 12 février 1990.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à Plouescat (Finistère).

Remerciements

– Dans l'impossibilité de remercier personnellement les amis qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès du

Frère Marie-Dominique CHENU,
o.p.,

les Dominicains les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude en communion fraternelle.

Le couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris, serait reconnaissant à toute personne qui accepterait de lui transmettre des photocopies de textes inédits de Chenu.

– Neuilly, Tel-Aviv.

Rachel Heitner,
sa mère,
Marc Heitner,
son frère,
Sa famille,
profondément touchés par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur si chère

Michèle HEITNER,

remercient sincèrement tous les amis qui se sont associés à leur douleur.

– Mme Mireille Martin,
Yves et Alexandre,
Mme Hélène Martin,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Gilles MARTIN,

vous adressent leurs sincères remerciements.

16, parc de Diane,
78350 Jouy-en-Josas.

Anniversaires

– *« Sciemment vous commettez des crimes : sur la terre vous propagez la violence de vos mains. »*
(Psaume 58.)

David

nous a quittés avec ses grands-parents, le 18 février 1989, à 23 heures, sur la route de Gonesse.

Merci à tous ceux qui, par la prière ou par la pensée, s'associent à nous, à cette occasion.

Mais que chacun se souvienne aussi que les accidents n'arrivent jamais totalement par hasard.

Daniel et Anne LENOIR-JOUSSEN.

Dons possibles à la Ligue contre la violence routière, 5, impasse Bon-Secours, 75011 Paris.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

l'équipage du sous-marin *Eurydice*,

une messe sera célébrée le dimanche 4 mars 1990, à 9 h 30, à Saint-Louis-des-Invalides.

Communications diverses

– **Au Cercle Bernard Lazare** : projection de deux films israéliens sous-titrés français, *No te Melas* de Jorge Johanan Weller et *The Cage* d'Amit Goren, suivie d'un débat avec les réalisateurs. Jeudi 22 à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 février à 0 heure et le dimanche 25 février à 24 heures :

Le temps va progressivement se dégrader en fin de semaine.

Une première vague nuageuse et faiblement pluvieuse arrivera mercredi. Après une embellie temporaire jeudi et vendredi, deux nouvelles perturbations apporteront nuages et pluies sur une grande partie du pays samedi et dimanche.

Mercredi : nuages et faibles pluies sur le Nord et le Nord-Ouest, ensoleillé ailleurs.

Sur la Bretagne, il pleuvra en début de journée. Ensuite, le soleil fera des apparitions de plus en plus franches au fil des heures.

Des Pays de la Loire à la Normandie et au Nord-Pas-de-Calais ainsi que de la Champagne à l'Ile-de-France, au Centre et au Poitou-Charentes, le temps sera nuageux et temporairement pluvieux.

Du Sud-Ouest au Massif Central et au Nord-Est, après une matinée très ensoleillée, des nuages viendront progressivement voiler le ciel en cours d'après-midi.

Plus à l'est, le soleil sera omniprésent du matin au soir excepté près du golfe du Lion où les vents marins ramèneront des nuages bas.

Les températures resteront très douces pour la saison. A l'aube, elles seront comprises entre 7 et 12° C avec toutefois des pointes vers 0 à 2° C en Franche-Comté et dans les vallées alpines. En milieu d'après-midi, elles atteindront 13 à 15° C sur le Nord-Ouest, 16 à 20° C sur les autres régions avec des maxima voisins de 24° C aux pieds des Pyrénées.

Jeudi : soleil et douceur.

Le soleil sera nettement plus présent que la veille.

Du Poitou-Charentes et du nord de l'Aquitaine au Massif Central à l'Alsace et aux Alpes du Nord, les nuages matinaux se fragmenteront assez vite pour laisser place à de belles éclaircies.

Sur le reste du pays, seuls quelques passages de nuages élevés voileront par moments le soleil.

Le Languedoc-Roussillon sera la région la plus défavorisée avec un temps nuageux dû à la persistance des vents de sud-est.

Les températures seront un peu plus fraîches au petit jour, 5 à 10° C. Elles remonteront rapidement pour atteindre 14 à 20° C du nord au sud dans l'après-midi.

Vendredi 23 février :

Les conditions encore anticycloniques et le vent de sud nous feront bénéficier d'une journée chaude pour la saison et ensoleillée sur l'ensemble du pays. Les quelques bancs de brumes ou brouillards matinaux, notamment dans le Centre-Est ou les vallées, se dissiperont rapidement.

Les températures minimales iront de 2 à 5° C sur l'est, le Centre-Est et le Massif Central, de 6 à 9° C sur le quart Nord-Ouest, de 8 à 10° C sur le quart Sud-Ouest et le pourtour méditerranéen. Les températures maximales atteindront 18 à 22° C sur la moitié sud jusqu'à 25 dans le Sud-Ouest, 14 à 17° C sur la moitié nord.

Samedi 24 février :

Le ciel sera couvert le matin sur la Bretagne et les côtes de la Manche. En mi-journée, les pluies arriveront sur ces régions puis gagneront les Pays de Loire, l'Ile-de-France et en soirée une petite moitié nord-ouest du pays. Nuages et éclaircies alterneront dans l'après-midi sur la Bretagne puis sur le quart nord-ouest.

Sur le reste du pays, quelques brumes ou brouillards matinaux sur le Centre-Est et dans les vallées. Dans la journée le ciel restera encore peu nuageux et la journée plutôt bien ensoleillée, surtout sur le quart sud-est.

Les températures maximales seront en légère baisse sur le Nord-Ouest. Peu de changement ailleurs.

Dimanche 25 février :

Les nuages seront nombreux le matin sur la moitié sud du pays. Quelques petites pluies pourront même se produire, notamment sur le relief (neige à haute altitude). Amélioration dans l'après-midi sur le Sud-Ouest avec le développement de quelques éclaircies.

Brumes et brouillards nombreux le matin sur la moitié nord. L'arrivée de l'autre perturbation sur la Bretagne et les côtes de la Manche dans la journée apportera à nouveau nuages et pluies faibles à modérées gagnant rapidement vers l'intérieur. Températures minimales en hausse sur le Sud-Est, en baisse sur l'Ouest.

Températures maximales généralement en baisse de 2 à 3° C.

SITUATION LE 20 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 22 FÉVRIER A 12 HEURES TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE
TEMPS PREVU LE 21 FEV 1990 — DEBUT DE MATINEE

LEGENDE : ENSOLEILLÉ ; ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES ; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-2-1990 à 6 heures TU et le 20-2-1990 à 6 heures TU — le 20-2-1990

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	17	5	D
BIARRITZ	21	10	D
BORDEAUX	20	9	D
BOURGES	17	5	D
BREST	12	11	C
CAEN	14	12	C
CHERBOURG	11	11	C
CLERMONT-FER	19	6	D
DIJON	15	1	B
GRENOBLE S-M-H	16	1	D
LILLE	14	11	C
LIMOGES	15	7	D
LYON	17	4	D
MARSEILLE-MAR	17	12	–
NANCY	15	4	D
NANTES	15	11	D
NICE	17	9	D
PARIS-MONTS.	16	9	N
PAU	20	6	D
PERPIGNAN	14	11	C
RENNES	13	12	D
ST-ETIENNE	19	4	D
STRASBOURG	16	3	D
TOURS	15	8	D
TOULOUSE	17	9	D
POINTE-A-PITRE	29	22	N
ÉTRANGER			
ALGER	19	7	N
AMSTERDAM	15	12	C
ATHÈNES	14	6	D
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	15	9	D
BELGRADE	16	3	D
BERLIN	14	9	C
BRUXELLES	13	11	C
LE CAIRE	17	8	D
COPENHAGUE	5	5	P
DAKAR	26	20	N
DELHI	20	11	B
DJERBA	19	15	C
GENÈVE	16	2	C
HONGKONG	23	17	P
ISTANBUL	9	6	C
JERUSALEM	8	–1	D
LISBONNE	18	11	D
LONDRES	13	11	P
LOS ANGELES	13	6	D
LUXEMBOURG	12	7	D
MADRID	15	2	B
MARRAKECH	27	12	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	13	3	D
MONTRÉAL	2	–14	A
MOSCOU	–4	–11	*
NAIROBI	29	16	O
NEW-YORK	13	1	D
OSLO	6	6	C
PALMA-DE-MAJ.	17	12	C
PÉKIN	4	0	P
RIO-DE-JANEIRO	28	24	N
ROME	17	3	B
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	7	4	P
SYDNEY	26	20	D
TOKYO	8	7	P
TUNIS	20	5	B
VARSOVIE	10	0	D
VENISE	12	0	B
VIENNE	12	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا عن الاصل

Le Monde

ÉCONOMIE

25 L'aide européenne à la Pologne
M. Bérégovoy et le soutien à l'Afrique
25 La restructuration du capital de Roussel-Uclaf
27 Monétique : les dispositifs anti-fraudeurs
36 Marchés financiers
37 Bourse de Paris

BILLET

Périlleuse réforme fiscale

On a beaucoup parlé, ces jours derniers, d'une réforme des droits de succession. Le tracassin fiscal, qui agite régulièrement l'esprit de nombreux députés socialistes, soucieux à juste titre de plus de justice sociale, s'est accentué récemment à la suite de la publication, en novembre dernier d'un rapport du CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) mettant en lumière un accroissement des inégalités de revenus et de patrimoines en France.

Le gouvernement de M. Rocard n'aurait pas dû se sentir visé puisque ce mouvement de concentration des revenus et des patrimoines a pris naissance au milieu des années 1980. Mais les caciques du Parti socialiste ont mal supporté un pareil constat dont ils se sentent responsables. Le Parti socialiste qui va tenir un congrès important à Rennes au cours duquel seront redéfinis des stratégies, des doctrines, des objectifs, harcèle donc un gouvernement pris entre deux feux : celui des épargnants et celui des militants. Une mission présidée par M. François Hollande, député PS de Corrèze, a été créée à la fin de l'année dernière pour réfléchir à une réforme de la fiscalité sur les patrimoines. Le groupe qui fonctionne dans le cadre de la commission des finances de l'Assemblée nationale et comprend des membres de l'opposition comme le barriste Bruno Durieux ne s'est encore réuni que deux fois pour entendre les responsables de la direction des impôts et de la législation fiscale du ministère de l'économie et des finances.

Il faudra attendre le mois de mai pour en savoir davantage. Mais le champ des réformes possibles est dès maintenant limité par la promesse de M. Mitterrand de faire baisser les prélèvements obligatoires, des prélèvements qui ont très légèrement augmenté en 1989. Sans oublier le fait que les impôts sur le patrimoine à but redistributif (droits de succession et ISF) pèsent maintenant en France aussi lourds que dans les pays industrialisés les plus imposés.

A. V.

Le chancelier Kohl consulte les milieux économiques à Bonn

Les entreprises de RFA se préparent à la réunification

La perspective de l'union monétaire entre les deux Etats allemands provoque toujours de vives inquiétudes sur les marchés financiers. Sur le marché obligataire ouest-allemand, la hausse des taux d'intérêt à long terme se poursuit, avec un effet de contagion dans les autres pays européens, notamment en France. Les marchés boursiers s'en trouvent déprimés. *« Je considère le pessimisme du marché comme excessif »*, a déclaré, lundi 19 février, M. Pierre Bérégovoy, le ministre français de l'économie.

En RFA, les entreprises multiplient leurs approches en direction des firmes est-allemandes. Mardi 20 février, le chancelier Helmut Kohl, qui a toujours insisté sur la responsabilité essentielle à ses yeux du secteur privé dans le processus de réunification, devait consulter les responsables économiques de RFA sur ce sujet à Bonn. Au même moment, à Berlin-Est, la commission mixte RFA-RDA chargée de travailler à l'union monétaire et dont la création avait été décidée la semaine dernière par MM. Kohl et Modrow tient sa première réunion.

Lorsqu'on interroge, ces jours-ci, les grandes entreprises d'Allemagne fédérale sur leurs projets de coopération avec la RDA, la première réponse est invariablement une référence au passé. La Dresdner Bank a été fondée en 1872 à Dresde, Siemens en 1847 et la compagnie d'assurances Allianz en 1890, à Berlin. Le constructeur Philip Holzmann était présent dans l'actuelle RDA depuis 1899 et la Commerzbank y était la principale banque privée jusqu'en 1945... Pour tous ces groupes, *l'enjeu du moment n'est pas seulement une implantation commerciale prometteuse*, c'est un retour aux sources.

Mais le désir de renouer les fils tranchés de l'Histoire n'est pas l'apanage des seuls *Konzern*. Les milliers d'entreprises petites et moyennes qui forment le socle de l'industrie ouest-allemande sont prêtes à faire la réunification à leur niveau.

La semaine dernière, l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie de RFA (DIH) organisait à Berlin un congrès sur le thème du « marché germano-allemand ». On s'attendait à un succès, avec trois mille participants, de l'Est et de l'Ouest ; ce fut une ruée, avec douze mille ! *Le DIH a mis en place une « Bourse de la coopération », système de petites annonces informatisées pour permettre aux entreprises de RFA et à celles de RDA d'entrer en contact.*

En une semaine, sept mille offres ont été enregistrées, moitié *en provenance de l'Ouest et moitié de l'Est*. Elles seront publiées *par les soixante-cinq journaux* locaux des chambres de commerce, qui, depuis quelques semaines, sont disponibles en RDA. Une autre initiative doit être rendue publique ce mardi 20 février lors de la rencontre gouvernement-secteur privé à Bonn : la création d'une « Bourse des *machines* ». *Il s'agirait pour* les sociétés ouest-allemandes d'offrir du matériel, d'un bon niveau technologique mais devant être remplacé, aux firmes est-allemandes qui en auraient besoin. Pour ces « restos du coeur » de l'équipement industriel, ce sont là encore les chambres de commerce qui serviront d'intermédiaires.

Les grandes banques – tuteurs omniprésents de l'économie allemande – reflètent, chacune à leur manière cet intérêt passionné pour l'Allemagne de l'Est (qui n'était, il y a six mois, qu'un partenaire difficile pour entreprises courageuses). La Dresdner, qui avait perdu avec la partition 60 % de ses actifs, *a été la première à* réagir dans les semaines qui ont *suivi l'effondrement du mur. Elle* a ouvert un premier bureau à Dresde, sa ville d'origine, avec une dizaine de personnes, puis à Berlin et à Leipzig, et elle compte être très vite présente dans une trentaine de villes est-allemandes. Tout cela alors qu'il est pour l'instant impossible de faire des opérations bancaires au sens occidental en RDA (les banques étrangères ne peuvent ni distribuer des crédits, ni recevoir des dépôts). La Commerzbank se contente d'un bureau à Berlin-Est et attend pour se déployer l'issue des élections du 18 mars. Mais *elle a créé à Francfort une division spéciale pour répondre aux demandes d'information de sa* clientèle, avec un standard téléphonique de vingt personnes littéralement pris d'assaut. La Deutschebank, premier institut financier de RFA – fondé en 1870 à Berlin – a choisi une autre approche : elle a envoyé en RDA six équipes volantes qui vont démarcher les futurs clients.

Du côté des entreprises industrielles, les réactions sont plus diverses. Chez Mannesmann, le *géant de la mécanique, prudence : « La RDA est encore un pays socialiste. La loi qui vient d'être passée sur les joint-ventures ne nous convient pas, elle n'autorise la prise de participation qu'à 49 %. Nous préférons attendre. En affaires, il faut être pragmatique. »* A l'inverse, le sidérurgiste Peine-Saltzgitter envisage déjà de construire avec des homologues est-allemands un « laminoir à brames minces », fine fleur de la *technologie moderne de l'acier*, un investissement d'un milliard de marks (3,4 milliards de francs). C'est un paradoxe si l'on songe que la sidérurgie est-allemande pratique encore la fonte d'acier en lingots, technologie abandonnée partout en Europe car trop consommatrice d'énergie et de matières premières.

Patriotisme et sens du commerce

Parmi les constructeurs automobiles, Volkswagen est le plus engagé (il est vrai que son PDG, M. Carl Hahn, est né dans l'actuelle Karl-Marx Stadt). VW, qui achète déjà 50 millions de marks de pièces détachées à la RDA et construit les moteurs des Wartburg, vient d'annoncer que la Volkswagen Polo remplacerait bientôt les mondialement célèbres *Trabant. Quant à Daimler-Benz*, il vient d'annoncer le transfert du siège social de ses activités « services » à Berlin-Ouest. Sa filiale AEG a passé un accord fin 1989 avec le combinat est-allemand Henningsdorf pour construire des locomotives, et *Mercedes AG* négocie avec IFA la fabrication *en commun de véhicules utilitaires* jusqu'à 14 tonnes.

Siemens, le numéro un de l'électronique et des télécommu*nications allemandes, est plus* attentiste. *« Nous parlons mais nous ne discutons pas encore »*, explique-t-on au siège, à Munich (et qui y reste jusqu'à nouvel ordre). Les contacts pris avec le plus grand combinat technologique est-allemand, Robotron, en sont au stade exploratoire.

On pourrait multiplier les exemples, de l'éditeur Bertelsmann à la compagnie d'électricité de Hanovre Preussenelektra, des projets qui se bâtissent, dans une excitation où se mêlent patriotisme et sens du commerce. *Mais* concrètement, peu de choses ont *été faites jusqu'à ce jour, parce* que tout est allé trop vite, même pour des entreprises allemandes reconnues particulièrement adaptables. La législation est-allemande, même libéralisée comme elle vient de l'être, ne peut pas suivre. Une foule d'Allemands de l'Est se découvrent entrepreneurs. Un club d'« hommes d'affaires » de Dresde organisait, samedi, une réunion autour d'un banquier et d'un industriel ouest-allemands, dans *le plus grand cinéma de la* ville. *« Les sept cents places n'y ont pas suffi*, raconte, encore stupéfait, l'un des orateurs, M. Hans-Dieter Geller, directeur à la Dresdner Bank. *Ils voulaient tous savoir comment on monte une entreprise, comment on obtient un crédit. Alors que leur système reste entièrement planifié ! »*

SOPHIE GHERARDI
(AVEC CAROLINE MONNOT ET ERIC LE BOUCHER)

La flambée des taux d'intérêt à long terme

Le piège allemand

Les taux d'intérêt à long terme, ceux des obligations, flambent en Allemagne, et cette flambée s'étend à la France, qui n'en peut mais. Lundi 19 février, à Francfort, le rendement des emprunts d'Etat dix ans a bondi de 8,60 % le vendredi précédent à 8,80 %, contre 8,25 % *il y a huit jours*, 7,75 % il y a quinze jours et 6,50 % *il y a un an. A Paris*, celui de l'obligation assimilable du Trésor sur la même durée qui, la semaine dernière, était passé de 9,95 % à 10,23 % a été porté à 10,50 % contre 9 % à la fin de l'année. Du coup, le marché à terme de Paris (MATIF), qui reflète fidèlement l'état d'esprit des milieux financiers, s'est écroulé, le cours de son échéance de mars revenant de 98,48 à 97 après avoir touché 96,50, au plus bas depuis le début de novembre 1987, peu après le krach boursier du 19 octobre. *Rappelons que sur* le MATIF le cours de 100 corres*pond à un rendement de 10 %* pour un emprunt d'Etat à dix ans, comme cela a été le cas lors du démarrage de ce MATIF en février 1986.

A l'origine de ce micro-séisme *dont l'épicentre* est à Francfort, on trouve les inquiétudes des milieux financiers ouest-allemands devant le poids de la facture à payer pour la fusion RFA-RDA. Ils craignent une accélération de l'inflation que déclencherait un brusque gonflement de la demande par rapport à une offre déjà saturée, et aussi l'émission d'emprunts fédéraux supplémentaires pour *financer* le programme d'aide, à défaut d'impôts nouveaux, peu populaires en année électorale. Les rumeurs les plus folles courent outre-Rhin, comme celle d'un « grand emprunt » d'Etat, d'un montant de 50 milliards de marks (170 milliards de francs) au taux de 9 à 10 %, sur une durée de vingt ans, *avec exonération fiscale. Sans* doute, le monde entier souscrirait *mais, sur un marché allemand des* obligations déjà étroit, l'effet d'assèchement serait immédiat, avec les conséquences que l'on devine.

Tout naturellement, la psychose qui se développe en Allemagne a gagné la France, qui a tendance à s'aligner sur son voisin de l'Est. Ce phénomène est grave car il renchérit le financement des investissements productifs par émission d'obligations ou par crédit à moyen et long terme dont le coût monte également, atteignant maintenant 11 % sur dix ans, ce qui est énorme par rapport à un taux d'inflation inférieur à 4 %. De plus, il incorpore durablement des charges d'intérêt accrues dans les comptes d'exploitation des entreprises publiques et privées, les plus touchées étant les PME. Surtout, il marque un renversement de tendance.

Depuis un an, la Banque de France s'est ingéniée à faire monter les taux à court terme, faisant passer son taux directeur de 7,75 % à 10 % à la fois pour défendre le franc et pour donner un coup de frein à la demande de crédit des entreprises et des particuliers, qui est jugée trop forte. *Mais les entreprises, dont* la situation financière s'est sensiblement améliorée, ne s'en souciaient pas trop. En outre, les milieux financiers français pensaient que la tension des taux à court terme *provoquée par les* banques françaises n'était que *provisoire et que les taux à long* terme n'avaient aucune raison de monter également. Il en résultait un phénomène d'inversion tout à fait inhabituel : ces taux à long terme étaient passés en dessous des taux à court terme, ce qui renversait la pyramide des taux traditionnels. En principe, il est *logique et naturel* de payer aux prêteurs un loyer de l'argent plus élevé *lorsqu'ils* acceptent d'immobiliser leurs capitaux pendant une durée longue, et moins élevé lorsque cette durée est courte.

Souffrir en silence

Aujourd'hui, sous l'influence de l'Allemagne, cette inversion disparaît *mais* elle le fait « par le haut », c'est-à-dire par élévation des taux longs puisqu'elle ne peut le faire par le bas, c'est-à-dire par diminution des taux courts, du fait de la politique restrictive de la Banque de France.

C'est dire qu'à un renchérissement des taux à court terme, donc des *crédits de trésorerie*, assez bien supporté et facilement *reversible, vient s'ajouter, comme* on l'a vu, un renchérissement du coût des investissements.

En somme, les conséquences, *réelles ou supposées*, de la fusion entre les deux Allemagnes, dont l'une d'elles, la RFA, est en pleine sur-activité, ont pour effet paradoxal d'élever les coûts de production français, sans même que la Banque de France l'ait voulu. On sait *que si les banques centrales* sont maîtresses des coûts *d'intérêt* à court terme, qu'elles fixent à leur gré, elles ne peuvent rien, directement, sur les taux à long terme dont le niveau est fixé par l'offre et la demande sous l'influence des anticipations des milieux financiers. Lorsque ces taux longs montent, *c'est le plus* souvent par peur de l'inflation qui *déprécierait les créances*, les prêteurs exigeant une prime de risque supplémentaire. En France, ce n'est pas le cas, l'inflation ne menace guère, et aucune fusion n'est envisagée avec aucun pays.

Simplement le piège allemand se referme sur l'économie française sous le regard impuissant des autorités qui ne peuvent rien faire, sauf, peut-être, inciter l'institut d'émission à abaisser ses taux à court terme pour donner un signal, mais il y a gros à parier qu'il ne le fera pas. Seule petite consolation, les taux longs français montent moins vite que les taux allemands, l'écart qui les sépare se réduisant lentement, passant de 3 points au début de 1988, à 2 points à la fin de 1989 et à 1 point 1/2 actuellement, signe de confiance dans le franc. Cette réduction, toutefois, risque de ne pas se poursuivre, et il nous faudra alors souffrir en silence au nom de la solidarité franco-allemande.

D'autres sont moins patients. Les Pays-Bas, qui s'alignent obli*gatoirement sur la politique* monétaire de la RFA, se situant *en pleine zone mark, viennent de* laisser entendre qu'ils pourraient ne pas y rester au cas où *ils* seraient incapables de maintenir des *taux d'intérêt relativement* bas sans risquer une inflation importée et le durcissement correspondant. Ce n'est qu'un avertissement, certes, mais significatif : il y a aujourd'hui, c'est certain, un risque de pollution financière venue de l'Est.

FRANCOIS RENARD

Selon la FAO

Les récoltes en Europe de l'Est ont été bonnes en 1989

Dans son bulletin de février sur les *« perspectives de l'alimentation »*, la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) estime que les récoltes de céréales en Europe de l'Est ont été *en 1989 supérieures* ou égales à la moyenne des années précédentes. *« De bonnes récoltes ont été engrangées en Pologne, en Roumanie et en Bulgarie*, note la FAO, *et on signalait des récoltes supérieures à la moyenne en Tchécoslovaquie, en RDA et en Hongrie. »*

Globalement, la production *céréalière en* Europe de l'Est pour 1989 serait de 37,2 millions de tonnes, à peine moins que le record de 1988, mais nettement plus que sur l'ensemble des années passées. La production de céréales secondaires (maïs, orge) est estimée à 59,3 millions de tonnes, soit une hausse de 14 % comparée à la médiocre récolte de 1988.

Pour l'Union soviétique, la production globale de céréales et de légumineuses est estimée à 211 millions de tonnes, en hausse de 8 % sur celle de 1988. La persistance d'un temps chaud et sec a réduit les rendements en blé et en orge d'hiver dans les zones situées à l'est de l'Oural. L'objectif de production soviétique pour 1990 est fixé à 240 millions de tonnes.

La RDA va cesser de subventionner les produits alimentaires

La table ronde réunissant les principales formations politiques est-allemandes s'est prononcé lundi 19 février pour la suppression de 30 milliards de marks-Est (autant de deutschemarks au cours officiel, soit 102 milliards de francs) de subventions aux produits alimentaires, avant les élections du 18 mars.

En contrepartie, les revenus des Allemands de l'Est devraient être augmentés de 150 marks-Est (29 dollars) par mois, selon le texte de la motion adoptée à une très forte majorité lors d'une séance de travail retransmise à la télévision. Le mouvement Nouveau Forum, auteur de la proposition, a expliqué que la RDA devait *« prouver sa capacité à réformer son économie et le manifester sur un plan fondamental »*.

Le gouvernement ouest-allemand fait dépendre son aide de réformes économiques et notamment d'un abandon de la politique de subventions généralisées (qui ont coûté 58 milliards de marks-Est en 1989, selon les statistiques est-allemandes).

INSOLITE

Chocolat balte

Le chocolatier Jacobs Suchard a fait un malheur, samedi 17 février, à Rostock, en République démocratique allemande : ses barres de chocolat se sont vendues... comme des petits pains.

Alléchés par la reproduction d'une gigantesque vache de dix mètres de haut, les Allemands de l'Est se sont rués sur le stand dressé sur une place du port Balte et ont acheté, en quelques heures, 40 tonnes de barres de chocolat.

Mais ils ne succombaient pas seulement à la gourmandise : le produit de la vente doit être versé à un foyer pour enfants et à l'association des handicapés de Rostock, a indiqué l'agence de presse est-allemande ADN.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Solidarité rurale conteste le plan Balcerowicz

L'aide européenne à l'agriculture polonaise provoque de vives controverses à Varsovie

Début mars, des camions, partis de la Communauté, vont livrer des pesticides dans la campagne polonaise. Un envoi massif financé par le budget européen, qui représentera une valeur de 50 millions d'écus, soit 350 millions de francs. Il s'agit d'arriver à temps pour sauver les récoltes de céréales, de colza, de betteraves à sucre et de pommes de terre.

Ce sera la première aide directe et significative à l'agriculture polonaise, alors que c'est d'elle pourtant que dépend largement le redressement de l'économie. Les paysans vivent dans l'inconfort le plan Balcerowicz (du nom du ministre des finances) de stabilisation. Ils se sentent mal aimés, oubliés. Solidarité rurale, leur principale organisation, réclame des mesures plus radicales pour démanteler des sociétés d'Etat toujours omniprésentes et prend de plus en plus de distances à l'égard du gouvernement.

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

Sur les 300 millions d'écus (hors aide alimentaire) inscrits dans le budget de la CEE pour 1990 en faveur de la Pologne et de la Hongrie, 200 iront à la Pologne, dont 100 (700 millions de francs) seront affectés à l'agriculture. Un choix judicieux lorsqu'on sait que 25 à 30 % du PNB proviennent de la filière agro-alimentaire. Outre les 50 millions d'écus (350 millions de francs) de pesticides, la Communauté fournira bientôt 20 millions d'écus (140 millions de F) d'aliments du bétail concentrés. Les 30 millions restants serviront à acheter des équipements disponibles, uniquement en devises, pour la mise en œuvre des projets d'investissements financés avec les zlotys du Fonds de contrepartie de l'aide communautaire (1).

La Commission européenne, qui a enfin étoffé ses effectifs s'occupant de l'Est, a mené « l'opération pesticides » tambour battant, avec, il est vrai, l'aide déterminante... d'une fondation américano-polonaise - la FDPA (2)- créée voici deux ans à l'initiative de Rockefeller, Monsanto, ICI et quelques autres grandes sociétés privées.

Le gouvernement de Varsovie a chargé la fondation d'acheter les pesticides aux compagnies européennes, de distribuer elle-même 20 % des quantités livrées et de coordonner le reste de la distribution, qui sera assurée par trois sociétés nationales. *« Si on les laissait faire, 80 % seraient distribués aux fermes d'Etat et 20 % seulement aux fermes privées, alors que, pourtant, ces dernières sont largement majoritaires dans le pays »*, explique M. Gregory Vaut, le directeur américain de la FDPA.

Ces Américains entreprenants

Un jeune homme tout à fait efficace. *« Nous avons sélectionné vingt et un sites de distribution, disposant des capacités de stockage appropriées, mais aussi des personnels connaissant bien les produits livrés et la manière de les utiliser. Nous nous sommes battus pour que les entreprises qui nous livreront baissent les prix. Jamais les Polonais n'ont eu des prix aussi bas »*, raconte-t-il.

La Commission de Bruxelles a ratifié ces choix. *« Ce mécanisme par lequel on donne est aussi important que ce qu'on donne. L'essentiel, c'est de ne pas consolider les structures existantes. Nous n'avons pas d'alternative à la fondation »*, constate un fonctionnaire bruxellois. En vérité, la fondation quadrille le pays, encourage les petits paysans à produire, à exporter, restructure les laiteries, bref aide le gouvernement à remodeler l'agriculture polonaise au profit du secteur privé. Une tâche qu'aujourd'hui la Commission, qui n'a toujours pas ouvert sa délégation de Varsovie, n'a pas les moyens d'entreprendre.

Cependant, le syndicat Solidarité rurale n'apprécie guère ces Américains entreprenants ni la confiance que leur accorde Bruxelles. Son président, M. Gabriel Jaurowski, barbu, lèvres minces, cheveux blonds tissés - une image de mystique slave - devient vite véhément : *« La bureaucratie de Bruxelles travaille avec la bureaucratie Rockefeller. Les paysans sont surpris : pourquoi cette fondation, alors que nous avons créé notre propre société de vente et de distribution, Agro-Unia, qui est présente dans chaque village ? Pourquoi le gouvernement polonais mais aussi la Communauté ne nous ont-ils pas consultés ? On retrouve, là encore, les vieilles habitudes pour se partager le gâteau à quelques-uns. »*

Les paysans attendent

La mauvaise humeur de M. Jaurowski, dont le prédécesseur a été débarqué en décembre parce que jugé trop compréhensif à l'égard des autorités, déborde largement ce problème spécifique de l'aide communautaire et de ses modalités. Comme si Solidarité rurale était déjà dans l'opposition. *« Les ouvriers de Solidarité ont joué un rôle historique en s'opposant aux communistes ; mais ils se révèlent incapables de mener leur entreprise jusqu'au bout. Nous sommes plus radicaux que le gouvernement*, affirme-t-il. *C'est une chose de stopper l'inflation, mais il faut le faire sans tuer la production et, en particulier, la production agricole. Il est nécessaire d'offrir des perspectives aux paysans. Le gouvernement tarde trop à démolir les sociétés d'Etat. Il faudrait favoriser bien davantage l'initiative privée, accorder une aide juridique, économique, à ceux qui créent des entreprises, les conseiller à la télévision. Les gens de Solidarité n'ont jamais planté un arbre. Ici, on est toujours contre les paysans. Rien ne changera en Pologne tant que persistera cette attitude »*, martelle M. Jaurowski.

La méfiance et l'inquiétude du monde rural sont réelles. *« Les paysans attendent ; tous disent que la situation a empiré depuis le début de l'année. La liberté des prix s'est traduite par une augmentation sensible des coûts de production ; alors que les citadins n'ont pas assez d'argent pour acheter les produits alimentaires »*, observe M. Ernest Skalski, le rédacteur en chef adjoint de *Gazeta Wyborcza*, quotidien proche de Solidarité. Le diagnostic est confirmé par M. Andrzej Olechowski, le vice-président de la Banque de Pologne, qui, après avoir souligné les points marqués, fin janvier-début février, contre l'inflation, ainsi que le succès que représente la quasi-convertibilité du zloty (un dollar = 9300 zlotys), admet que l'ampleur de la baisse de la production (- 24 % en janvier 1990 par rapport à janvier 1989), baisse de la production qui touche notamment l'agriculture, l'inquiète. *« Nous sommes nerveux »*, admet-il.

Les éleveurs anticipent-ils une demande très basse ? Le fait est qu'ils réduisent leurs troupeaux. Quant aux producteurs de céréales, ils gardent leurs marchandises dans les silos parce qu'ils trouvent les prix à la production pas suffisamment attractifs, parce qu' *« il vaut mieux stocker du blé que des zlotys »*, parce qu'il n'y a pas grand-chose à acheter à un prix raisonnable sur le marché.

Comment sortir de l'impasse ? Comment amener les agriculteurs polonais, qui, selon un avis très partagé, détiennent la clé du redémarrage économique, à faire preuve d'audace. Les paysans ont encore peur de ce qui, sous une forme ou sous une autre, représente l'appareil du Parti, le conseiller municipal, le chef de la police, le dirigeant de la coopérative. *« Leur vie dépendait de ces gens-là. Ils devaient se battre pour obtenir la moindre autorisation »*, rappellent nos confrères de *Gazeta*.

Priorité au téléphone

Les doubles élections qui auront lieu fin mars (coopératives locales) puis en mai (municipales) pourraient, espère-t-on, faire disparaître ce handicap paralysant. *« Les petits despotes vont sauter ; les gens vont respirer et les initiatives vont se multiplier »*, prédit M. Hubert Szlaszewski, jeune et brillant conseiller du ministre Trzeciakowski, chargé de coordonner l'aide occidentale.

Une loi récente a renvoyé dans leurs foyers les dirigeants des fédérations de coopératives à l'échelon national. Il faut maintenant *répéter* le coup de balai en bas de l'échelle. *« Les paysans auront-ils la force de se débarrasser de cette nomenklatura? »*, s'interroge M. Artur Balasz, le ministre (membre de Solidarité rurale) du développement rural.

M. Gabriel Jaurowski lui répond, au nom de Solidarité rurale, qu'il faudrait les y aider, leur offrir la possibilité d'annoncer plus franchement la couleur. *« Nous ne sommes pas appuyés pour battre les anciens, les dirigeants locaux des coopératives... Il faut nous aider à mobiliser les électeurs, qui, en Pologne, sont à droite, qui en ont assez des mensonges des communistes et des crypto-communistes »*, s'exclame-t-il.

Deuxième réponse pour faire sauter les verrous du développement : accroître l'aide concrète pratique aux agriculteurs. Le ministre Balazs vante les mérites du Fonds de contrepartie : ses crédits, fait-il valoir, commencent à être débloqués pour construire des abattoirs, de nouvelles laiteries, pour affranchir les uns et les autres du monopole des sociétés d'Etat.

Cependant, on déplore encore aujourd'hui un certain *flou* artistique quant au fonctionnement réel de ce fonds. Sauf erreur, M. Ray Mac Sharry, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, n'a encore signé aucun contrat. L'affaire est peut-être lancée, mais de façon bien peu transparente.

M. Artur Balazs insiste pour que la CEE accepte que les subventions du Fonds, auxquelles pourrait s'ajouter de l'argent frais, aident à financer le téléphone rural, une priorité qui semble populaire. *« M. Balasz a engagé des gens de l'ancienne nomenklatura ; il a mal géré ce fonds ; il faut créer d'autres circuits bancaires et nous sommes en train de le faire, pour développer l'investissement agricole »*, constate, péremptoire, M. Gabriel Jaunowski.

M. Gregory Vaut, l'Américain, n'est pas loin de croire, lui aussi, que le gouvernement Mazowiecki néglige à tort les paysans, *« le seul moteur qui puisse faire tourner le pays, le seul capable de faire repartir l'économie »*, souligne-t-il. Ces paysans qui ont de l'argent parce qu'ils ont épargné, comment à nouveau les motiver?

Le patron de la Fondation pour le développement de l'agriculture polonaise plaide en faveur d'une augmentation des prix à la production, pour leur alignement sur les cours mondiaux, auxquels, dit-il, ils sont encore inférieurs aujourd'hui de 30%.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) La CEE a déjà fourni à la Pologne une aide alimentaire de 115 millions d'écus (130 millions d'écus avec les frais de transport). Les recettes en zlotys provenant des produits ainsi livrés sur le marché polonais alimentent le Fonds de contrepartie, qui servira à financer les investissements productifs.

(2) La Fondation pour le développement de l'agriculture polonaise.

TIERS-MONDE

A l'occasion de la mise en eau du barrage de Turkwell au Kenya

M. Bérégovoy renouvelle le soutien de la France à l'Afrique

NAIROBI

de notre envoyé spécial

Ni le soleil ni les moustiques ne manquaient, le 16 février, pour la première visite jamais effectuée par le ministre français de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, sur un chantier de construction. C'était à Turkwell, au nord-ouest du Kenya, où il venait constater la mise en eau d'un barrage de 150 mètres de haut, construit par Spie-Batignolles, filiale du groupe Schneider, avec le concours de la *firme d'ingénierie grenobloise* Sogreah.

Encastré dans une gorge de la Kerio Valley, non loin de la frontière ougandaise, cet édifice en



forme de voûte devrait assurer plus de 20 % des besoins kenyans en électricité, dès sa mise en service prévue pour janvier *1991*.

Après quarante-deux mois de travaux dans un site isolé où les tribus autochtones n'avaient jamais rencontré d'hommes blancs, le projet est en voie d'achèvement. Outre la régulation du régime des eaux de la rivière et la production d'électricité (grâce à deux centrales souterraines et une ligne à très haute tension de 210 kilomètres) cette barrière de béton qui a coûté quelque 2,35 milliards de francs favorisera l'irrigation de vastes espaces cultivables, *via* un lac de retenue situé en aval.

Patience commerciale

Au-delà du défi technique et de l'enjeu économique de l'ouvrage, on relève l'insistance montrée par la France pour inscrire sa marque dans une zone du continent noir sous dominations britannique et japonaise. Lors d'une visite du président kenyan, M. Daniel Arap Moi, à Paris, en 1981, M. *François Mitterrand* s'était prononcé en faveur d'une coopération technique accrue avec ce pays d'Afrique de l'Est. Mais l'aménagement hydroélectrique de Turkwell n'était pas à l'ordre du jour. C'est seulement en 1983 que M. Bérégovoy a lancé l'opération en débloquant 15 millions de francs du Fonds d'aide à l'ingénierie, indispensables pour mener l'étude de faisabilité du projet. Dès décembre 1984, Spie-Batignolles et la Sogreah ont présenté une proposition technique, assortie d'un plan de financement 100 % tricolore soutenu par la Banque française du commerce extérieur et par la Banque de l'union européenne, la banque d'affaires du groupe du CIC (Crédit industriel et commercial). En janvier 1986, un protocole était signé entre les deux Etats, finalisant les contrats commerciaux et les conventions de crédit. Tout était lancé avant l'entrée de la France en cohabitation. Et ce n'est pas sans déplaisir que le ministre de l'économie a signé le 16 février un nouveau protocole *de 140 millions de francs* avec le Kenya, parachevant une opération entièrement menée par ses soins. Cette somme, prêtée à des conditions très favorables (sur 18 ans, dont trois ans de grâce, avec un taux d'intérêt de 2,8 %), permettra de terminer les travaux de Turkwell. *« Sans la patience commerciale de notre groupe et sans l'action volontariste des pouvoirs publics, il est clair que rien n'aurait été réalisé »*, explique le président de Spie-Batignolles M. Georges de Buffévent.

Le barrage de la Kerio Valley traduit aussi, et à point nommé, pour les Africains une volonté affichée de la France de *maintenir* son soutien au Sud, indépendamment de ses encouragements portés à la démocratisation des pays de l'Est. *« L'aide au développement de l'Afrique, francophone aussi bien qu'anglophone, demeure une priorité »*, a affirmé M. Bérégovoy, précisant que son propos se voulait *« rassurant et stimulant »*, afin d'encourager les entreprises françaises *« à s'implanter dans des pays comme le Kenya »*.

En annonçant que la France annulait la dette publique contractée par ce pays avant le 31 décembre 1988 (1,33 milliard de francs en capital et intérêts), le ministre français de l'économie a encore voulu montrer que la parole présidentielle était tenue. M. Mitterrand avait en effet posé le principe de l'annulation des seize milliards de francs de dette des trente-cinq Etats les plus pauvres d'Afrique, en mai 1989, lors du sommet de la francophonie de Dakar. Ce geste intervient cependant après ceux du Canada, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la RFA et des Etats-Unis, pour un montant de 4 milliards de francs environ (*le Monde* du 17 février).

M. Bérégovoy a encore insisté pour que *« la communauté internationale progresse dans le règlement de la dette à l'occasion des réunions monétaires du printemps prochain à Washington »*. Le ministre pensait aux pays africains francophones à revenus intermédiaires, comme le Gabon, le Congo, la Cameroun et la Côte-d'Ivoire, qui ne bénéficient pas des mesures de remise de dette.

ERIC FOTTORINO

SOCIAL

Dans un entretien aux « Echos »

M. Blondel (FO) dénonce le « dirigisme » salarial de M. Rocard

Dans un entretien accordé au quotidien *les Echos*, le 20 février, M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, explique son refus d'approuver la réforme de la grille de de la fonction publique. *« Je revendique la paternité de sa discussion*, déclare M. Blondel, *parce que la grille a plus de quarante ans et qu'elle est boursouflée. »* Mais, ajoute-t-il, *« nous, Force ouvrière, n'avons pas été considérés comme nous aurions dû l'être »*.

Critique à l'égard du premier ministre, M. Blondel considère que celui-ci *« s'est pris les pieds dans le rideau »* sur le financement de la retraite à soixante ans et qu'il a fait *« preuve du dirigisme le plus absolu »* en matière salariale. En revanche, M. Giral, président de la commission sociale du CNPF, *« donne l'impression de vouloir insuffler un renouveau de la politique contractuelle »*. A propos des convergences syndicales, les projets de la CFDT lui font dire que *« Jean Kaspar a parfois des candeurs qui [l']étonnent »*.

INDUSTRIE

La restructuration du capital de Roussel-Uclaf

Rhône-Poulenc et Hoechst précisent leur accord industriel

L'accord industriel conclu entre le français Rhône-Poulenc et l'allemand Hoechst (*le Monde* du 20 février) dans le cadre du transfert de la participation détenue par l'Etat français dans Roussel-Uclaf (36,25 %) au premier chimiste de France (35 %) mais aussi à l'ERAP (1,25 %) sera officialisé dans quelques jours. Il sera renouvelé en 1993 par tacite reconduction.

M. Christian Marbach, directeur de l'industrie, l'a annoncé lundi 19 février, en confirmant ce que depuis deux mois tout le monde attendait : Rhône-Poulenc va devenir le deuxième plus important actionnaire de Roussel-Uclaf, avec la bénédiction du premier, Hoechst, auquel il s'associera dans diverses branches d'activité, à commencer par la santé et le phytosanitaire.

M. Marbach s'est refusé à donner des détails sur les modalités comptables de l'accord, mais il est d'ores et déjà acquis que ni Rhône-Poulenc ni l'Erap ne paieront quoi que ce soit.

Le directeur de l'industrie a précisé que Rhône-Poulenc s'était engagé à ne pas intervenir dans la gestion de Roussel-Uclaf, qui continuera à jouir de l'autonomie qu'il connaît depuis bientôt dix-huit ans.

Rhône-Poulenc et Hoechst se sont entendus pour maintenir les termes du précédent accord péniblement signé en 1987 (Etat-Hoechst) pour la constitution du conseil de surveillance de Roussel-Uclaf (six membres désignés par Hoechst, cinq par l'Etat remplacé désormais par Rhône-Poulenc, le douzième de nationalité française élu conjointement sur proposition de Hoechst avec la vocation d'être président).

Renforcer la coopération dans les vaccins

Aux yeux des pouvoirs publics, l'accord favorisera d'abord le développement de Roussel-Uclaf, mais donnera surtout naissance à un partenariat industriel européen de très grande envergure, une idée chère à M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. Cette coopération s'effectuera dans des domaines qui seront précisés progressivement. Dans un premier temps, les deux groupes étudieront le développement de nouvelles technologies en matière d'environnement, l'élaboration de systèmes de sécurité plus performants et l'utilisation au mieux de leurs capacités de production dans plusieurs domaines de la chimie des intermédiaires, de la chimie fine et des spécialités sous forme de contrats de fournitures ou d'exploitation en commun.

D'ores et déjà Rhône-Poulenc et Hoechst *sont convenus de renforcer* la coopération en cours dans le domaine des vaccins et à se consulter au préalable en cas de cessions d'activités.

Reste à savoir pourquoi l'Etat a choisi pour cette opération Rhône-Poulenc plutôt qu'Atochem. *« Le numéro un français de la chimie et Hoechst sont déjà des partenaires naturels »*, a précisé M. Marbach.

A. D.

CONJONCTURE

□ **Baisse de la production industrielle en décembre.** – L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 s'est inscrit en décembre 1989 à 112,7 après correction des variations saisonnières, soit une baisse de 1,4 % par rapport à novembre. En un an (décembre 1989 comparé à décembre 1988), la production industrielle augmente de 1.8 %. Après avoir complètement stagné entre 1980 et le début de 1987, la production industrielle a recommencé à progresser à partir d'avril 1987, progressant d'environ 15 % en trois ans.

□ **La dégradation du prix des matières premières continue.** – Les prix des matières premières importées par la France ont baissé de 4,7 % en janvier par rapport à décembre (prix exprimés en francs). La baisse est de 21,4 % en un an (janvier 1989 comparé à janvier 1988). Les prix des produits alimentaires (denrées tropicales et oléagineux) ont baissé de 4,6 % en un mois et de 37,4 % en un an. Les prix des matières premières industrielles ont, quant à eux, baissé de 4,7 % en un mois et de 16,8 % en un an.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'exercice 1989 de Viel & Cie: un chiffre d'affaires toujours en hausse, un résultat net conforme aux prévisions.

Viel & Cie a réalisé pour l'exercice 1989, une nouvelle progression de son chiffre d'affaires annuel qui atteint 181 millions de francs contre 171 millions de francs en 1988.

Cette performance est le résultat d'une forte augmentation des volumes traités par Viel & Cie, condition indispensable pour contrer un marché monétaire irrégulier, une courbe des taux inversée et des conditions nouvelles de courtage.

Cette fin d'exercice conforte le choix stratégique de Viel & Cie qui a privilégié, au cours de cette année, une politique de part de marché en renforçant ses équipes opérationnelles.

Quant au résultat net, Viel & Cie a atteint son objectif pour 1989 en obtenant 50,2 millions de francs après impôt.



CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES

Gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations

Emprunts Février 1990

Emprunt à taux fixe de 1 milliard de Francs

soit 200 000 obligations de 5 000 F

Prix d'émission : 4 941,50 F

Taux nominal : **10,00 %**

Taux de rendement actuariel brut : **10,22 %**

1er coupon payable le 5 Mars 1991 pour un montant de 500 F

Durée : 8 ans

Date de jouissance le 5 Mars 1990

Amortissement en totalité le 5 Mars 1998

Emprunt à taux fixe de 300 millions de Francs

soit 60 000 obligations de 5 000 F

Emprunt assimilable à l'emprunt 9 % d'Octobre 1988

Prix de souscription : 4 689,95 F

Taux nominal : **9,00 %**

Taux de rendement actuariel brut : **10,21 %**

1er coupon payable le 20 Novembre 1990 pour un montant de 450 F

Durée : 13 ans et 260 jours

Date de jouissance le 20 Novembre 1989

Amortissement en totalité le 20 Novembre 2003

Modalités communes aux deux emprunts :

Date de règlement : 5 Mars 1990

CNA, 56, rue Saint-Dominique - B.P. 154-07 - 75326 PARIS Cedex 07

Souscrivez aux emprunts de la CNA pour l'extension du réseau français d'autoroutes.

CONFORAMA

ACTIVITÉ 1989

AUGMENTATION DE NOS PARTS DE MARCHÉ (en %)

	MARCHÉ (1)	CONFORAMA
MEUBLE	+ 4,6	+ 8,3
ELECTROMENAGER	+ 4,6	+ 12,3
ELECTROLOISIR	+ 6,8	+ 11,4

(1) Source BDF (données provisoires)

LAMBERT FRERES ET CIE

Le conseil d'administration de la société LAMBERT FRÈRES ET Cie qui s'est tenu le 16 février 1990 a enregistré les démissions de MM. Alain CLAROU, Jean-Jacques LAMBERT et David NUSSBAUM de leurs mandats d'administrateurs et a coopté en remplacement MM. Jean-Gérard CLAUDON, Jean-Pierre GERMOT et Jacques VIRIOT. Le même conseil a désigné M. Jean-Gérard CLAUDON en qualité de président-directeur général.

Une assemblée qui se tiendra le 12 mars 1990 aura à se prononcer sur la nomination aux fonctions d'administrateurs des sociétés POLIET, PARIBAS PARTICIPATIONS et MINES DE KALI SAINTE-THÉRÈSE.

REVENUS 1989

CALCULEZ VOS IMPOTS avec Le Monde CRÉDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE

sur minitel : 36.17 code IMP

SFI

Société Française d'Investissement en France et à l'Étranger

Le conseil d'administration, réuni le 9 février 1990, a décidé de convoquer les actionnaires de la SICAV SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INVESTISSEMENT en assemblée générale extraordinaire le 20 mars 1990 à 15 heures à :

la Caisse des dépôts et consignations
salle n° 3
56, rue de Lille - 75007 Paris

afin de leur soumettre un projet de modification des statuts prévoyant notamment que "l'assemblée générale statue sur la répartition des intérêts, dividendes, lots et primes de remboursement, des arrérages et produits de la vente des droits de souscription et des valeurs provenant d'attributions gratuites" conformément aux dispositions de la loi du 2 août 1989 et de la loi de finances pour 1990. Par ailleurs, la nouvelle fiche signalétique adoptée par le conseil d'administration prévoit que "la comptabilisation des revenus est effectuée coupons encaissés à partir de l'exercice 1990".

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent demander le rachat de leurs actions par la SICAV sans frais pendant un délai de trois mois.

Par ailleurs, le conseil d'administration réuni le 9 février 1990 a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

La valeur liquidative auditée de l'action SFI atteignait 713,52 francs le 29 décembre 1989, contre 637,66 francs le 30 décembre 1988. En tenant compte du réinvestissement du dividende net, la performance annuelle a été de + 15,48 %.

Les revenus distribuables au titre de l'exercice 1989 permettent de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira le 20 mars 1990 de fixer le **dividende net** de l'exercice 1989 à **21,78 francs par action.** Pour les personnes physiques, compte tenu d'un crédit d'impôt de 2,23 francs par action, le dividende brut unitaire pour l'exercice 1989 s'établira à 24,01 francs au lieu de 23,25 francs pour l'exercice 1988. Pour les personnes morales, compte tenu d'un crédit d'impôt de 2,03 francs par action, le dividende brut unitaire pour l'exercice 1989 s'établira à 23,81 francs.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, **ce coupon sera détaché le 6 avril 1990 et mis en paiement le 9 avril 1990.** Compte tenu de ce calendrier, seuls les ordres de rachat reçus jusqu'au 5 avril avant midi seront exécutés sur la base de la valeur liquidative coupon inclus.

Siège Social : 56, rue de Lille, 75007 PARIS
Bureaux : 5, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS - tél. 49.27.63.22



GROUPE
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

après-demain

le journal mensuel de documentation politique

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

LA SANTÉ PUBLIQUE

Envoyer 60 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

PICARD ÉDITEUR

82, rue Bonaparte, 75006 Paris

Germaine Meyer-Noirel

L'EX-LIBRIS

HISTOIRE - ART - TECHNIQUES



Un volume cartonné 21 × 27, 264 pages, 350 illustrations dont 24 en couleurs

Prix de lancement jusqu'au 30-6-1989 370 F, ensuite : 430 F

Jean-Jacques Hatt

MYTHES ET DIEUX DE LA GAULE

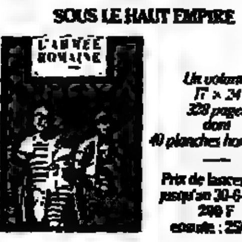
I. LES DIVINITÉS MASCULINES

Un volume 24 × 28, 298 pages, 350 illustrations

Prix de lancement jusqu'au 31-7-1989 490 F, ensuite : 580 F

Yann Le Bohec

L'ARMÉE ROMAINE SOUS LE HAUT EMPIRE



Un volume 17 × 24, 328 pages dont 40 planches hors-texte

Prix de lancement jusqu'au 30-6-1989 290 F, ensuite : 250 F

Le Monde DOSSIERS ET DOCUMENTS

BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1989

Vent d'Est

au sommaire :

- L'ÉTAT DE LA FRANCE
- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL
- DOSSIER SPÉCIAL LE COMMERCE INTERNATIONAL
- CENT CINQUANTE PAYS A LA LOUPE

192 pages - 47 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE : BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1989

Nom ______ Prénom ______

Adresse : ______

Code postal : ______ Localité ______

______ Pays ______

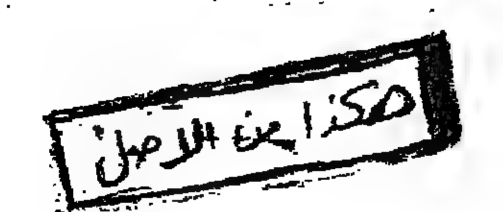
France (métropole uniquement) Nbre d'ex. ______ × 52 F (port inclus) = ______

DOM-TOM et Étranger Nbre d'ex. ______ × 57 F (port inclus) = ______

Commande et règlement à retourner à

LE MONDE, Service vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 – France

LM 1/4



TECHNOLOGIES

Monétique : les dispositifs anti-fraudeurs se multiplient

Pour payer par minitel en toute sécurité

Commodes pour l'usager honnête, les cartes bancaires le sont aussi pour les fraudeurs. La France aurait ainsi le triste *privilège de détenir le record du* monde de fraudes par cartes bancaires. En 1988, le montant des paiements frauduleux par ce moyen a atteint 320 millions de francs. Un chiffre faible, ramené à l'ensemble des règlements par cartes : 0,1 %. Mais suffisamment important pour que les banques et prestataires de services mettent en place des dispositifs techniques plus difficiles à « fracturer ». Depuis le début de l'année, tous les distributeurs à cartes bancaires doivent être connectés à un ordinateur pour que l'établissement qui « héberge » le guichet soit remboursé par la banque émettrice de la carte en cas de fraude. Un vaste réseau de guichets se met ainsi en place. Parallèlement, les dispositifs se multiplient pour sécuriser les paiements par minitel.

Depuis la semaine dernière, cinq millions de minitels sont en service. Mais pour que ce petit terminal devienne un outil commercial complet, utilisable pour payer produits et services sans risque de fraude, il lui faut encore faire des progrès. Pourtant, techniquement, les dispositifs sont au point. Ainsi, depuis le 10 janvier dernier, les habitants de la Bretagne et de la région Provence-Côte d'Azur peuvent non seulement consulter les horaires de la SNCF et réserver leur place de train avec leur minitel, mais aussi payer leur billet par le même moyen.

Au lieu de courir vers la gare la plus proche et de faire la queue au guichet pour chercher leur titre de transport, il leur est désormais possible soit de ne retirer leur billet que le jour où ils iront prendre le train, *soit d'attendre tranquillement* chez eux que le billet et la réservation leur arrivent par la poste. Réalisée dans la plus grande discrétion, cette expérience aurait déjà reçu un bon accueil, assure Christiane Russignaga, responsable de la monétique à la SNCF et *en charge de ce projet de télépaiement*.

Pratique pour les habitants des régions concernées, cette initiative ne manquera pas également d'intéresser toutes les entreprises désireuses d'offrir des services payants par minitel. Il s'agit en effet de la première expérience de paiement à distance « sécurisée », c'est-à-dire qui empêche, ou en tout cas limite considérablement, les risques de fraude, à la différence des systèmes de paiement actuels.

Aux risques et périls des entreprises

Si près d'un millier d'entreprises, des sociétés de vente par correspondance en particulier, offrent déjà à leurs clients la possibilité de payer leurs services à distance en utilisant une carte bancaire, c'est en effet à leurs risques et périls. Car, pour passer commande, il suffit d'indiquer, par téléphone ou par minitel, le numéro de la carte et sa date d'expiration. Des informations qui figurent en clair sur toute carte de paiement ou sur les facturettes éditées lors d'un règlement, et qu'il est donc facile d'utiliser à l'insu du propriétaire réel de la carte. En revanche, il est interdit de demander à l'usager son code confidentiel : transmis sur les lignes téléphoniques, ce code figurerait alors à côté de celui du numéro de la carte sur les listings du centre serveur, et ne serait plus confidentiel du tout !

En cas de fraude, le risque est supporté par le fournisseur. Si un client s'oppose à ce que son compte soit débité pour un paiement effectué à distance, il est automatiquement remboursé. Les sociétés de vente par correspondance auraient jusqu'à présent peu souffert de ce type de fraude. Dans la mesure où les biens sont livrés, il serait en effet facile de retrouver le fautif. Au journal *le Monde*, où, depuis trois ans environ, il est possible de s'abonner et de régler son abonnement par minitel, aucune fraude *n'a été observée*.

Le problème était plus délicat pour la SNCF : difficile de savoir, en effet, si une personne qui refuserait qu'on lui débite son billet payé par minitel a ou n'a pas effectivement pris le train. Refusant de prendre ce risque, la SNCF a donc dû mettre au point un système de paiement sécurisé. Pour payer son billet, le futur passager doit être muni d'une carte de crédit à puce et d'un lecteur de carte Lecam, connecté au minitel. Lorsqu'un utilisateur se connecte pour acheter *un billet, l'ordinateur lui demande* d'indiquer un code confidentiel ou n'importe quels chiffres pris au hasard. Mais celui-ci n'est pas envoyé en ligne. La puce le crypte et l'envoie à l'ordinateur, qui le décrypte à son tour et vérifie ainsi que l'appelant est bien en possession de sa carte.

Un prix rédhibitoire

Techniquement au point, ce système n'est pour l'instant que fort peu utilisé. Car les cartes à puce et le Lecam ont un prix (40 francs par mois pour un Lecam en location, et environ 1 500 francs à l'achat) qui, études de marketing à l'appui, serait apparemment rédhibitoire pour les usagers devant le payer. A l'intention des clients de la SNCF, le Lecam est fourni gratuitement pendant quatre mois. A titre expérimental. Car, d'une façon générale, pour l'instant ni les banques, ni les prestataires de services, ni France Telecom ne veulent en assumer le coût. Pour que le Lecam puisse baisser de prix, il faudrait accroître la demande pour ce matériel, explique France Telecom ; mais la demande ne peut croître que si les cartes à puce se généralisent. Or les banques sont actuellement sceptiques quant aux avantages de ce mode de paiement. Selon Louis-Noël Joly, de la Société générale, *« le bilan économique de la carte à puce est fortement négatif. La puce entraîne un surcoût net de plus de 350 millions de francs pour les banques des porteurs ». « La solution carte à mémoire et Lecam est trop onéreuse et incompatible avec un marché grand public »*, renchérit M. Porcherot, de la BNP.

Conscient de ce hiatus, le service d'études communes des postes et télécommunications (SEPT) a développé un autre dispositif, l'authentifieur vidéotex, qui comporte le même type de puce que les cartes, mais ne nécessite pas de lecteur. Ce petit parallélépipède se branche sur la prise arrière du minitel et, selon un principe identique à celui de la carte à puce, permet d'authentifier la personne qui effectue un paiement comme l'utilisateur *réel* de la carte. Quatre entreprises en ont acquis la licence pour le commercialiser : Info-Réalité, Secré, Adventure et Informatique financière. Mais ce « bouchon », ce « porte-clés minitel » souffre aussi de deux handicaps : son prix, entre 100 francs et *170 francs en fonction des quantités*, et le fait qu'il ne peut être reconnu que par un seul serveur. *« Chaque banque va vouloir lui infliger ses propres contraintes. Petit à petit, le système deviendra plus complexe »*, estime Roland Moreno, l'inventeur de la carte à *mémoire, qui, tout en qualifiant* l'authentifieur de *« très ingénieux »*, s'avoue aussi *« sceptique »* quant à sa généralisation.

Un mode de paiement sans carte

D'autres dispositifs seraient aussi à l'étude. Des ingénieurs de chez Grundig auraient ainsi mis au point un lecteur simplifié dont le coût ne serait que de 150 francs, soit dix fois moins qu'un Lecam. Mais, pour des raisons stratégiques, Philips (la maison mère de Grundig) aurait décidé d'en arrêter le développement. Pour M. Porcherot, un autre système, *« simple et efficace »*, serait de mettre au point un mode de paiement sans carte pour le règlement de factures d'abonnement du type EDF. Après en être convenu contractuellement, l'usager pourrait autoriser le débit de son compte par minitel au reçu de chaque facture.

Très en avance sur les autres pays européens pour l'utilisation des cartes bancaires, en pointe également dans le domaine de la télématique grâce à la généralisation du minitel, la France a ainsi de nombreux atouts pour être un pionnier en matière de télépaiement. Qu'il s'agisse des technologies ou des stratégies commerciales. Reste à obtenir que les trois maillons de la chaîne — banques, prestataires de services et France Telecom — parviennent à s'entendre.

ANNIE KAHN



Cartes grillées...

Déjà controversée, car jugée par ses opposants trop coûteuse à fabriquer, la carte à puce a donné l'an dernier de nouvelles armes à ses détracteurs.

Une erreur de fabrication de mille cinq cents lecteurs de ces cartes, fournis par la société Ingenico, a entraîné au cours de 1989 la destruction de deux cent mille puces, sur un nombre de 1,8 million de cartes distribuées.

Une tension d'alimentation qui demeurait présente quelques millisecondes de trop « grillait » tout bonnement les circuits intégrés qui lui étaient présentés, ce qui entraînait le non-fonctionnement de la carte dans tous les commerces dotés de lecteurs de puce... Par mesure préventive, certains supermarchés en étaient arrivés à recouvrir systématiquement les connecteurs de puces de leurs clients d'un ruban adhésif, en se servant uniquement des bonnes vieilles pistes magnétiques de ces cartes pour enregistrer la transaction et débiter le compte du client. Certains établissements bancaires en sont venus à faire des cartes à puce « décoratives ». La puce est bien réelle. Mais un code figurant sur la piste magnétique empêche le terminal du commerçant d'y avoir recours. *« Il nous a fallu le temps de faire le point, d'examiner la panne, de la comprendre,* explique Claude Brachet... *C'est maintenant chose faite. Actuellement, la distribution des cartes à puce est pratiquement interrompue, mais, si le groupement en prend la décision, nous serons en mesure de tenir le délai prévu de 1992 pour la transformation de toutes les cartes bancaires en cartes à puce. D'ici là, nous tenons à mettre en place un système de détection et de gestion rapide de ces difficultés... »*

Les guichets automatiques ne connaîtront pas ces difficultés. Leur évolution vers la carte à puce n'est pas encore à l'ordre du jour...

P. L.

Distributeurs de billets : un fil contre le vol

Dans la course-poursuite engagée entre fraudeurs et informaticiens depuis l'apparition des cartes bancaires, une nouvelle étape est en passe d'être franchie. Au cours de cette année 1990, la grande majorité des 12 000 guichets automatiques de billets (GAB) de l'Hexagone fonctionnera « en ligne ». Ce qui signifie qu'ils seront connectés à un ordinateur d'un « centre national d'autorisation » ou à celui de la banque émettrice de la carte bancaire utilisée.

Jusqu'à présent, un certain nombre de ces distributeurs fonctionnaient de façon autonome, sans être reliés à un réseau. Désormais, lors de chaque retrait, l'ordinateur examinera la demande de l'utilisateur, la *comparera aux retraits* déjà effectués, même dans d'autres distributeurs, et n'accordera l'autorisation que si rien n'est détecté.

Un système qui, pour M. Claude Brachet, directeur du développement au sein du Groupement carte bancaire, *« devrait permettre de parer à la multiplication des fausses cartes bancaires à partir d'un seul exemplaire dérobé ou égaré »*. C'est là une des techniques privilégiées des fraudeurs, qui ont soutiré 320 millions de francs environ au GCB en 1988 (1 % du chiffre d'affaires). Le procédé consiste à dupliquer un exemplaire de carte bancaire dont on connaît le code secret à quelques centaines, voire des milliers d'exemplaires. En agissant *ensuite massivement* pendant une période favorable, comme un « pont » férié, on peut retirer le montant maximum autorisé de 1 800 francs par semaine, mais cela à plusieurs reprises et dans chaque distributeur, déconnecté d'un site informatique central (*off line*).

Le talon d'Achille de la petite carte, ce sont ses pistes magnétiques. Elles contiennent les données permettant de valider le code secret de l'utilisateur, mais aussi celles correspondant au solde des retraits autorisés ; ces informations sont portées sur la carte par le guichet distributeur à chaque opération. Si, l'instant d'après, une carte neuve lui est présentée, même avec un code identique, le GAB, quand il n'est pas connecté au réseau, considère que c'est une première demande et accorde un nouveau retrait maximum... Incapables en outre de communiquer entre eux, ces distributeurs aveugles doivent attendre la relève de leurs enregistrements le lundi matin, si les malfrats opèrent à la faveur du week-end. Les données, collectées et comparées *a posteriori*, révèlent la fraude, mais la carte se trouve frappée d'interdiction... trois jours après la première fraude.

« Jusqu'au 31 décembre dernier, les établissements gérant les distributeurs étaient responsables des opérations ; depuis le 1er janvier, les retraits ne sont garantis qu'avec l'autorisation de la banque du porteur ayant émis la carte... », précise Claude Brachet. Pour se couvrir, les banques ont donc tout intérêt à connecter leurs distributeurs. Certaines banques, comme la Société générale, avaient anticipé le mouvement depuis 1988 et de nombreux GAB étaient déjà reliés à des ordinateurs qui assuraient un suivi des transactions.

Cette nouvelle répartition des responsabilités force les 150 établissements bancaires émetteurs de cartes à suivre le mouvement, à se connecter directement ou par l'intermédiaire de « délégations » aux réseaux de gestion des guichets automatiques, trois « délégataires » (une banque, le Crédit mutuel ; une société de services en informatique, la Sligos et le Cedicam, centre d'autorisation du Crédit agricole) assurent ainsi la plus grande part des connections. Une opération technique, qui utilise le support du réseau de transmissions de données Transpac et des ordinateurs très fiables, comme des Tandem et des logiciels souples en matière de protocoles de communication. Ces contraintes majorent de 40 centimes environ le coût unitaire de l'opération de retrait, évalué jusque-là à 4,75 francs.

« Une opération qui permet également d'évoluer vers le réseau carte bancaire, dans lequel les communications seront facilitées... », précise M. Brachet. Un avenir où les guichets automatiques pourront mieux lutter contre la fraude, puisque dans les ordinateurs reliés, des systèmes experts dresseront le « portrait » type du fonctionnement des guichets. *« Un distributeur des Champs-Elysées ne fonctionne pas comme celui d'une banlieue »*, souligne Claude Brachet. A chaque variation importante du profil, une procédure de vérification sera déclenchée, quel que soit le type de fraude en cause.

PATRICE LANOY

Argos, pour les voitures

Les cartes à puces ne sont pas seulement des moyens de paiement. Argos, une carte à puce d'identification des véhicules, destinée à prévenir les vols et les trafics de voitures, a été présentée au début du mois de février à Pau (Pyrénées-Atlantiques) par le groupement des assureurs français pour la lutte contre le vol.

Toute voiture dotée de cette carte qui contient toutes les informations la concernant (marque, modèle, numéro de série et date de première mise en circulation) figure dans un fichier informatique géré par Argos. Son propriétaire peut ainsi immédiatement signaler son vol par minitel ou par téléphone et favoriser sa recherche, puisque plusieurs services de police, de gendarmerie et de douanes sont connectés aux fichiers Argos qui regroupent des fichiers de fourrières, d'épaves et de graveurs.

Cette carte ne remplace pas la carte grise, mais *« pallie ses défauts car elle est infalsifiable »,* selon Bernard Pala, le fondateur d'Argos, qui gère 80 % du marché français de la *recherche de véhicules volés.* Il espère vendre 5 millions de cartes d'ici à cinq ans.

Selon lui, des constructeurs et des groupes d'assurances se sont montrés très intéressés par cette carte d'identité qui, une fois attribuée à un véhicule, permet d'accélérer les procédures de recherches en cas de disparition.

Argos a confié la fabrication de cette carte à la société Ivoir, implantée à Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques), qui a prévu sa commercialisation au prix de 250 F.

EN BREF

Des encyclopédies en bandoulière

On connaissait déjà *le Discman*, ce lecteur de disques compacts portable signé Sony. Dans la même lignée, le constructeur japonais serait sur le point de commercialiser un Data Discman, c'est-à-dire un lecteur portable de CD-Rom, disque compact contenant des chiffres et des lettres et non de la musique. Les CD-Rom sont utilisés comme mémoires périphériques d'ordinateurs pour stocker de grandes quantités d'informations (quelques centaines de milliers de pages par disque) ou *d'images* : encyclopédies ou grandes banques de données ne nécessitant pas de mise à jour fréquente. Leur capacité est d'environ 600 fois supérieure à celle d'une disquette traditionnelle. Mais les informations contenues dans un CD-Rom ne peuvent être modifiées, à la différence de celles enregistrées sur les disquettes informatiques.

Le marché des CD-Rom est resté pour l'instant très limité. Peu d'éditeurs ont pris le risque de réaliser des disques dans la mesure où le parc de lecteurs est très réduit : il se vendait en France environ 300 lecteurs par mois, selon le fabricant japonais Hitachi. Et simultanément les utilisateurs de micro-ordinateurs sont peu enclins à acheter des lecteurs, dont le prix avoisine les 7 000 F *environ*, dans la mesure où peu de disques sont disponibles. Problème classique de l'œuf et de la poule.

La bonne image

Maligne, l'exposition organisée par Apple France au Centre Georges-Pompidou, avec la collaboration de l'atelier des enfants ! Destinée aux jeunes de six à douze ans, elle a pour objectif de montrer les possibilités créatives de la micro-informatique couplée à des dispositifs audiovisuels. Les visiteurs peuvent créer des images, jouer avec des cartes géantes, transformer leur propre portrait après qu'il ait été digitalisé etc... Une bonne façon d'initier les enfants (et les parents) aux nouvelles technologies, en leur donnant dès le plus jeune âge la bonne image... de la firme de micro-informatique qui parraine l'événement !

Le Monde
CADRES

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM



AU CEDICAM PREPAREZ LES CONQUETES DE LA MONETIQUE

Promouvoir les moyens de paiement du CREDIT AGRICOLE, en découvrant d'autres domaines, en pénétrant de nouveaux marchés, en analysant la rentabilité des produits...
C'est au CEDICAM que sont confiées ces missions stratégiques pour le Groupe CREDIT AGRICOLE.
A la pointe de ces nouvelles conquêtes, et directement rattachés à notre Direction Générale, nos

CHARGÉS DE MISSIONS

Confirmés

rassemblent et analysent toutes les données permettant d'orienter nos décisions.
Les "dossiers" qui leur sont confiés couvrent tous les aspects (marketing, financiers, techniques, réglementaires...) d'études stratégiques importantes. Leur rôle s'étend jusqu'à la présentation et la défense de leurs conclusions auprès des interlocuteurs concernés, en France et à l'étranger.
Une formation supérieure de haut niveau (Grande Ecole d'ingénieur, de Commerce ou de Gestion) et 3 à 5 ans d'expérience similaire en milieu bancaire, ou mieux dans le domaine de la Monétique, sont appréciés pour ces premières fonctions aussi bien que pour les évolutions de carrière auxquelles elles préparent.
Merci d'adresser votre candidature, sous la référence JPV/927, à notre Conseil

UNILOG Ethnos — Conseil en Recrutement, 9, rue Alfred de Vigny 75008 PARIS, Membre de SYNTEC Informatique

AD'COM.

Allianz
recrute

Souscripteur incendie Risques Industriels

(Formation supérieure : grande école ou universitaire)

Le poste, rattaché au Responsable de la souscription, conviendrait à un candidat débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience acquise en Compagnie d'Assurances, dans le courtage, dans le domaine des Risques d'Entreprises, ou dans une Société Industrielle.

Les missions sont principalement de deux ordres :

- **commercial** : développer et renforcer les relations commerciales avec les chargés de clientèle du courtage afin d'acquérir des affaires nouvelles et maintenir notre portefeuille.
- **technique** : procéder aux analyses de risques lors des opérations de souscription ainsi qu'aux actions de surveillance de notre portefeuille.

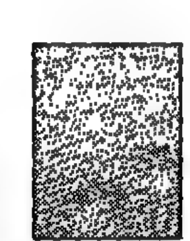
Très bonne connaissance de la langue anglaise ou allemande souhaitable.

Veuillez adresser CV, photo et prétentions à Allianz France – Mme Rougé – Cedex 32 92099 Paris La Défense



Premier Assureur Européen

GROUPE BOUYGUES



N°1 de la fonction Personnel en Région, pour conjuguer Décentralisation et Ressources Humaines

Postes basés à Lille et Tours

RESPONSABLE REGIONAL DES RESSOURCES HUMAINES chez SMAC ACIEROID. Leader de l'étanchéité (second oeuvre du BTP), notre société compte 4500 personnes réparties sur l'ensemble du territoire. En prenant la responsabilité de la fonction Personnel à l'échelle de la région, ce sont plusieurs centaines de collaborateurs dont vous serez le relais privilégié auprès de la Direction des Ressources Humaines du Siège. Et réciproquement.

Il va sans dire que vous pouvez justifier d'une expérience professionnelle de la gestion des hommes.

Intégré au sein de l'équipe dirigeante de notre établissement régional, vous serez donc à même d'assurer toutes les tâches logistiques en ressources humaines et effectuerez les recrutements nécessaires pour répondre aux besoins locaux.

Vous agirez comme acteur du développement de toutes nos actions de formation, gestion de carrières et optimisation de notre organisation en matière de ressources humaines.

De formation Bac + 4, (universitaire ou école de commerce), âgé de 40 ans minimum, vous avez une expérience de la fonction Personnel, la tête froide, et le contact chaleureux. Votre hauteur de vue, votre justesse d'appréciation, et votre force de proposition sauront faire la différence.

Veuillez adresser votre dossier de candidature avec photo sous réf. SSO 1000 en précisant la région choisie à :
SMAC ACIEROID - Direction des Ressources Humaines
1 Av. E. Freyssinet - BP 0 - GUYANCOURT
78062 ST QUENTIN EN YVELINES Cedex.



SIGNE PARTICULIER : PROFESSIONNALISME

JEUNES DIPLOMES

BAC + 5 SCIENTIFIQUE - TECHNIQUE - COMMERCE

OSEZ L'INFORMATIQUE ET LA FINANCE

SSII française, parmi les premières sur les marchés Banque, Bourse, Finance, elle est aussi la meilleure **«prépa» aux métiers de l'informatique** : après 3 mois de formation vous participerez à la réalisation de Projets. Et vous apercevrez très vite qu'il existe mille et une occasions d'enrichir vos compétences.
Car à la SITB, tout va très vite. L'explosion de ses domaines d'application fait naître chaque jour des besoins nouveaux. Dans la grande variété des missions offertes, nous cherchons ensemble celle qui convient le mieux. Attention... soyez curieux, observateur : c'est à vous d'aller au devant des opportunités. Ensuite, vous serez surpris de la rapidité avec laquelle vous prendrez des responsabilités.

Autonomie, ouverture, compétence et qualité : c'est cela la SITB. C'est aussi plus de 950 personnes et une croissance qui n'est pas près de faiblir.

Muriel NEVEU, vous invite à lui adresser votre candidature s/réf. PROMO/M à **SITB Recrutement**, 137 Boulevard Voltaire, 75011 PARIS.



VOTRE VALEUR EST A LA HAUSSE

NOTRE OBJECTIF : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

RESPONSABLE FORMATION

Nous sommes connus comme innovateurs, à la fois dans le domaine technologique et le domaine social.

Notre Groupe (12.000 personnes), l'un des leaders mondiaux dans son secteur d'activité, est prêt à vous accueillir.

Nous vous proposons de confirmer, dans un contexte participatif, une première expérience acquise dans la **Fonction personnel**.

Vous serez chargé de l'élaboration, l'ajustement et l'application du plan de formation d'un important Etablissement (région parisienne).

Véritable conseil auprès d'interlocuteurs variés, vous saurez traduire leurs attentes en tenant compte de l'évolution des techniques, des métiers et de la stratégie de l'Entreprise.

De formation supérieure (BAC + 4 - DESS), votre aisance relationnelle et votre sens de la gestion seront les garants de votre réussite dans ce poste évolutif.

Merci d'adresser votre dossier complet sous la réf. RF/LM à EuroPA - 12, rue Desaix - 75015 PARIS qui transmettra.



**15 000 personnes dans le monde, 11 filiales françaises, 29 filiales étrangères, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et l'automobile, des produits et services caractérisés par une technologie avancée.
La Division Systèmes Aéronautiques (2 000 personnes) renforce sa présence auprès des donneurs d'ordres aéronautiques sur la région de BORDEAUX en créant cette fonction.**

Responsable commercial

Bordeaux
Câblage aéronautique

Rendant compte au Directeur Commercial de la Division, vous serez responsable de la promotion et de la vente des activités Câblage (Etudes, Fabrication et Installations) auprès des constructeurs. Vous assurerez une relation permanente à tous les niveaux avec les clients, établirez les propositions et suivrez les commandes.

Agé d'au moins 28 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous justifiez d'une première expérience technico-commerciale chez un équipementier ou constructeur aéronautique. Autonome, doté d'un excellent relationnel, vous parlez couramment l'anglais.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'il traite confidentiellement, en mentionnant votre rémunération actuelle, sous référence 9008LM, au 7 rue de Monceau - 75008 Paris - 42.89.10.25.

MEDIA-SYSTEM

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION

Avec 2 Mds de FF de CA, 600 pers. cette entreprise regroupe plusieurs métiers et filières du secteur agronomique. Elle vit actuellement une active phase d'ouverture et de modernisation conjuguée à son développement naturel.

Son Comité de Direction souhaite intégrer un **DIRECTEUR RH** pour participer à la réalisation d'objectifs ambitieux.

Il aura un rôle essentiel dans ce redéploiement comme principal acteur de l'évolution des structures. Il dispose pour cela d'une équipe compétente et d'outils efficaces d'administration et gestion du personnel. Il est aussi le moteur de la communication interne.

Issu d'une solide formation supérieure, notre candidat a réussi dans une fonction Ressources Humaines. Agé de 30 à 40 ans, il a envie de s'investir dans un challenge inscrit dans le temps.

Poste basé dans l'ouest atlantique.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite de motivations, CV, photo) sous la réf. 41002 RH/M à KEY MEN, 9 rue du Couëdic, 44000 NANTES, Tél : 40 89 63 04.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

---

elf aquitaine

L'un des tous premiers groupes industriels français à présence mondiale, 72000 collaborateurs travaillant sur les 5 continents

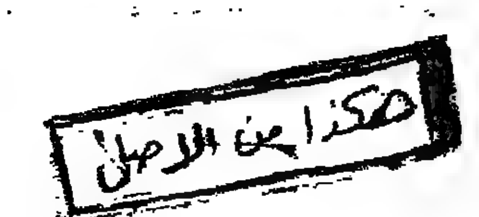
RECHERCHE POUR SA DIRECTION EXPLORATION-PRODUCTION

FISCALISTE INTERNATIONAL PARIS

Au sein d'une division fiscalité, vous assurez le suivi fiscal de filiales étrangères : déclarations fiscales, négociations avec les administrations, optimisation des structures fiscales.

Agé de 28/32 ans, de formation juridique, ou financière, vous avez acquis une expérience fiscale significative d'au moins 2 ans auprès d'un cabinet, d'un service fiscal d'entreprise ou de l'administration.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais notamment en vue de déplacements à l'étranger.

Envoyez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prét.) ss/réf. 90BO1/LM à SNEA(P) - DPRS - Carrières Recrutement - Tour ELF - CEDEX 45 92078 PARIS LA DEFENSE.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC
AVEC UN ESPRIT D'ENTREPRISE

LA PREMIERE CENTRALE D'ACHATS PUBLICS D'EUROPE (5 MILLIARDS DE C.A.)

Vous cherchez une entreprise dynamique ?
NOUS, NOUS CHERCHONS :

DES ACHETEURS

POUR :
- *étudier le marché*
- lancer des appels d'offres
- sélectionner produits et fournisseurs
- négocier les conditions d'achats
- suivre l'exécution de ces marchés
- assurer la mise à jour des bases de données informatiques
- participer à l'élaboration des supports de vente et à l'information du réseau commercial.

NOS GAMMES :
- mobilier scolaire et universitaire
- mobilier collectif
- sécurité et produits pédagogiques
- machines-outils et outillage
- micro-ordinateurs, imprimantes, informatique pédagogique
- informatique médicale.

PROFIL :
H/F. (BAC + 4, expérience minimum de 2 ans dans l'achat ou dans des fonctions commerciales).

DES INGENIEURS-PRODUITS

POUR :
- effectuer les études du secteur et de la clientèle
- rédiger les cahiers des charges
- examiner les offres
- concevoir et mettre en œuvre les contrôles et les tests
- *assurer l'assistance à la vente.*

PROFIL :
H/F, ingénieurs possédant une expérience professionnelle de 5 ans minimum.

NOS SECTEURS :
- grande cuisine, blanchisserie industrielle et équipement général
- *productique et robotique pour l'enseignement technique* et équipement industriel
- mobilier scolaire et collectif

DES DELEGUES COMMERCIAUX

Des délégués pas comme les autres !
LEUR MISSION : moderniser les services publics.

Les postes sont à pourvoir dans les régions : ILE-DE-FRANCE, PROVENCE/COTE-D'AZUR, NORD/PAS-DE-CALAIS ET RHONE-ALPES.

PROFIL :
H/F, Bac + 2, solide culture générale et une première expérience de vente nécessaire.

UNE EQUIPE DYNAMIQUE ATTEND VOTRE RESUME DE CARRIERE !

Envoyez votre C.V. et photo à l'UGAP - DRH - PL1406
209, rue de Bercy - 75585 PARIS CEDEX 12.

CONTESSE

Groupe leader de Distribution recherche pour créer la fonction un(e)



Vos missions :
- le suivi juridique permanent des sociétés du groupe, S.A., S.A.R.L., S.C.I. (*conseils, assemblées, ...*)
- la mise à jour des procédures du Droit du Travail : conseil opérationnel des responsables d'unités
- le suivi des contrats et des problèmes contentieux
- devenir l'interlocuteur privilégié des conseils extérieurs spécialisés pour le **Droit de la consommation.**

Votre profil :
- Maîtrise en Droit avec spécialisation en Droit des *Affaires et une première* expérience en Entreprise ou en Cabinet.
- Personnalité dynamique, curieuse et pragmatique alliant une rigueur naturelle et la volonté de service aux utilisateurs.
- Rémunération attractive.
- Lieu de travail : PARIS/NATION

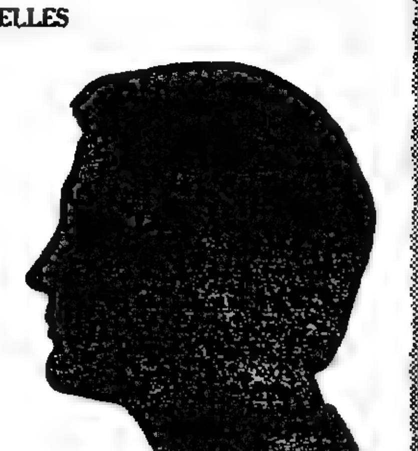
Merci de faire parvenir votre dossier de candidature avec lettre manuscrite + photo sous réf. 6662 à Lévi-Tournay-Asscom 31 Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Faites impression avec IBM.

Nous diffusons sur le marché français une vaste gamme d'imprimantes : à technologie matricielle, à transfert thermique d'encre, à laser. Avec un vaste choix de vitesses d'impression et de polices de caractères.
Nous recherchons pour renforcer notre DEPARTEMENT IMPRIMANTES PERSONNELLES

UN(E) INGENIEUR COMMERCIAL,
UN(E) INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL.

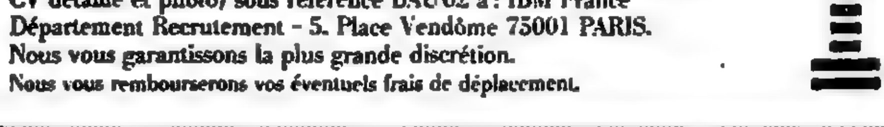


PROFIL :
- Diplômés de l'Enseignement Supérieur Long (Sciences et Techniques) ou des grandes écoles d'Ingénieurs et de gestion,
- justifier d'une expérience de 3 ou 4 années de la vente/support/ marketing d'imprimantes personnelles, de préférence acquise chez un constructeur.
- avoir une bonne maîtrise de l'anglais technique.

ACTIVITES :
- Conseil et vente au Réseau Distributeurs Agréés IBM PS/2 et Imprimantes personnelles.
- région Parisienne et déplacements dans toute la France.

Une réussite dans ces postes vous ouvrira de fortes perspectives d'évolution au sein de la Compagnie.
Les salaires offerts seront à la mesure des responsabilités exercées et des résultats obtenus.

CONSENSUS



Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV détaillé et photo) sous référence BAU 02 à : IBM France Département Recrutement - 5. Place Vendôme 75001 PARIS.
Nous vous garantissons la plus grande discrétion.
Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.

IBM

COMMISSARIAT À L'ENERGIE ATOMIQUE

ANDRA

AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS

AUBE

NOTRE OBJECTIF N° 1, LA SÉCURITÉ

Le savoir-faire du CEA en matière de stockage des déchets radioactifs est reconnu aujourd'hui comme une référence à la fois sur le plan de la compétence technique et dans la conception même du système de gestion qui intègre la notion sûreté-qualité.
C'est cette expérience que nous entendons mettre en œuvre sur le Centre de l'Aube. Son ouverture est prévue courant 1991. Il aura pour mission de stocker les déchets de faible et moyenne activités qui seront produits en France par les centres de recherche, les hôpitaux et l'industrie nucléaire pendant les 30 années à venir.
Pour cela, nous recherchons dès maintenant un :

RESPONSABLE SÉCURITÉ - SÛRETÉ - QUALITÉ

Vous serez directement rattaché au Chef de Centre et serez chargé :
- d'intégrer la sécurité dans toutes les actions menées aux différents postes de travail,
- de mettre en place les mesures préventives pour atteindre l'objectif ZÉRO ACCIDENT notamment par l'information et la formation du personnel aux risques classiques et aux risques radiologiques, par l'analyse des incidents et la détection des risques, par la proposition et le suivi d'actions correctives,
- *de rédiger et d'actualiser les dossiers et études relevant de la sécurité et* de la sûreté sur le Centre,
- de préparer les inspections et de veiller à la bonne application des prescriptions techniques annexées aux autorisations d'exploitation,
- de définir et de coordonner les moyens de sécurité, d'organiser des exercices d'intervention,
- de maîtriser le système qualité-sûreté sur le Centre en organisant des contrôles, en conduisant des missions d'audit, en proposant des programmes d'amélioration, en conseillant les différentes fonctions du Centre en matière d'assurance qualité.

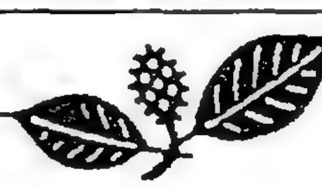
Ce poste s'adresse à un ingénieur ou universitaire Bac + 5, possédant une bonne formation en mécanique ou génie nucléaire et justifiant d'une expérience dans l'organisation de la sécurité et de l'assurance qualité sur un site industriel.
Bien sûr, il est rigoureux et possède de bonnes capacités rédactionnelles, une aptitude à l'écoute et de réelles qualités de pédagogie et de persuasion.

Le lieu de travail est situé à Soulaines-Dhuys - à 20 km au nord de Bar-sur-Aube (10200).

Rémunération en fonction de la formation et de l'expérience.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à Patrick LEFEVRE, ANDRA - Centre de Stockage de l'Aube, BP 7 - 10200 Soulaines-Dhuys

LA CELLULOSE DES ARDENNES



Harnoncourt - Virton (Belgique)

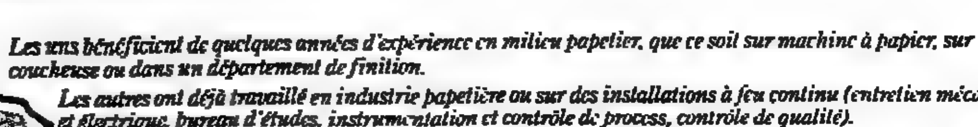
Notre nouvelle usine, à la pointe de la technologie papetière, fera parler d'elle dans toute l'Europe.

*Aujourd'hui, la Cellulose des Ardennes est une entreprise florissante, située à **Harnoncourt-Virton (Belgique)**, au carrefour des frontières belge, française et luxembourgeoise. Elle occupe 530 collaborateurs et produit annuellement 240.000 tonnes de pâte à papier.*

Demain, la Cellulose des Ardennes sera plus que jamais une grande entreprise moderne, intégrée pâte-papier, qui fournira sur le site près de 900 emplois.

En ce moment, la Cellulose des Ardennes poursuit un projet d'investissement qui dépasse 2 milliards de FF. Sa nouvelle usine est en cours de construction; elle démarrera fin 1991. Dotée d'un équipement de haute technologie (Map Voith, coucheuse Jagenberg), cette usine produira 200.000 tonnes de papier couché par an.

Une première équipe est déjà en place, mais nous désirons la renforcer. Nous recherchons donc des (m/f)



Les uns bénéficient de quelques années d'expérience en milieu papetier, que ce soit sur machine à papier, sur coucheuse ou dans un département de finition.

Les autres ont déjà travaillé en industrie papetière ou sur des installations à feu continu (entretien mécanique et électrique, bureau d'études, instrumentation et contrôle de process, contrôle de qualité).

Outre une rémunération attrayante et des avantages complémentaires, nous leur offrons la possibilité d'exercer un métier passionnant. Entourés de collaborateurs énergiques, ils évolueront dans un environnement industriel, situé au cœur d'une région en plein développement.

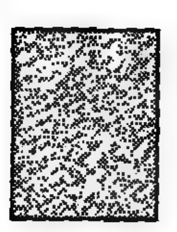
Merci d'adresser c.v. et prétentions, sous la référence CA/M 1A, à Michel Jouhannaud Conseils, 182 rue de Vaugirard, 75015 Paris.





La système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

GROUPE BOUYGUES



Certains Juristes statuent... Chez nous, ils sortent du moule.

JURISTE CONSTRUCTION

Poste basé à Lyon

Vous serez le relais juridique en région de la Direction Contentieux Construction de SMAC ACIEROID. Une mission d'importance dans notre secteur d'activité : la protection et l'étanchéité des bâtiments et des ouvrages d'art.
Prévention des contentieux et règlement des litiges sont les deux axes principaux du Droit de la Construction. Vous y découvrirez un terrain d'investigation où chaque cas rencontré exige une solution originale.
Juriste, bien sûr, mais plus encore conseil auprès de nos responsables opérationnels et négociateur auprès d'interlocuteurs multiples (architectes, bureaux d'études, investisseurs...), vous vous affirmerez dans cette fonction grâce à votre sens critique et votre aisance relationnelle.

Disponible géographiquement comme intellectuellement, vos qualités de conciliateur contribueront à faire du contentieux un véritable support d'image de la [illegible].
Titulaire d'une maîtrise de droit, vous avez quelques années d'expérience du contentieux en entreprise ou dans l'assurance, ainsi qu'une connaissance du droit spécifique à notre secteur (garantie décennale).

Adressez-nous votre dossier de candidature avec photo sous réf. 550/0990 à SMAC ACIEROID :
Direction des Ressources Humaines
1 Av. E. Freyssinet BP 6 - GUYANCOURT
78 062 St QUENTIN EN YVELINES Cedex.



SIGNE PARTICULIER : PROFESSIONNALISME

Vos compétences au service de nos clients

CONSEILS EN FISCALITE - CONSEILS EN DROIT DES SOCIETES

Au terme d'une expérience de 3 ans minimum, vous voulez donner une nouvelle dimension à votre carrière en participant activement au développement de notre Cabinet, le plus important en Europe. Véritable lien entre les entreprises et notre société, vous gérez, développez, animez et conseillez notre clientèle.
A 30-35 ans environ, vous avez une formation supérieure en Droit des Affaires et conjuguez finesse de raisonnement, rigueur et cela va de soi, sens de la relation.

Nous vous offrons : un savoir-faire, un solide plan de formation, l'appui d'une équipe... et un métier passionnant.

Ces postes sont à pourvoir dans plusieurs de nos Centres régionaux.

Vous désirez en savoir plus ?

Merci d'adresser votre dossier (lettre, curriculum-vitae, photo et prétentions) en mentionnant vos préférences géographiques - KPMG FIDAL - 2 bis, rue de Villiers - 92309 LEVALLOIS PERRET à l'attention de Madame LECLERCQ

KPMG FIDAL
FIDUCIAIRE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE

MEDIAPA

UNE GRANDE BANQUE INTERNATIONALE RECHERCHE

Jeune journaliste économique et financier h/f

Après recueil des informations nécessaires, vous rédigerez des articles ayant trait à nos activités pour nos revues internes. Titulaire d'un Bac + 4, +5, vous avez une 1re expérience du journalisme économique et financier. A votre aisance rédactionnelle s'ajoute une grande rigueur d'esprit. Doté d'un réel sens de l'équipe, vous avez envie de mettre vos talents au service d'une grande entreprise. L'anglais lu est indispensable.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 6610 à
MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

La qualité... un enjeu stratégique chez un partenaire de l'industrie automobile.

Filiale d'un puissant groupe industriel français, notre métier est de concevoir et fabriquer des pièces et sous-ensembles en matériau composite et matières plastiques, pour les constructeurs automobiles français et européens. L'enjeu de la politique qualité est essentiel pour l'avenir de l'entreprise : il implique le développement d'une relation du partenariat avec nos clients. Pour animer cette fonction, nous recherchons un

Ingénieur Responsable qualité

Rattaché à la Direction du Département, votre mission sera de développer et animer une politique de QUALITE TOTALE qui implique l'ensemble des services internes et partenaires extérieurs intervenant dans le processus de production. Vous interviendrez à tous les niveaux pour définir les normes d'exigence, mettre en place les procédures, susciter les actions de progrès, développer la formation des opérateurs, et faire partager un état d'esprit : celui de la satisfaction du client.
C'est un poste stratégique et un challenge passionnant, pour un ingénieur de type A. et M., la trentaine, ayant impérativement vécu une expérience similaire dans le milieu industriel proche de l'automobile (constructeur ou équipementier - sous traitant).
La pratique de l'anglais est nécessaire. Le poste est basé dans le Nord (Lille).
Merci d'adresser votre dossier complet (lettre + C.V. + photo) à André BIGOT sous la réf. 4035M.

Hay Managers
50, bd du Général de Gaulle - 59100 ROUBAIX

MEDIAPA

OPTIMISER, ANIMER, E-VO-LU-ER ...

Tout un programme ! Nous appartenons à une grande société industrielle : au sein de notre division - au C.A. supérieur à 1 Md de FF - la Direction logistique, basée en proche banlieue parisienne, consolidant son organisation, désire faire partager ses projets, et recherche, dans l'esprit succès, son

RESPONSABLE DES APPROS

Le Directeur Logistique pour patron, une équipe fiable et dynamique à animer et une fonction motivante visant à améliorer nos flux de produits en terme de flexibilité : nous vous offrons tout cela autour d'un système informatique performant ...
Vous serez responsable, en liaison avec les autres services de la société, de la détermination des besoins d'approvisionnement en respectant les objectifs globaux de stocks, tout en garantissant un service efficace à la clientèle.
Votre solide formation initiale (école d'ingénieurs ou de gestion), votre expérience professionnelle réussie d'au moins 5 ans saura nous convaincre, si, de surcroît l'utilisation de l'informatique et de l'anglais vous sont familiers ... Alors qu'attendez-vous ?

Ecrivez dès aujourd'hui à notre Conseil, Joël HAXAIRE, en précisant la référence V/PRO/LM à l'adresse suivante : RPC 34 rue de la Fédération - 75015 PARIS.

membre de SYNTEC



Raymond Poulain Consultants

Des hommes, des semences

JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

Orléans



La COOP DE PAU, plus de 2 Milliards de Francs de CA, est l'un des tout premiers Groupes semenciers européens opérant dans les semences de maïs, céréales à paille et tournesol.

Rattaché au Responsable Régional, ce jeune Ingénieur a pour missions, sur son secteur : l'analyse du marché et la participation au plan marketing, la gestion d'un budget de promotion, l'animation des forces de vente des Distributeurs, les négociations commerciales et les relations avec les Prescripteurs.

De formation supérieure (agro, agri), notre candidat doit justifier d'une expérience dans la vente d'agro-fournitures. Bon négociateur, à l'aise dans les contacts à tous niveaux, il est disponible, autonome, organisé et, bien sûr, fortement motivé pour réussir dans ses objectifs.

Les conditions offertes, la notoriété des produits, l'appartenance à un Groupe dynamique et pionnier dans l'innovation technologique peuvent intéresser et retenir une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 62/3518 A à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.56.01.44

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Juristes

Construisez votre carrière avec nous

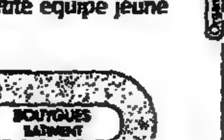
Bouygues Bâtiment, fédération d'entreprises à taille humaine, leaders sur leur marché recrute un juriste.

De formation Maîtrise Droit des Affaires + DESS Droit de la construction, vous justifiez d'une expérience de 2 ans acquise de préférence dans le domaine de la construction ou de l'immobilier.

Votre dynamisme et un bon sens du contact vous permettront de devenir notre conseil juridique auprès des opérationnels pour toute l'activité Construction (étude des contrats, suivi des opérations, contentieux...). Vous serez également amené à concevoir et animer des sessions de formation.

Rattaché au Responsable du Service Juridique Bouygues Bâtiment, vous travaillerez au sein d'une petite équipe jeune et fortement impliquée.

Adressez lettre et CV à Bernard MALLET
Service Juridique - Bouygues Bâtiment
EC10 - Challenger
1, avenue Eugène Freyssinet
78061 St Quentin en Yvelines Cedex.



Organisation et Publicité

Importante société de gestion patrimoniale, filiale d'un puissant groupe immobilier recherche pour l'une de ses agences située banlieue Nord de Paris (93), un

CADRE DE GESTION SOCIALE h/f

Rattaché au chef de l'agence, votre activité s'intègrera au travail d'équipe avec le personnel administratif, technique et de gardiennage.

Vous serez notamment chargé de : • l'établissement des études sociologiques • des actions de prévention auprès des familles en difficulté posant des problèmes d'habitat • rechercher des solutions d'amélioration, tant pour les cas particuliers que collectifs • des relations avec les différentes instances sociales des communes et du département • promouvoir des actions d'insertion en liaison avec les collectivités locales.

Vous serez aussi fortement impliqué dans l'opération de projet de quartier et dans les opérations de réhabilitation.

Vous êtes diplômé d'études supérieures (sociales ou de gestion sociale, DESS de développement social), avez 2 à 3 ans d'expérience, un goût certain pour le développement social des quartiers et pour les relations avec des intervenants différents (collectivités locales, associations), et vous sentez proche des difficultés quotidiennes rencontrées par les locataires.

Vous pratiquez la micro-informatique (traitement de texte, base de données, tableur).

Si ce poste complet et passionnant vous intéresse, adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 4840 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

BOSSARD CONSULTANTS

CABINET DE CONSEIL EN MANAGEMENT LEADER SUR SON MARCHE

LA FORMATION OUTIL DU CHANGEMENT

Nous sommes un des leaders de la formation intra-entreprise en France.
Quatre domaines clefs : le management des équipes, la qualité, l'accueil, les méthodes de travail.

Vous avez au moins 28 ans, un diplôme de l'enseignement supérieur (BAC + 4), une expérience à valoriser, une pratique suffisante de l'animation pour être immédiatement opérationnel.

Vous êtes déterminé à relever un nouveau défi :

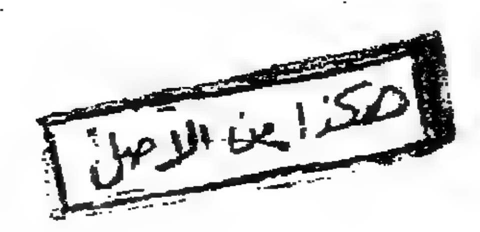
ACTEUR DE NOTRE DEVELOPPEMENT

Vous êtes disponible pour de nombreux déplacements chez des clients différents.

Rejoignez les consultants du Département Formation de BOSSARD CONSULTANTS...

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence BCF 4 à Florence HADJAB
BOSSARD CONSULTANTS, 12 bis, rue Jean Jaurès
92807 PUTEAUX CEDEX.

BOSSARD Carrières





Le Monde

CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

LA DIVISION FORAGE DE L'ENTREPRISE SONATRACH

Agissant en maître-d'œuvre des Forages pétroliers réalisés en Algérie, recrute :

Personnel hautement spécialisé, algérien ou étranger, dans le domaine du forage.

Justifiant d'une formation adéquate et d'une grande expérience dans :

- L'engineering de forage ;
- La supervision des forages pétroliers on shore ;
- La supervision des cimentations et fluides de forages.

Ce personnel qui doit maîtriser parfaitement le français ou l'anglais occupera les postes suivants :

- Ingénieur programmes de forage pour le siège à Alger ;
- Superintendant forage sur bases régionales ;
- Superintendant fluides et ciments sur bases régionales ;
- Superviseur forage sur chantiers ;
- Superviseur fluides et ciments sur chantiers.

En contrepartie sont proposés :

- Un salaire intéressant ;
- Une prise en charge totale (transport, hébergement, nourriture) par Sonatrach du personnel travaillant sur bases régionales et chantiers.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à :

SONATRACH - DIVISION FORAGE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS
8, CHEMIN DU RÉSERVOIR
HYDRA, ALGER.
ALGÉRIE

CADRES COMMERCIAUX

FIXE 150 000 F OU PLUS SELON EXPERIENCE

Bien implantés en France, nous sommes l'un des tout premiers intervenants sur le marché des prêts immobiliers et du financement des Collectivites locales. Notre stratégie innovatrice, orientée vers le redéploiement et la diversification de nos activités, nous conduit à créer et développer de nouveaux produits.

Ces produits nouveaux, nous vous proposons de les promouvoir et de les placer auprès d'une clientèle de particuliers et de professionnels : Notaires, Promoteurs, Collectivités locales...

Une formation particulièrement adaptée vous permettra de donner toute votre mesure dans le montage d'**opérations sophistiquées** et d'envergure.

Décidé(e) à conquérir de nouveaux marchés, vous avez le goût de la negociation et de la vente, vous êtes mobile et disponible. Une première expérience de la vente dans les secteurs immobilier ou financier serait un atout supplémentaire.

Vous exercerez vos fonctions dans les principales métropoles du territoire.

Prenez contact avec nous en adressant votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo, en précisant les régions souhaitées) au CREDIT FONCIER DE FRANCE - Direction du Personnel - 19, rue des Capucines, BP 65 - 75050 PARIS Cedex 01 - Tél. 42 44 80 66 ou 80 67.

EXERCEZ VOTRE TALENT AVEC LE CREDIT FONCIER

DIPLOMES BAC + 4
ECOLES DE COMMERCE
UNIVERSITAIRES

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Jeune cadre de la fonction Personnel

— PARIS SUD —

Nous sommes un groupe de Hautes Technologies au tout premier plan européen. Nous employons 20 000 personnes pour un CA de 1,3 billion de $. Nos perspectives de développement sont importantes et nos objectifs des plus ambitieux. Nous recherchons pour le siège social du groupe (300 personnes) un Jeune cadre de la fonction Personnel.

Directement rattaché au Chef du Personnel de l'établissement, il se verra confier d'importants dossiers d'administration (reporting social, enquêtes, bilan social...). Il participera à la gestion des cadres expatriés (définition des conditions d'expatriation et suivi). Il prendra également en charge la mise en place ou le maintien d'outils de gestion et de management des Ressources Humaines (systèmes de description et évaluation des postes cadres et non cadres, communication interne...).

Le candidat que nous recherchons, femme ou homme, est diplômé de l'enseignement supérieur. Il justifie de préférence d'une courte expérience réussie dans la fonction Personnel. Une bonne maîtrise de l'outil informatique et la pratique de la langue anglaise sont indispensables.

Parce que nous serons de préférence attentifs à des critères de personnalité, nous saurons accueillir et étudier les candidatures d'éventuels débutants. Pour ce poste, basé à l'une des portes sud de Paris, la rémunération sera fonction des qualités du candidat retenu.

Adresser CV et lettre manuscrite sous référence 71418 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PREMIER GROUPE BANCAIRE PRIVÉ FRANÇAIS

CONSEILLER EN RECRUTEMENT *H/F*

Notre projet : *découvrir les talents, jeunes et confirmés, qui contribueront à nos succès et à notre image, accompagner leur intégration.*

Votre mission : *conseiller la hiérarchie dans la définition de ses besoins, l'analyse du marché, la sélection des candidats, et cela pour tout niveau de responsabilité et pour l'ensemble des métiers de la Banque.*

Vous serez responsable de la mise en œuvre du processus de recherche et de l'appréciation des potentiels humains. Vous participerez aux actions de communication extérieure et vous vous impliquerez dans la politique Ressources Humaines de notre Banque.

Votre profil : *vous avez une formation supérieure en Psychologie (D.E.S.S.), votre expérience de quelques années de la fonction recrutement dans une entreprise du secteur tertiaire ou dans un cabinet spécialisé en recherche de cadres de banque vous a préparé à nous rejoindre.*

Merci d'adresser votre dossier, sous réf. 40.026 à C.P.A. - 3, rue de Liège - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

quand votre talent s'allie à notre savoir-faire...

Nous sommes une importante filiale d'un puissant groupe financier. La gestion patrimoniale sous tous ses aspects est notre métier. Nous voulons maintenant faire profiter d'autres partenaires (collectivités locales, banques, assurances, entreprises...) de notre savoir-faire : venez relever ce nouveau défi et devenez l'un de nos

ingénieurs commerciaux

en Région Parisienne

Rattaché à l'une de nos directions territoriales, vous serez chargé de la prospection auprès de la clientèle potentielle, de préparer les propositions d'intervention, de négocier les contrats et serez responsable des actions de notoriété.

A 25-35 ans, après une formation supérieure (ESCAE...), vous avez une bonne culture financière et avez acquis en 3 ans minimum une expérience commerciale dans l'immobilier, la banque ou les collectivités locales.

Si vous avez un tempérament de défricheur, le sens de la négociation à haut niveau et un réel esprit d'équipe, venez grandir avec nous. Votre salaire sera très motivant à la mesure de vos performances (fixe + variable). Les postes sont à pourvoir très rapidement.

Notre consultante, Mme M-F. BAILLON, vous remercie de lui écrire (réf. 5560 LM) « Carrières Marketing-Ventes »

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

TRES GRAND CABINET JURIDIQUE INTERNATIONAL PARIS

FISCALISTE TRES HAUT NIVEAU

Réf. JL

pour diriger et développer son département fiscal.
Formation fiscale supérieure (ENI, DESS, DEA, Doctorat).
Une formation universitaire ou professionnelle américaine serait un complément très apprécié.
Expérience professionnelle significative entre neuf et quinze ans en fiscalité internationale et française dans l'administration ou auprès d'un cabinet international ou du service fiscal d'une entreprise multinationale.

JURISTE DROIT DES SOCIETES

Réf. AB

solide formation juridique française (DESS, DEA, Doctorat) complétée nécessairement par un LLM/MCL ou par une expérience professionnelle aux Etats-Unis.
Une formation Grande Ecole (Science Po ou HEC) serait un complément apprécié.
Pratique de 3 à 5 ans du droit des sociétés et du droit des affaires en général dans un cabinet international.

Pour ces deux postes l'environnement international implique une très bonne maîtrise de l'anglais et si possible d'une autre langue.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, et salaire actuel en précisant sur l'enveloppe la référence du poste souhaité à M.R.I CONSEIL 13, rue Madeleine Michelis 92522 NEUILLY.

MRI conseil

CURRICULUM

Nous sommes une MUTUELLE D'ASSURANCES en forte expansion. Afin de renforcer nos structures, nous recherchons un

JEUNE RESPONSABLE PRODUCTION ET SINISTRES

Il sera chargé de superviser une équipe de 30 personnes réparties dans les services Production, Sinistres et Surveillance du portefeuille.

Rattaché au Directeur, il optimisera l'efficacité des Services Techniques de la société, mènera les études spécifiques relevant de sa compétence et participera activement aux actions publicitaires et commerciales.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Maîtrise de Droit Privé, IEP...). Vous avez déjà une première expérience I.A.R.D. dans une compagnie ou une mutuelle et vous souhaitez valoriser votre acquis au sein d'une société très solide et en développement.

Votre rigueur, votre capacité de synthèse et d'analyse sont les gages essentiels de pleine réussite à ce poste.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en indiquant la référence 3910 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

251 bd Pereire - 75017 Paris
Actiman

ingénieurs automaticiens

INDUSTRIE CHIMIQUE

Nous sommes une société américaine de premier plan (2,5 Milliards de dollars de C.A.). Nous élaborons et **fabriquons des produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture.**

Nos profits (123e au classement Fortune 500) attestent de notre croissance continue.

Nos usines - 700 p en Alsace et 220 p dans l'Aisne - fabriquent une large gamme de produits vendus par les sociétés de notre groupe.

L'important programme de **modernisation, d'extension, d'automatisation et d'informatisation** des installations que nous menons, conduit nos Directeurs d'Usine à rechercher deux Ingenieurs Automaticiens, un pour chaque site.

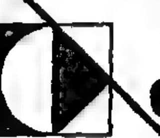
Vous prendrez en charge la maintenance et le développement des équipements et vous aurez un rôle prépondérant dans la **conception et la réalisation des équipements à venir.**

Ingénieur diplômé d'une école d'ingénieurs, avec option automatique et informatique industrielle, vous êtes débutant ou avez déjà acquis une première expérience significative.

Vous **maîtrisez** la langue **anglaise.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous réf. RH 30 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



2, rue Louis David - 75782 PARIS CEDEX 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON

COGEPLAN

CHARGE(E) DE RECRUTEMENT

Nous sommes un établissement financier de forte notoriété.

Notre développement nous amène aujourd'hui à accroître très sensiblement nos effectifs : nous recrutons beaucoup de jeunes diplômés qui, après un premier poste commercial évolueront rapidement dans l'entreprise.

C'est donc une mission très opérationnelle et complète au sein d'une petite équipe, que nous vous confierons : sélection, relations avec les responsables de l'entreprise, contacts avec les écoles...

Titulaire d'un DESS de psychologie, débutant ou justifiant d'une première expérience du recrutement, vous acceptez des déplacements fréquents en province.

Temporaire dans un premier temps, votre intégration dépendra de votre réussite.

Ecrivez vite (lettre, CV et photo) sous référence 4222 M à :
SOURCES 108, rue St Honoré - 75001 Paris
qui transmettra en toute confidentialité.

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Nous sommes le leader mondial en stratégie organisation et gestion des RESSOURCES HUMAINES.

Notre croissance et notre réputation sont assurées par la qualité de nos interventions et la compétence de nos collaborateurs.

Nous recherchons pour renforcer l'équipe de notre département COMMUNICATION un jeune

Consultant H/F

ayant une formation supérieure (Grande Ecole ou universitaire) ainsi que l'expérience d'actions relatives à la communication interne : audit, stratégie, formation... acquise en entreprise ou dans un cabinet de conseil.

Vous prendrez en charge des missions autonomes chez nos clients avec un réel souci de qualité et de performance.

Adressez votre CV, sous réf. LM/MAB/1010, à HAY MANAGEMENT CONSULTANTS - 34, rue Kléber - 92300 LEVALLOIS.

MEDIAPA

DONATEC

le démon de la technologie.

Constructeur de systèmes de réception télévision par satellite et de micro-ordinateurs compatibles recherche

RESPONSABLE EXPORT

Allemand, anglais, français

Agé d'au moins 28 ans, vous êtes diplômé HEC, ESSEC ou équivalent. L'univers du commerce international vous passionne.

Mais sachez que :

- Vous aurez la responsabilité d'exprimer toutes vos qualités sur un marché naissant et en pleine expansion,
- Vous évoluerez dans une ambiance de travail dynamique au sein d'une équipe jeune et performante,
- Votre salaire sera motivant,
- Vous devez pouvoir justifier **d'une première expérience réussie** et posséder un fort potentiel d'évolution.



Envoyez-nous votre lettre manuscrite, (C.V., prétentions, photo) sous réf. AL 501 à **DONATEC SATELLITE**
126, rue Marcel Hartmann 94851 IVRY sur SEINE cédex.
Discrétion totale assurée.

Recherche de cadres

A ssistante

Nous recherchons, pour nous-même, une Assistante qui supervisera notre documentation et notre fichier (informatisé bien sûr) mais surtout assistera les Consultants dans l'approche directe des candidats : définition de la mission, choix de la cible des candidats, identification des interlocuteurs et prise de contacts. Nous souhaitons une candidate ayant à son actif une première expérience réussie de cette fonction acquise en Cabinet. L'anglais est un plus. Une formation complémentaire spécifique vous sera proposée si vous en éprouvez le besoin. Nous vous présenterons notre Cabinet dès le premier entretien : 7 Consultants à Paris, 4 à Barcelone et bientôt Londres. Merci d'adresser un dossier de candidature, sous référence INF/IM, à notre conseil : INFRAPLAN – 83 Boulevard Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

BOSSARD CONSULTANTS

CABINET DE CONSEIL EN MANAGEMENT

recherche pour son département
IMPLANTATION D'ENTREPRISE ET AMENAGEMENT DE BUREAUX
(SPACE PLANNING)

INGENIEUR - ARCHITECTE

Votre mission - conseil :

- réaliser des études d'opportunité et de faisabilité technico-économiques,
- établir des programmes architecturaux et organiser les concours de concepteurs,
- effectuer des études d'organisation, d'aménagement de l'espace et d'image (zoning, mobilier, moyens logistiques, systèmes de communication),
- assister les Maîtres d'ouvrage utilisateurs depuis l'étude d'opportunité jusqu'à l'aménagement.

Agé d'environ 30 ans, vous avez une expérience partielle ou globale des domaines cités qui vous permettra d'être rapidement opérationnel. Notre forte croissance et votre potentiel favoriseront votre évolution au sein du Cabinet.

Le poste est basé à PUTEAUX.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence C2S/IA à Florence HADJAB
BOSSARD CONSULTANTS, 12 bis, rue Jean Jaurès
92807 PUTEAUX CEDEX

BOSSARD *Carrières*

BANQUE SPÉCIALISÉE DANS LES OPÉRATIONS DE MARCHÉ ET LA GESTION DE CAPITAUX POUR COMPTE DE TIERS

Filiale d'un grand groupe

recherche pour sa

DIRECTION DES MARCHÉS

1. Un spécialiste des obligations secteur public et marché primaire

2. Un spécialiste des marchés internationaux

Expérience (2/3 ans minimum), formation supérieure, compétence technique, dynamisme, excellent relationnel sont les qualités requises pour exercer dans les meilleures conditions ces responsabilités.

Envoyer CV + lettre manuscrite et prétentions sous nº 8800
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Grosfillex recherche pour sa **Direction des Ressources Humaines**

RESPONSABLE HOMMES ET ORGANISATION

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines, ce Responsable devra :

- **recruter et gérer le personnel CADRE** des professions techniques (Etudes, Méthodes, Production, ...).
- étudier et mettre en place une politique de **gestion prévisionnelle** des emplois techniques à tous niveaux : structures prévisionnelles, évolution des qualifications et évolutions des technologies, changements d'organisations.



Ce poste s'adresse à un diplômé de l'Enseignement Supérieur, possédant une expérience dans le domaine de la gestion des carrières et de l'emploi au sein d'une entreprise industrielle.

Le poste est situé à Oyonnax (Ain) à 60 km de Genève, 100 km de Lyon, par autoroutes, dans une région verte du Massif du Bugey.

Merci d'adresser vos candidatures à André PAVIOL, Direction des Ressources Humaines, 01107 Oyonnax Cedex.

MEDIA-SYSTEM

Grosfillex
DES RAPPORTS SIMPLES ET DIRECTS

LE DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

recrute

UN CONSERVATEUR DE MUSÉE DE 1re CATÉGORIE

Profil de l'emploi :

Ce conservateur sera chargé d'assurer la direction du Conservatoire du Machinisme et des Pratiques Agricoles d'Eure-et-Loir.

Ce musée est géré par une société d'économie mixte dont le département possède la majorité du capital et abrite les collections de l'Association du Conservatoire.

La rémunération sera celle afférente à l'emploi de Conservateur de Musée, 1re catégorie, par référence aux emplois communaux.

Profil du candidat :

– Figurer sur la liste d'aptitude établie par les services de la Direction des Musées de France publiée au *Journal officiel* du 25 juillet 1989 ;

– Par voie de détachement ou de mutation pour tous conservateurs en fonction.

Candidatures :

A adresser, **avant le 15 mars 1990**, sur papier libre avec un curriculum vitae très détaillé, le dernier arrêté de promotion d'échelon, une photo d'identité à : Monsieur le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir, Service du Personnel, 31, rue Sainte-Même, 28026 CHARTRES Cedex.

TOUT SAVOIR ET DIALOGUER

Ingénierie de Formation Consultant

30 ans mini. **Bordeaux**

La Direction Aquitaine-Poitou-Charentes du CESI (groupe de formation national) souhaite intégrer un cadre ayant quelques années d'expérience de management industriel ou fonctionnel en entreprise.

En position de Chef de Projet, il a la responsabilité de concevoir, organiser, coordonner et suivre des actions de formation répondant à des besoins spécifiques qu'il aura lui-même analysés. Son rôle s'étendra aussi à la promotion des actions du centre et à la gestion budgétaire de ses projets.

Ce poste convient à un cadre dans la trentaine, diplomé de l'enseignement supérieur - Economie ou Sciences Humaines et souhaitant appliquer ses compétences au management, au développement et à la conduite de programmes pédagogiques.

Pour information complémentaire et organisation d'une réunion, appelez Télécarrière aux heures de bureau.

Réf. 10.07

ABA **Assistance**
65, av. de Wagram 75017 Paris
24, cours E.Fayolle 33000 Bordeaux

APPELEZ LE (16) 1 47 63 11 15



JEUNE COMMERCIAL

Intégré(e) au sein d'une structure souple et en relation étroite avec une équipe de consultants sénior, vous participerez directement au développement commercial de l'ensemble de nos prestations.

Dans un contexte de diversification, vous imaginerez et réaliserez à moyen terme une stratégie active de promotion de nos activités.

Après une formation supérieure (Bac + 2 option commerciale ou informatique...), vous avez pu concrétiser vos aptitudes commerciales au cours d'une première expérience acquise si possible en cabinet de recrutement ou en SSII.

Vos qualités de négociation, votre sens du challenge et votre esprit d'équipe vous permettront de réussir dans cette fonction très ouverte.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + photo) sous référence 71189 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

The Executive Group

Membre de Price Waterhouse



Professionnels du Recrutement

Multi-secteurs

L'activité polyvalente que vous exercez va de l'analyse approfondie d'un besoin en recrutement à l'intégration réussie d'un cadre dans sa nouvelle fonction. Bien sûr, vous aimez négocier, gérer, fidéliser. En rejoignant notre équipe dynamique, vous optimiserez vos talents de CONSEIL EN RECRUTEMENT.

Car la notoriété du groupe prestigieux auquel nous appartenons, un des plus grands noms dans le conseil international, nous apporte tous les atouts d'un réseau opérationnel. Des introductions, certes, mais également des échanges professionnels dans de multiples secteurs d'activité. Bref, une synergie efficace.

Professionnel du recrutement, de préférence en cabinet, de formation supérieure, vous interviewez avec la même aisance le jeune cadre ou le patron confirmé, qu'il soit de la finance, de la haute technologie ou autre. L'anglais est un atout essentiel.

TEG, vous remercie d'adresser sous référence M 918 12 votre dossier de candidature qui sera étudié en toute discrétion.

TEG Ressources Humaines



113 rue de l'Université
75007 Paris



Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

Nous sommes une société d'aménagement du Val de Marne (94). L'ensemble de nos activités dans le secteur de l'aménagement et de la construction nous amènent à rechercher aujourd'hui

UN RESPONSABLE JURIDIQUE

chargé de mettre en place les procédures d'acquisitions de terrains, d'assurer l'interface avec les parties prenantes (géomètres, cadastre, notaires ..), d'être l'interlocuteur de la société sur l'ensemble des affaires contentieuses.

Pour ce poste, nous recherchons un juriste expérimenté, de formation maitrise de droit minimum ayant une bonne connaissance du secteur immobilier/construction.



Nous vous remerçions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et pretentions sous référence 1519 à notre conseil LIGHT Emmanuel DEJEAN 17-19 rue Jeanne Braconnier 92366 MEUDON la Forêt cédex

LM-TOURNAY/ASCOM

Jeunes HEC, ESSEC, ESCP sensibilisés aux produits techniques

Notre groupe, leader dans son domaine, aux ramifications internationales, tient à continuer sa progression. Il recherche son

Chef de groupe marketing H/F

Répondant au Directeur du Département, animant une équipe de 3 chefs de produits, vous aurez à concevoir, communiquer à l'Entreprise la stratégie des produits de sécurité physiques, étudier les marchés, créer de nouveaux produits utilisant toutes les technologies, élaborer les «plans produits», les communiquer aux forces commerciales.

A 28 ans environ, vous avez 2 à 3 ans d'expérience dans un secteur similaire où vous avez su associer créativité et sens de la communication... Vous voulez maintenant élargir votre horizon... nous vous en offrons la possibilité et notre dimension vous permettra d'aller encore plus avant.

Si ce challenge vous tente, merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous référence A 02 12 à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération
75015 PARIS.



DROIT CIVIL

GROUPE REVUE FIDUCIAIRE
Société Européenne de Presse Fiscale et Juridique
Recherche

JURISTE - CIVILISTE

Votre profil :
. Vous êtes titulaire d'un DEA, d'un DESS ou formation équivalente [illegible]
. Vous avez une expérience professionnelle d'au moins cinq ans et une expérience pratique de la procédure.
. Vous avez un goût affirmé pour l'étude et la rédaction.

Nous vous proposons :
. De travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire (fiscale, sociale, comptable-juridique)
. Une rémunération motivante et le statut de journaliste spécialisé.
. Des perspectives de carrière dans un groupe renommé.

Adresser C.V avec lettre manuscrite à LTO 44 Avenue de la Bourdonnais - 75007 PARIS

LA VILLE D'AMIENS

150 000 habitants, située à 130 km au nord de Paris
recrute

1 INGÉNIEUR (H. ou F.)

Responsable du service PROPRETÉ.

Par voie de mutation, de détachement ou de contrat de la Fonction Publique Territoriale ou d'Etat.

Il sera chargé de gérer les activités de collecte des ordures ménagères et de propreté de la ville, d'animer des équipes et de proposer des innovations techniques.

PROFIL : – expérience de l'encadrement
– compétence en génie urbain
– expérience souhaitée

Le poste correspond à un emploi d'ingénieur subdivisionnaire ou équivalent.

3 COLLABORATEURS EN URBANISME (H. ou F.)

Par voie de mutation, de détachement ou de contrat de la Fonction Publique Territoriale.

Deux chargés d'opérations pour le pilotage des opérations d'aménagement et d'urbanisme.

Un chargé d'études pour le pilotage des études générales d'aménagement et d'urbanisme.

PROFIL : – formation bac + 5
– expérience en urbanisme
– facultés de négociation et de travail en équipe
– dynamisme et disponibilité

L'un de ces deux chargés d'opération devra posséder un diplôme d'architecte.

Les trois postes correspondent à un emploi d'architecte, ingénieur subdivisionnaire, ou équivalent.

1 TECHNICIEN TERRITORIAL (H. ou F.)

Par voie de mutation, de détachement ou de contrat de la Fonction Publique Territoriale ou d'Etat.

Il sera chargé de la gestion de l'unité exploitation des captages au Département Eaux et Assainissement.

Encadrement de cinq équipes (35 personnes)
Gestion de la production
Gestion budgétaire et administrative

PROFIL : – formation technique (DUT génie électrique ou similaire)
– expérience en électromécanique et pratique de l'encadrement ou première expérience et compétences en management à mettre en valeur.

Le poste correspond à un emploi de technicien territorial ou équivalent.

1 JURISTE (H. ou F.)

Pour son service JURIDIQUE.

Par voie de mutation, de détachement ou de contrat, de la Fonction Publique Territoriale ou d'Etat.

Il sera chargé des activités de conseil auprès des services, et il assurera le suivi des affaires contentieuses.

PROFIL : – licence, maîtrise de droit public et/ou privé
– capacités rédactionnelles
– connaissance de la Fonction Publique Territoriale appréciée
– notions en bureautique souhaitée

Le poste correspond à un emploi d'attaché territorial ou équivalent.

LES POSTES SONT A POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à :
M. le Député-maire d'Amiens, B.P. 2720, 80027 AMIENS CEDEX avant le **5 mars 1990.**



DANS LE CADRE DE SON EXPANSION, NASA Electronique recrute :

1 RESPONSABLE JURIDIQUE (H/F)

– De formation juridique supérieure, DESS, le candidat sera rattaché au DAF et prendra en charge l'analyse et la rédaction des dossiers, projets et contrats de l'entreprise.
– Ce poste s'adresse à un professionnel de la fonction à même de traiter des questions commerciales, immobilières et de contentieux.
– Nous privilégierons les dossiers des candidats correspondant à ce profil et disponibles rapidement.

Adresser lettre manuscrite + CV et photo à Eric Dubruel, directeur des ressources humaines, GRANADA DISTRIBUTION, 55, rue Etienne-Dolet, 92240 MALAKOFF.

Société implantée dans le Sud-Ouest
filiale du groupe Elf Aquitaine
recherche

Son chef du service administratif

Formation juridique (DESS - DEA droit) avec une expérience d'au moins 5 années dans un poste similaire.

Adresser votre candidature sous n° 8796
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ville de Palaiseau (Essonne) 30 000 habitants
en pleine évolution - ZAC multisites à l'étude - RER - Lycée CES - Future gare TGV à proximité

recrute

Un rédacteur pour son Service Urbanisme

Missions :
Suivi des acquisitions, cessions et études foncières, connaissance du droit et contentieux administratif d'urbanisme, réglementation de l'affichage.

Profil :
Formation juridique souhaitée (bac + 2 minimum), qualités relationnelles et rédactionnelles.

Adresser candidature et CV à Monsieur le Maire de Palaiseau, BP n° 6, 91125 Palaiseau Cedex.

Organisme professionnel important situé à Paris
recherche
SON (SA)

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

250 000 F +

Agé(e) d'environ 30 à 40 ans, de formation supérieure, vous avez au minimum 4 à 5 ans d'expérience professionnelle.

Rattaché(e) au délégué général, vous serez chargé(e), en particulier, des contacts avec la presse, des relations publiques, de la conception et de la réalisation de brochures et documents en collaboration avec des agences.

Vous maîtrisez les outils de communication et vous possédez de bonnes qualités rédactionnelles.

La connaissance du monde de la finance et la pratique de l'anglais seront des atouts supplémentaires.

Vous devez être disponible rapidement.

Merci d'adresser votre C.V. avec photo sous n° 8794
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

Le Fonds Régional d'Art Contemporain de la Corse
recrute

UN DIRECTEUR

Les candidats devront justifier :
d'une part : d'un niveau universitaire équivalent au moins à une maîtrise d'histoire de l'art ou d'arts plastiques,
d'autre part : d'une formation ou d'une expérience d'organisation d'expositions et/ou de gestion culturelle.

Les candidatures devront être adressées avant le 2 mars 1990, à Monsieur le Président du FRAC, La Citadelle, 20250 CORTE.
(Renseignements au 95-46-22-18)

[illegible]

JURISTE D'ENTREPRISE

Vous serez l'assistant du Directeur Juridique dans les domaines contractuels (contrats et accords variés) et du droit des sociétés (acquisition, cession, fusion, création de société...) en France et à l'étranger.

Titulaire d'une maîtrise de droit privé et de quelques années d'expérience en entreprise, vous avez une excellente connaissance de l'anglais.

Ce poste est basé au Blanc-Mesnil (93).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo), sous référence 71099, à Média-System, 6 impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

SOCIÉTÉ D'ETUDES MÉDIA
recherche son

Directeur

Votre formation supérieure et votre expérience dans les études média vous permettront de :
- *gérer la production,*
- *animer l'équipe,*
- *développer ses activités basées sur des technologies avancées.*

Vous êtes bien familiarisé avec l'informatique ; vos connaissances de l'anglais seront appréciées.

Merci d'adresser CV, prétentions et lettre de candidature, sous référence 5605, à Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.

Carré Turenne

Groupe de presse
recherche

1 CHEF DE PRODUITS ABONNEMENTS

Chargé(e) de la conception et du suivi des opérations de promotion abonnements de plusieurs magazines du Groupe. Première expérience en abonnements presse ou VPC nécessaire.

**Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à la Direction Commerciale du Groupe EXCELSIOR PUBLICATIONS
5, rue de la Baume, 75008 PARIS**



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

recrute

UN CHARGÉ D'ETUDES

affecté à la Direction des Affaires Sociales pour l'animation du Service « Statistiques, études, système d'information ».

MISSION :

- établissement du tableau de bord des services,
- développement et exploitation des enquêtes,
- sensibilisation et formation du personnel aux techniques de la statistique,
- amélioration de la circulation de l'information,
- développement de la communication interne et externe.

PROFIL :

- formation universitaire,
- connaissance des techniques de recueil et d'analyse des données,
- connaissance des traitements micro-informatiques.

RÉMUNÉRATION :
établie sur la base de celle des personnels de catégorie A de la Fonction Publique Territoriale.

Les dossiers de candidature comportant un curriculum-vitae et un projet de travail sont à adresser à :

Monsieur le Président du Conseil Général, à l'attention de Monsieur le Directeur des Affaires Sociales
13, avenue de Cucillé, B.P. 64 A, 35031 RENNES Cedex
AVANT LE 28 FÉVRIER 1990.

Renseignements téléphoniques : 99-02-94-15
(Monsieur le Directeur des Affaires Sociales)

Coopération scientifique et culturelle internationale

Important Organisme spécialisé dans l'accueil et le suivi administratif et financier de ressortissants étrangers en formation supérieure ou en stage en France

recherche

CHARGÉ(E) DE MISSION

- Formation supérieure (Economie, Gestion ou Sciences Humaines),
- Expérience professionnelle de préférence à l'étranger en Organisation et/ou Education (2 ans minimum),
- Fort potentiel relationnel et goût du travail en équipe,
- Motivation réelle pour le développement et les échanges internationaux.

Poste au sein du Département chargé des études, du développement et des relations extérieures.

Base à PARIS

Déplacements fréquents à l'étranger, notamment Afrique noire et Maghreb.

Rémunération annuelle de départ de l'ordre de 140 à 150 KF.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite et photo s/n° 8798 Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

---

CRÉDIT AGRICOLE

La Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de la Martinique

recherche

le responsable de son service des affaires internationales

Cette offre d'emploi correspond à la volonté de la Caisse régionale de développer fortement dans les 3 prochaines années les opérations bancaires internationales avec les entreprises de la Martinique.

Animant une équipe de 5 personnes, ce responsable aura pour mission :

- d'assurer la réalisation de tous les services bancaires internationaux
- de développer le conseil à la clientèle entreprises
- d'assister le réseau des agences.

De formation supérieure, il aura obligatoirement une expérience confirmée du secteur bancaire dans le domaine international.

La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience du candidat.

Lieu de travail : Fort-de-France - MARTINIQUE.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
M. le Directeur général de la CRCAM Martinique
BP 583, 97207 Fort-de-France Cedex.

PORCHER

CHEF DU DEPARTEMENT ACHATS

Saint-Ouen

Pour être le n°1 français dans notre métier et surtout le rester, nous avons depuis plus d'un siècle innové constamment et développé des produits performants et reconnus mondialement. Cela signifie aussi que nos exigences de qualité se sont portées également sur les matières premières et sur l'ensemble des fournitures dont nous avons besoin.

Rattaché à notre Directeur Industriel Robinetterie, vous proposez et mettez en œuvre notre politique d'achats et d'approvisionnement (120 MF/an) pour l'ensemble de nos besoins, y compris la sous-traitance, dans une optique d'optimisation constante du ratio qualité-prix. Vous négociez les gros contrats, supervisez et faites évoluer votre service, définissez et appliquez une politique active d'assurance qualité achats auprès de l'ensemble de nos fournisseurs, dans un esprit de partenariat.

Agé d'au moins 32 ans, de formation INGENIEUR (mécanique), + si possible l'ESAP, vous possédez une solide expérience de la fonction acquise dans une société industrielle, où vous avez géré des budgets d'achats équivalents. Vous pratiquez un anglais "aisé" et pouvez voyager à la demande chez nos fournisseurs.

Ecrire sous référence 1233/M à :

GRH Conseils Discrétion assurée.
43, rue de la Brèche-aux-Loups – 75012 PARIS

GROUPE ESC TOULOUSE

L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE TOULOUSE
RECRUTE DES PROFESSEURS
3 OU 4 JOURS PAR SEMAINE EN :

- FINANCE & CONTROLE DE GESTION.
- POLITIQUE GENERALE D'ENTREPRISE.
- GESTION STRATEGIQUE DES RESSOURCES HUMAINES.
- MARKETING INDUSTRIEL.
- STATISTIQUES.

Profil demandé : Enseignant/Chercheur ou Praticien ayant l'expérience de l'enseignement supérieur. Anglais indispensable

ADRESSER CANDIDATURE ET CV A LA DIRECTION DU GROUPE ESC TOULOUSE
20 Bd LASCROSSES 31068 TOULOUSE CEDEX

FORMATION PROFESSIONNELLE

ADELE LANGUES VIVANTES

ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

COURS INTENSIFS TOUTE L'ANNÉE
- *ANGLAIS COURANT*
- *ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »*

COURS PARTICULIERS TOUTES LANGUES
TEST GRATUIT

1, rue de la Pépinière, 75008 Paris (face gare Saint-Lazare).
Tél. : 45-22-51-18.

ORGANISME DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DU SUD-EST

recherche

CHARGE(E) D'ETUDES

- Formation économique + 10 ans d'exp.exigées
- Minimum bilingue anglais
- Solide expérience du milieu entreprise
- Talents de rédaction et d'élocution
- Déplacements France/Etranger
- (localisation Sud-Est)
- 220.000 F/an

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à :
PHI - 220/224, bd Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE

CCI Dijon

CHARGE D'ÉTUDES

Responsable de votre service, vous serez chargé d'analyser, de suivre la situation et l'évolution du commerce et de l'industrie au niveau local (enquêtes, statistiques...).
Vous possédez des qualités d'organisation et vous avez le sens du contact.
Votre créativité vous permettra de développer de nouveaux produits.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure en Economie Générale ou Gestion des Entreprises.

Adresser votre dossier de candidature et vos prétentions à
Patricia MAGNIER - Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon
1 place du Théâtre - 21000 DIJON.

CONTESSE

Les Editions DESCLEE DE BROUWER

cherchent

UN JEUNE REPRÉSENTANT

Paris - proche province
(licence ou maîtrise de Lettres
Droit ou Sciences humaines)
moins de 26 ans
CONTRAT EMPLOI-FORMATION

Merci d'envoyer un C.V. avec une lettre manuscrite et une photo
à DESCLEE DE BROUWER
76 bis, rue des Saints-Pères, 75007 Paris

à partir du LUNDI 5 MARS (daté 6)

LES NOUVELLES RUBRIQUES d'offres d'emplois du Monde

Lundi daté mardi : Section C économie
- LE MONDE *des DIRIGEANTS* (Postes de + 400 KF)
- LE MONDE *des JURISTES*
- LE MONDE *de la GESTION*

Mardi daté mercredi :

1) Section C économie
- LE MONDE *des CADRES*
- LE MONDE *de la FONCTION COMMERCIALE*

2) Pile séparée emploi
- LE MONDE *de l'INFORMATIQUE*
- LE MONDE *des SECTEURS DE POINTE*

Mercredi daté jeudi : Section C économie
- CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES (couplage avec sept titres européens)
- LE MONDE *INTERNATIONAL* (postes basés à l'étranger)
- LE MONDE *des CADRES*

Tous les mercredis en kiosque :
Emplois Cadres
et sur **3615 LM** un mois d'offres d'emplois parues dans Le Monde.

SAINT-GOBAIN

Recherche pour une de ses filiales fabricant des produits de haute technologie
REGION FONTAINEBLEAU

CHEF DE PRODUIT CONFIRME

Ce poste sera confié à un ingénieur Chimie/Physique ou Matériaux disposant d'une expérience commerciale réussie de quelques années.
La connaissance du marché des semiconducteurs ou fibres optiques serait un atout.
De par les implications internationales de cette fonction, la pratique courante de l'Anglais est indispensable.
Envoyez CV, lettre manuscrite et prétentions à QUARTZ ET SILICE, Direction des Affaires Sociales - BP 95 - 77140 NEMOURS.

CONTESSE

GROUPE BIOMEDICAL INTERNATIONAL

recherche

UN MEDECIN

pour assurer le développement clinique d'un projet biomédical dans le domaine de l'ophtalmologie.

Il devra notamment :
- élaborer les protocoles d'expérimentations cliniques en relation avec les expérimentateurs.
- prendre en charge le suivi clinique des différents centres,
- faire les synthèses de résultats,
- proposer et mettre en forme les dossiers d'homologation.

C'est un médecin de préférence ophtalmologiste qui, en possédant un début d'expérience dans le domaine des expérimentations cliniques, sait également être un homme de relations publiques. Très bonne connaissance de l'anglais - Possibilité de mi-temps.

Poste basé en région méditerranéenne ou région parisienne.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 4319 MO à EUROMESSAGES
B.P. 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

PARIS LYON STRASBOURG MARSEILLE **EUROMESSAGES**

ORC

LA VILLE DE PERPIGNAN

Recrute par sélection sur titres et sur épreuves

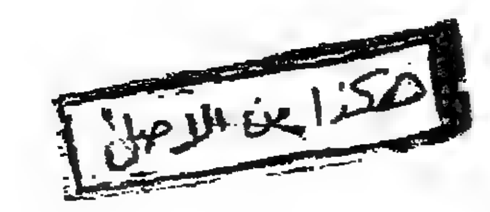
UN CHARGÉ DE MISSION CONTRACTUEL RESPONSABLE DU FONCTIONNEMENT ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE

De l'Ecole Municipale des Beaux-Arts

Agréée par le Ministère de la CULTURE pour les formations ARTS et DESIGN + Formations Municipales

CANDIDATURES : à adresser à
Monsieur le SÉNATEUR-MAIRE de la Ville de PERPIGNAN
AVANT LE 2 MARS à 10 HEURES

Renseignements :
SERVICE DU PERSONNEL, MAIRIE DE PERPIGNAN
Tél. : 68-66-31-26



Le Monde CADRES

Réseau associatif national intervenant dans l'habitat ancien
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SA FÉDÉRATION

Fonctions :
- coordination et animation des instances statutaires,
- participation à l'organisation et à la mobilisation d'un réseau diversifié réparti sur l'ensemble du territoire.

Profil :
- expérience de la vie sociale et associative,
- aptitude à l'animation d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau (une douzaine de personnes) et solide expérience en matière de gestion,
- connaissance approfondie du cadre réglementaire et institutionnel lié au logement et à ses acteurs,
- formation supérieure indispensable.

Ecrire sous n° 8784 – Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy – 75007 Paris.

Centre de Formation à la COMMUNICATION AUDIOVISUELLE
recherche

ENSEIGNANTS
- EN TECHNIQUES (image, son, décor,...)
- SCÉNARIO,
- ÉCRITURE FILMIQUE,
- COMMUNICATION,
- JOURNALISME,
- PUBLICITÉ.

Ecrire avec CV synthétique et photo sous n° 8799 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Groupe de presse centre de Paris
recrute

DOCUMENTALISTE
(H. ou F.)

Bonne connaissance des questions politiques et de l'Administration en France souhaitée.

Habitué(e) au dépouillement des journaux.

Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitée.

Envoyer CV + photo à SGP-PA n° 2201, 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

EQUIPE TRADUCTEURS (Paris)
recherche

TRADUCTEUR/TRICE

langue maternelle française, capable traduire textes techniques vers anglais (Télécom dépt aéronautique). Bon style rédactionnel pour adaptations en français.

Jacquelyne Zerdoun : Tél. : 43-48-67-78

VILLE DE BANLIEUE
(94) recrute

UN BIBLIOTHÉCAIRE

pour la direction de la bibliothèque.

Env. candidature et CV s/n° 8785. LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

Sté d'instrumentation biomédicale en pleine expansion recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTRONIQUE
BTS OU DUT

Bon expérimentateur rigoureux, il participe à la réalisation, au câblage, au montage, aux essais des prototypes. L'outil PC doit lui être familier.
Ses connaissances en microprocesseurs seront appréciées.
Anglais lu nécessaire.
Lieu de travail : GENNEVILLIERS (92).
Env. CV + photo + prét. en précisant la réf. 59494, BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

LYCÉE PRIVÉ Ss CONTRAT recherche PROFESSEUR de sciences physiques URGENT
Tél. : (16-1) 43-28-13-03

LE BALLET DU NORD centre chorégraphique national recherche

RÉGISSEUR LUMIÈRE
Temps plein

Env. CV, photo et prét. à : BALLET DU NORD M. le directeur, 33, rue de l'Epeule, 59100 ROUBAIX

Ville de Garges-lès-Gonesse (40 000 habitants) Recrute son directeur du personnel (SGA, cadre contractuel de direction etc.)
Ecrire avec CV à : Monsieur le Maire, 8, place de l'Hôtel de Ville 95140 GARGES-LES-GONESSE

MJC recrute

ANIMATEUR/TRICE
23 ans minimum, BAFD + 3 UF ou DEFA ou (exp. prof.) pour coordination secteur jeunes. Ind. 300.

Tél. : 60-05-52-26 ou env. CV Maison de quartier S. Signoret, 75, rue d'Emery, 77184 Emerainville.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE 32 personnes
recherche

COMPTABLE

BTS, expérience souhaitée, motivé, responsable, disponible (comptabilité générale, paie informatisée, déclarations sociales et fiscales) perspectives d'évolution.

Envoyer lettre et CV
SODEDAT 93, 8/22, r. du Chemin-Vert, 93000 BOBIGNY

VILLE DU HAVRE (200 000 habitants) recherche

RÉDACTEURS OPTION ANIMATION

pour ses services :
- enfance,
- jeunesse,
- centre de loisirs et d'échanges culturels sur des postes de direction d'équipement, d'adjoint de direction ou d'animation de quartier (expérience souhaitée).

Les postes seront pourvus par voie de mutation, détachement ou recrutement de lauréats du concours de rédacteurs.
Les candidatures seront reçues jusqu'au 28 février à la Mairie du Havre.
Bureau Gestion, des Emplois et des Carrières.
BP 51-76084 LE HAVRE CEDEX

1er groupe mondial d'encres d'imprimerie recherche pour son département « Cold Set »

UN TECHNICIEN

de labo et d'application de haut niveau. La mission : liaison entre usine et utilisateurs européens. Anglais impératif, allemand souhaité.
Ecrire sous le n° 7118 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

---

STÉ SPÉCIALISÉE DANS LE CONSEIL ET LA VENTE DE SOLUTIONS PAO

(secteurs presse et publicité) revendeur agréé Apple, Tandon, Epson recherche pour faire face à sa croissance

SECRÉTAIRE COMMERCIALE
INGÉNIEUR COMMERCIAL
COMMERCIAL édition publicitaire
TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Rémunération motivante

Envoyer lettre, C.V. et photo à : EASYDOC, Sylvie Baelle Espace technologique de Saint-Aubin Immeuble Le Colombia 91195 Gif-sur-Yvette cedex

---

MENSUEL TEXTILE PROFESSIONNEL CHERCHE

JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ(E)

POUR POSTE DE CHEF DE RUBRIQUE. Connaissances des entreprises appréciées.
Ecrire sous le n° 8789 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Cours privé 6e recherche d'urgence
PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES ET D'ANGLAIS
Tél. : 45-44-25-24

CARLSBERG FRANCE recherche

STÉNO-DACTYLO

Mme débutante possédant notions anglais pour siège à Orly, rémun. attrayante, avantages sociaux.
Tél. pour R.V. 48-87-32-12

GROUPE DE PRESSE PROFESSIONNELLE
recherche dans le cadre de son expansion

CHEF DE PUBLICITÉ H/F

Vous serez chargé du développement d'une revue TECHNIQUE. Excellent vendeur, de formation supérieure, vous aimez les contacts à haut niveau et le travail en équipe. Première expérience indispensable. Rémunération motivante. Poste basé à PARIS. Vous êtes disponible très rapidement. Env. C.V., lettre à : GROUPE SÉPAIC 42, rue du Louvre 75001 PARIS MONSIEUR SCHAEFFER

Sté de crédit cherche

CORRESPONDANTS(ES)

pour Paris, banlieue et province. Conviendrait à retraités de banque ou assurance. Ecr. avec C.V. à : S.M.O., 219, rue St-Honoré, Paris-1er

---

Recherche 1 MODÉLISTE ET COUPEUSE
1 VENDEUSE excellente présentation
mi-temps ou temps complet
Tél. : 47-70-89-19

Institution centrale de la communauté juive rech. pour son siège à Paris, son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

pour répondre aux exigences du poste, il faut :
- une expérience équivalente dans une structure associative importante ou de type PME,
- une maîtrise de l'outil informatique,
- le sens des relations humaines,
- de solides capacités d'organisation.

Env. CV, photo et prét. en précisant la réf 59860 BLEU 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

COMPAGNIE DE CAR FERRIES TRANSMANCHE
recherche

pour ses services restauration et vente, BTH et BTS gestion, vendeurs (hommes ou femmes) bilingues anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à :

M. B. LEUPE, service intendance, BP 499 62228 Calais Cedex.

Cours privé 6e arrdt recherche d'urgence
PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES ET D'ANGLAIS
Tél. : 45-44-25-24

---

secrétaires

GROUPE INDUSTRIEL LEADER EUROPÉEN DANS SON DOMAINE recherche pour sa DIRECTION DES ACHATS

ASSISTANTE SECRÉTAIRE
ANGLAIS + 2e langue européenne.

Vous assurerez le secrétariat du directeur des achats, la préparation des données et le suivi des relations avec les filiales étrangères et les fournisseurs, la traduction de documents techniques et la mise à jour des tableaux de bord achats.

Votre rôle de coordination entre nos différents partenaires est essentiel, il exige autonomie et sens relationnel.

De formation BTS trilingue, vous maîtrisez la micro-informatique et avez acquis une 1re expérience d'au moins deux ans dans un contexte industriel.

Poste basé VILLE NOUVELLE de ST-QUENTIN-EN-YVELINES (près SNCF).
Merci d'adresser votre candidature sous réf. ADA/10890/F en précisant vos prétentions à : PG CONSULTANTS 9/11, rue Benoît-Malon 92150 SURESNES.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Agent immobilier, de nationalité allemande, longue expérience dans les différents secteurs immobiliers,

cherche à représenter une banque d'investissement, une compagnie d'assurances ou promoteur international dans l'acquisition de terrains et la commercialisation de projets immobiliers

Ecrire sous n° 8801
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt
MUSÉE DE CLUNY
Vue imprenable, 4e ét. plein soleil gd séj. 4 chbres cuis. équip. bns dche 2 wc parquet cham. chff. indiv. cave. Libre 91. Px 6 900 000. S. KAYSER 43-29-60-90

7e arrdt
VERNEUIL 130 m²
RAVISSANT PIED A TERRE Décoration raffinée, parking. EMBASSY – 45-62-16-40

12e arrdt
NATION
Part. vd 2 pces (27 m²) rez-de-chaussée refait neuf Porte blindée, douche, wc, double expos. est-ouest. Prix 600 000 F Tél. : 48-94-56-31

14e arrdt
Métro PERNETY
Propr. vend, dans bel imm. briq. et p. de t., 2 PIÈCES : entr., cuis., s. d'eau, w.-c., 38 m² + balc. + cave. Dble vitr., chauff. gaz indiv., interph., 5e ét. s. asc. Dble expos. Clair, soleil, calme. Prix : 790 000 F. Tél. le soir : 45-43-42-49.

Province
COTE D'AZUR ANTIBES
2 P., 52 m², vue mer (terrasse 15 m²), dernier étage (ascenseur) 800 000 F Tél. : 93-74-12-95 (à partir de 18 h)

AVIGNON, quartier Palais des Papes, part. vd bel appt. imm. époque, rénové, 95 m², 3 pces, terrasse. (16-1) 47-43-06-57.

locations non meublées offres

Paris
Ch. URGT 4-5 p. 100 à 120 m² Paris 9e, paiem. compt. chez notaire. Tél. : 48-73-20-67

JEAN FEUILLADE 54, av. Motte-Picquet 15e rech. pour bons clients IMM. et GDS APPTS 6e, 7e, 15e, 16e arrdts Tél. : 45-66-00-75

Recherche 2 à 4 p. Paris. Préfère Rive Gauche avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS recherche APPTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99

locations meublées offres

Province
LOUE SERRE-CHEVALIER 05, APPT 4-8 PERS. TT CFT 91-79-41-03 – 91-49-61-42

locations meublées demandes

Paris
INTERNATIONAL SERVICE Recherche pour BANQUES, STES MULTI-NAT. et DIPLOMATES grands appartements de standing 5-6-7 pces. Tél. : 45-26-33-27

propriétés

BORDS DE LOIRE
Maison Renaissance 350 m² habitables. Vue imprenable s/Loire et s/château d'Amboise. Jardinet 300 m², ctre ville, quartier résidentiel. JEAN-LOUIS BORDAT 39-75-98-66

maisons individuelles

LOCHES (37), 40 km Tours, Maison pl.-pied, cuis., s. à m., 2 ch., s. de b., w.c., ch. centr. gaz, gren. aménageable ; entièrem. rénov. int./ext. Pet. jard. 70 m², cour 13 m². Prox. commerç. – Prix : 400 000 F, à débat. T. : 46-49-31-83, à p. 18 h.

hôtels particuliers

Particulier désire acheter hôtel particulier ou maison de caractère, Paris intra muros, 500 m² habitable + jardin si possible. Tél. : 42-97-46-54

viagers

NEUILLY près R. de Chézy, gd studio tt cft + jard. priv. 495 000 cpt + 3 000 F par mois occupé fme 65 a. Viagers. F. Cruz 42-66-19-00.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés, démarches et tous services. Permanences téléphoniques
43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. Location de bureaux INTERDOM 43-40-31-45

GROUPE ASPAC
1er réseau national de centres d'affaires
Propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts services : tél., télex, fax, secrét. tx, sièges sociaux
Boulogne 46-20-22-25
Strasbourg 88-75-78-78
Marseille 91-72-45-00
Rouen 35-71-80-80
Paris 8e, 9e, 15e 42-93-50-54
+ de 20 centres en France
Infos Minitel : 3615 ASPAC

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AV. VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 350 F/M
CIDES 47-23-84-21

Location bur. équip. réunion journée ou 1/2 journée. Domiciliation sièges socx, CONSTITUTION SOCIÉTÉS RÉDACTION TOUS ACTES
FIDASSIST
Paris 8e : 42-89-58-26
Dépt 95 : 34-64-18-12

DOMICILIATION bureaux, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28

fonds de commerce

Ventes

Complexe hôtelier prox. aéroport Marseille-Marignane. 47 chbres, 2 salles restaurant Bar lic. III, face park. routier 200 pl., fort potentiel, très bon emplac. aff. récte en plein dével. cession cause santé, possib. vte des murs. Exclusivité : nous consulter. Tél. : 91-78-67-67

Dans rue prochainement piétonne, boutique de caractère 3 niveaux. 550 000 F Loyer 3 500 F Tél. : 45-08-00-81

J.F. Franco-Brit. cadre exp. 7 ans commerce internl, 5 ans responsable marketing, gestion comm. Trilingue (espagnol) cherche poste motivant resp. création/développement de secteur/produit. Déplacements possibles. Tél. : 39-97-75-64.

Allemande, résidant en France depuis dix ans, longue expérience professionnelle (publicité, mode, art) trilingue français/anglais. Sens de l'organisation/contacts, dynamique, bonne présentation, cherche emploi stable à Paris. Libre de suite. Tél. : 46-33-75-56

H. diplômé école hôtelière exp., cher. emploi dans un restaurant de direction. Tél. : 40.04.50.37.

J.F. 26 a. secrétaire sténodactylo diplômée, traitement de texte, exp. professionnelles, dynamique, bonne présentation, sens de l'organisation, rech. emploi stable dans groupe de presse ou domaines artistiques. T. : 46-51-82-60 (répond.).

HOMME 33 ANS

BAC + 3 (Ecole de commerce EDEP), bilingue anglais, nombreuses courses en mer et convoyages (Antilles, etc.), parfaite connaissance de la voile intégrerait Service communication ou Service sportif dans entreprise. Merci de faire offre à D. Robineau en écrivant à Agence Plurial, 42, rue C.-Desmoulins 94230 CACHAN.

ETUDIANT D.E.S.S. d'économ., riche exp. linguistique (angl., russe), étud. ttes proposit. comm. internat., édition, traduct. Tél. : 42-37-12-43

FISCALITÉ BILINGUE Franc., angl., maîtr. Droit des affaires D.E.S.S. de fiscalité internat. (H.E.C. Paris XI), stages, ch. poste Frce ou étranger. Ecr. S. VANTESLAAR 7, r. Bosio, 75008 Paris ou T. 45-20-22-08

Jeune diplômée 26 ans Sc.-Po + Droit spécialisée dans l'analyse des relations internationales, cherche emploi dans service analyse prévision risque géo-politique en cabinet ou entreprise Tél. : 91-53-26-63

travail à domicile

SERVICE de TRADUCTION : Français-anglais. Diplômée anglaise. Renvoi rapide. Tél. : 31-21-55-81

Frappe et saisie tous manuscrits (articles, romans, scénarios, etc.) sur traitement de texte avec imprimante laser Tél. : 47-58-44-28

formation professionnelle

STAGE INTENSIF DE PRÉPARATION AU BTS INFORMATIQUE DE GESTION POUR DE

Bac + 1 + bon niveau en maths

Du 19-03-90 à juin 91 avec stage pratique en Europe.

Pour tous renseignements, GRETA PARIS CENTRE 42-71-03-67

L'AGENDA

Artisans

Etude de réalisation de travaux, peinture, décoration, haut de gamme. Travaux hypersoignés. Tél. : 42-00-52-10

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX
Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie PERRONO, Bd des Italiens OPERA 4, Chaussée-d'Antin ETOILE 37, av. Victor-Hugo Ventes, Occasions, Echanges

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

Particulier vend BMW – 528 I entièrement révisée, année 1987, beige métallisé, boîte automatique, freinage ABS, toit ouvrant, vitres teintées, glaces électriques, jantes alu, très bon état, 7 700 kilomètres. Prix : 97 000 F. Tél. : 46-30-31-45

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.H. 26 ans, maîtrise langues étrangères appliquées + DESS gestion (IAE) Chambre de commerce d'Espagne, quadrilingue allemand, anglais, espagnol. Stages France et étranger, première expérience services export (commerce international et administration des ventes).
RECHERCHE : poste domaine international.
ETUDIERAIT : toutes propositions France, étranger (section BCO/AB 1467).

ETUDES SUPÉRIEURES, anglais, espagnol, portugais, diplômes traducteur interprète, culture littéraire, artistique, notions agrochimie, mémoire, méthode, rapidité, assimilation et décision, 27 ans, expérience organismes internationaux.
RECHERCHE : poste responsable secrétariat/office manager et/ou traducteur interprète. Paris arrdts : 7e, 8e, 9e, 15e, 17e (Section BCO/DDS 1468).

EUROPE DE L'EST F. 37 ans, expérimentée en ingénierie d'affaires, projets industriels, insérée milieu d'affaires hongrois.
PROPOSE : collaboration pour y planter toute activité. Anglais, russe, hongrois courants (Section BCO/DDS 1469).

DIRECTEUR COMMERCIAL, Ecole supérieure de commerce CNAM, ICG, vente de services.
SERAIT INTÉRESSÉ : par toutes formes de participation ou association ou collaboration à déterminer sur Paris ou R.P. (Section BCO/BD 1470).

DE FORMATION EUROPÉENNE ET MARKETING, jeune cadre, 24 ans, bilingue anglais. VOUS PROPOSE son dynamisme et sa passion du marketing pour poste d'assistante ou chargée d'études (Section BCO/JV 1471).

FEMME, 40 ans, issue de l'édition, ex-directrice littéraire de formation bilingue et littéraire, fortement intéressée par toutes les formes des cultures du monde, SOUHAITE assumer des responsabilités dans le domaine de la communication au sein d'une grande entreprise, représentative de la création française (mode, cosmétiques, etc.). Paris et région parisienne (Section BCO/AB 1472).

J.H. 28 ans, diplôme d'études doctorales Lettres + formation cinéma. Expérience enseignement et action culturelle en France et à l'étranger. Anglais courant.
RECHERCHE dans secteur culturel ou artistique emploi motivant, évolutif. Disponible de suite (Section BCO/SDS 1473).

RESPONSABLE DE FORMATION, Bac & 5 + CESI, quadrilingue allemand, espagnol, anglais, russe. Culture générale étendue, européenne convaincue. 12 ans dans la communication et la formation. Excellentes qualités de contact et de synthèse. Dynamique, chaleureuse, inventive. Formée à la gestion des ressources humaines et au développement personnel.
MET SON ENTHOUSIASME au service d'un poste innovant. Paris (Section BCO/SDS 1474).

J.F., MAITRISE COMMERCE INTERNATIONAL, anglais, hébreu + bonnes connaissances espagnol, 1 an exp. poste de codirection exigeant polyvalence : gestion, organisation du département et développement communication interne et externe (France et étranger).
CHERCHE poste à responsabilités (de nature commerciale) dans entreprise à activités internationales (section BCO/MH 1451).

FONCTION COMMUNICATION, 35 ans, licence/maîtrise anglais, DEA, EFAP, ADETEM. 10 ans expérience professionnelle secteurs de services.
RECHERCHE poste sur Paris, communication globale/assistanat spécialisé, relations publiques/presse, partenariat, sponsoring, mécénat, édition d'entreprise, publicité, organisation d'événements, de salons. Intéressée par création structure, réflexion politique, communication (section BCO/AB 1452).

JOURNALISTE, 10 ans expérience presse internationale dont 2 ans de correspondance aux USA, spécialiste des problèmes de société, économie et politique.
ETUDIE tout projet de collaboration dans presse écrite ou audiovisuelle. Anglais et espagnol courants (section BCO/JV 1453).

CADRE DIRECTION, 56 ans, 15 ans cadre et patron PME, 10 ans de direction générale grandes entreprises. Généraliste complet, habitué aux petites structures de PME comme aux très importantes hiérarchies de groupe.
JE RECHERCHE en région parisienne entreprise ou organisation professionnelle voulant profiter de cette expérience pour une longue période ou pour pallier un besoin ponctuel et immédiat (section BCO/SDS 1454).

RÉALISATEUR CONCEPTEUR EN ENTREPRISE (ou assistant). J.H. 30 ans, sérieux, dynamique et créatif. Qualités humaines, capable d'humour. Bac + 3/4 et formation polyvalente de 3 ans en techniques et communication audiovisuelle de formation, information, promotion, infographie.

ETUDIERAIT toutes propositions films de démonstration (section BCO/DDS 1463).

EX-CADRE BANCAIRE. F. 45 ans. Nationalité française d'origine vietnamienne. Formation juridique + technique banque + commerce international. Anglais, italien, vietnamien. 15 ans d'expérience crédit documentaire, transfert, marketing, négoce, négociation immobilière. Connaissance pays Sud-Est asiatique. Rompue relations haut niveau, disponible.
PROPOSE : collaboration à banque internationale ou PME pour développer ou créer réseau international (section BCO/JCB 1464).

CADRE COMMERCIAL EXPORT, 36 ans, trilingue anglais, allemand. 8 ans d'expérience administration commerciale dont 3 ans export produits et services haut de gamme vers Europe et USA, disponible pour déplacements.
RECHERCHE : poste PME-PMI Paris ou étranger (section BCO/DDS 1465).

OFFICIER SUPÉRIEUR DE GENDARMERIE, 46 ans, avec 1re expérience privé (pers. et expl.). Juriste (2e et 3e cycle) + très bon allemand et anglais.
ETUDIERAIT proposition : secteur général, management, organisation, relations publiques et relations humaines, sécurité (section BCO/BD 1466).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

MARCHÉS FINANCIERS

Les difficultés d'Eurotunnel

Une paix qui se fait attendre...

LONDRES

de notre correspondant

Le conflit qui oppose la société concessionnaire Eurotunnel aux dix entreprises du bâtiment (cinq britanniques et cinq françaises) chargées de la construction du tunnel sous la Manche n'était toujours pas réglé lundi soir. Le communiqué promis qui devait annoncer à la fois le déblocage des fonds par le consortium des 208 banques engagées dans le projet, et le nouvel organigramme de la société n'a pas été publié.

La paix entre Eurotunnel et les dix entreprises contractantes pourrait quand même, dit-on, être signée mardi en début d'après-midi...

La personnalité de M. Alastair Morton, banquier de formation et directeur général d'Eurotunnel, est au centre du débat. M. Morton répète tout haut depuis des mois que les entreprises contractantes, surtout les britanniques, ne respectent ni les coûts ni les délais. Les chefs de ces entreprises, qui n'ont pas l'habitude d'être traités de cette façon, ne veulent plus avoir affaire à lui.

Sir Clifford Chetwood, président de Wimpey, une des plus importantes d'entre elles, est particulièrement excédé. Il reproche à M. Morton de modifier sans cesse ses exigences tout en voulant maintenir à toute force le devis initial. Dans le feu du débat, M. Morton aurait injurié certains de ses interlocuteurs ...

Obtenir la tête de M. Morton

Ce conflit classique entre le client, en l'occurrence Eurotunnel, et les sociétés contractantes a pris des proportions à la taille du chantier. Le devis global est passé de 58 milliards à plus de 72 milliards de francs. Eurotunnel ayant refusé de payer certains travaux déjà accomplis vient d'y être contraint par un tribunal français.

Mais les dix entreprises, regroupées dans le consortium Trans Manche Link (TML), refusaient toujours lundi soir de signer le protocole d'accord élaboré le 10 janvier avec Eurotunnel sur les dépassements de coûts, cela dans le but, à peine déguisé, d'obtenir la tête de M. Morton. Les 208 banques à leur tour ne pouvaient plus dans ces conditions dégager la tranche de 4 milliards de francs nécessaire à la poursuite du percement.

La Banque d'Angleterre est d'autant plus intéressée à un règlement rapide du conflit qu'elle est à l'origine de la nomination de M. Morton. Celui-ci a fait merveille pour recueillir les fonds auprès des banques et du grand public conformément à la philosophie thachérienne selon laquelle le projet doit être entièrement financé par le secteur privé. Il est moins heureux dans ses rapports avec les entrepreneurs du bâtiment.

Le scénario proposé vendredi 16 février par M. Robin Leigh-Pemberton, gouverneur de la Banque d'Angleterre, consistait à placer une personnalité « tampon » entre M. Morton et les entrepreneurs. Le nouveau venu serait chargé de la gestion quotidienne du chantier. On a avancé les noms de M. Keith Bernard et de M. John Neerhaut deux hauts responsables de la firme américaine Bechtel.

Mais il y a eu un couac. Les entrepreneurs français, qui n'étaient pas présents vendredi lors de la réunion de conciliation dans les salons de la Banque d'Angleterre ont-ils fait lundi de la surenchère en exprimant la crainte que le « tampon » soit insuffisant ? Ou bien a-t-il été impossible de tous les réunir à temps ? En tout cas, rien n'a été résolu.

L'effet est d'autant plus mauvais que chacun anticipait un compromis. M. André Bénard, président d'Eurotunnel, que personne ne conteste, déclarait samedi au *Financial Times* qu'il trouvait peu raisonnable que des conflits de personne mettent en péril l'ensemble du projet.

Ce nouveau contretemps alimente un suspense qui confirme une partie de l'opinion britannique dans son opposition, plus viscérale que raisonnée, au tunnel lui-même.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Les plus belles laines du monde à vendre.** – Toutes les tricoteuses de France les connaissent : les laines Anny Blatt et Berger du Nord sont à vendre. Le groupe textile Dollfus Mieg et Cie (DMC) a en effet annoncé, lundi 19 février, qu'il mettait en vente sa filiale fil à tricoter Hervillier, basée à Tourcoing, dans le Nord, qui produit notamment ces deux marques. Frappée par l'effondrement du marché du fil à tricoter, Hervillier (détenue à 66 % par DMC) a enregistré l'an dernier son premier déficit – d'un montant non déterminé.

□ **RECTIFICATIF.** – Un intertitre dans notre article consacré à « la bataille du PEP » *(le Monde* du 20 février) nous a fait écrire que la Caisse des dépôts et consignations était *« en danger »*.

Il s'agissait bien sûr d'un raccourci pour expliquer que la transformation de livrets de caisses d'épargne en PEP pénalisait le financement du logement social, activité qui incombe à la Caisse des dépôts.

NEW-YORK, 19 février

Marchés clos

Les marchés financiers américains étaient fermés, lundi 19 février, en raison de la célébration de l'anniversaire de George Washington.

Flambée à la Bourse d'Istanbul

La Bourse d'Istanbul, qui se prépare à accueillir fin février les établissements financiers islamiques, bat tous les records depuis le début de l'année.

Encouragés par un décret du département des cultes, qui déclare *« conforme à la religion »* les opérations boursières, les banques et les établissements financiers turco-arabes ont adopté un système basé sur la distribution de profits ou le partage des pertes, afin de respecter l'interdiction du Coran sur l'intérêt. Située sur la côte européenne de Karakoy, la Bourse d'Istanbul, qui a ouvert ses portes en janvier 1986, est devenue La Mecque du libre-échange en Turquie.

Environ trois cent cinquante agents opèrent les jours ouvrables pendant deux heures. Cinquante sociétés sont cotées sur le marché principal et vingt-trois au second marché. L'indice (base 100 au 1er janvier 1986) a atteint 3 925,72 le 16 février.

Le volume des opérations est passé de 3 millions de livres turques (7 500 FF) le 13 juin 1986 à 56,5 milliards de LTQ.

PARIS, 19 février ↓

Rechute

Ce n'est rien de dire que la semaine a très mal commencé rue Vivienne. Après trois séances de hausse, la Bourse de Paris a replongé lundi, et pas qu'un peu.

En repli de 0,91 % dès l'ouverture, l'indice CAC 40 enregistrait dès 10 h 30 une baisse voisine de 2 %. Par la suite, cependant, le mouvement se ralentissait, et, à la clôture, le retard n'était plus que de 1,77 %.

Inutile de le préciser, sur le parquet, les professionnels broyaient du noir. Sous les colonnes, la hausse des taux d'intérêt est devenue inéluctable, bien que « dans les faits », disait-on, *« rien ne justifie un tel pessimisme »*. Mais le MATIF a déjà entériné le phénomène. *« Là-haut, disait-on, c'est un véritable bain de sang. Ça sent la ruine. Il va y avoir des suicides. »* Bien sûr, comme d'habitude, les boursiers évoquent des scénarios-catastrophes. Mais le fait est, tandis que la hiérarchie des taux tend à se rétablir, les rendements sur le long terme s'effondrent. Tout le monde redoute les terribles tensions que risque de générer l'union monétaire des deux Allemagnes, que le chancelier Kohl s'efforce de mener tambour battant pour gagner les élections de décembre. Au Japon, maintenant que le Parti libéral au pouvoir a gagné les élections de dimanche, on ne parle plus que d'un relèvement du taux de l'escompte, *« d'au moins 0,75 point »*, dit-on.

Le MATIF a enregistré une des plus belles chutes de sa courte histoire. Le marché obligataire a, lui, beaucoup mieux résisté. *« Mais combien de temps ? »*, demandaient les plus anxieux.

En attendant – c'est assuré maintenant – la liquidation générale, qui aura lieu le mardi 20 février, sera perdante (– 3,9 % dès maintenant) pour la seconde fois de l'année.

Seule vraie hausse de la journée : Eurotunnel, après la publication d'un communiqué cherchant à rassurer les actionnaires.

LONDRES, 19 février ↓

Forte baisse

La journée de lundi a été mauvaise à la Bourse de Londres, qui a perdu 1,2 % dans un marché déserté par les opérateurs. L'indice Footsie a fini la séance sur une baisse de 28,8 points, à 2 297,1 points. Comme sur les autres places financières, c'est l'évolution des taux d'intérêt à travers le monde qui a pesé sur la cote britannique. Le marché obligataire a une fois encore abandonné un terrain appréciable, les experts étant pessimistes sur les chances de réussite de la stratégie anti-inflationniste mise en place par le gouvernement.

Quasiment tous les secteurs ont payé un lourd tribut à la baisse. Reuters s'est affaibli après que le groupe euCT81001132e mettre fin à sa collaboration avec le service photographique de UIP. Le courtier Kleinwort Benson a réduit ses prévisions de bénéfice pour British Aerospace en raison de la grève qui affecte trois usines de la compagnie.

Eurotunnel s'est redressé dans l'espoir d'un accord avec TML et les banques. English China Clays a également regagné du terrain après les fortes baisses des jours précédents. Les fonds d'Etat ont terminé sur une baisse d'un point.

TOKYO, 20 février ↓

La baisse se poursuit

Amorcée en début de semaine, le mouvement de baisse s'est poursuivi, mardi, à la Bourse de Tokyo en s'accélérant un peu. En fin de matinée, l'indice Nikkei perdait déjà 124,30 points (– 0,3 %). A la clôture de la séance, il s'établissait à 36 895,52, soit à 327,08 points (– 0,88 %) en dessous de son niveau précédent.

Le marché japonais redoute toujours un relèvement du taux de l'escompte. D'une façon générale, les investisseurs sont le plus souvent restés l'arme au pied, le repli des cours ayant été provoqué beaucoup plus par manque d'affaires que par une pression des ventes. Les échanges n'ont, en effet, porté que sur 320 millions de titres, comme la veille. Les vedettes du Kabuto-cho ont été particulièrement éprouvées.

VALEURS	Cours du 19 fév.	Cours du 20 fév.
Akai	1 040	1 030
Bridgestone	1 640	1 630
Canon	1 660	1 650
Fuji Bank	3 480	3 450
Honda Motors	1 730	1 750
Matsushita Electric	2 200	2 170
Mitsubishi Heavy	1 070	1 060
Sony Corp.	8 200	8 100
Toyota Motors	2 480	2 450

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Clause : le conseil d'administration fait vérifier les comptes.** – Le conseil d'administration de Clause, le fabricant de semences repris en août par Rhône-Poulenc et Lafarge-Coppée, a demandé des *« vérifications complémentaires »* sur les comptes de l'exercice 1988-1989 (clos en juin) en raison d'une « dégradation » des résultats par rapport aux prévisions. Le groupe, présidé par Jean-René Fourtou et Orsan, filiale de Lafarge-Coppée, avait racheté 45 % de Clause auprès d'Axa-Midi au prix de 1 390 F l'action, valorisant ainsi le semencier à 2,1 milliards de francs.

□ **La Sovac augmente ses résultats de 13 %.** – La Sovac, filiale du groupe Lazard, spécialisée dans la distribution de crédits aux particuliers (automobile) et aux entreprises, a annoncé un résultat net global de 524 millions de francs (+ 13 %). Le résultat net d'exploitation a atteint 437,6 millions de francs. Malgré un environnement difficile (hausse des taux), les crédits distribués par la Sovac représentent plus de 28 milliards de francs, soit une hausse de 19 % par rapport à l'année précédente.

□ **Drexel ferme ses filiales étrangères.** – La banque Drexel Burnham Lambert a annoncé la fermeture de trois de ses filiales londoniennes et la suppression de deux cent dix emplois à Londres. La liquidation est également en cours à Singapour, où l'ensemble des positions ont été cédées à d'autres établissements financiers. En même temps que Londres et Singapour, Drexel s'est retiré du MATIF à Paris. Les positions de la clientèle ont, là encore, été transférées à d'autres opérateurs.

□ **Résultats stables pour Norsolor et Grande Paroisse.** – Les sociétés chimiques Norsolor et Grande Paroisse, filiales du groupe public Orkem, ont enregistré, en 1989, des résultats courants comparables à ceux de 1988, annonce Orkem. Norsolor a dégagé un résultat courant de l'ordre de 2,6 milliards de francs, stable par rapport à 1988, sur un chiffre d'affaires de 12,5 milliards de francs (contre 11,6 milliards de francs en 1988). Le résultat net de Norsolor sera soumis, pour la première fois en 1989, à l'impôt, précise Orkem. Le résultat courant de la Grande Paroisse devrait atteindre 200 millions de francs, chiffre également stable par rapport à 1988. Le chiffre d'affaires s'est élevé à environ 5 milliards de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	447	Le gd livre du mois	....	440
Asystel	....	97	Loca Investissement	....	298
B.A.C.	....	210	Locamic	....	146
B. Demachy & Assoc.	....	575	Metra Communication	....	215
Banque Tarneaud	189	191	Métallurg. Minière	....	230
B.I.C.M.	....	805	Molex	215	215
Boiron	....	400	Navale-Delmas	....	1212
Boisset (Lyon)	....	248	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2490	Ogs. Gest. Fin.	....	547
Calberson	....	785	Pinault	....	453
Cardif	....	794	Presbourg (C. In & Fin)	....	90 15 ○
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	985	Présence Assurance	....	525
C.D.M.E.	....	1800	Publicat. Filipacchi	....	882
C. Equip. Elect.	....	353	Razel	....	845
C.E.G.E.P.	....	281	Rémy & Associés	....	376
Ciments d'Origny	....	598	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	320
C.N.I.M.	....	720	St-Honoré Matignon	....	242
Codetour	....	280 50	S.C.G.P.M.	....	700
Conforama	....	1075	Segin	....	320
Creeks	....	374	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 90
Dafsa	....	196 80	S.E.P.	....	443
Dauphin	....	543	Serbo	....	533
Devanlay	....	1023	S.M.T. Goupil	....	310
Deville	....	500	Sodiclurg	....	....
Dolisos	....	200	Sopra	....	249
Éditions Belfond	....	200	Thermador Hold. (Lyon)	....	290
Elysées Investissem.	....	15 45	TF 1	....	319
Finacor	....	215	Unilog	....	....
Gardeur	....	349	Union Financ. de Fr.	....	528
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	354	Viel et Cie	....	175
Gravograph	....	227	Yves Saint-Laurent	....	1061
Guintoli	....	900			
I.C.C.	....	270			
Idia	....	317 20			
Manitou	....	144			
M2	....	300			
Int. Metal Service	....	1074			

Marché des options négociables le 19 février 1990

Nombre de contrats : 11 183.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars dernier	Juin dernier	Mars dernier	Juin dernier
Bouygues	640	–	–	80	–
CGE	560	15,50	34	20	–
Elf-Aquitaine	560	35	55	7	–
Eurotunnel SA-PLC	50	8,50	12	2	4,50
Euro-Disneyland SC	110	2,50	7	–	–
Havas	1 400	–	–	26	–
Lafarge-Coppée	325	16	28	7	14
Michelin	152	1,80	–	20,50	–
Midi	1 400	20	55	–	–
Paribas	560	77	–	3	–
Pernod-Ricard	1 400	25	–	–	–
Peugeot SA	720	32	63,50	22	36
Rhône-Poulenc CI	440	4	14	–	–
Saint-Gobain	600	5	18	58	–
Source Perrier	1 600	38	100	110	130
Société générale	560	14	–	24	–
Suez Financière	440	12,10	26	–	–
Thomson-CSF	140	4,10	10,95	7,50	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 février 1990

Nombre de contrats : 109 000.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	97,22	97,38	97,34
Précédent	98,48	98,70	99,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 90	Juin 90	Mars 90	Juin 90
100	0,02	0,58	2,76	3,04

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6750 F ↓

Le dollar était orienté à la baisse mardi matin 20 février, cotant à 5,6750 F à Paris, contre 5,6920 F à la clôture de la veille. Le billet vert s'échangeait, à Francfort, à 1,67 DM, contre 1,6755 DM lundi. A Tokyo, la faiblesse du yen était contenue par les rumeurs sur un éventuel relèvement du taux de l'escompte. Le dollar gagnait seulement 0,06 yen à 144,58.

FRANCFORT	19 fév.	20 fév.
Dollar (en DM)	1,6755	1,67
TOKYO	**19 fév.**	**20 fév.**
Dollar (en yens)	144,52	144,58

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 fév.) .... 10 1/4-10 3/8 %

New-York (16 fév.) .. 8 1/8-8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	16 fév.	19 fév.
Valeurs françaises	93	
Valeurs étrangères	98,9	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	509,1	507
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 871,12	1 838,63

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles ..... 2 635,58 Clos

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 836,6	1 813,5
Mines d'or	298,4	302,6
Fonds d'Etat	80,48	79,89

TOKYO

	19 fév.	20 fév.
Nikkei Dow Jones	37 222,60	36 895,52
Indice général	2 718,56	2 696,06

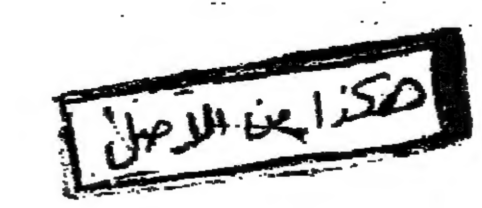
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

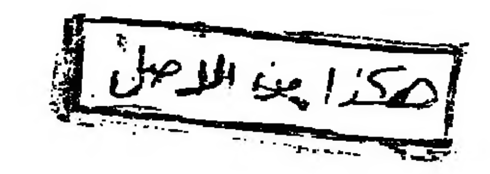
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E-U	5,6700	5,6750	+ 103	+ 115	+ 235	+ 260	+ 790	+ 850
$ can.	4,7270	4,7354	– 87	– 62	– 173	– 134	– 328	– 254
Yen (100)	3,9198	3,9246	+ 109	+ 126	+ 222	+ 251	+ 717	+ 784
DM	3,3948	3,3992	+ 60	+ 75	+ 130	+ 158	+ 370	+ 425
Florin	3,0120	3,0162	+ 34	+ 65	+ 83	+ 104	+ 284	+ 329
FB (100)	16,2557	16,2794	– 8	– 96	+ 44	+ 231	+ 304	+ 703
FS	3,8220	3,8280	+ 38	+ 57	+ 94	+ 124	+ 289	+ 352
L (1 000)	4,5744	4,5822	– 98	– 62	– 167	– 133	– 430	– 338
£	9,6872	9,7014	– 330	– 281	– 669	– 582	– 1743	– 1588

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 3/8	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 7/8	9
Florin	8 5/8	8 7/8	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 3/16	9 5/16
F.B. (100)	10	10 3/8	10 3/8	10 11/16	10 7/16	10 3/4	10 5/8	10 15/16
F.S.	8 3/8	8 5/8	9 1/8	9 1/4	9 3/16	9 5/16	9 1/2	9 5/8
L (1 000)	11 7/8	12 7/8	12 3/4	13 1/8	12 3/4	13 1/8	12 7/8	13 1/4
£	14 3/4	15	15	15 1/16	15 1/8	15 3/16	15 1/8	15 1/4
F franç.	10 7/16	10 11/16	10 11/16	10 13/16	10 7/8	11	11 5/16	11 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Pascal

BOURSE DU 19 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3835	C.N.E. 3% ★	3850	3859	3852	+ 0 05
1055	B.N.P. T.P.	1052	1051	1051	− 0 10
1220	C.C.F. T.P.	1228	1240	1226	....
1065	Créd. Lyon. T.P.	1046	1045	1045	− 0 10
1795	Renault T.P.	1685	1680	1695	+ 0 59
2080	Rhone-Poul. TP	2045	2045	2040	− 0 24
1270	St-Gobain T.P.	1230	1220	1220	− 0 81
1289	Thomson T.P.	1218	1216	1190	− 2 30
860	Accor	857	855	853	− 0 47
840	Air Liquide	635	622	617	− 2 99
2360	Als. Superm.	2150	2150	2150	....
575	A.L.S.P.I.★	579	569	567	− 2 07
2770	Arjom. Prioux★	2576	2570	2550	− 1 01
615	Ausssedat-Rey★	615	615	615	....
980	Aux. Entrepr. ★	987	976	984	− 0 30
620	Av. Dassault ★	555	523	517	− 6 85
....	Axa Midi Assur.	310	308 10	309	− 0 32
380	BAFP ★	350	350	344	− 1 71
340	Bail-Equipem.★	336	325 50	325 50	− 3 13
970	Bail Investiss★	990	982	995	+ 0 51
395	B.N.P. C.I. ★	430	420 70	424	− 1 40
905	Bolloré Tech.	892	894	890	− 0 22
600	Cie Bancaire ★	502	500	487 10	− 2 97
790	Bazar H.-V.★	770	761	736	− 4 42
745	Béghin-Say ★	778	775	770	− 1 03
1460	Berger (Mie)	1410	1430	1430	+ 1 42
735	Bic ★	656	660	660	+ 0 61
950	B.I.P. ★	980	980	951	− 2 96
590	B.I.S.★	592	575	566	− 4 39
3110	Bongrain S.A. ★	2870	2870	2830	− 1 39
1060	Bon-Marché ★	1044	1010	1026	− 1 72
600	Bouygues ★	567	564	555	− 2 12
162	B.P. France ★	180	180	173 20	− 3 78
730	B.S.N.★	726	714	715	− 1 52
835	Canal Plus★	819	815	815	− 0 49
480	Cap Gem. S.★	445	450	429 60	− 3 46
3420	Carrefour★	3248	3230	3113	− 4 16
200	Casino★	165	166	163 10	− 1 15
132	Casino A.D.P.★	121 50	122	121	− 0 41
1010	Cassoramas D.I.	975	950	950	− 2 56
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
725	C.E.G.I.D.	665	655	654	− 1 65
235	Centrest	249	242	249	....
556	C.E.P. Comm.	560	555	565	+ 0 89
430	Cerus CER	410	408	408	− 0 49
570	Cetelem★	508	508	490	− 3 54
895	C.F.A.O.★	899	890	888	− 1 67
515	C.G.E.	560	558	550	− 1 79
1670	C.G.I. Informat.	1640	1640	1578	− 3 78
1380	C.G.I.P.★	1251	1251	1204	− 3 76
630	C.G.P.	605	615	600	− 0 83
1320	Chargeurs S.A★	1129	1130	1119	− 0 89
815	Ciments ...	778	771	771	− 0 90
1470	Ciments franç.★	1365	1360	1305	− 4 40
740	Club Méditerr.★	708	701	708	− 0 28
200	C.M.B. Packag.	193 50	192	188	− 2 84
166	Codetel★	181	180	180	− 0 55
410	Cofimeg★	413	413	415	+ 0 48
500	CPR (Par.-R.)★	490	486	472	− 3 67
670	Colas ★	711	719	682	− 4 08
240	Cpt. Entrepr.★	283	280	279	− 1 41
1150	Compt. Mod. ★	1040	1019	1000	− 3 85
390	Concept S.A.	392	390 10	390	− 0 51
1270	Créd. Foncier ★	1260	1235	1257	− 0 24

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 19/2

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 753	5 683	5 500	5 850
ECU	6 936	6 940	....	....
Allemagne (100 DM)	339 750	339 830	329 500	350
Belgique (100 F)	16 264	16 272	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	301 530	301 560	292	311
Danemark (100 krd)	88 020	88 060	85	92
Norvège (100 k)	88 280	88 060	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 697	9 694	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 611	3 603	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 578	4 579	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	382 220	382 400	370	394
Suède (100 krs)	92 950	92 990	87	95
Autriche (100 sch)	48 262	48 266	46 800	49 900
Espagne (100 pes.)	5 266	5 262	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 861	3 858	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 780	4 748	4 580	4 980
Japon (100 yens)	3 974	3 938	3 800	4 020

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/2
Or fin (kilo en barre)	78800	78500
Or fin (en lingot)	78900	78650
Pièce française (20 fr)	443	443
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	483	481
Pièce latine (20 fr)	442	442
Souverain	569	556
Pièce de 20 dollars	2655	2610
Pièce de 10 dollars	1400	1380
Pièce de 5 dollars	930	.....
Pièce de 50 pesos	2905	2890
Pièce de 10 florins	461	460
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ★ : marché continu

Le Monde

Un avis du Conseil national du sida

Les assureurs ne devraient pas exiger de tests de dépistage de la séropositivité

Le Conseil national du sida, que préside Mme Françoise Héritier-Haugé, professeur au Collège de France, a rendu public, mardi 20 février, un important rapport concernant le sida et les assurances.

Au terme de ce rapport, le Conseil national du sida formule une série de recommandations aux pouvoirs publics et leur demande en particulier d'*« interdire aux sociétés d'assurances de subordonner la conclusion d'un contrat aux résultats d'un test de dépistage de la contamination par le virus du sida »*. Le Conseil demande d'autre part aux pouvoirs publics de veiller à ce que les sociétés françaises n'introduisent pas dans leurs formulaires des questions *« faisant référence de façon explicite ou détournée au style de vie ou à la sexualité »*.

Les assureurs, français et étrangers, nourrissent depuis plusieurs années déjà de vives inquiétudes devant la progression de l'épidémie de sida et l'augmentation du nombre de personnes contaminées et donc susceptibles à plus ou moins long terme d'être victimes de la maladie (*le Monde* du 17 mars 1989). A la demande des sociétés de réassurance, les compagnies françaises ont décidé d'intégrer le dépistage de la contamination par le virus VIH à l'ensemble des examens médicaux dès lors que les capitaux engagés (assurance-vie ou emprunts immobiliers) dépassent le million de francs. Ce seuil apparaît aujourd'hui trop élevé aux professionnels de l'assurance, qui envisagent de l'abaisser prochainement aux environs de 500 000 francs. En pratique, à l'heure actuelle, les assurances refusent de passer un contrat avec une personne dont elles connaissent la séropositivité, *« ce qui revient à une forme d'exclusion »*, note le Conseil national du sida.

Dans son rapport rédigé au terme d'une série d'entretiens avec des spécialistes du droit et des représentants de la profession, le Conseil national du sida prend une série de positions claires sur ces questions difficiles. *« Très préoccupé »* par les dérives que pourrait entraîner la définition, par les professionnels, d'un « groupe à risque », le Conseil *« redoute que les assureurs n'aient recours de plus en plus à des questionnaires comportant des références explicites ou détournées au style de vie ou à la sexualité »*. Il demande donc aux pouvoirs publics de veiller à ce que de tels questionnaires ne soient pas mis en circulation. Dans ses conclusions, le Conseil note que le sida *« ne représente pas à l'heure actuelle une menace pour l'équilibre financier des sociétés d'assurances »*.

« Les estimations du ministère de la santé font actuellement état d'un nombre probable de séropositifs compris entre 150 000 et 200 000 personnes en France, dont au demeurant on ignore la date de contamination [peut-on lire dans le rapport]. *On peut penser que d'ici à 1995, environ la moitié, soit 75 000 à 100 000 personnes, commenceront à avoir des problèmes de santé. Sur ce nombre, combien sont demandeurs d'un contrat d'un montant de garantie de plus de 500 000 francs, seuil à partir duquel les assureurs estiment souhaitable un test de dépistage ? Combien surtout seront délibérément fraudeurs sur les millions de contrats signés ou renouvelés chaque année ? »*

Le Conseil national souligne les incohérences qu'il y aurait d'un point de vue médical à imposer dans le contexte de l'assurance un test de dépistage *« qui doit être l'aboutissement d'un dialogue de confiance avec un médecin. »* Il conclut au total que les assurances ne sont pas, au regard du sida, réellement menacées, mais qu'en revanche les libertés individuelles le seraient si les compagnies étaient autorisées à avoir recours à ce moyen de sélection.

Le Conseil national s'engage toutefois à reconsidérer sa position dans deux ans à la lumière de l'évolution des données économiques et épidémiologiques.

JEAN-YVES NAU

Renault envisage de lancer un cabriolet

La décision n'est pas encore formellement prise mais le projet est très avancé : Renault devrait inscrire un cabriolet à son catalogue l'an prochain. Un successeur de la Floride...

Ce type de véhicule rencontre un vif succès et de nombreux constructeurs, après avoir abandonné ce créneau dans les années 60, y reviennent. C'est le cas des américains (Chrysler) ou des allemands (BMW), pour des modèles de haut de gamme, mais surtout des japonais dans une gamme moyenne de prix.

Les cabriolets font partie de ces *« véhicules spécifiques »* dont le marché se développe et mord légèrement sur celui de la gamme traditionnelle des constructeurs (R5, R19, R21, R25 chez Renault). On compte ainsi les *« concepts »* nouveaux comme l'espace développé avec Matra, les tous terrains (4 x 4), les cabriolets, et même, comme les fabricants nippons l'ont montré au dernier Salon de Tokyo, les copies de voitures des années 60.

En général les constructeurs n'ont pas les moyens de couvrir seuls tous ces créneaux et ils concluent des alliances. Renault commercialise ainsi les Jeep de Chrysler et vient de décider que la future petite voiture à quatre roues motrices (nom de code JJ), développée en commun avec ce groupe américain pour être vendue à partir de 1992, sera construite en Espagne. La société commune à 50/50 dénommée Arcad, créée entre Renault et Chrysler, reprendra l'usine de Valladolid que Renault avait décidé de fermer en 1991. Les effectifs du site seront limités à 350 personnes pour une capacité de production à terme de 50 000 voitures par an.

E. L. B.

En raison d'un dérapage de l'assurance-maladie

Le déficit de la Sécurité sociale pourrait atteindre 4,8 milliards de francs en 1989

On attendait un petit excédent (0,8 milliard de francs), ce sera finalement un déficit. Selon les dernières prévisions de la commission des comptes de la Sécurité sociale, qui s'est réunie lundi 19 février, le régime général devrait enregistrer pour 1989 un besoin de financement de 4,8 milliards de francs au pire et de 2,3 milliards au mieux si certaines régularisations comptables interviennent à temps.

Malgré la progression rapide des cotisations (+ 7,4 % en 1989 au lieu de 5,3 % en 1988), le déséquilibre n'a donc pu être évité. Ce résultat est essentiellement imputable à l'assurance-maladie, dont les dépenses sont supérieures de plus de 4,6 milliards de francs à celles prévues en novembre dernier. L'alourdissement des dépenses d'hospitalisation (+ 3,2 milliards) est en cause ainsi que l'épidémie de grippe de ces derniers mois qui, de septembre à décembre, a entraîné 700 millions de francs de prestations supplémentaires.

La commission relève cependant que *« la consommation médicale évolue pour l'essentiel suivant les tendances lourdes analysées dans les rapports précédents »*. Alors que syndicats et caisses d'assurance-maladie négocient une nouvelle convention, il apparaît que les dépenses de médecine ambulatoire du régime général ont progressé de 11,9 % en 1989 (dont 8,1 % pour les honoraires, 15,5 % pour les prescriptions et 16,7 % pour la pharmacie)...

En revanche, les retraites évoluent, comme prévu, à un rythme de 7,5 % au lieu de 9,2 % l'année antérieure. *« Cette décélération mécanique traduit la fin progressive de la montée en charge de l'abaissement de l'âge de la retraite (...) et ne préjuge bien entendu pas du déséquilibre structurel sur longue période de la branche vieillesse »*, précisent les experts de la commission. Enfin, la trésorerie du régime général risque de connaître des moments pénibles. Au troisième trimestre elle sera *« difficilement gérable »* mais devrait s'en sortir sans trop de dommages.

S'il constitue, comme l'a souligné la commission, une *« mauvaise surprise »*, le déficit attendu pour 1989 ne saurait refléter un renversement de tendance (4,8 milliards de francs équivalent à une journée et demi de prestations). L'an passé, les prélèvements *« exceptionnels »*, les dernières hausses de cotisations et la croissance économique ont comblé à peu de chose près le *« trou »* de la Sécurité sociale.

J.-M. N.

La Saur (groupe Bouygues) premier actionnaire des Eaux de Valence

La société des Eaux de Barcelone vient de céder ses 30,97 % du capital de la société des Eaux de Valence (150 millions de francs de chiffre d'affaires) qui dessert 300 000 habitants, pour un montant de 2,438 milliards de pesetas (un peu plus de 128 millions de francs), en réalisant une plus-value de 2 milliards de pesetas. Le groupe du Banco Central, qui détenait 14,6 % du capital des Eaux de Valence, en détient maintenant 21,67 %, et conserve son leadership financier. Mais c'est la Saur, filiale de Bouygues et troisième société française de distribution d'eau, qui, en ajoutant 10,63 % aux 14,3 % qu'elle avait acquis en février devient le premier actionnaire, et sans doute l'opérateur. Ce reclassement n'est sans doute pas achevé : la Bancapital a acquis de son côté 13,3 % des actions pour un client encore inconnu.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
La « teutomanie » et le pari de Pascal, par Serge-Christophe Kolm 2

L'évolution dans les pays de l'Est 3-4

La visite de M. Mitterrand au Pakistan 7

Le centre gauche s'organise
Accord entre l'Association des démocrates et le Mouvement des radicaux de gauche 8

Election municipale de Sarcelles
M. Lamontagne (RPR) confronté à l'union de la gauche et à la division de l'extrême droite 8

Situation en Corse
L'Assemblée régionale tente de reprendre en main le schéma de développement 9

Dernier sursis pour l'ACP
Le tribunal de commerce a donné quinze jours au groupe Maxwell pour explorer de nouvelles solutions de reprise avant la liquidation de l'Agence centrale de presse 9

Les cimetières de l'atome
Que faire des équipements nucléaires obsolètes ? Comment gérer les décharges radioactives ? Un casse-tête pour la France, comme pour ses voisins 15

La mort de l'alpiniste Jean-Marc Boivin
Jean-Marc Boivin, spécialiste de ski extrême et de vol libre, a trouvé la mort en sautant en parapente la plus haute chute du monde, Salto del Angel, au Venezuela 16

Une chaîne cryptée à Paris
Le CSA a lancé un appel à candidatures pour une nouvelle télévision payante. Un schéma taillé sur mesure pour Canal Enfants 16

La circulation à Paris
Le préfet de police a invité ses agents à redoubler de sévérité contre les automobilistes en stationnement gênant ou dangereux 21

SECTION B

Diagonales
Par Bertrand Poirot-Delpech ... 12

Rire et mourir
Présentation nouvelle, salle Gémier, du *Malade imaginaire*, histoire d'un homme qui flirte avec sa mort .. 13

Le procès Kopp à Lausanne
Ex-ministre de la justice et de la police helvétique, Mme Elisabeth Kopp a, lors de son procès, expliqué qu'elle avait communiqué des renseignements à son mari en ignorant leur origine et sous le coup de l'affolement 14

L'inspecteur et l'« argent des vieux »
Un inspecteur divisionnaire de Courbevoie a comparu, lundi, devant le tribunal correctionnel de Versailles. Chargé des enquêtes au domicile des défunts, il en profitait pour accaparer une partie des héritages 14

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Une comète à un cheveu de la Terre ● Boire en eaux troubles ● Dans les coulisses du Tibet .... 17 à 19

SECTION C

L'aide à l'agriculture polonaise
L'intervention européenne provoque de vives controverses à Varsovie. 25

Technologies
Monétique : les dispositifs antifraudeurs se multiplient 27

Les difficultés d'Eurotunnel
Un armistice qui se fait attendre. 36

Services

Abonnements 18
Annonces classées ... 28 à 35
Campus 21
Carnet 22
Marchés financiers 36-37
Météorologie 22
Mots croisés 21
Radio-Télévision 21
Spectacles 20

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 20 février 1990 a été tiré à 580 569 exemplaires.

Le miraculé de Pompéi

Toute l'Italie a assisté, presque en direct, à l'exhumation, le 17 février, du dernier miraculé de Pompéi, un bébé de marbre assis sur un dauphin, la chevelure encore blonde et les yeux soulignés de noir. Une statuette intacte après dix-neuf siècles de sommeil sous la cendre.

Les experts des fouilles, qui se poursuivent depuis des années dans la cité antique, avaient « flairé » quelque chose d'exceptionnel en localisant à la sonde et en heurtant un objet plus dur que le sol environnant. Ils ont eu le temps de prévenir une équipe locale de la télévision, ce qui a permis au public de partager l'émotion des archéologues.

Mesurant une quarantaine de centimètres, la statuette aurait été exécutée par un sculpteur du premier siècle de notre ère, peu avant l'éruption du Vésuve en août 79. Près d'un mètre de cendres volcaniques, solidifiées autour d'elle, l'ont totalement préservée du temps, des intempéries... et des pillards.

Le bébé au dauphin est la première statue trouvée à Pompéi depuis treize ans. Mais sans doute d'autres trésors sont-ils encore prisonniers de la gangue de terre et de cendres solidifiées qui protège le site, avec une épaisseur atteignant, par endroits, quinze mètres. – (AFP.)

EN BREF

□ **M. Jean-Jack Queyranne (PS) : « L'image du RPR est celle d'un parti replié sur lui-même. »** – M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a estimé lundi 19 février qu'*« aujourd'hui l'image du RPR est celle d'un parti replié sur lui-même et qui tente de marier le nationalisme populiste de Pasqua et le conservatisme autoritaire de Chirac »*.

Lors du point de presse hebdomadaire du PS, lundi, M. Queyranne a ajouté que l'évolution actuelle du RPR *« marque l'inclinaison à droite constatée aux assises et la reprise en main autoritaire de Chirac »*.

□ **M. Mauroy : dans le domaine du désarmement « nous devrions être plus audacieux ».** – M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, s'est félicité lundi 19 février de ce que *« l'évolution des pays de l'Est oblige à accélérer le processus même de désarmement »*. Il a estimé que, dans ce domaine, *« nous devrions être plus audacieux. » « L'évolution à l'Est nous oblige à une évolution encore plus grande dans les fondements de notre socialisme*, a-t-il dit, *évolution nécessaire aussi parce que les nouveaux sociaux-démocrates attendent de nous la définition d'un modèle dont nous ne disposons pas aujourd'hui ; d'une certaine façon, cette ouverture à l'Est nous renvoie à la necessité de nous redéfinir »*.

□ **M. Gérard Fuchs (PS) envisage « une révision de la loi de programmation militaire ».** – M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national du PS chargé des questions européennes et de sécurité, envisage *« une révision de la loi de programmation militaire »*, promulguée en janvier, *« si les négociations sur le désarmement aboutissent »*.

Dans une interview publiée par *Libération* mardi 20 février, M. Gérard Fuchs, proche de M. Rocard, ajoute que *« l'ampleur des réductions envisagées à Vienne ne peuvent pas être sans conséquences sur le volume des forces armées françaises »*. Selon lui, une convention du PS sur la défense *« s'impose »* et devrait avoir lieu *« vers la fin de l'année, compte tenu du rythme des événements »*.

□ **Stéphane Martin rejoint Radio France.** – Le président de Radio France, M. Jean Maheu, a nommé lundi 19 février Stéphane Martin au poste de délégué général, chargé de la production musicale, auprès du directeur de la musique, Claude Samuel. Agé de trente-trois ans, Stéphane Martin – qui était délégué général du Centre Georges-Pompidou, sera plus spécialement chargé de la gestion administrative de la production musicale de Radio France.

□ **Vittel protège sa source.** – Inquiète pour la pureté de son eau, la Société des eaux de Vittel a indiqué, le 15 février, avoir lancé depuis plus d'un an un programme visant à éliminer des abords de sa source toute agriculture intensive. Comme toutes les nappes d'eau, celles qui entourent la source de Vittel, dans les Vosges, craignent les nitrates issus de l'utilisation par les paysans d'engrais azotés. La Société des eaux de Vittel a ainsi procédé à des rachats de terres agricoles voisines de sa source, étudiant par ailleurs de nouvelles pratiques culturales. *« Notre action est préventive, elle vise les années 2015-2020 »*, estime-t-on au siège de la société.

□ **Auschwitz : premier coup de pelle pour le nouveau centre de prières.** – Le cardinal Macharski, archevêque de Cracovie, et un représentant du premier ministre M. Mazowiecki ont assisté, lundi 19 février, à la pose de la première pierre du nouveau centre de prières, qui sera situé à 500 mètres du camp d'Auschwitz et devrait accueillir les religieuses du carmel contesté. Aucun représentant juif n'a participé à cette cérémonie, mais le premier ministre polonais doit recevoir à Varsovie, vendredi 23 février, M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial. – *(Reuter.)*

AXA poursuit sa réorganisation

M. Bebear annonce la fusion de la Compagnie du Midi et de Patrimoines et participations

A l'occasion de l'assemblée générale de la Compagnie du Midi, M. Claude Bebear, président du groupe d'assurances Axa Midi, a annoncé la fusion du Midi et de Patrimoines et participations. La sous-holding Patrimoines et participations était détenue à 73 % par la compagnie financière Dronot et possédait 25,7 % du Midi.

Dans le nouveau schéma, le Midi absorbe Patrimoines et participations et deux autres holdings non cotées, la financière Bayard et l'immobilière Victoire. Des activités proches du Midi sont ainsi regroupées : la distribution de crédit auprès de la clientèle (Axa crédit), la banque de groupe (Axa Banque) et le financement immobilier (Immofice).

La Compagnie du Midi devrait enregistrer un résultat net consolidé de 2,4 milliards de francs, soit une hausse de 73 % par rapport à l'année précédente.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 février

Nouvelle baisse

Le mouvement de repli se poursuivait à la Bourse de Paris, l'indicateur instantané affichant un recul de 0,96 % en milieu de matinée, mardi 20 février. Les principales hausses étaient menées par Guyenne Gascogne (+ 5,45 %), Saulnes-Châtillon (+ 2,45 %), Roussel-Uclaf (+ 2,02 %), Codetel (+ 1,94 %), Avions Dassault (+ 1,55 %). Casino était en baisse (– 5,64 %), ainsi que SAT (– 5,19 %), Essilor International (– 4,53 %), Fives-Lille (– 4,51 %) et Sagem (– 4,30 %).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

